GAZETTE ANECDOTIQUE

PREMIÈRE ANNÉE — TOME II

GAZETTE
ANECDOTIQUE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR G. D'HEYLLI

Paraissant le 15 et le dernier jour de chaque mois

PREMIÈRE ANNÉE — TOME II

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXVI

AP
20
G25
année 1
t. 2

321418

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 13 — 15 JUILLET 1876

SOMMAIRE.

Les Archives nationales. — M. de Chasseloup-Laubat. — Le Centenaire américain. — Théâtres. Recettes d'été. Pièces inédites de George Sand. — Nécrologie : Casimir Périer, Bosio, Georges Avenel, C. Salvador, le père Dumont, Jules Assézat.

Varia. — A propos de Théophile Sylvestre. — Une Prise de voile. — Une Campagne grammaticale. Les neutres. — Abus du Calino. — Les Voleuses de magasins de nouveautés. — Jules Janin et mademoiselle Mars.

Feuilleton rétrospectif : *Utilité de la poésie*, par Théophile Gautier.

LES ARCHIVES NATIONALES. — M. Alfred Maury, directeur des Archives nationales, vient de publier, au sujet des travaux de son administration, un fort curieux rapport auquel nous ferons quelques intéressants emprunts.

M. Alfred Maury regrette, avec raison, le peu d'em-

pressement que diverses administrations ont mis à verser leurs papiers, et la tendance qui s'est manifestée parfois à multiplier les archives particulières au détriment du dépôt central.

Les Archives nationales ont heureusement reçu des dons importants. Entre autres, nous mentionnerons le dépôt fait en mai 1872, par MM. Ludovic Lalanne, Wladimir Gagneur et H. Bordier, de papiers saisis au palais des Tuileries en septembre 1870. Ce dépôt est le complément de ceux qu'avaient déjà effectués les mêmes personnes, auxquelles fut confiée la mission d'inventorier tous les papiers trouvés au cabinet de l'empereur.

M. le comte de Ségur d'Aguesseau a donné des manuscrits qui sont relatifs à l'histoire de Napoléon Ier; M. le baron de Surval a offert 842 pièces qui proviennent de la maison du prince de Condé.

La bibliothèque des Archives a acquis, de 1872 à 1876, un nombre de livres qui nous paraît bien minime, 535 seulement. Il faudrait augmenter ses ressources.

Le public profite de plus en plus des Archives. En 1872, on lui faisait 3,300 communications; en 1875, 5,753. Il fréquente aussi le musée des Archives; on y a compté, en 1875, plus de 1,800 visiteurs.

Le moulage des sceaux, qui s'exécute aux Archives nationales dans un atelier spécial, nous permet, dit M. Alfred Maury, de livrer au public des reproductions des monuments sigillographiques dont nous avons formé

la plus riche collection qui soit en France et peut-être en Europe.

Les demandes d'empreintes de sceaux ont été de 1,064 durant les quatre dernières années.

Quant aux publications, on a complété par une table l'*Inventaire sommaire des fonds conservés aux Archives nationales ;* on a imprimé le 3e volume des *Layettes du Trésor des Chartes ;* on poursuit l'inventaire des *Titres de l'ancienne maison ducale de Bourbon ;* on continue enfin celui des *Arrêts du Conseil d'État* à partir du règne d'Henri IV.

M. de Chasseloup-Laubat. — Nous reproduisons ci-après un curieux document, demeuré jusqu'à ce jour inédit : ce sont les exhortations adressées à ses deux fils mineurs par M. le marquis Prosper de Chasseloup-Laubat, ancien ministre de la marine, ancien sénateur de l'Empire, et qui est mort député à l'Assemblée nationale, le 29 mars 1873. Ces exhortations, qui ne contiennent que de nobles et hautes pensées, ont été écrites par M. de Chasseloup-Laubat le 18 août 1870, au moment où ce personnage pouvait supposer que les événements l'obligeraient à une absence lointaine qui d'ailleurs ne s'est pas produite.

A mes fils

Restez unis, toujours unis ; qu'aucun intérêt ne vous sépare jamais : que tout reste en commun entre vous le plus long-

temps possible. — Aimez, soignez votre mère ; soutenez-la, dévouez-vous pour elle. — Avant tout, soyez honnêtes, vrais, loyaux. — Le nom que vous portez n'a jamais eu une tache ; — soyez-en dignes. — Si vous avez du talent un jour, fuyez toute pensée de vanité. — Gardez toujours votre indépendance. — Pour garder votre indépendance de caractère, soyez économes, sobres ; ne vous créez pas de besoins factices. Un honnête homme doit vivre de peu. J'ignore quelle fortune vous aurez un jour, plus ou moins réduite ; sachez vous régler sur ce qu'elle sera. Travaillez, travaillez toujours. Ne soyez jamais joueurs : le jeu mène à toutes les fautes et presque toujours aux bassesses.

Enfin, soyez des hommes, des hommes libres ; et si le destin vous conduit à gouverner vos semblables, restez simples au pouvoir, jamais obséquieux pour ceux qui sont au-dessus de vous, toujours bienveillants pour les autres ; et si la Providence vous a choisis pour rendre quelques services à votre pays, remerciez-la humblement de vous avoir pris pour instruments de ses desseins ; mais n'en tirez nulle pensée d'orgueil.

Les vaniteux, les courtisans, sont les plus dangereux ennemis de notre chère patrie : — ce sont eux qui l'ont placée dans la cruelle position où elle est au moment où j'écris ces lignes.

. . . . . .

. . . . . .

Le Centenaire américain. — On célèbre actuellement le centenaire de l'indépendance des États-Unis. C'est à Turgot qu'on attribue généralement la première idée de l'émancipation des treize colonies ; mais il y a là une erreur. Environ une quinzaine d'années avant lui, le marquis d'Argenson parlait en ces termes de la future émancipation du nouveau monde :

« Les Anglais ont dans l'Amérique septentrionale des domaines vastes, riches, bien policés. Ils y ont une nouvelle Angleterre, un parlement, des gouverneurs, des troupes, des habitants blancs à foison, des richesses, des lois, et, qui pis est, une marine. Je dis qu'un beau matin vous verrez ces dominations se séparer de l'Angleterre, se soulever et s'ériger en république indépendante, comme fit la Hollande à l'égard de l'Espagne. Déjà les colons anglais refusent d'obéir, ont leurs volontés à eux. »

Mais ce n'est pas tout. Vingt ans peut-être avant d'Argenson, Des Gouttins, ordonnateur de l'Acadie, dont les Anglais venaient de s'emparer (1710), et qui voulait qu'on la leur reprît, rédigea un mémoire à ce sujet. Après avoir prévu les nouveaux empiétements dont fut suivie l'occupation de l'Acadie, il ajoute :

« Ces provinces ne faisant plus d'obstacle à la Nouvelle-Angleterre, celle-ci deviendra infiniment plus puissante, et ne faisant plus qu'un mesme continent et une suite de terres depuis l'isle de Terre-Neuve, la vieille Angleterre ne s'imaginera pas que ces diverses provinces se réuniront, et, secouant le joug de la monarchie anglaise, s'érigeront en démocratie. Une bonne teste accomplira ce dessein. »

On sait quel bras puissant la *bonne teste* trouva dans l'alliance française.

Les renseignements que nous donnons ici sont em-

pruntés à la préface d'un ouvrage de M. Pierre Margry sur les *Établissements français en Amérique*, qui doit paraître dans quelque temps.

Théatres.— *Louis XI*.— La Porte-Saint-Martin, qui a acquis le droit exclusif d'exploiter le théâtre de Casimir Delavigne, vient d'avoir le courage de reprendre *Louis XI*, drame en cinq actes et en vers, et que son auteur a improprement, selon nous, appelé tragédie. Cette œuvre prétendue historique, et dans laquelle précisément et plus que dans toutes les autres pièces de Delavigne, l'histoire est outrageusement violée, n'a obtenu qu'un assez médiocre succès. Celui qu'elle eut dans l'origine n'eut même que peu de durée, et il est également curieux de constater que c'est en province et à l'étranger que *Louis XI* a été représenté le plus souvent. Chaque fois qu'on l'a repris à la Comédie française, on a été obligé de retirer ce drame de l'affiche après quelques infructueuses soirées.

La première représentation de *Louis XI* remonte au 9 février 1832. Delavigne avait d'abord destiné sa pièce à la Porte-Saint-Martin, qui venait de jouer son *Marino Faliero* avec un grand succès; mais un arrêt de la cour royale ayant obligé Ligier à rentrer au Théâtre-Français, *Louis XI* suivit l'éminent artiste qui, seul alors, à Paris, était capable d'en créer le principal rôle. Ce fut un événement littéraire considérable. « Rien, nous dit l'ar-

chiviste Laugier, ne saurait se comparer à l'enthousiasme des comédiens aux lectures de *Louis XI ;* tout le monde voulait jouer, et c'était une honte ou un malheur de ne pas avoir un rôle. » Le succès de la première soirée fut éclatant ; il se modéra toutefois les jours suivants, et en somme *Louis XI*, qui est cependant demeuré l'œuvre dramatique la plus populaire de Delavigne, n'a jamais joui d'une véritable vogue au théâtre. Ligier en fit le succès dans sa nouveauté, et ce n'est pas M. Taillade, artiste inégal, bien que doué de moyens estimables, qui rendra aujourd'hui à ce drame ses quelques belles soirées de 1832.

Voici les chiffres de recettes des premières représentations, chiffres qu'on trouvait alors fort brillants :

1re représentation. . .	4,972 fr.	80
2e — . . .	1,524	10
3e — . . .	1,910	10
4e — . . .	2,196	»
5e — . . .	3,077	20

Il est vrai que, l'année précédente, l'*École des Vieillards* avait donné des soirées de 320 fr. 40 c. et même de 226 fr. 15 c., et qu'enfin un certain soir *Tartuffe* et le *Legs* avaient produit 68 fr. 30 c.

Il faut redescendre jusqu'à la Commune pour retrouver de pareils chiffres, et encore la moindre recette que le Théâtre-Français réalisa pendant cette horrible période fut-elle supérieure à celle que nous venons de citer en

dernier lieu. Le 17 mai 1871, le *Menteur*, les *Deux Veuves* et les *Projets de ma tante* donnèrent une recette de 80 fr. 50 c.

Et, pour revenir encore une fois à *Louis XI*, nous citerons comme curiosité rétrospective une nomenclature en vers fantaisistes écrite au moment de la première représentation de cette pièce, et qui a un certain intérêt à cause des noms d'auteurs dramatiques qu'elle reproduit, auteurs qui travaillaient ou du moins qui pouvaient travailler alors pour le Théâtre-Français :

Si Soumet inventait,
Si Lavigne pouvait,
Si Dumas écrivait,
Si Hugo le voulait,
Si Guiraud travaillait,
Si Delaville osait,
Si Halévy n'était,
Si Drouineau savait,
Si Ducange rimait,
Si d'Epagny limait,
Si Duval apprenait,
Si Mazère essayait,
Si Jouy se taisait,
Si Scribe le tentait,
Si Talma revenait,
Si Mars rajeunissait,
Si Philippe[1] donnait,
Le public reviendrait,
Et le théâtre irait...

1. Le roi Louis-Philippe. Allusion à l'augmentation demandée de la subvention annuelle.

Recettes d'été. — Puisque nous parlons de recettes théâtrales, constatons que les dernières chaleurs ont produit un effet désastreux sur celles que récoltent en ce moment les théâtres de Paris. Voici quelques chiffres empruntés à une période de onze jours, du 20 juin au 2 juillet :

Palais-Royal (le *Carnaval d'un merle blanc*) : 10,439 fr., soit, en moyenne, 949 fr. par jour.

Vaudeville (les *Dominos roses*) : 7,327 fr., soit par jour 666 fr.

Variétés (*Une semaine à Londres*) : 4,748 fr. 50 c., soit par jour 431 fr. 70 c.

Gymnase (l'*Hôtel Godelot*) : 6,269 fr. 25 c., soit par jour 570 fr.

Si l'on rapproche de ces maigres recettes les chiffres dont le droit des pauvres les a encore diminuées, on trouve les sommes suivantes :

Le Palais-Royal a dû payer sur les recettes ci-dessus.	1,043 fr.	90 c.
Le Vaudeville.	733	70
Les Variétés	474	85
Le Gymnase	626	90

soit 2,878 fr. 35 c. sur un total de 28,783 fr. 75 c.

Voici d'ailleurs, pour l'année 1875, le tableau des produits de ce droit contre lequel les protestations sont constamment à l'ordre du jour :

Théâtres, expositions, cafés-concerts, bals, etc., 2,142,555 fr. — Représentations extraordinaires, 55,968.

— Petits établissements de tout genre, 119,896. — Au total : 2,318,419 fr.

Pièces inédites de G. Sand. — Mme Sand laisse, dit-on, les pièces suivantes, soit achevées, soit en cours d'exécution :

Mademoiselle de la Quintinie, pièce tirée du roman de ce nom, entièrement achevée, et qui a même été mise en répétition à l'Odéon. La censure en a interdit la représentation il y a deux ans.

La *Dernière Aldini,* pièce tirée du roman de ce nom, avec la collaboration d'Alex. Dumas. Deux actes seulement sont écrits.

Mont Revêche, comédie extraite du roman de Mme Sand, par Paul Meurice, et qui serait terminée.

Indiana, drame commencé également avec la collaboration de Paul Meurice.

Enfin la *Mare au diable*, opéra-comique fait en société, d'après le ravissant roman de ce nom, avec M. Gustave Vaëz. On assure que Mme Pauline Viardot avait été chargée d'écrire la musique de cet ouvrage, dont le manuscrit serait actuellement entre ses mains.

Nécrologie. – *Casimir Périer.* — Auguste-Casimir-Victor-Laurent Périer, sénateur, ancien ministre de l'intérieur, est mort à Paris le 6 de ce mois, à l'âge de 65 ans. Il était le fils aîné du célèbre ministre de Louis-Philippe.

On n'oubliera jamais le rôle important que remplit M. Casimir Périer depuis la fin de la guerre, pendant laquelle il avait eu à souffrir cruellement, ayant été saisi comme otage par les Prussiens. Ministre de l'intérieur, sous la présidence de M. Thiers, il se montra partisan des réformes les plus libérales, et, devenu républicain de raison, il proposa l'un des premiers à l'Assemblée nationale le rétablissement de la République, qui lui paraissait le seul gouvernement possible.

Les choses de la politique étant exclues du cadre de cette petite *Gazette,* nous ne pouvons qu'indiquer ici la haute situation que s'était faite M. Casimir Périer et l'influence considérable qu'il avait acquise, en ces dernières années, par la modération et la sagesse de ses opinions nouvelles.

Sous l'Empire, M. Casimir Périer avait pris une grande part aux questions financières qui préoccupaient le public par une série de travaux d'abord publiés dans la *Revue des deux Mondes*, puis vulgarisés par la brochure. Ces travaux spéciaux méritèrent à leur auteur, en 1867, son admission comme membre libre à l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Casimir Périer habitait, pendant l'été, son château de Pont-sur-Seine, qui est un domaine historique. Les comtes de Champagne y venaient jadis chasser ; le château, magnifiquement reconstruit en 1636, fut habité sous l'Empire par la mère de Napoléon Ier, puis brûlé,

en 1814, par les alliés, et enfin réédifié, en 1825, par M. Casimir Périer, l'ancien ministre. Le tracé du chemin de fer de l'Est a causé, en 1845, la démolition de ce dernier château qui fut remplacé par deux pavillons très-confortables, mais relativement modestes.

Au mois d'avril 1873, M. Casimir Périer avait obtenu légalement l'autorisation de joindre à son nom le prénom de Casimir devenu inséparable, par l'usage, de son nom patronymique. Il laisse deux fils dont l'un est officier d'artillerie ; l'autre, M. Jean-Casimir Périer, est actellement député de l'Aube.

— *Bosio.* — Le sculpteur Bosio, fils du peintre Jean Bosio et neveu du célèbre baron Bosio, qui d'ailleurs fut son maître, vient de mourir à Paris (27 juin). C'est à cet artiste que l'on doit l'un des bas-reliefs de l'Arc de triomphe de l'Étoile, du côté qui regarde l'avenue de Neuilly. Rectifions Vapereau au sujet de Bosio, que son estimable et précieux dictionnaire fait naître « vers 1798 », et qui avait vu le jour le 21 novembre 1793 ; enfin soyons tout à fait complet en révélant à nos lecteurs les bizarres prénoms de ce sculpteur, né en pleine période révolutionnaire, alors que les saints étaient proscrits du baptistère aussi bien que du calendrier : il se prénommait Astyanax-Scévola.

— *Georges Avenel.* — M. Georges Avenel vient de mourir à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il était le frère du vaudevilliste Paul Avenel. Pour lui, il s'était jeté

dans la littérature politique, et il est surtout connu, en ce genre, comme auteur de deux études qui ont fait un certain bruit : *Anacharsis Clootz* et *la Vraie Marie-Antoinette*. En ces derniers temps, il donnait anonymement à *la République française* des articles qui ont été remarqués.

C'était une nature étrange, garçon de taille moyenne, de figure peu favorisée, mais toute remplie de vivacité et d'esprit. Il était très-prime-sautier, très-Parisien. Voici un petit billet de lui adressé à un publiciste qui avait parlé de sa *Marie-Antoinette* dans des termes assez vifs et contraires aux idées de l'auteur, billet tourné avec la verve et l'originalité que Georges Avenel mettait un peu en toutes choses :

Mon cher confrère,

Tout d'abord, merci de votre article sur mon livre ; maintenant, nous ne sommes pas d'accord ; j'eusse même été étonné si nous l'avions été, et je savais bien, en vous l'envoyant, que vous pensiez tout autrement que moi sur Marie-Antoinette. Là où je vois bleu, vous voyez blanc, et quand je condamne, vous absolvez. Tout cela est très-bien : nous sommes chacun dans notre rôle. Ma lettre n'a qu'un but, vous remercier : c'est fait ; quant à discuter, inutile ; vous ne me convaincrez pas, et je n'ai pas non plus la prétention de vous convaincre. Gardons donc tous les deux nos idées : vous êtes persuadé que la reine a été un ange, à tous les points de vue, même l'ange de l'abnégation et du sacrifice ; moi, je crois qu'elle a été coupable et même criminelle... (ne bondissez pas !). Impossible, n'est-

ce pas, que sur ce terrain-là nous nous rencontrions jamais. Merci encore, et, quand même, tout vôtre,

GEORGES AVENEL.

Cette « vraie » Marie-Antoinette n'est en somme qu'un pamphlet fort spirituellement écrit et d'un bon style, comme tout ce qui est sorti de la plume d'Avenel, mais en revanche d'un parti pris incroyable et d'une injustice souvent révoltante.

— *C. Salvador.* — M. Casimir Salvador, financier bien connu à Paris et qui a été tour à tour inspecteur des finances, administrateur de chemins de fer, directeur du Crédit mobilier, etc..., est mort à Paris le 24 juin dernier à l'âge de 64 ans. Il se rattachait au monde des théâtres par son mariage avec Mlle Delphine-Éléonore Fix, l'ancienne et charmante sociétaire de la Comédie française. Cette union, contractée en 1863 sous les brillants auspices de la fortune et de l'amour, fut inopinément brisée l'année suivante par la mort de Mme Salvador, qui survint le 12 juin 1864 à la suite de couches douloureuses.

M. Salvador demeura jusqu'à la fin de sa vie inconsolable de cette perte cruelle. Il fit élever à sa jeune femme dans la partie du cimetière Montmartre consacrée à la sépulture des israélites un magnifique tombeau qui est un véritable monument artistique. Il le visitait très-souvent et, après de longues stations à ce funèbre endroit, il revenait toujours moins réconforté que jamais. La délicieuse image de sa femme était sans cesse présente à

sa mémoire, et, comme dit le poëte, « il n'aura point de peine à reconnaître, aux sombres bords, l'ombre amoureuse et suave de celle qu'il a perdue ».

— *Le père Dumont.* — Nous avons tous connu, au quartier latin, le vieux père Dumont, écrivain public, dont l'échope, située rue Monge, était devenue légendaire. Ce brave homme qui vient de mourir y donnait de véritables consultations, et, comme il avait été d'abord domestique de Lamartine, il racontait sur l'illustre poëte des anecdotes fort curieuses sinon très-authentiques. On s'est souvent demandé comment ce scribe de la rue n'a pas eu recours, lorsqu'il a fait composer les vers (?) qui décoraient son enseigne, à son ancien maître, au moins pour les corriger :

L'écrivain fait des couplets
Pour mariages et banquets,
Des épitaphes pour tombeaux,
Diverses poésies d'à-propos ;
Sans y mêler de critique,
Il exerce l'art poétique
Du chaste amour ; dans ses vers
Il peint les sentiments divers.
Venez à lui, jeunes amateurs :
Il garde les secrets des cœurs !

— *Jules Assézat.* — Vers 1858, trois débutants littéraires faisaient leur entrée dans le monde en rompant une lance pour le *réalisme*. De tels tournois étaient de mode

alors. Fait modestement, sans tapage et sans roueries, le journal qu'ils avaient fondé ne vécut pas longtemps, et ses trois rédacteurs cherchèrent ailleurs leur voie. — Celui qui paraissait le moins taillé pour fournir une course rapide est arrivé le premier : c'est M. le docteur Thulié, l'ex-président du Conseil municipal de Paris. — Le second est M. Duranty, un romancier connu, qui serait plus connu encore s'il descendait aux souplesses nécessitées aujourd'hui par un public très-nombreux, mais peu lettré. Mais, bien qu'il ait su faire parler un moment pour la foule les pantins du théâtre des marionnettes des Tuileries, dont il fut le fondateur privilégié, l'auteur et le directeur, Duranty a toujours ignoré l'art des transactions : aussi ses œuvres plaisent-elles aux uns comme elles déplaisent aux autres, absolument. — Doué de facultés moins inventives, mais plus analytiques et plus patientes, le troisième rédacteur du *Réalisme* était Jules Assézat. Tourné quelque temps vers la science et la philosophie, il étudia d'abord les excentricités du matérialisme. Ses livres de l'*Homme-machine* et de *Lucina sine concubitu* sont de cette première période. Amené au journalisme par les exigences de la vie réelle, il se fit ensuite une place au *Journal des Débats*. Une édition des *Contes d'Eutrapel*, un choix des *Contemporaines* de Restif, ayant montré ses aptitudes sérieuses d'éditeur, il entreprit pour Garnier une grande édition des œuvres de Diderot. Cette œuvre considérable lui imposa un énorme surcroît

de travail et dut aggraver la maladie organique dont il souffrait déjà sans s'en rendre un compte bien exact. Néanmoins, il demeura sur la brèche jusqu'à la dernière heure, conservant d'ailleurs certaines illusions que les médecins font naître plutôt qu'ils ne détruisent, et cela dans un but d'humanité facile à comprendre. Dans une lettre écrite à un ami, le *vingt juin,* il annonçait que « l'enflure de ses jambes allait se dissiper » et « qu'il allait essayer le lendemain sa première sortie ». *Quatre jours après,* il était mort.

Son existence fut toujours calme et régulière comme elle était laborieuse : son cœur était droit. De bonne heure assez replet, il aurait eu, dès vingt-cinq ans, tout l'air d'un bon bourgeois, si ses yeux n'avaient été assez fins pour percer ses lunettes.

VARIA. — *A propos de Théophile Sylvestre.* — Les gens bien informés, ou tenant à passer pour tels, se sont demandé comment Théophile Sylvestre, qui avait passé du radicalisme outré à l'impérialisme irréconciliable, s'était trouvé mourir l'autre jour à déjeuner chez M. Gambetta. La réconciliation des deux ennemis (car ils en étaient venus là) s'opéra la veille même au Salon de peinture, sous la douce et sereine influence des beaux-arts : se rencontrant face à face, ils n'avaient pu, en véritables augures qu'ils étaient, se regarder sans rire un peu. M. Gambetta tendit spontanément la main à son adversaire en lui disant :

« Soyons amis, Sylvestre, et viens déjeuner demain chez moi. » Sylvestre accepta la main, l'amitié et le déjeuner, de tout quoi il ne profita guère.

Une Prise de voile. — Quel roman plein d'intérêt, de vérité et d'émotion on pourrait écrire avec la touchante histoire de Mlle Blanche-Marie-Louise de la Tour de Saint-Léon, qui a pris le voile à l'église des Carmélites de Paris le 5 de ce mois!

Cette belle jeune fille habitait, pendant la guerre, le château de son père, aux environs de Nancy. Un officier prussien vint loger au château; il y fut reçu poliment, mais froidement et sans enthousiasme, comme bien l'on pense. Il paraît que ce vainqueur trouva de son goût la noble châtelaine, et qu'il poussa même l'insulte si loin que Mlle de la Tour de Saint-Léon n'échappa à l'horreur de ses obsessions qu'en lui plongeant un couteau dans la poitrine. Il paraît encore que le général en chef des armées d'occupation, instruit du fait, fut assez équitable pour laisser en liberté cette fière patricienne. La résolution qui vient d'amener Mlle de la Tour de Saint-Léon à prononcer des vœux définitifs a pour point de départ cette cruelle aventure; mais, je le répète, quel récit attachant il y aurait à faire en racontant par ses détails, après les avoir soigneusement contrôlés, ce terrible et trop véritable événement!

Une Campagne grammaticale. Les neutres. — Les gram-

mairiens, il faut en convenir, sont parfois bien ennuyeux, et les minuties de langage et d'orthographe dans lesquelles ils veulent nous faire descendre touchent souvent de trop près à la puérilité. A les suivre, on finirait par ne plus savoir du tout sa langue pour avoir voulu la trop analyser. Aussi n'est-il pas étonnant que des esprits sérieux se soient mis en campagne pour combattre une semblable tendance.

Si vous lisez la conférence que vient de faire M. Michel Bréal sur l'enseignement de la langue française, vous y verrez les grammairiens accommodés de la belle façon. Mais il arrive, dans toutes les campagnes, qu'on s'avance au delà des positions qu'on doit occuper définitivement, et c'est le cas du trop guerroyant conférencier.

Nous pensons absolument, avec lui, qu'il importe peu de savoir si l'on doit écrire une « maison en *ruines* » ou une « maison en *ruine* », et cela d'autant plus que l'écrivain peut y voir une nuance. Une maison en *ruine* est celle qui se ruine, qui est en train de se dégrader ; une maison en *ruines* est celle dont la dégradation est plus avancée, qui n'existe plus guère qu'en fragments.

Mais nous ne pouvons admettre qu'on dise, en parlant d'un cavalier qui prend congé d'une famille : « Au moment de monter à cheval, l'hôtesse lui tend un verre. » Ou il n'y a plus de grammaire française, ou, dans cette phrase, c'est l'hôtesse qui monte à cheval.

Si M. Bréal admet cette façon de dire, il faudra aussi qu'il passe par cette jolie phrase qui termine les lettres de bon nombre de commerçants, tous gens fort honnêtes et parfois de grande intelligence, mais trop peu grammairiens :

« En attendant de vos nouvelles (ou : dans l'espoir d'une prompte réponse), veuillez agréer toutes mes salutations. »

Notre ami Francisque Sarcey dit *amen* à tous les versets du discours de M. Michel Bréal; mais, quoi qu'en puisse dire et penser M. Bréal escorté de M. Sarcey, nous soutenons que, si ces phrases sont du français, elles ne seront jamais que du français de cuisine... ou d'hôtellerie. On irait loin s'il était permis d'écrire n'importe comment, du moment que le sens ne peut être douteux.

— Puisque nous parlons campagne, nous classerons volontiers parmi les neutres la famille d'un pauvre charbonnier mort l'autre jour rue de Passy, famille à qui M. Bréal ne pourra certes pas reprocher d'avoir trop fréquenté la grammaire et les grammairiens. On lisait sur la boutique du défunt :

Fermer pour cose de déser.

Quelle jolie et mélancolique faute d'orthographe sur la maison de celui qui vient de *déserter* les siens !...

Abus du Calino. — Comme il fallait du Jocrisse à nos

pères, il nous faut aujourd'hui du Calino à tout prix. Nos petits journaux se croiraient perdus s'ils ne donnaient une naïveté par jour. Ils ont reproduit dernièrement ceci comme un échantillon de bêtise prodigieuse :

Ça se voit tous les jours

Un petit tour à la correctionnelle.

Côté des témoins.

Le premier introduit s'approche de la barre d'un pas solennel, prend une pose pleine de dignité, une main sur le cœur, l'autre dégantée montre le ciel, les yeux fixés sur le Christ.

« Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. »

Le président :

« Que savez-vous ?

— Rien. »

Nous ne voyons là-dedans rien que de très-naturel. Le témoin qui affirme, sur la foi du serment, ne rien savoir, n'en apprend pas moins, par ce seul fait, quelque chose à la justice. S'il y a un naïf ici, c'est celui qui croit pouvoir s'en moquer.

Publicité du crime. — Nous signalions la complaisance malheureuse avec laquelle les journaux s'obstinent à nous entretenir des faits et gestes des moindres coquins. Le plus bel échantillon du genre nous a été offert dans la seconde quinzaine de juin. Deux voleurs et deux voleuses de métier ont demandé à s'unir en prison. Il n'en a pas

fallu davantage pour que toute la presse retentît. Il n'a été bruit d'abord que de leur demande, puis de la célébration. On n'a pas fait grâce du moindre détail de leur état civil. Une feuille grave assure que « leur attitude a été très-digne » et que « le déjeuner servi a été très-bon ».

Pour un bon déjeuner, combien de célibataires aussi peu intéressants, mais aussi criminels, seraient enchantés d'offrir aux honnêtes lecteurs de journaux la même bonne fortune !

Les Voleuses de magasins de nouveautés. — On en arrêtait deux l'autre jour en plein magasin, sans esclandre, presque sans bruit ; tout au plus une sorte de mouvement de curiosité, de chuchotement, dont nous ne nous serions pas rendu compte, si le caissier ne nous eût dit obligeamment : « Ce sont deux voleuses ; on les fait monter au cabinet. » La chose est en effet devenue si simple que ce n'est plus la peine de s'y arrêter. Derrière les voleuses du monde (ou soi-disant telles) qui exploitent les magasins, il y a toute une organisation répressive dont les rouages n'ont pas le temps de se rouiller. Outre le commis qui surveille, il y a l'inspecteur qui saisit la visiteuse, qui cherche le corps du délit ; il y a l'employé interrogateur, il y a même, détail bien curieux, le registre où la délinquante se reconnaît coupable et signe son nom et son adresse, pour n'être pas forcée de la donner

au commissaire du quartier. Voilà des autographes que payeraient cher les *chanteurs* de profession, car leurs signataires ne sont pas toutes les premières venues, et leur suite ne paraît pas devoir s'interrompre de sitôt. Nous connaissons tel registre qui compte plus de deux cents confessions de ce genre, et il n'est pas ancien.

Pour en revenir à nos voleuses, elles montaient au cabinet avec l'air le plus digne. Elles étaient deux, la mère et la fille, disait-on. L'élégance de leurs toilettes, le calme de leur maintien, nous remettaient en mémoire certaine histoire du même genre qui nous fut contée, il y a bien dix ans, par un commissaire de police fort intelligent de la rive gauche.

Le propriétaire d'un magasin fermé aujourd'hui lui amenait aussi une voleuse. Il ne tenait point à poursuivre, disait-il, s'il était remboursé. La dame faisait tapage, prétendait ne rien donner, lançant à toute réprimande le nom de son mari, un nom de l'ordre judiciaire. Enfin, elle s'exécute, et redevient libre. A peine était-elle sortie qu'un sergent de ville, de planton tout près du commissariat, apporte le porte-monnaie de la dame. Elle l'avait laissé tomber à ses pieds en courant, disait-il, puis avait disparu par une rue de traverse comme si le diable l'emportait. Pourquoi cette perte volontaire? Le commissaire se le demandait encore le lendemain, lorsque la même dame se représente *suivie de sa fille* et affec-

tant un air cérémonieux. N'aurait-on point retrouvé son porte-monnaie égaré la veille?... Au fond, sa visite n'avait pour but que de donner dans le quartier une autre couleur à la visite forcée du jour précédent.

« *Quelle coquine !* s'écriait le commissaire en contant ce trait de rouerie; il n'en faudrait pas six comme cela pour me rendre démocrate. »

La vérité est que l'indigente volant un objet de première nécessité devrait être moins poursuivie que la voleuse élégante et bien élevée... Et cependant... En se désistant à peu près dix-neuf fois sur vingt, les patrons de magasins ont paru jusqu'ici craindre de mécontenter leur clientèle féminine. C'est lui faire bien peu d'honneur sous prétexte de la respecter; nous voudrions plutôt croire qu'elle applaudirait à des rigueurs de plus en plus nécessaires. La femme que n'effraye plus le scandale du cabinet s'arrêtera peut-être devant le scandale du compte rendu judiciaire.

Jules Janin et Mademoiselle Mars. — La publication des *Œuvres diverses de Jules Janin*, qui se poursuit aujourd'hui, a remis en circulation bon nombre d'anecdotes relatives à l'illustre critique. L'*Éclipse* en citait dernièrement une qui, comme bien d'autres, est tout à son honneur :

« Un jour, — il y a longtemps de cela, — Mlle Mars s'en vint rendre visite à Jules Janin, et s'assit, seule

avec lui, dans ce cabinet fameux où se trouvaient, entre autres merveilles, les livres les plus beaux et les plus rares du monde.

« Elle avait de ces petits mouvements nerveux et convulsifs qu'elle employait avec tant de succès, dans quelques-uns de ses rôles, pour exprimer le dépit, l'émotion concentrés. Sa lèvre était légèrement crispée, sa voix altérée et tremblante.

« Qu'avez-vous? lui demanda Janin de ce ton d'effu-
« sion amicale qu'il savait prendre avec les vrais artistes.

« — Vous savez, mon cher maître, que je n'ai plus
« qu'une seule représentation à donner... Beaucoup de per-
« sonnes, mes camarades entre autres, m'engagent à ne
« pas me retirer. Je n'ai pas voulu prendre de décision
« sans vous consulter. Vous êtes mon arbitre, mon guide
« suprême. Parlez-moi donc franchement.

« — Il faut vous retirer, répondit le critique sans la
« moindre hésitation.

« — Me retirer ! s'exclama Mlle Mars en pâlissant ; mais
« songez donc que je ne me suis jamais sentie plus sûre de
« mon talent qu'aujourd'hui. Si je n'ai plus le prestige de
« la jeunesse, je puis, en revanche, offrir au public des
« qualités d'expérience scénique qu'il rencontrera diffici-
« lement chez les débutantes appelées à me succéder.

« — Il faut vous retirer.

« — Une année seulement, mon bon Jules, rien qu'une
« année !... Que je crée encore un dernier rôle où je puisse

« répandre tout ce que j'ai à présent dans la tête et dans « le cœur, — et je vous jure que tout sera fini...

« — Il faut vous retirer, répéta pour la troisième fois « l'écrivain des *Débats* avec l'accent d'un homme décidé « à rester inflexible à toutes les raisons que l'actrice pour- « rait lui donner pour prolonger sa carrière théâtrale.

« — Ah! vous êtes cruel!... s'écria Mlle Mars en se « levant et en serrant convulsivement la main du feuille- « toniste. N'importe, je vous remercie. »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

Le morceau de Théophile Gautier que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs est sans doute connu de bien peu d'entre eux. Il est tiré du *Musée des Familles*, où il a paru, en 1843, dans la partie de ce journal qui se composait en petit texte sous le titre de *Mercure de France*. En effet, le *Mercure de France*, créé par Henry Berthoud (plus connu aujourd'hui sous le pseudonyme de *Sam*), après avoir d'abord paru isolément, s'était fondu avec le *Musée des Familles*, dans lequel il avait gardé quelques pages tout en conservant son titre.

UTILITÉ DE LA POÉSIE.

Il est bien convenu que le siècle n'est pas poétique, que les vers ne se vendent pas, et qu'il faut être enragé ou provincial pour en faire. Tout article sur un volume de poésies doit forcément commencer par des doléances ou des lamentations. Les critiques d'ailleurs n'aiment guère les poëtes, et ils aiment encore moins les vers. Il est fort commode, en effet, de déprécier une chose que l'on ne comprend pas, cela vous pose sur un pied respectable et donne une haute idée de votre mérite; car quelques personnes ont encore la bonhomie de croire à ces grands airs et de s'y laisser tromper, et peu de gens songent à prier ces renards du feuilleton de se re-

tourner et de faire voir leur queue. L'objection que les vers ne se vendent pas me paraît tout à fait sans importance et ne prouve rien contre leur excellence. Les plus belles choses ne se vendent ni ne s'achètent. L'amour, la beauté et la lumière ne se trouvent heureusement pas dans des boutiques. Au reste, aucun livre ne se vend; les personnes les mieux nées ne rougissent pas d'envoyer louer des livres que leurs laquais n'osent qu'à peine rapporter avec un double gant; des livres graisseux, tachés d'huile et de suif, sentant le comptoir et la cuisine, où chaque page porte l'empreinte d'un pouce qui n'a jamais été lavé, et des remarques stupides ou obscènes de quelque sergent de ville bel esprit et littérateur. C'est une honte! De belles et grandes dames, avec leurs mains charmantes, aux doigts effilés, aux ongles roses, qui n'ont jamais rien touché de rude et de grossier, feuillettent et manient sans crainte cette affreuse saleté qu'on appelle un roman nouveau!... En vérité, il ne serait pas superflu de présenter l'aiguière après la lecture, comme après le repas. En Angleterre, les femmes de chambre seules s'approvisionnent aux cabinets de lecture. Si l'on veut un livre, on prend le nom et l'adresse du libraire, et on l'envoie acheter. Et personne n'oserait avoir sur sa table un de ces volumes honteusement crasseux qui déshonorent les guéridons et les consoles des plus riches salons de France.

Un pareil état de choses est doublement nuisible sous

le rapport de l'hygiène et de la littérature; car, il ne faut pas se le dissimuler, grâce au cabinet de lecture, l'hôtel Rambouillet est passé à l'office. Les cuisinières forment la plus grande partie de la clientèle des cabinets de lecture; les portières forment l'autre, mais elles sont en général d'un goût moins dédaigneux et n'ont pas, à beaucoup près, autant d'influence. Si les vers ne se vendent pas, c'est que la cuisinière, semblable par ce côté au critique, ne peut pas souffrir les vers parce que cela est trop frivole et n'a pas de suite. Quant à moi, je suis là-dessus de l'avis d'un jeune poëte qui a fait de la charmante prose :

J'aime surtout les vers, cette langue immortelle,
Et je l'aime à la rage; elle a cela pour elle
Que les sots d'aucun temps n'en ont pu faire cas,
Qu'elle nous vient des cieux, qu'elle est limpide et belle,
Que le monde l'entend et ne la parle pas.

Que les vers se vendent ou ne se vendent pas, que le temps soit à la poésie ou non, toujours est-il que le nombre des poëtes va toujours en s'augmentant.

Quoi qu'on dise et qu'on fasse, il y aura toujours des poëtes. Le besoin d'exprimer ses idées d'une manière rhythmique est inné chez l'homme, et dans tous les littérateurs le vers a précédé la prose, quoique le procédé contraire paraisse d'abord plus naturel. Avant l'invention de l'imprimerie et la propagation de l'écriture, il n'y avait que des poëtes. La forme inflexible du vers, dont on ne

peut déranger une seule syllabe sans en détruire complétement l'harmonie, se gravait plus profondément dans les mémoires et conservait beaucoup mieux ce qu'on lui confiait. Un distique passait par vingt bouches et ne subissait aucune variante ou interpolation, ce qui serait infailliblement arrivé à une phrase de prose, si artistement combinée qu'elle fût. Puis, outre ces raisons, le plaisir qui résulte de l'harmonie et de la difficulté vaincue est très-réel et très-grand. Tous les utopistes à grand jargon, les économistes saint-simoniens, phalanstériens, palingénésiques, mystagogues et tels autres gâcheurs de néologismes et de mauvais français, auront beau crier à l'inutilité et à la folie contre les poëtes, ils n'empêcheront personne de faire rimer *amour* et *jour*. Inutilité pour inutilité et folie pour folie, il vaut encore mieux des poëtes. Watt, l'inventeur des bateaux à vapeur, n'est pas à beaucoup près un aussi grand génie que le rapsode Homère. Les Chinois, ce peuple de porcelaine et de vieux laque, qui, sous un extérieur étrangement bariolé, cache un sens exquis et une philosophie profonde, tirent des coups de canon sur les bateaux à vapeur, prétendant que c'est une invention barbare et indécente : ils ont raison. Le bateau à vapeur, c'est la prose; le bateau à voile, c'est la poésie. Le bateau à vapeur, noir, massif, construit entièrement en fer, sans banderolles ni pavillon, sans ces larges ailes de toile qui se gonflent si gracieusement au vent, avec sa forge et

ses tuyaux de tôle vomissant une fumée fétide; affreux à voir, mais allant vite et loin, portant beaucoup et tirant peu d'eau, ne dépendant pas des caprices du ciel et de la brise, monté par des forgerons et non par des matelots, ne ressemble-t-il pas exactement à la prose, toujours prête à porter ce qu'on veut où l'on veut, avec sûreté et en peu de temps, le tout à bon marché? Le vaisseau, guidé par une intelligence et non par une machine, attendant comme une inspiration le souffle d'en haut pour partir; le vaisseau, sous toutes ses voiles, fendant la mer comme un cygne gigantesque et cousant à ses flancs polis un feston d'écume argentée, n'est-il pas la symbolisation parfaite de la poésie? Le vaisseau a l'air d'un oiseau qui vole; le bateau à vapeur, pataugeant dans l'eau avec ses palettes, a l'air d'un chien qui se noie ou d'un moulin emporté par une inondation. Par suite de la tolérance qui m'est naturelle, je consens néanmoins à ce que messieurs les commis-voyageurs commerciaux ou littéraires, dont le temps est si précieux, s'engrènent dans les rails des chemins de fer et transportent leurs échantillons et leur stupidité d'un endroit à un autre avec la plus grande vitesse possible; mais, pour Dieu, qu'il soit permis de s'en aller à petits pas en suivant la pente de sa rêverie, le long des rivières, à travers les bois et les prairies, s'arrêtant pour cueillir une marguerite emperlée de rosée ou écouter siffler un merle, quittant la grande route pour les petits sentiers

et n'en prenant qu'à son aise. Faites de la prose, mais laissez faire des vers; plantez des pommes de terre *Rohan*, mais n'arrachez pas les tulipes; nourrissez des oies, mais ne tordez pas le cou aux rossignols, et souvenez-vous que le gros Martin Luther disait familièrement : « Celui qui n'aime pas le vin, la musique et les femmes, celui-là est un sot et le sera sa vie durant. » Avec toutes vos prétentions, vous êtes incomplets et vous ne comprenez qu'une moitié de l'homme. Vous croyez que le bonheur consiste en bifteck cuit à point et en bonnes lois électorales. J'estime fort ces choses, mais le confort ne suffit pas, et à toute organisation d'élite il faut l'art, il faut la beauté, il faut la forme! C'est le vêtement que Dieu a filé de ses mains pour habiller la nudité du monde. Cette querelle n'est pas neuve, malheureusement, et ce n'est pas d'aujourd'hui que les mathématiciens demandent, en lisant Racine : « Qu'est-ce que cela prouve? » On ne peut pas exiger des sourds qu'ils se plaisent à la musique, et les aveugles-nés peuvent disserter fort agréablement sur la superfluité ou la non-existence du coloris.

THÉOPHILE GAUTIER.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 14 — 31 JUILLET 1876

SOMMAIRE.

Le Poëte Lebrun. — Lettres inédites de Blücher. — Le Marquis et la Marquise de Boissy. — Théâtres : Variétés, *Châteaufort*, Mme Nilsson et M. Vizentini. — Nécrologie : Paul Sauzet, Georges Duchêne, baron Brisse.

Varia. — Les Derniers Jours d'Augustin Thierry. — La Croix de M. Senard. — Le Nouveau Timbre-poste. — La Suppression des tambours d'infanterie. — Le Monument de Paul-Louis Courier. — Un Manuscrit de Bossuet. — La Grammaire de M. Bréal. — Les Dynasties impérissables. — Rouget de l'Isle légitimiste, etc. — Une Réclame de Balzac pour lui-même. — L'Affaire Rouvier.

LE POËTE LEBRUN. — La veuve du poëte Pierre Lebrun, qui est mort le 27 mai 1873, vient de faire don à la bibliothèque Mazarine de tous les manuscrits trouvés dans la succession littéraire de son mari.

Ces manuscrits ont une certaine importance : il se trouve dans le nombre une étude sur les contem-

porains, une quantité de lettres échangées par Lebrun avec les principaux personnages de son temps, des mémoires, plusieurs pièces de vers et une étude très-complète sur Marie Stuart. Toutefois, par un scrupule très-respectable, Mme Lebrun a exigé que ces manuscrits ne fussent pas communiqués au public avant la première année du XXe siècle [1].

On nous communique, à ce propos, le testament demeuré inédit de Lebrun; nous en donnons divers extraits, qui sont tout à fait à l'honneur de cet écrivain distingué et de la noble épouse qui lui a survécu.

Voici d'abord quelques lignes qui concernent précisément Mme Lebrun, et qui sont datées de Provins (Seine-et-Marne), où reposent les restes du poëte :

Le mardi 6 novembre 1866.

Me voici arrivé à la cinquante-troisième année de notre mariage [2]; j'ai besoin de dire encore ici à la chère compagne de ma vie combien le souvenir de sa tendresse et d'un dévouement de tous les jours et de toutes les heures jette d'attendrissement et de reconnaissance dans mon cœur, à ce moment, si près sans doute, du suprême adieu. Elle a adouci bien des aspérités, dont ma carrière, quoique heureuse, a été semée; elle a soutenu mon courage dans les moments difficiles, noble, forte, désintéressée, préférant souvent mon avantage même à la sécurité de sa vie, toujours prête à m'encourager aux plus

1. On verra plus loin que, dans son testament, Lebrun avait formulé le même vœu à l'égard de sa correspondance.

2. Lebrun avait épousé, au mois de juillet 1813, Mlle Anne-Rosalie Garnier.

grands sacrifices quand il y avait honneur à les faire; nous avons rencontré bien des passes pénibles, qu'elle a traversées avec tant de dignité, d'aisance, de sérénité, que le monde et les meilleurs et les plus intimes amis se sont à peine aperçus que le chemin nous était rude. Grâce à son ordre, à son économie, à son admirable talent de ménagère et de maîtresse de maison, elle est parvenue, aux jours dont je parle, à nous maintenir dans une situation digne et honorable, jusqu'au moment où j'ai été assez heureux pour voir l'aisance de nos dernières années lui donner sa récompense.

Voici maintenant quelques détails sur la propre famille de Lebrun, écrits à la même date :

Je n'ai point connu mon père qui était orfèvre à Paris, rue Comtesse-d'Artois, en face du passage de la Reine-de-Hongrie. Je me souviens seulement, sans me rappeler ses traits, du jour où il est sorti de la maison où je suis né pour n'y rentrer jamais; car ce jour-là je suis resté caché sous le comptoir comme par je ne sais quel instinct de sa destinée, sans qu'il fût possible à ma mère de m'en faire sortir. Il a disparu sans qu'on ait bien pu savoir ce qu'il était devenu, un jour qui était, je crois, celui de la prise de la Bastille.

J'ai vécu dans ma famille maternelle, à Provins, où j'étais venu en nourrice le lendemain même de ma naissance, de sorte que je n'ai pas connu l'autre famille, si ce n'est un libraire de Paris, appelé Musier, et mort depuis longues années. Mais il y a trois ou quatre ans une pauvre femme du village de Sainte-Geneviève (Oise) est venue me dire qu'elle était ma cousine. Si donc dans le village de Sainte-Geneviève (Oise) ou dans celui d'Hormoy (Somme) il se trouvait quelques pauvres femmes qui aient tenu, en effet, de quelque côté à mon père, je désire que M. le curé de Sainte-Geneviève s'entende avec celui d'Hormoy pour leur distribuer quelques secours.

Un testament antérieur, signé le 29 octobre 1851, raconte une anecdote qui témoigne suffisamment en faveur du désintéressement de Lebrun :

Je touchais depuis ma jeunesse, depuis les jours du collége, depuis la victoire d'Austerlitz, une pension de l'empereur Napoléon. Cette pension, qui m'avait été enlevée en 1821 pour me punir de vers consacrés à la mémoire de mon bienfaiteur, m'avait été rendue par le ministère Martignac, et la révolution de 1830 l'avait portée de 1,200 francs à 2,000 francs; lorsqu'en 1831 je fus nommé directeur de l'Imprimerie royale, j'ai cru devoir la résigner entre les mains du ministre de l'intérieur (alors M. d'Argout), le priant d'en disposer en faveur de quelque autre moins favorisé que moi et me réservant de la retrouver au moment du besoin.

Voici, pour finir, deux legs qui intéressent à la fois les arts et les lettres (6 novembre 1866) :

Je lègue au musée de Versailles mon portrait peint par mon ami Ary Scheffer.

Lorsque je tenais par intérim, pendant les deux ministères de M. Villemain, la place de secrétaire perpétuel de l'Académie française, ayant fait au roi Louis-Philippe, au nom de l'Académie, présent d'un certain nombre de portraits d'anciens académiciens pour le musée de Versailles, le roi m'a fait l'honneur de me dire qu'il y mettrait un jour les nôtres. C'est cette parole qui encourage aujourd'hui ma vanité de poëte, fort mal à sa place dans un écrit de cette nature.

Quant à mes papiers, ils seront déposés à la bibliothèque de Provins, ou à celle de l'Institut, au choix de mes exécuteurs testamentaires. La collection des lettres, qui a été mise en ordre

sous mes yeux, ne devra, si l'on avait envie de la publier, être jamais mise au jour avant les dernières années de ce siècle.

Lettres inédites de Blucher. — La *Gazette de Cologne* vient de publier une série de lettres inédites du trop fameux général Blücher, qui sont bien curieuses. Quelques-unes ont trait aux douloureux événements de 1814 et de 1815, et nous en reproduirons les principaux extraits donnés soit par le *Times*, soit par M. Jules Claretie dans l'une de ses lettres adressées à l'*Indépendance belge*.

Un premier billet se rapporte à l'occupation de Paris par les alliés en 1814 :

6 mai. — Le nouveau roi m'a remercié publiquement d'être la cause principale de sa restauration... Lord Wellington m'a invité à dîner, mais il faut que je me mette sur mes gardes, *à cause de la boisson*.

Voici maintenant des extraits de lettres exclusivement relatives à la dernière campagne de Napoléon, en 1815 :

Namur, 3 juin 1815. — Je suis posté ici avec 23,000 Prussiens, qui sont dans les meilleures conditions et avec lesquels j'entreprendrais la conquête de Tunis, Tripoli et Alger, si ce n'était pas aussi loin et s'il ne fallait pas traverser la mer.

Le lendemain de la bataille de Ligny, où il a été si bien battu, en dépit de ses vantardises de la lettre pré-

cédente, et où il a même failli être fait prisonnier, il écrit le billet suivant :

Wavre, 17 juin. – Napoléon m'a attaqué hier dans l'après-midi, à peu près à trois heures, avec 120,000 hommes de ligne. La lutte continua jusqu'à la nuit. Les deux armées ont perdu beaucoup d'hommes. Aujourd'hui, je me rapprocherai de lord Wellington, et il est probable qu'il y aura encore une bataille.

Trois jours après, le surlendemain de la bataille de Waterloo, il donne de fort curieux et intimes détails sur certains résultats de cette grande défaite :

Gosselies, 20 juin. — Ce que j'ai promis, je l'ai tenu. Le 16, j'ai cédé à la force; le 18, de concert avec mon ami Wellington, j'ai donné à Napoléon le dernier coup... Ses décorations m'ont été apportées; elles ont été prises dans une de ses voitures. Napoléon échappa, la nuit, sans chapeau et sans épée; son manteau et sa voiture sont entre mes mains; je possède aussi la lorgnette d'approche dont il avait l'habitude de se servir aux jours de bataille. Je vous enverrai sa voiture : par malheur, elle est un peu endommagée. Ses bijoux et toutes ses valeurs sont devenus le butin de nos troupes; il ne lui reste rien de son équipement (équipage?). Plusieurs soldats ont de cinq à six mille thalers de butin. Il était en voiture pour battre en retraite, quand il a été entouré par nos troupes. Il sauta alors dehors et s'élança sur son cheval, sans épée. Dans ce mouvement, son chapeau tomba, et, favorisé par la nuit, il a pu s'échapper, Dieu sait où!

Le 27 juin suivant, il écrit de Compiègne un billet dans lequel il traite l'empereur déchu un peu « à la sou-

dard », ce qu'il était d'ailleurs toujours resté, et même au suprême degré :

Il est possible, et plus que probable, que Napoléon me soit livré, à moi et à lord Wellington. *Je ne pourrai vraiment pas faire mieux que de le faire fusiller. Ce sera rendre un service à l'humanité.*

Puis viennent deux assez belles lettres écrites à la veille de son départ de France :

Versailles, 14 octobre. — Le roi m'a offert des sommes considérables, mais j'ai déclaré ne vouloir accepter aucune récompense de ce genre pour mes camarades. Je ne veux pas, aussi bien que l'armée, être récompensé aux frais de mon pays. Si de larges contributions nous viennent de la France, c'est différent ; mais l'argent prussien, nous ne le prenons pas. La nation a assez fait. Je crois que les contributions de France ne seront pas grand'chose. Si j'en avais été chargé, j'aurais rapporté 25 millions de thalers, les soldats auraient eu deux mois de paye comme *douceur* (*sic*, en français), et toute l'armée aurait de nouveaux uniformes. Mais tout cela est mal arrangé, et les Français s'en tireront encore à bon marché.

Compiègne, 23 octobre. — Je quitte la France, pauvre comme Job, car je me suis fait une règle de ne rien prendre, et l'argent que j'avais économisé, je l'ai dépensé à Paris. Le roi m'en donne assez Je suis irrité au plus haut point de ma situation ici, et je ne retournerai pas à Paris. Je n'aime pas ce peuple.

Le Marquis et la Marquise de Boissy. — Voici quelques curieux détails peu connus sur ce fameux

marquis de Boissy, si célèbre pour ses saillies, ses interruptions, ses reparties et même ses discours fantaisistes à la Chambre des pairs, sous Louis-Philippe, puis au Sénat, sous le dernier Empire.

Il se nommait Hilaire-Étienne-Octave Rouillé, marquis de Boissy; il est mort à Louveciennes, dans l'ancien pavillon de la Dubarry, le 26 septembre 1866. Il s'était marié deux fois, la première à Amélie-Charlotte-Julie de Musnier de Folleville, qui lui donna une fille, Octavie-Étiennette-Adèle-Catherine, laquelle épousa Louis-Charles Josselin de Rohan-Chabot, prince de Léon. Les deux enfants issus de cette union, un fils, Henri-Marie-Roger, et une fille, Agnès-Joséphine-Marie, sont donc aujourd'hui les seuls descendants directs du marquis de Boissy, leur mère étant morte quelque temps avant lui, en 1866.

Le marquis de Boissy épousa en secondes noces, à la fin de l'année 1847, Thérèse-Françoise-Olympie Gaspera-Gamba, veuve d'Alexandre Guiccioli, comte de Monteleone, et qui était surtout connue à cause de ses relations avec lord Byron. Le mariage n'eut pas lieu sans difficultés. M. de Boissy poursuivit de ses obsessions, pendant plus de cinq années, la comtesse de Guiccioli, qui le fuyait en Allemagne, en Italie et un peu dans toute l'Europe, et qui finit cependant par céder à un amour aussi tendre que persistant. La marquise de Boissy a survécu sept ans à son mari, étant morte seulement le 21 mars 1873, à Florence. Dans l'intervalle,

elle avait réuni tous ses papiers, et les avait confiés à un jeune avocat, M. Paul Breton, lui donnant le soin de rédiger les mémoires du marquis, qui ont en effet été publiés chez Dentu, en 2 volumes in-8°. Ajoutons que « le jeune avocat » n'était autre que notre confrère de Lescure, fort habile et compétent, comme l'on sait, en matière de mémoires historiques, et qui augmentait ainsi d'un pseudonyme la collection de ceux qu'il possédait déjà.

Le marquis avait dans sa vie privée de curieuses et piquantes habitudes. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails que la loi Guilloutet a jadis si sévèrement interdits ; notons cependant celui-ci : le marquis avait une confiance illimitée dans les somnambules ; il les consultait à propos de tous les événements graves et importants de sa vie, et, quand il mourut, il laissa à sa femme la prescription expresse d'aller interroger sur ses maux celle qui avait l'habitude de recevoir ses confidences. Il détestait naturellement les médecins, et c'est à son corps défendant qu'il reçut la visite de celui qu'on lui amena lors de sa dernière maladie.

Mme de Boissy possédait des manuscrits curieux et rares dont elle a disposé de la manière suivante :

1° La collection des discours parlementaires de son deuxième mari, le marquis de Boissy, a été léguée par elle à son frère, le comte Paul Gamba, avec injonction de les conserver dans une espèce de musée de famille où

serait également placé et conservé tout ce qui regarde lord Byron, lui a appartenu ou a été écrit par lui.

2° Elle léguait à la ville de Ravenne le manuscrit de la *Prophétie du Dante*, poëme écrit par lord Byron sur la demande de Mme de Boissy, et à elle dédié ;

3° Enfin, à la Bibliothèque nationale, à Paris, cinq chants manuscrits du oëme de *Don Juan*, ainsi que les manuscrits de *Marino Faliero* et de *Manfred*.

Nous ne saurions dire si ces dispositions de Mme de Boissy ont été suivies de leur effet, mais nous savons parfaitement que ses intentions, relativement aux divers papiers ci-dessus énumérés, étaient tout à fait conformes à ce que nous venons d'énoncer.

Théatres. — *Variétés*. — Le théâtre des Variétés vient de représenter, sans tambours ni trompettes, et sans que la presse ait été conviée ou prévenue, une sorte de petit proverbe en un acte sous le titre énigmatique de *Quand il n'y a plus de foin*. . Cette pièce, qui n'est pas plus mauvaise, à tout prendre, ni meilleure que beaucoup d'autres, est signée du nom de Henri Constant. Jusque-là rien que de très-ordinaire ; mais, le curieux de l'affaire, dont le public ne connaît pas l'envers mystérieux, est que l'auteur nouveau, — car c'est la première fois que son nom paraît sur une affiche, — n'a pas encore tout à fait douze ans accomplis ; c'est un enfant prodige, qui a déjà l'expérience de la scène, et qui con-

naît les détours et les ficelles d'une intrigue dramatique aussi bien que M. Sardou ou M. Clairville. Enfin, de son vrai nom, M. Henri Constant s'appelle Tochon ; il est le fils de M. Tochon, employé au chemin de fer de l'Ouest et qui, passionné pour tout ce qui touche aux théâtres, leur consacre tous ses loisirs. Ajoutons que M. Tochon, à qui ses moyens le permettent, est un Mécène éclairé; il y a lieu de croire, — ceci serait d'ailleurs un second mystère à éclaircir, — que le fils n'est, dans la circonstance, que le propre prête-nom de son père.

— *Châteaufort.* — Sous ce titre, Mme la comtesse de Mirabeau vient de faire représenter au Gymnase, — par 33 degrés de chaleur, — une pièce en trois actes qui n'a obtenu qu'un succès contesté. C'est encore un drame de l'adultère, très-triste, très-noir, mal venu, peu intéressant, et qui se termine par un suicide fort désagréable pour le spectateur par le temps qu'il fait. On ne saurait nier, en effet, l'influence de la température en matière dramatique. La pièce de Mme de Mirabeau aurait peut-être obtenu un succès d'estime au mois de novembre. M. Paul Ferrier, bien mieux avisé, ne nous a-t-il pas donné coup sur coup, dans la dernière semaine, deux pièces très-gaies et très-spirituelles, *la Partie d'échecs* au Palais-Royal et *les Cinq Filles de Castillon* à ce même Gymnase, témoin de la chute de Mme de Mirabeau? Donc, point de drame en temps de chaleur, mais de

petits actes, courts et amusants, comme ceux de M. Ferrier.

La comtesse de Mirabeau est d'ailleurs une grande dame, et du meilleur monde, et qui a bien le droit d'avoir le goût des lettres; elle a écrit quelques romans, donné des chroniques au *Figaro* sous le pseudonyme masculin de vicomte de Flagy, et enfin publié les mémoires de son père, le colonel de Gonneville. C'est une femme d'une haute intelligence et d'un grand esprit, et qui prendra certainement sa revanche de son insuccès dramatique de l'autre soir.

— *Madame Nilsson et M. Vizentini.* — Plusieurs journaux annonçant le retour de Londres de M. Vizentini ont prétendu qu'il avait échoué dans les négociations engagées par lui, pour le rôle de *Virginie*, avec plusieurs grandes artistes, la Nilsson entre autres.

Or, d'une lettre charmante, en date du 7 juillet, adressée par Mme Nillson à M. Wartel, qu'elle appelle son cher et excellent maître, lettre que ce dernier a bien voulu nous communiquer, nous citons textuellement le passage que voici :

« Nous partirons pour la Suède à la fin de ce mois. Notre voyage se fera directement et sans passer par Paris. Mais je n'ai pas pour cela abandonné la capitale qui m'a vue naître dans la vie artistique, et, à cette occasion, je désire donner le démenti le plus formel (vous voyez que

je suis aussi parlementaire que si j'étais à Versailles) à ce qui, me dit-on, a été publié, c'est-à-dire que je ne voulais plus me faire entendre en France. Je n'ai même pas vu M. Vizentini, celui à qui j'aurais, paraît-il, tenu ce propos.

« Mais à quoi bon m'occuper davantage des racontars, etc. »

Nécrologie. — *Paul Sauzet.* — M. Pierre, dit Paul Sauzet, ancien ministre, ancien président de la Chambre des députés, est mort à Lyon, le 12 de ce mois, à l'âge de 76 ans. Il avait été élu président pendant la session de 1839, et il a gardé son fauteuil jusqu'à la révolution de 1848. Il dirigeait les débats lors de la fameuse séance du 24 février, à laquelle assistèrent la duchesse d'Orléans, le duc de Nemours et le comte de Paris.

M. Sauzet a été bien souvent en butte aux plaisanteries des petits journaux de son temps, le *Charivari*, le *Vert-Vert*, le *Corsaire*, etc..., à cause de la négligence de sa tenue et du peu de soin qu'il prenait de lui-même, surtout au point de vue de la propreté.

Un de ces malins journaux racontait qu'un jour, dans une discussion politique, et à la suite d'une décision qu'il n'approuvait pas, M. Sauzet se serait écrié :

« Après tout, je m'en lave les mains !... »

Ce à quoi le malicieux journal ajoutait :

« C'est la première fois que cela lui arrive !... »

« Pourquoi, demandait une autre feuille satirique, M. Sauzet a-t-il toujours les mains aussi sales?...

— C'est bien simple, répondait la même feuille; c'est qu'il a l'habitude de les porter à son visage. »

Sous l'Empire, M. Sauzet a publié quelques brochures politiques d'actualité. L'une, *les Deux Politiques de la France et le Partage de Rome*, a fait un certain bruit, et on s'en était assez ému en Italie pour que sa traduction y ait eu un vif succès et un grand retentissement (1862, in-8o).

— *Georges Duchêne.* — Un des principaux collaborateurs de Proudhon, et l'un de ses exécuteurs testamentaires, M. Georges Duchêne, que divers journaux confondent avec feu Alph. Duchesne, l'ancien rédacteur du *Figaro*, vient de mourir à l'asile de la Ville-Évrard, à l'âge de 52 ans. M. Duchêne était un écrivain politique d'opinions avancées; il avait d'abord été correcteur d'imprimerie comme son maître, et il fit partie, à ce titre, en 1848, des trop fameux délégués au Luxembourg. Il rédigea, à la même époque, divers journaux, tout dévoués aux intérêts du peuple, s'il en faut croire leurs titres : *le Représentant du peuple, le Peuple, la Voix du Peuple*, etc. La polémique de Georges Duchêne, dans ses journaux, lui valut un nombre d'années de prison qui se chiffre par trente-trois ans, et une série d'amendes dont le total s'éleva à plus de 80,000 fr. Après 1852, Georges Duchêne rentra à son imprimerie, puis il collabora de nouveau avec Proudhon et écrivit enfin au

Courrier Français de Vermorel et à d'autres journaux de province de nuance identique.

— *Le baron Brisse.* — Le fameux baron Brisse, le plus digne des successeurs de Grimod de la Reynière et de Brillat-Savarin, vient de mourir à Paris, le 13 juillet. Ses menus avaient fait de cet écrivain culinaire l'un des hommes les plus connus de Paris. On lui reconnaissait, en ce genre, une véritable et sûre compétence, et la correspondance du baron Brisse, relative aux choses de la table, était vraiment considérable.

Vapereau a oublié le baron Brisse dans son *Dictionnaire*; nous suppléerons, par quelques détails sur ce curieux personnage, à ceux que le biographe patenté de la maison Hachette n'a pas cru devoir donner sur lui.

Le baron Brisse était né en 1812; il avait commencé sa vie par une carrière grave et sérieuse, étant entré dans les eaux et forêts; il était garde général en 1848, et le gouvernement provisoire le destitua. Jusqu'en 1866, il ne fit guère parler de lui, bien qu'il eût déjà tenté la popularité par diverses publications dont la première, toute spéciale, *Des Reprises à exercer pour abus de jouissance dans les forêts de la liste civile*, n'était pas de nature à lui rallier beaucoup de lecteurs. Sous l'Empire, il crée un journal dont le titre indique suffisamment les opinions politiques qu'il professait : *l'Abeille impériale;* cette feuille n'a d'ailleurs aucun succès. En 1855, nouvel essai de publication hebdomadaire, et cette fois

d'actualité, *Album de l'Exposition universelle*, publication dont la vogue fut assez grande, mais qui ne pouvait vivre au delà de l'Exposition elle-même.

C'est à partir de l'année 1866 que le baron Brisse conquiert, du premier coup, une notoriété universelle par la publication, dans le journal *la Liberté*, de ces fameux menus qui ont fait le tour du monde. A la fin de chaque année le baron les publiait en volumes et, sous forme de recueil, ils avaient également une vogue qui dure encore.

Physiquement le baron Brisse avait l'air agréable et souriant, mais il était depuis longtemps affligé d'une obésité toujours croissante qu'il avait vainement cherché à combattre par toutes sortes de remèdes, dont l'abus a fini par causer la maladie dont il est mort. Ce baron, qui demeurera légendaire, et que, au moment de sa plus grande vogue, qui coïncidait avec celle de Léo Lespès au *Petit Journal*, on avait surnommé « le Thimothée Trimm des fourneaux », ce baron cuisinait aussi avec beaucoup de talent et il donnait souvent à ses intimes des repas fort succulents et en même temps pleins de gaieté, grâce au choix distingué qu'il savait faire de ses convives. La *Liberté*, où le baron Brisse publiait encore ses menus au moment de sa mort, a donné en deux mots, dans un article spécial, l'oraison funèbre de son rédacteur culinaire : « C'était, a-t-elle dit, un bon estomac et un excellent cœur. »

VARIA. — *Les Derniers Jours d'Augustin Thierry.* — Dans une étude faite de main de maître sur Bourquelot, le professeur de l'École des chartes et l'ancien secrétaire de notre éminent historien, M. Henri Bordier nous livre de précieux détails sur la dernière période de l'existence d'Augustin Thierry :

« Depuis 1844 jusqu'à la mort d'Augustin Thierry (1856), il fut son fidèle et respectueux assistant. C'est là, dans la vie de notre ami, une période lumineuse. Deux fois par semaine il passait l'après-midi avec ce personnage étrange, qui semblait n'être plus qu'à moitié de ce monde. Ce n'était pas encore un vieillard, et cependant, plongé dans la nuit absolue, cloué sur un fauteuil, correctement vêtu de noir avec un voile de soie noire étendu sur ses jambes perclues, il laissait tomber de ses lèvres crispées par la souffrance une parole facile, élégante, allègre, des vues jeunes et brillantes, un souvenir imperturbable de tout ce que ses yeux perdus avaient pu jadis apercevoir, un jugement très-net des choses présentes et un enthousiasme intarissable pour tous les sommets de la science. Du maître l'enthousiasme passait au disciple, qui revenait de ces conférences souvent épuisé, quelquefois ému des petites impatiences échappées au malade, mais toujours plein d'une sorte de reconnaissance et de vénération. Combien de fois plusieurs de nous ont reçu dans toute leur vivacité les impressions qu'il rapportait !... »

M. de Chasseloup-Laubat. — Nous avons donné dans notre dernier numéro, les exhortations adressées à ses fils par M. le marquis de Chasseloup-Laubat, à la date du 18 août 1870. Nous avions lieu de les croire inédites, mais on nous a communiqué depuis une brochure, *Le marquis P. de Chasseloup-Laubat* (1805 (29 *mars*), 1873), dont le titre ne porte aucun nom d'auteur, et qui a été publiée en 1874 à Paris. Cette brochure, qui est de M. J. Delarbre, conseiller d'État et directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine, contient, entre autres documents, l'extrait même que nous avions donné.

La notice de M. Delarbre est des plus complètes; tout ce qui concerne la famille de M. de Chasseloup-Laubat s'y trouve rapporté avec de fort curieux détails. Le père du marquis était le général de division François de Chasseloup-Laubat, mort pair de France le 6 octobre 1833. Quant à sa mère, Mlle de la Gateaudière, voici sur elle un trait fort touchant et peu connu, croyons-nous, la brochure dont nous parlons ayant été peu répandue :

« Sa première éducation, M. de Chasseloup la devait à sa mère, et il a gardé, toute sa vie, dans sa nature distinguée et délicate, cette empreinte de ses jeunes années.

« Le trait suivant, raconté par M. de Chasseloup lui-même, fera bien connaître quelle femme était celle qui l'avait élevé :

« Ma mère, racontait-il un jour, sortait du couvent « lorsque éclata la révolution de 1793. Au plus fort de « la Terreur, son père fut arrêté et conduit en prison à « Brouage, petite ville fortifiée à une lieue et demie de « la Gateaudière. Eh bien! chaque jour, ma mère, alors « jeune fille de dix-huit ans, partait à pied avec une « servante dévouée, portait des provisions à son père, « restait en prison avec lui jusqu'au soir, et revenait « auprès de sa mère pour recommencer le lendemain. « Son père allait être transféré à Paris, et peut-être exé- « cuté, lorsque le 9 thermidor vint mettre un terme aux « crimes de Robespierre. Un pareil début dans la vie « doit avoir une influence sur toute l'existence. Aussi « celle de ma mère sembla-t-elle avoir été comme un « seul acte de dévouement et de tendresse. »

La Croix de M. Senard. — M. Senard a cru devoir refuser la décoration de la Légion d'honneur, qui lui avait été donnée, le 18 juillet, sur le rapport du garde des sceaux. Nous avons lu, à ce propos, divers articles de journaux qui rendaient le ministre en quelque sorte responsable de ce refus, attendu qu'il n'avait pas préalablement obtenu de M. Senard la lettre de demande qu'il est d'usage — à les en croire — d'écrire en pareil cas. Cette lettre, prétendue obligatoire, n'a cependant jamais été exigée de personne. On croit donc encore, dans le gros du public, que la croix ne se donne que « sur de-

mande », puisque certains journaux se sont faits l'écho d'un bruit aussi absurde ! Dans l'espèce, la question politique seule était en jeu : M. Senard a refusé la croix parce que, dans le parti auquel il appartient, on n'admet pas les distinctions honorifiques, et que — même s'il eût été désireux d'accepter l'honneur qu'on lui faisait — il devait se conformer à la tradition.

D'autre part, on a fait remarquer que l'on pourrait en quelque sorte élargir — et seulement par exception — les statuts de la Légion d'honneur en ce qui concerne la collation d'un grade à une personne placée dans une situation éminente, et dont la simple croix de chevalier ne pouvait que récompenser insuffisamment les services. « La loi permet en effet, dit un article que nous avons sous les yeux, de nommer d'emblée aux grades les plus élevés de l'ordre les personnages étrangers auxquels le chef de l'État veut conférer une haute distinction. Il est évident que M. Senard est une personnalité assez éminente pour que sa situation se trouve en rapport, par exemple, avec le grade de commandeur. » Ce raisonnement, qui a en apparence beaucoup de justesse, n'est guère admissible que théoriquement. Sa mise en pratique pourrait donner lieu à bien des abus, et présenterait certainement l'inconvénient de prêter à de constantes critiques sur les choix faits et sur les grades accordés.

M. Senard, qui avait déjà deux fois refusé la croix,

n'aurait pas davantage accepté cette fois si on l'avait nommé officier ou commandeur. Ce sont uniquement des engagements de parti qui ont obligé cet éminent avocat à refuser pour la troisième fois une décoration que, dans son for intérieur, il ne lui eût peut-être pas déplu trois fois de garder.

Le Nouveau Timbre-poste.—Était-ce réellement la peine d'avoir un concours pour nous gratifier de ce nouveau timbre? On n'avait besoin que du numéro indiquant la valeur; on l'a rapetissé pour le flanquer de deux personnages desquels on aurait bien pu se passer. L'un d'eux surtout, un Mercure, se carre insolemment devant l'Agriculture, sa compagne, qu'il semble pousser dans un coin. Est-ce une allégorie?... Au point de vue de l'art, nous ferons un autre reproche à la composition de si petits sujets : ils sont trop compliqués pour leur taille, trop chargés de hachures, de petits traits, de mièvreries. Cela devient pâteux à l'impression. La première République a laissé cependant d'excellents modèles de timbres, au trait simple seulement. L'école de David savait donc mieux dessiner?

La Suppression des tambours d'infanterie.—Un journal la demande parce que leurs répétitions rend fous furieux les auditeurs des maisons les plus voisines. Qui dit trop ne prouve rien. On devrait plutôt supprimer le tambour

d'infanterie pour la raison contraire... Depuis qu'on l'a rogné à la mode prussienne, on ne l'entend plus assez, et un tambour qu'on n'entend pas ne vaut rien à la guerre. C'était déjà bien assez des jours de pluie, où la peau d'âne ne répondait rien aux plus furieux appels de baguette. Il est singulier que l'administration de la guerre n'ait pas cherché depuis longtemps à remplacer cette peau par une feuille de métal d'alliage qui brave les variations de la température. Jusqu'à la réalisation de ce progrès, le clairon reste le seul instrument sérieux.

Le Monument de Paul-Louis Courier. — Il y a de cela quelques mois, un admirateur de Paul-Louis Courier, en passant à Véretz, fut frappé de l'état de délabrement dans lequel se trouvait le tombeau du célèbre pamphlétaire. Il en fit part à un journal ami, *le XIXe Siècle*, qui ouvrit une souscription pour élever à l'écrivain un monument qui ne fût pas indigne de son nom.

Une partie seulement des sommes souscrites aurait été consacrée à l'érection du monument, qu'on voulait très-modeste, le reste devant être employé à publier une édition de luxe de Courier. On voulait en donner un exemplaire à chacune des bibliothèques de France, et en mettre en vente tout juste assez pour parfaire la somme des frais d'impression si l'excédant de la souscription ne l'avait pas entièrement couverte.

Mais, à la réflexion, on craignit que le fait de mettre

des exemplaires en vente ne prêtât chez de bonnes âmes (pas celles de la paroisse de Véretz) à des hypothèses de spéculation dont le soupçon même ne pouvait être admis, et l'on ferma la souscription dès qu'on eut la somme rigoureusement nécessaire pour l'érection du monument.

C'est le 16 de ce mois qu'il a été inauguré avec l'assistance des promoteurs de la souscription, parmi lesquels notre célèbre architecte Viollet le Duc, qui avait donné les dessins.

Tout cela ne s'est pas fait sans quelque émotion dans la presse et dans le public; de récentes polémiques ont rajeuni les questions mises autrefois en mouvement par Courier, et il s'est vidé à ce sujet quelques encriers, bien plus à la satisfaction des rancunes de partis qu'à l'édification des lecteurs sur les vrais mérites de Courier.

Le meilleur résultat de tout cet émoi aura été de faire éclore de belles et bonnes éditions de Courier, dont l'une a déjà vu le jour, et dont l'autre va paraître dans très-peu de temps. Cette dernière est précédée d'une préface de M. Sarcey sur Paul-Louis Courier écrivain. Nous en détachons, pour l'offrir par avance à nos lecteurs, le jugement suivant, qui nous paraît d'une justesse irréprochable :

« Je ne crois pas que Paul-Louis Courier ait été un écrivain de race; il n'a jamais eu ni ce jaillissement

impétueux et cette pleine abondance des Bossuet et des Voltaire, ni ce ramassé lumineux et cette laborieuse originalité des La Bruyère et des Montesquieu. La nature, sans lui être avare, ne lui avait pas accordé ces dons puissants qui font les maîtres. Il semble s'être lui-même lentement, à force d'études, composé un style dont les qualités sont de premier ordre, mais à qui manque toujours cette grâce libre des fleurs spontanément écloses. Vous trouverez dans la notice d'Armand Carrel que *les premières pages qu'il livra au public révélèrent un écrivain tel que la France n'en avait pas eu depuis Pascal et La Fontaine.* C'est là une de ces exagérations familières à l'esprit de parti. On fait tort à Paul-Louis en le rapprochant de ces noms illustres, qui sont hors de toute comparaison avec lui. Pascal, La Fontaine et quelques autres, qui sont de première volée, ont créé leur langue d'un seul jet; Paul-Louis s'est fabriqué la sienne des débris de la leur, artistement mis en œuvre. »

Un Manuscrit de Bossuet. — M. Louis Ménard, jeune auteur assez inconnu pour des vers qu'il a publiés il y a quelques années, vient de se faire connaître par la découverte d'un manuscrit attribué à Bossuet, et qui est une traduction commentée de Perse et de Juvénal. C'est le *XIXe Siècle* qu'il a chargé d'annoncer cette heureuse nouvelle aux curieux, et naturellement la découverte, venant de là, a paru tout d'abord suspecte

aux journaux du clergé. On a donné ses raisons de part et d'autre avec plus ou moins de passion, et la question reste maintenant à juger par les connaisseurs, le jour où le manuscrit sera publié.

Nous avons cherché à nous renseigner par nous-même, et, sans vouloir prendre parti pour ou contre, nous déclarons que cette traduction est vraiment d'une éloquence qui sent son grand écrivain. On nous a montré certaines tournures de phrases qui se retrouvent autre part dans les œuvres de Bossuet. C'est écrit avec beaucoup d'enthousiasme, avec une grande intelligence et un grand amour du texte, et l'on sait que Bossuet était passionné pour les auteurs latins : à ce point même qu'à son lit de mort il refusa d'entendre les Psaumes de la pénitence pour se faire lire les odes d'Horace.

La Grammaire de M. Michel Bréal. — Nous avons signalé l'autre jour le mode de construction grammaticale préconisé par M. Michel Bréal, et qui consiste dans l'abandon du sujet de la phrase pour en faire le régime. On s'appuie, pour le justifier, sur des exemples pris en haut lieu, et en effet on en trouve un certain nombre chez les écrivains du grand siècle. Mais, pour rands que soient ces écrivains,

. . . . . ils sont ce que nous sommes;
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes.

Et quand un écrivain français s'avise de tourner le dos à la grammaire française, ce jour-là il n'écrit pas en français, et l'on ne doit pas surtout le donner comme exemple aux jeunes gens qui apprennent notre langue. Jamais, que je sache, on n'a osé faire honneur à Boileau de « C'est *à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler », ou de « Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier ». C'est là du galimatias, et pas autre chose.

Mais il faut être de bon compte, et nous devons avouer que la formule chère à M. Michel Bréal est fréquemment employée, même par des députés. Ainsi nous venons de recueillir dernièrement cette phrase dans une lettre de M. Corentin Guyho au directeur du *Journal officiel :*

« Momentanément éloigné de la Chambre par mon état de santé, permettez-moi de recourir à votre publicité pour.... »

Ainsi commence une phrase qui, d'ailleurs, n'a pas moins de dix-sept lignes de journal. Vous me direz, il est vrai, que M. Corentin Guyho est du Finistère, et qui dit Basse-Bretagne dit un peu Auvergne.

Terminons en signalant une phrase remarquable que nous soumettons à M. Bréal ; elle est de Jules Janin, qui s'est souvent autorisé de son esprit pétillant pour passer la jambe à la grammaire, et c'est M. de La Rounat qui l'a découverte l'autre jour dans une nouvelle intitulée *Une Lecture de Candide.*

« Il y eut une journée fort remarquable, et qui n'a pas été assez remarquée, dans le règne de Louis XV : *c'est que* M. le marquis d'Argenson et Mme de Pompadour, deux puissants ministres, se trouvèrent tous les deux attaqués d'une ophthalmie violente. »

Voilà un *c'est que* bien étrange. Mais vous comprenez tout de même, n'est-ce pas? Alors ce doit être français.

Les Dynasties impérissables. — A propos de la mort récente de Mlle Noblet, l'ex-tragédienne sociétaire du Théâtre-Français, on lira avec intérêt cette boutade de Jules Janin, dans un feuilleton consacré au *Sicilien* de Molière.

« Chose singulière, le *Sicilien* a été *créé* (en argot de coulisses) par Molière, le roi Louis XIV, Mlle de La Vallière, Mme Henriette d'Angleterre, et par Noblet aîné, le chanteur, et Noblet cadet, le danseur.

« Vous savez, et les races futures le sauront, si les principaux acteurs de cette comédie ont eu à subir des fortunes bien diverses. Henriette d'Angleterre a passé de cette comédie amoureuse dans une oraison funèbre de Bossuet où elle jouait un rôle touchant et terrible; Mlle de La Vallière est devenue en peu de jours de ces tendresses folles, sœur Louise de la Miséricorde.

« Enfin, deux ou trois fois, depuis ce temps, la dynastie de Louis XIV a été effacée du livre d'or de la France; Molière cependant, debout au milieu de tant de ruines,

après que tous les bronzes et tous les marbres à l'effigie *impérissable*, à l'honneur *éternel* des rois de France, ont été fondus et brisés, obtient au beau milieu de Paris les honneurs d'un monument de marbre et de bronze. Quant à la dynastie des Noblet, elle existe; ne dit-on pas : les trois Noblet ! »

Rouget de l'Isle légitimiste, etc. — La couleur très-républicaine qu'on a donnée de plus en plus à la *Marseillaise* a toujours fait penser que l'auteur de ce chant purement guerrier et patriotique était un démocrate des plus foncés. Rouget de l'Isle peut avoir été républicain à une époque où tout le monde l'était, peu ou prou, de gré ou de force; mais il est certain qu'il salua aussi la rentrée des Bourbons par un chant ayant pour titre et pour refrain : *Dieu sauve le roi*, et dont voici un couplet :

Dieu conserve le roi, l'espoir de la patrie,
Le fils aîné des lis, le rempart de la loi!
Qu'il fasse le bonheur de la France attendrie,
Dieu conserve le roi!

Il y a loin, sans doute, de ces vers un peu mirlitonesques aux mâles accents de la *Marseillaise;* mais, en mettant trop d'eau dans son vin, Rouget de l'Isle l'avait bien affaibli. Il ne s'en tint pas là d'ailleurs, et, en 1817, il mit au jour un chant héroïque sur le Béarnais :

Honneur, honneur au Béarnais,
L'orgueil des lis, l'idéal de la France!
Les braves chantent sa vaillance,
Les peuples chantent ses bienfaits.

Il ne chanta pas, que nous sachions, l'avénement de Louis-Philippe; mais il se laissa pensionner et décorer par lui. Rouget de l'Isle était donc un homme de circonstance, et non un homme de parti. Nous sommes loin de lui en faire un crime, mais il est bon de le constater dans l'intérêt de la vérité historique.

Une Réclame de Balzac pour lui-même. — On sait que les auteurs font assez volontiers leur éloge, et qu'ils ne s'épargnent pas la réclame personnelle. Les imprimeries, plus perfides qu'on ne croit, révèlent de temps en temps les petits mystères de la publicité; elles gardent des *copies* imprudentes qui, un jour ou l'autre, tombent dans les collections d'autographes. Les auteurs, aux reproches qu'on leur fait de ne pas s'être assez ménagés dans les compliments, sincères d'ailleurs, qu'ils s'adressent à propos de leurs publications, répondent que ce n'est pas une affaire d'amour-propre, mais qu'ils ont voulu obliger leur éditeur, gravement intéressé dans la question. Il faut convenir que Balzac obligea grandement le sien lors de l'apparition de ses *Contes philosophiques*. Parmi des autographes en vente, on remar-

quait dernièrement cet article de Balzac, qui ne laisse rien à désirer :

« Les *Contes philosophiques* de M. de Balzac ont paru cette semaine chez le libraire Gosselin. La *Peau de chagrin* a été jugée comme ont été jugés les admirables romans d'Anne Radcliffe. Ces choses-là échappent aux analystes et aux commentateurs. L'avide lecteur s'est emparé de ces livres; ils jettent l'insomnie dans l'hôtel du riche et dans la mansarde du poëte; ils animent la campagne; l'hiver ils donnent un reflet plus vif au sarment qui petille. Grands priviléges du conteur! C'est qu'en effet c'est la nature qui fait les conteurs. Vous aurez beau être savant et grand écrivain, si vous n'êtes pas venu au monde conteur, vous n'obtiendrez jamais cette popularité qui a fait les *Mystères d'Udolphe* et la *Peau de chagrin,* les *Mille et une Nuits* de M. de Balzac. J'ai lu quelque part que Dieu mit au monde Adam le nomenclateur en lui disant : *Te voilà, homme!* Ne pourrait-on pas dire qu'il a mis aussi dans le monde Balzac le conteur en lui disant : *Te voilà, conte!* Et, en effet, quel conteur! que de verve et d'esprit! quel infatigable persévérance à tout peindre, à tout oser, à tout flétrir! Comme le monde est disséqué par cet homme! Quel analyste! quelle passion et quel sang-froid! — Les *Contes philosophiques* sont l'expression au fer chaud d'une civilisation perdue de débauches et de bien-être, que M. de Balzac expose au poteau infamant. »

Il n'est guère possible de mettre dans une réclame plus de franchise et d'abandon, et voilà un exemple qui ôtera bien des scrupules aux auteurs timorés, s'il en existe encore.

L'Affaire Rouvier. — Faut-il en parler? Ce n'est pas que le sujet soit bien séduisant, et de ceux sur lesquels on aime à s'arrêter. Mais il a occupé tellement l'attention pendant quelques jours que notre *Gazette* ne peut guère le passer sous silence.

Accusé d'un des crimes les plus honteux dans lesquels puisse tomber notre misérable nature humaine, M. Rouvier, député, a été acquitté. Tout dans cette affaire a paru étrange : et le fait reproché à M. Rouvier, et les circonstances et le lieu dans lesquels il se serait passé, et les témoignages sur lesquels se fondait l'accusation, et bien d'autres choses encore. Quand on racontera ce procès, on pourra lui donner bien des titres. Ce sera l'affaire Rouvier,

Ou : « Les témoins qui reconnaissent l'inculpé sans le reconnaître » ;

Ou : « La petite fille qui ment dans la crainte d'être punie pour n'avoir pas dit la vérité » ;

Ou : « Un paletot brun qui n'était pas brun, et un pince-nez de cuivre doré qui était en écaille » ;

Ou : « Un jugement qui acquitte sans acquitter ».

On a beaucoup causé de tout cela, et néanmoins bien

des choses sont restées inexpliquées, grâce surtout à la politique qui, dans la circonstance, n'a pas manqué à son rôle ordinaire en venant passionner le débat sans l'éclairer.

On dit encore que, dans le même endroit (le Palais-Royal), un de nos meilleurs et de nos plus estimables écrivains aurait été l'objectif d'une tentative de chantage consistant à faire planer sur lui une accusation semblable à celle dont M. Rouvier vient d'être victime. Si le fait est vrai, il mérite l'attention des gardiens de nos mœurs.

Erratum. — Dans le feuilleton rétrospectif de notre avant-dernier numéro, nous avons, par erreur, attribué à Alfred Delvau *l'Hôtel du Dragon bleu*, dont il faut rendre la paternité à M. Paul Arène. Nous profitons de cette occasion pour annoncer à nos lecteurs que, sur la demande de plusieurs d'entre eux, nous donnerons prochainement d'autres pièces tirées du *Parnassiculet contemporain*.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 15 — 15 AOUT 1876

SOMMAIRE.

M. Guizot. — Molière mis en vers. — Le Barbier Lespès. — Alfred Touroude et *le Bâtard*. — Théâtres. « Trop d'or à l'Opéra ». Le Nouvel Opéra de Londres. Le Théâtre de Bayreuth. — Nécrologie : Mme Jules Janin.

Varia. — Un Ministre du XVIIIe siècle. — Les Finances européennes. — M. Gagne pétitionnaire. — Le Tambour japonais. — Le Danger des rideaux dans les musées. — Le Danger des copies. — Les Grasses et les Maigres. — M. Salvador et Dumas père. — L'Influence du nom.

M. GUIZOT. — L'ancien familier de la maison de M. Guizot, à Paris et au Val-Richer, qui nous avait déjà communiqué des notes relatives à la destination donnée à divers objets précieux ayant appartenu au ministre de Louis-Philippe, nous adresse aujourd'hui la copie des déclarations religieuses faites par M. Guizot

quelque temps avant sa mort. Nous reproduisons ce document, que nous avons tout lieu de croire inédit, comme l'une des pages les plus élevées, les plus nobles et les plus caractéristiques qui soient sorties de la plume illustre qui les a rédigées.

Les lignes qui suivent sont datées du 28 décembre 1873 :

Je meurs dans le sein de l'Église chrétienne réformée de France, où je suis né et où je me félicite d'être né ; en lui restant toujours uni, j'ai usé de la liberté de conscience qu'elle reconnaît à ses fidèles dans leurs rapports avec Dieu, et qu'elle a elle-même invoquée pour se fonder. J'ai examiné, j'ai douté ; j'ai cru à la force suffisante de l'esprit humain pour résoudre les problèmes que présentent l'univers et l'homme, et à la force suffisante de la volonté humaine pour régler la vie de l'homme selon sa loi et sa fin morale. Après avoir longtemps vécu, agi et réfléchi, je suis demeuré et je demeure convaincu que ni l'univers, ni l'homme, ne suffisent à s'expliquer et à se régler naturellement et d'eux-mêmes, par la seule vertu des lois permanentes qui y président et des volontés humaines qui s'y déploient. C'est ma foi profonde que Dieu, qui a créé l'univers et l'homme, les gouverne et les conserve ou les modifie, soit par ces lois générales que nous appelons naturelles, soit par des actes spéciaux et que nous appelons surnaturels, émanés, comme le sont aussi les lois générales, de sa parfaite et libre sagesse et de sa puissance infinie, qu'il nous est donné de reconnaître dans leurs effets, et interdit de connaître dans leur essence et leurs desseins.

Je suis ainsi rentré dans mon berceau, toujours fermement attaché à la raison et à la liberté que j'ai reçues de Dieu et qui sont mon honneur comme mon droit sur cette terre, mais

revenu à me sentir enfant sous la main de Dieu et sincèrement résigné à ma si grande part d'ignorance et de faiblesse.

Je crois en Dieu et je l'adore sans tenter de le comprendre; je le vois présent et agissant, non-seulement dans le régime permanent de l'univers et dans la vie intime des âmes, mais dans l'histoire des sociétés humaines, spécialement dans l'Ancien et le Nouveau Testament, monuments de la révélation et de l'action divine, par la médiation et le sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain. Je m'incline devant les mystères de la Bible et de l'Évangile, et je me tiens en dehors des discussions et des solutions scientifiques par lesquelles les hommes ont tenté de les expliquer. J'ai la confiance que Dieu me permet de me dire chrétien, et je suis convaincu que, dans la lumière où je ne tarderai pas à entrer, nous verrons à plein l'origine purement humaine et la vanité de la plupart de nos dissertations d'ici-bas sur les choses divines.

Dieu m'a beaucoup béni, beaucoup frappé, et pourtant encore béni; il m'a fait cette incomparable grâce que j'ai vécu dans l'intimité, dans la plus vraie intimité, avec des âmes et des esprits d'élite. J'ai obtenu, dans mes relations les plus chères, la complète satisfaction de mes plus ambitieux désirs, et ces trésors m'ont été ravis; Dieu m'a donné et retiré deux fois, dans ma vie domestique, le bonheur suprême de ce monde : il m'a repris, à l'âge d'homme, un fils excellent et charmant ; il n'a pas voulu que des amitiés, qui m'étaient précieuses, m'accompagnassent jusqu'au tombeau ; il a permis la chute de l'édifice politique auquel j'avais attaché le travail de ma vie et l'honneur mondain de mon nom ; après tant et de si douloureuses pertes, Dieu m'a laissé encore une grande part de bonheur : mes enfants ont fait la douceur de la fin de ma vie. Je les remercie de leur tendresse pour moi et de leur union autour de moi, je les engage instamment à rester toujours unis entre eux comme ils l'ont été jusqu'à ce jour ; ils trouveront dans

l'intimité de la famille des joies et des forces qui les soutiendront, au delà de leur propre attente, dans les épreuves de la vie.

Molière mis en vers. — Il nous tombe entre les mains un curieux livre, admirablement édité d'ailleurs par Aubry, et qui a pour titre *l'Avare de Molière, mis en vers*, par M. L. F. Allart, de Brienne. Voilà, certes, une entreprise courageuse, s'il en fut! Mettre l'*Avare* en vers, à l'exemple de Thomas Corneille qui avait jadis versifié le *Festin de Pierre*, travail ingrat et inutile dont les deux premiers vers ont seuls survécu :

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin et n'a rien qui l'égale!..

M. Allart, de Brienne, n'est pas le premier, paraît-il, qui ait tenté semblable entreprise, si nous en croyons une lettre adressée par M. Patrice Salin au *Bulletin du bouquiniste*. Six écrivains, dont un couronné s'il vous plaît, avaient déjà fait passer sous les fourches caudines de l'alexandrin la prose nerveuse de cette comédie inimitable de l'*Avare*. Nous citerons, comme curiosité, les éditions des ingénieux traducteurs, traductions bien oubliées d'ailleurs, en y comprenant même déjà celle de M. Allart, la dernière venue :

La première, *l'Avare, avec changements,* avait pour auteur un ancien député du Midi, plusieurs fois couronné

dans les jeux floraux, et qui se nommait Mallyol. Sa traduction, imprimée en 1775, eut l'honneur d'être représentée à l'Odéon (alors théâtre de l'Impératrice) en 1813. L'auteur, ainsi que le titre de son travail l'indique, avait plutôt imité que traduit Molière ; il n'est pas, en effet, traducteur intégral, tant s'en faut, et il a volontiers dérangé et arrangé, selon son goût qui était loin d'être bien pur, le chef-d'œuvre comique qui lui servait de canevas.

Vient ensuite le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte, roi de Hollande), dont la traduction est en vers blancs, innovation qu'il préconisait et qu'il tenta vainement de populariser.

Le troisième traducteur est M. Antonin Rastoul, dont le travail a paru en 1836. Une citation donnera une idée suffisante de sa valeur poétique. On trouve, à la scène v du Ier acte les deux vers suivants :

> . . . à la cuisine allez vite, mon fils,
> Avec un verre d'eau revenir vos esprits !

Cette citation, n'est-ce pas, nous dispense de beaucoup d'autres.

M. Benjamin Esnault publie, en 1845, un quatrième *Avare,* en vers, et M. Christien Ostrowski, quelques années après, donne à son tour une traduction rimée avec une préface dans laquelle il nous apprend, ce dont personne ne s'était douté jusqu'à lui, qu'il y a lieu de

croire que Molière avait eu l'intention, si le temps ne lui eût manqué, de faire subir lui-même à son chef-d'œuvre sa transformation en vers.

Enfin un publiciste du Mans, M. Malouin, a publié un *Avare* en vers, d'après Molière, en 1859, et le piquant de la chose c'est que son édition se vendait, non à son profit, mais bien « au bénéfice de l'établissement des petites sœurs des pauvres du Mans ». C'est dans cette adaptation de M. Malouin que se trouve le vers cacophonique suivant :

Il est fort beau, sans doute, et de feu quels vifs jets !

Il s'agit d'un diamant d'une pureté plus limpide, nous aimons à le croire, que le vers dans lequel M. Malouin l'a dépeint.

M. Allart a conservé dans sa traduction des vers qu'il a trouvés tout faits dans la prose même de Molière, où l'on en découvre par vingtaines :

Ah ! Valère, chacun tient les mêmes discours. (Acte Ier, sc. I.)
Maître juré filou, vrai gibier de potence. (Acte Ier, sc. III.)
A-t-on jamais parlé d'une usure semblable. (Acte II, sc. I.)
Ils me regardent tous et se mettent à rire. (Acte IV, sc. dern.)
Et je vous ai bien dit qu'il était honnête homme. (Acte V, sc. II.)

Nous pourrions prolonger ces extraits de vers textuellement empruntés à l'*Avare*, mais nous en ajournons la

suite à la huitième traduction de la comédie de Molière, qui ne peut manquer de se produire un jour.

Terminons en signalant aux *metteurs en vers* de Molière la pièce du *Sicilien*, qui sans doute avait d'abord été versifiée par Molière, car elle est émaillée d'un nombre infini d'alexandrins, qui en rendent même la lecture gênante. Elle leur sera l'occasion d'un travail facile, pas long, et Molière ne s'en portera pas plus mal que des sept traductions de son *Avare*.

Le Barbier Lespès. — M. Raymond, dit Edmond Lespès, barbier à Paris, — c'est lui-même qui s'intitule ainsi, — est arrivé à faire presque autant de bruit que le Figaro illustré par Beaumarchais. L'histoire d'une certaine décoration étrangère accordée, puis retirée à ce cousin de feu Timothée Trimm, a défrayé depuis longtemps toutes les gazettes. Aujourd'hui M. Lespès tente la publicité, et il vient de mettre au jour une brochure qui ajoute un document de plus à sa trop fameuse affaire.

Voici le titre exact de ce singulier factum :

Salons de coiffures les plus vastes du monde. — *Le barbier Lespès, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, breveté de S. M. le roi don François d'Assise.* Pas de date de publication ni de nom d'auteur.

N'allez pas croire que cette brochure ne soit qu'une simple réclame d'un coiffeur ordinaire, qui veut avant

tout vendre ses onguents et tailler la barbe! Non pas!... Elle a de plus hautes et même de plus littéraires visées, et elle nous donne sur les clients de l'émérite barbier, pseudo-décoré, des détails qu'il serait malheureux de laisser complétement dans l'oubli, et auxquels nous allons faire quelques emprunts :

M. de Villemessant. C'est lui qui a aidé Lespès à s'établir : aussi voit-on dans les salons du coiffeur le portrait du rédacteur en chef du *Figaro* accroché au-dessus de la cheminée, avec les vers suivants en épigraphe :

Au père des barbiers, mon premier protecteur,
A celui qui m'aida de sa main bienveillante!
Qu'il préside aux salons dont il fut le tuteur,
Car mon blaireau lui doit sa mousse souriante.
Abonné sérieux ou casuel passant,
Saluons tous Villemessant!...

Edmond About : « Chevelure et barbe grisonnantes. Parle peu, se fait souvent laver la tête; pousse la haine de l'Empire jusqu'à l'horreur de la pommade à la violette. »

Paul de Cassagnac : « L'homme le plus doux et le plus conciliant de la terre quand il se fait raser. »

Victorien Sardou : « Se fait raser tous les jours. »

Jules Noriac : « Si l'esprit n'existait pas, il l'aurait inventé. Barbe en broussailles. »

Carvalho : « Client charmant, ayant le billet de fa-

veur facile et la chevelure douée d'une finesse naturelle; barbe de créole. »

Fréd. Febvre : « Plein de talent et d'avenir. Barbe en tous sens. »

Les salons de Lespès sont ornés de portraits d'artistes et de gens de lettres, avec dédicaces autographes dont nous citerons quelques-unes :

A Lespès, une de ses victimes.

CH. MONSELET.

A Madame Lespès.

Oui, je puis bien, plus qu'à personne,
Vous offrir ce quatrain verveux,
Vous, à qui tous les jours je donne
Tant de mèches de mes cheveux.

ALBERT MILLAUD.

« A celui qui nous rase en nous faisant la barbe! au second plus spirituel des Lespès ! »

EDM. ABOUT.

Je ferais un bien gros volume,
Lespès, pour vanter ton savoir,
Si j'étais expert de la plume
Autant que tu l'es du rasoir !..

FLOR O'SQUARR.

La grande vanité du coiffeur Lespès est d'avoir fait lui-même son nom et sa fortune, et voici par quel trait se termine sa susdite brochure :

« Je suis arrivé à Paris en sabots, dit-il souvent, et

aujourd'hui j'ai vingt employés sous mes ordres et quatorze fenêtres sur le boulevard... »

Alfred Touroude et *le Bâtard*. — Quelle bizarre et triste destinée que celle de ce pauvre Alfred Touroude, dont la Porte-Saint-Martin vient de reprendre le *Bâtard*, la meilleure pièce de cet auteur dramatique si violent et si inégal, et la seule qui mérite de lui survivre ! Nous l'avons connu dans les derniers temps de sa vie, ce garçon nerveux, impressionnable, maladif, toujours en mouvement de tête, de cœur et d'esprit, et chez lequel, on peut bien le dire, la lame a usé le fourreau !

Arrivé à Paris en 1867, à l'âge de 28 ans, Touroude avait déjà une sorte de réputation au Havre, sa ville natale, lorsqu'il fit jouer sa première pièce au Théâtre-Déjazet, en l'année 1868. C'était une comédie d'actualité sur les effets de la récente loi Guilloutet, et intitulée *la Vie privée*. Puis vinrent le *Droit des Femmes* (Cluny, 15 juin 1869) et, dans la même année, pour la réouverture de l'Odéon, le *Bâtard* (18 septembre). C'est une pièce étrange s'il en fut, banale par endroits, puis tout à coup illuminée par un éclair de verve et de passion qui transporte tout le public. Touroude était en effet comme « un illuminé » lui-même. Il écrivait comme il parlait, avec une fougue extraordinaire, et parfois comme avec rage. Voici un billet de lui, qui se rapporte à cette première du *Bâtard*, billet demeuré inédit,

et qui a été écrit dans un jour où Touroude était plus que jamais sans doute en proie à ses nerfs :

16 septembre 1869.

A X... X..., au Havre.

Ma pièce a été reçue ; on la joue après-demain, voilà toute son histoire en deux mots, pour le bon public ; pour toi, c'est différent : entre ces deux mots il y a tout un monde. Que d'espoirs, en effet, suivis de découragements amers, puis d'espoirs nouveaux accompagnés d'autres désespoirs encore ! Non, ce public ne saura jamais ce que nous coûte un succès ! et ces antichambres que j'ai faites ! et ces comédiens que j'ai sollicités presque comme un plat valet en mendiant leur concours ! et ces craintes que j'ai eues ! et ces joies subites durant un jour ! puis ces journées et ces nuits de dégoûts et de larmes ! et cet acteur qui tombe malade, et cette jeune première qui discute son rôle, et toute cette troupe enfin pendue après moi et m'entourant de son mélange successif de blâmes et d'enthousiasmes !

Je t'assure que je ne sais pas comment j'ai résisté ! Le directeur m'a heureusement soutenu dans ce tohu-bohu d'un grand théâtre, où personne n'est satisfait de son rôle parce que chacun se croit supérieur à ce rôle même et en voudrait un meilleur, où le jeune premier jalouse le père noble, où chacun s'envie, se querelle, se hait, et où l'auteur finit par être la victime d'eux tous s'il n'a le courage de se raidir outre mesure. Et le tableau n'est pas chargé, crois-le bien ; Déjazet et Cluny avaient été de l'eau de rose, ici ça été le fiel d'abord, le vinaigre même, si tu veux ; le miel viendra après-demain, si je réussis. je ne veux même pas m'arrêter à l'idée que je puis chuter ! Cette chute me tuerait ; mon cœur, dans cette incertitude, bat parfois son double chemin à la minute ; il y a des heures où je suis brisé comme si j'avais fait cent lieues ; il est temps, grande-

ment temps, que cela finisse, ou je serai mort, je te le jure, avant que d'être joué.

Tu auras la plus belle loge du monde pour ta mère, ta sœur, ton beau-frère et surtout pour toi, mon vieil ami, qui sais depuis si longtemps toutes mes luttes et tous mes dégoûts. Et surtout ne crains pas d'applaudir ! j'ai besoin de cela d'abord, tu me diras après, si tu veux, mais seulement après, si tu m'as trouvé mauvais.

Il faut croire que la Porte-Saint-Martin ne comptait guère sur la reprise du *Bâtard*, puisqu'elle y a procédé par 35 degrés de chaleur, et seulement sans doute en vue des répétitions de son nouveau ballet. La pièce de Touroude a en effet disparu de l'affiche après une quinzaine de représentations données devant des banquettes à moitié vides.

Rappelons que le *Bâtard*, joué pour la premiere fois à l'Odéon le 18 septembre 1869, eut un succès littéraire très-grand, et que ce drame fut représenté plus de cent fois de suite. On sait que Touroude est mort à Paris, des suites d'une maladie de poitrine, le 4 juin 1875, à son retour d'un voyage en Algérie qui avait achevé de l'épuiser.

Théatres. — Nous avons déjà parlé de l'influence de la chaleur sur les recettes des théâtres. Le mois de juillet, qui a été le plus chaud de l'année, a été véritablement mortel pour les entreprises dramatiques. Ainsi les quatre scènes de genre qui font les plus belles recettes dans

la bonne saison ont perçu à elles quatre, durant ce mois torride, une somme totale de 54,739 fr. 25, qui se répartit de la manière suivante :

Palais-Royal.	17,875 fr.	»
Variétés.	16,984	»
Vaudeville.	10,858	50
Gymnase	9,021	75

Ce qui donne, pour ces mêmes théâtres, une moyenne quotidienne dont voici le tableau :

Palais-Royal.	576 fr.
Variétés.	548
Vaudeville	350
Gymnase.	291

c'est-à-dire des recettes absolument inférieures aux frais journaliers de ces théâtres. Ajoutons que, pour augmenter encore ce déficit, l'intraitable Assistance publique est venue percevoir son impitoyable droit qui a été, pour l'ensemble de ces maigres recettes, de 5,450 francs, réduisant ainsi la somme perçue au total dérisoire — quatre théâtres pendant trente et un jours ! — de 49,289 fr. 25 centimes !

Trop d'or à l'Opéra ! — On a souvent fait à M. Garnier, l'éminent architecte du nouvel Opéra, le reproche d'avoir mis « trop d'or » dans la décoration de la salle et du foyer du splendide monument qu'il a créé. Dans une monographie dont il vient de publier le premier

fascicule, M. Garnier réfute, avec beaucoup de verve et d'esprit, ce reproche qui le poursuit toujours.

« Trop d'or, s'écrie-t-il, trop d'or!... Voilà ce qui s'est dit et répété bien souvent au sujet de la salle de l'Opéra et au sujet du foyer, et l'on a supputé avec effroi les sommes englouties et l'abondance de ces flots dorés que je faisais rouler dans mon grand tonneau des Danaïdes!

« Trop d'or! » ont dit les journalistes! « Trop d'or! » ont dit les financiers et les braves bourgeois, et les députés, et les Parisiens, et les provinciaux! Trop d'or! cet architecte nous ruine et dilapide les finances de l'État!... »

« ..... Si je ne craignais pas que l'on m'accusât d'émettre un paradoxe, je dirais tout d'abord, en commençant, qu'il n'y a pas d'or à l'Opéra! Ce ne serait pas tout à fait juste, je le sais; mais ça serait, en somme, plus juste que de dire qu'il y en a, puisque les trois quarts au moins de ce qui semble doré ne sont autre chose qu'un simple peinture à l'huile!...

« Ne vous récriez pas! c'est ainsi. Cet or qui vous choque n'est presque toujours qu'un peu d'ocre jaune qui, passé à trois couches, coûte environ dix-sept sous le mètre. C'est cet ocre jaune, un peu mélangé avec du gris et du rouge, qui trompe vos yeux et vous fait crier au scandale et à la prodigalité!

« Voulez-vous que je vous dise à quelle somme re-

viennent toutes les dorures de l'Opéra, et la salle, et l'escalier, et le grand foyer, et l'avant-foyer, et les salons circulaires, et le foyer de la danse, et tous les petits coins enfin où des ors ont été placés ? Toutes ces dorures, *sans exception,* y compris tous les apprêts de teintes dures ou de mixtion, ont coûté, *au total,* 132,000 *francs!!!*

« Mais, maintenant que vous êtes avertis, ne tombez pas dans l'excès contraire et ne vous avisez pas de dire que j'ai été trop parcimonieux dans l'emploi de l'or. »

M. Garnier nous paraît ne répondre ici qu'à une partie, — la moins importante, — des objections qu'on lui a faites. On lui a beaucoup moins reproché, du moins dans les conversations qu'il nous a été donné d'entendre, d'avoir *dépensé* trop d'or que d'en avoir trop *mis*. Que ce soit dorure, vernis, ocre jaune, ou tout autre chose, peu importe. S'il y en a trop, il y en a trop, et l'appréciation artistique de son œuvre n'a rien à démêler avec le prix des procédés industriels qu'il a employés.

Puisque nous parlons de M. Garnier, rappelons que ce grand artiste, parvenu aujourd'hui aux plus enviables honneurs par son travail et aussi par l'admirable instinct des belles choses qu'il a en lui, rappelons que cet officier de la Légion d'honneur, que ce membre de l'Institut, n'est qu'un fils de ses œuvres, et qu'il doit à ses seuls efforts la haute situation qu'il s'est faite. En effet Jean-Louis-Charles Garnier est né à Paris le 6 novembre 1825,

au numéro 264 de la rue Mouffetard, où son père, Jean-André Garnier, était tout simplement forgeron.

Le Nouvel Opéra à Londres. — On sait que les lauriers de Paris l'empêchant sans doute de dormir, la ville de Londres s'est mise en frais d'un nouvel Opéra. Aura-t-il aussi son escalier? En attendant l'ouverture du nouveau monument, son architecte, M. Fowler, vient de publier un rapport sur l'importance et l'état de ses travaux, rapport que nous allons rapidement analyser.

La salle est construite sur le modèle de la Scala de Milan; les frais ne dépasseront pas, à ce que prétend la brochure, la somme de 5 millions de francs, tandis que le nouvel Opéra de Dresde a coûté 10 millions, celui de Vienne, 12 millions 500,000 francs, et enfin celui de Paris, — toujours d'après la brochure — 36 millions 250,000 francs. Le style général de l'édifice est sans caractère déterminé; on y reconnaît pourtant l'empreinte du genre franco-italien et l'on y sent, en certains endroits, la tendance à l'imitation du style de l'Opéra de Paris.

La construction de l'édifice est actuellement avancée jusqu'aux loges de premier rang; la toiture sera posée en octobre, et tout le bâtiment sera terminé au mois d'avril 1877, pour l'ouverture de la saison d'opéra.

La scène a 100 pieds de large sur 80 de profondeur, et elle est disposée de façon que les décors puissent mon-

ter ou descendre suivant qu'il sera nécessaire, et dans tout leur entier.

Ajoutons que les journaux d'Angleterre, — pays pratique entre tous, — donnent déjà le programme de la représentation d'inauguration, qui se composerait de fragments des opéras de *Faust* et des *Huguenots* avec Faure, Nicolini et Mme Patti, et que la soirée serait terminée — *great attraction !* — par le *God save the queen* entonné par ces trois artistes et les chœurs. Un de ces journaux va jusqu'à prétendre que, — ce qui d'ailleurs ne nous étonnerait guères, — quelques soirées seulement d'un semblable spectacle, avec la mise aux enchères des places de la salle, couvriraient une partie notable de ses frais.

Le Théâtre de Bayreuth. — On va représenter, sur le théâtre que M. Richard Wagner et le roi Louis de Bavière ont fait élever à grands frais à Bayreuth (préfecture bavaroise de la haute Franconie), un opéra nouveau de l'auteur de *Tannhauser,* qui sera l'un des événements artistiques les plus curieux de ce siècle. Cette représentation, depuis si longtemps annoncée, met en ce moment toute l'Allemagne en ébullition.

L'opéra nouveau a pour titre *les Niebelungen,* trilogie en quatre parties, paroles et musique de Richard Wagner. Il se jouera en quatre soirées : la première verra interpréter la partie qui a pour titre *Rheingold;*

la deuxième est intitulée *Worlkure;* la troisième *Siegfried*, et enfin la quatrième, *Gœtterderemmerung* ou *Crépuscule des dieux*. Voici maintenant quelques détails sur la curieuse et incroyable mise en scène de cet immense ouvrage :

La première partie se passe dans les profondeurs du Rhin, puis dans les creux des rochers subterrannés qui servent de gîte aux Niebelungen;

Dans la seconde partie, on voit une contrée sauvage pleine de rochers;

La troisième partie nous montre une grotte dans une épaisse forêt, et enfin la quatrième se passe encore sur des rochers, puis dans un palais.

Entre autres personnages on voit des dieux, des géants, des déesses et des filles du Rhin. M. Niemann, — le ténor qui a créé *Tannhauser* à Paris, — chante le rôle de Sigmund, et Mlle Scheffzky celui de Sieglinde dans la seconde soirée. A la troisième soirée, nouveau ténor, M. Unger, qui reparaît également le quatrième soir. Il y a donc pour l'interprétation de cet ouvrage, si développé et si long, une quantité considérable de chanteurs et de cantatrices empruntés à toutes les troupes lyriques de l'Allemagne, Berlin, Munich, Cassel, Darmstadt, Vienne même, etc.

La première représentation du nouvel ouvrage aura lieu le 13 et finira le 16 août; la seconde commencera le 20 pour finir le 23; la troisième, le 27 pour finir le 30.

A la répétition générale, il n'a été admis qu'un seul spectateur, le roi de Bavière. La première représentation sera honorée de la présence de l'empereur Guillaume. La question est aujourd'hui de savoir s'il aura la patience ou le courage d'assister aux quatre soirées successives qui doivent la composer.

Nécrologie. — Mme Jules Janin, née Adèle Huet, et veuve de notre illustre critique, vient de succomber, à l'âge de cinquante-six ans, dans son chalet de Passy, à une longue et douloureuse maladie. Mme Janin n'était pas du monde, dont elle ignorait le bruit et les plaisirs. Elle avait renoncé à toutes les distractions pour se consacrer entièrement à son mari impotent, dont l'état réclamait des soins incessants. Sœur de charité des plus dévouées en même temps que secrétaire des plus intelligents, elle prolongea et adoucit les dernières années de l'homme tout aimable auquel elle avait uni sa destinée. La séquestration à laquelle elle s'était ainsi condamnée n'a peut-être pas été étrangère à la naissance ou au développement du mal cruel qui l'a emportée.

Les véritables affections suivent au delà du tombeau ceux qui en sont l'objet. Aussi Mme Janin ne cessa-t-elle de s'occuper de son mari après qu'il lui eut été enlevé. Toutes ses paroles, tous ses actes, étaient dirigés en vue d'honorer celui dont la gloire était devenue la sienne, tant elle s'y était intimement et efficacement associée.

La mort est venue la surprendre au cours de la publication des œuvres de son mari, qui était devenue, dans ses derniers moments, la seule occupation de sa douloureuse existence. Heureusement, l'érection du monument qu'elle voulait ainsi consacrer à la mémoire du défunt est entre des mains amies qui sauront le terminer à la plus grande gloire de Jules Janin et en suivant religieusement les volontés de celle qui l'a confié à leurs soins.

Devenue riche, tout récemment, par la mort de ses parents, Mme Janin n'a pu jouir de la fortune, mais elle a tenu à en faire jouir les autres. Elle laisse un testament contenant différents legs de bienfaisance qui font le plus grand honneur à sa générosité. C'est d'elle qu'on pourra dire : *Transiit benefaciendo.*

VARIA. — *Un Ministre du XVIIIe siècle.* — De Malesherbes, dans son premier passage au ministère, opéra des réformes pénitentiaires d'une grande importance, et s'attacha surtout à poursuivre l'abolition des lettres de cachet. Nous trouvons dans les *Chroniques du Languedoc*, publiées actuellement à Montpellier par M. de la Pijardière, archiviste du département, trois lettres qu'il écrivit à ce sujet. De l'une d'elles nous détachons ces quelques lignes, pleines de netteté et de franchise, que nous soumettons humblement aux méditations des gouvernants présents et à venir :

« Je crois tres franchement et tres sincerement qu'il est

utile pour l'avenir qu'on sache que les actes d'autorité décernés par mes predecesseurs ont été soumis à un examen severe, et que mes successeurs et moy-meme nous sçachions que nous aurons à craindre une pareille discussion.

« Le Roy a jugé à propos de choisir en ma personne un ministre qui n'estoit connu que pour avoir reclamé avec force dans quelques occasions contre les abus d'autorité. Je me croirois deshonoré si le public ne sçavoit que je n'abandonne pas mes principes, et je ne veux pas etre comparé à ces Anglois qui, passant de l'opposition dans le ministere, changent quelquefois de manches en changeant de place. J'ay reclamé nommement contre l'abus de ces actes d'autorité arbitraire qu'on appelle *lettres de cachet*. J'ay eu le droit de parler par la place que j'occupai ; mais ce droit ne m'a pas dû faire dire autre chose que ce que je pensois, et ce que je pensois alors je le pense encore à present, et il m'importe qu'on sçache que je ne veux pas user arbitrairement comme par le passé de cette meme arme dont j'ay attaqué les abus. »

Les Finances européennes. — La ville de Paris, que les étrangers, tout en y venant en foule, représentent volontiers comme un volcan révolutionnaire toujours prêt à faire éruption, vient de contracter un emprunt qui a été souscrit environ cinquante fois.

La Prusse, qui regarde sans doute la patrie allemande, et Berlin en particulier, comme le prototype de la tranquillité, de la sécurité et de la félicité, en a émis un autre dont le quart à peine a été couvert.

Le sultan Mourad, qui ne peut plus contracter d'emprunt, faute de prêteurs, vient d'engager les bijoux d'Abd-ul-Azis à notre mont-de-piété, qui lui aurait versé environ 15 millions.

Nous n'avons pas compté avec les autres États d'Europe; mais il n'y a pas bien longtemps que notre monnaie et nos billets obtenaient en Italie une prime de 15 p. 100, et nous n'estimons pas que les finances espagnoles soient, à l'heure qu'il est, des plus brillantes.

Et pourtant, ce ne sont ni les pertes ni les souffrances qui nous ont été épargnées; ce qui ne nous a pas empêchés d'être bons payeurs, car nous avons devancé nos échéances. D'ailleurs, le proverbe le dit, il faut que les battus payent l'amende, surtout quand les batteurs seraient bien embarrassés de la payer.

M. Gagne pétitionnaire. — On trouve dans l'un des derniers feuilletons de la Chambre des députés, publiés au *Journal officiel,* une série de rapports sur des pétitions présentées à l'Assemblée, au nombre desquelles figure la suivante, que nous citons textuellement:

« Le sieur Gagne, avocat à Paris, demande une récompense nationale pour ses travaux littéraires. »

Ce à quoi le rapporteur répond par la conclusion suivante :

« La commission propose l'ordre du jour, les travaux littéraires du sieur Gagne n'ayant pas paru suffisants pour lui mériter la récompense qu'il sollicite. »

Nous serons généreux, et nous nous dispenserons de tout autre commentaire.

Le Tambour japonais. — Nous venons d'être affligés d'un nouveau jouet d'enfants qui, à l'instar de tant d'autres, ne sera pas positivement exploité pour la plus grande joie et tranquillité des parents. Ce jouet, ou mieux cet instrument, c'est le tambour japonais.

Figurez-vous une petite plaque de plomb à l'extrémité de laquelle se trouve un rebord élevé qui contient un ressort d'acier parallèle à la plaque. Ce ressort est faussé à son centre, de telle sorte que, lorsqu'on veut le courber, il rend un son, et se replace aussitôt de lui-même dans sa position première, en redoublant le même son. On croirait entendre un bruit de castagnettes ou le déchiquetage d'une forte crécelle. Plaçant l'instrument entre deux doigts, l'exécutant arrive à cadencer ces bruits désagréables de façon à leur donner quelque ressemblance avec le claquement de bec de certains échassiers.

Ce sont les enfants et les gamins qui avaient d'abord adopté et popularisé cet agaçant instrument ; aujourd'hui

on l'a élevé jusqu'au rang du sifflet et, quand il y a lieu, les habitués des concerts des Champs-Élysées s'en servent pour donner aux chanteurs des marques non équivoques de leur mécontentement ; puis il a grossi de son bruit cadencé les sons mêmes de l'orchestre, et le voilà devenu aujourd'hui l'accompagnement obligé de tous les refrains. C'est une vogue, c'est une fureur, c'est une rage ! On se souvient encore de la fameuse *question romaine,* jouet du même genre, qui eut un tel succès en 1865 ; voici ce succès retrouvé, dépassé même, car c'est par centaines de mille que le tambour japonais se vend, s'expédie et s'exporte. Un député plaisant vient même de faire faire à ce jouet déjà célèbre une première apparition à la Chambre. Il est appelé, dans un temps donné, à remplacer avantageusement les couteaux à papier, qui avaient servi jusqu'à ce jour à nos honorables pour infliger à ceux de leurs collègues qu'ils ne voulaient pas entendre le supplice de la crécelle à jet continu. L'instrument nouveau atteindra admirablement, et même avec perfectionnement, le même résultat.

Le Danger des rideaux dans les musées. — Les tableaux de maître sont comme les diamants de la couronne, ils sont si bien connus, si complétement décrits, leur généalogie est si bien dressée, qu'il n'y a pas moyen d'en faire une vente incognito. Ainsi en a-t-il été pour un Raphaël (je mets Raphaël afin de ne pas trop préciser,

mais je garantis le fait) qu'on vient d'offrir à l'un de nos experts les plus connus. Il s'agissait d'en opérer la vente au plus tôt. Le Raphaël était authentique, mais son possesseur était connu, et ce n'était point tout à fait le possesseur qui l'offrait. L'expert juge prudent d'aller faire une reconnaissance préalable. Il est accueilli avec surprise. « Comment, lui dit-on, vous prétendez avoir notre Raphaël? Quelle folie! Mais il est ici! Venez à la galerie. » On arrive à la galerie, on atteint le rideau qui couvre ordinairement la merveille, on fait respectueusement glisser les anneaux sur la tringle, et... plus rien! Le cadre seul restait.

La toile a été réintégrée d'office, et l'affaire n'aura pas de suite; — mais on a supprimé le rideau. Avis aux directeurs et possesseurs de galeries.

Le Danger des copies. — Les vols de tableaux sont d'ailleurs fort à la mode. M. Agnew, de Londres, s'est vu enlever dernièrement le portrait de la duchesse de Devonshire, peint par Gainsborough, qu'il avait payé 270,000 fr.

Quelque temps après ce vol, arrive à un employé de M. Agnew une lettre de Vienne lui faisant entrevoir la possibilité de remettre la main sur le tableau, et l'engageant à apporter avec lui une somme de 25 mille francs pour faciliter les négociations nécessaires.

M. Agnew fait partir son employé qui, arrivé à Vienne,

s'abouche avec son correspondant, et se trouve le lendemain mis en possession du tableau contre payement des 25 mille francs. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était bien là le fameux portrait. Enchanté de l'heureuse issue de la négociation, l'employé de M. Agnew, accompagné du précieux tableau, prend en hâte le chemin de fer, et arrive à Londres avec... une superbe copie du portrait de Gainsborough, imité jusque dans ses taches et ses éraflures. Tableau... de volés!

Les Grasses et les Maigres.— Ceci n'est pas une réédition du songe de Pharaon, c'est une belle et brillante réalité, dont les héroïnes n'ont rien de commun avec les apparitions qui vinrent troubler le sommeil du puissant roi d'Égypte. Il s'agit des comédiennes du Théâtre-Français, dont M. Sarcey trace l'amusant tableau que nous offrons à nos lecteurs. Nous l'avons emprunté aux épreuves de la livraison de Madeleine Brohan, qui va paraître sous peu de jours dans les *Comédiens et Comédiennes*.

« Une énigme se pose en point d'interrogation devant les historiens de la Comédie française. Pourquoi le règne de M. Thierry a-t-il été celui des épaules opulentes et des plantureux corsages? Pourquoi les tailles sveltes et les poitrines maigres ont-elles fleuri comme des lis élancés sous le sceptre de M. Perrin?

« Au temps de M. Thierry, c'était l'imposante Madeleine qui donnait le ton; Mlle Édile Riquer, Mme Provost-Ponsin, Mlle Bonval, s'épanouissaient à côté d'elle, semblables à de vastes et superbes hortensias; Mme Nathalie déployait avec majesté ses charmes luxuriants, tandis que Mme Guyon regardait complaisamment déborder l'inondation des siens. Mlle Pauline Granger apportait à ces dames un renfort considérable de formes appétissantes, et derrière elles se blottissait cette humble, grise et ronde petite caille, qui avait nom Victoria Lafontaine. Les actrices mêmes à qui la nature avait été moins prodigue de ses dons semblaient encore emprunter à ce milieu dodu quelque chose de son onctueuse plénitude. On eût dit une compagnie de ces grasses tourterelles qui se rengorgent, qui roucoulent avec de gracieuses ondulations de cou.

« M. Perrin ne fut pas plutôt arrivé qu'il leur jeta son coup d'œil de travers, et toutes, sentant leur coulpe, s'écartèrent avec déférence. A la suite du nouveau directeur se dressaient, haut sur pattes, d'énigmatiques ibis, au col long et flexible, au regard mélancolique : et Mlle Sarah Bernhardt, plus droite et plus lisse qu'un jonc cueilli sur les bords séraphiques du lac de Lamartine; et Mlle Broizat, svelte comme un blanc peuplier; et Mlle Lloyd, avec sa taille élancée et aristocratique; et Mlle Tholer avec ses jolies et poétiques maigreurs, et la plus célèbre de toutes, Mlle Croizette, au tempérament

ravagé, et toute frissonnante du feu intérieur qui la brûle. C'était une nouvelle ère qui s'ouvrait, mais on ne l'avait pas encore vue poindre à l'époque où nous sommes arrivés, et Mlle Madeleine Brohan n'avait besoin que de légers sacrifices d'embonpoint pour ne pas se verser hors de la commune mesure. »

M. Salvador et Dumas père. — L'aimable financier qui vient de mourir, M. Salvador, était un fervent ami des artistes et des poëtes ; bien plus, un ami utile et dévoué. Si beaucoup d'hommes très-connus, très-appréciés par leur talent et glorieusement titrés dans l'aristocratie de l'intelligence, voulaient dire ce qui leur est personnel dans ces relations de familiarité et de bienfaisance, on saurait par quelle délicate intervention de l'opulent amateur tant de jeunes débutants pleins d'avenir, mais légers de ressources, ont pu franchir cette barrière formidable que la pauvreté élève entre le talent et le succès.

Nous avons entendu raconter par M. Salvador une anecdote curieuse et bien caractéristique qui a trait à la prodigalité proverbiale d'Alexandre Dumas. Il est bien entendu qu'il s'agit du père, puisqu'il est question de prodigalité.

C'était en 1869. M. Salvador venait d'éprouver de grandes pertes d'argent. Un matin Dumas vint lui demander à déjeuner et, tout en charmant son hôte par les

feux d'artifice de son étincelante conversation, il lui demanda 4,000 fr. indispensables pour payer des billets en souffrance et arrêter une véritable invasion de frais.

« Je suis très-peu en argent, répondit M. Salvador ; est-ce qu'avec 2,000 fr. vous ne pourriez pas, pour aujourd'hui, aviser au plus pressé? Dans quelques jours, vous aurez le surplus.

— C'est au mieux, répliqua Dumas ; j'arrangerai l'affaire.

— Où allez-vous? continua M. Salvador. Je vous conduirai dans ma voiture en allant à la Bourse.

— Je vais d'abord acheter chez Bergeon un bouquet que j'ai promis à une jolie femme, rue Vivienne ; déposer ledit bouquet à sa destination, et de là chez l'huissier. »

Les deux amis montèrent en voiture.

En passant devant la boutique de Susse, Dumas poussa un cri et se précipita à la portière.

« Faites arrêter, je vous prie ; il faut que je voie de près cette adorable statuette. »

Il entra chez Susse, vit le bronze, l'examina avec l'ardeur de la convoitise, en demanda le prix, et jeta sur le comptoir un des deux billets de 1,000 fr. de Salvador pour payer les 500 fr. que coûtait cet objet d'art.

« Monsieur Dumas, lui dit la caissière en encaissant le billet, je ne vous rends pas : vous savez que vous avez ici

un compte de 500 fr.... C'est entendu, n'est-ce pas ? Je vais vous donner quittance.

— Parfait ! s'écria Dumas. Le diable m'emporte si je me rappelais cette dette !... Eh bien ! vous pouvez dire que vous avez une fière chance. »

Et il remonta en voiture avec sa nouvelle acquisition.

Arrivé chez la dame au bouquet, il voulut lui faire admirer sa statuette, et il demanda cinq minutes à M. Salvador pour cette rapide visite.

Quand il redescendit, il n'avait plus sa statuette. La dame l'avait trouvée si fort à son goût qu'il s'était fait un plaisir de la lui offrir.

Sur le pas de la porte, il tomba dans les bras d'un vieux camarade qui, disait-il, était précisément à sa recherche.

Ils causèrent vivement à voix basse. Dumas leva deux ou trois fois les bras au ciel, puis il fouilla dans sa poche, serra tendrement les mains de son ami et remonta dans la voiture.

« Mon bon Salvador, faites-moi donc l'amitié de me déposer à la porte de Mme Porcher.

— Eh ! mais... votre huissier ?

— Mon cher, je n'ai plus un sou... Mais Mme Porcher va m'avancer 500 fr.... Cela me suffira pour apaiser la meute des sergents ; les 2,000 fr. que vous m'avez promis feront le reste. »

L'Influence du nom. — Mme la comtesse de Mirabeau

vient de donner au Gymnase, sous l'égide de M. Alexandre Dumas, un drame dont nous avons déjà parlé et qui a quelque peu scandalisé les couches bourgeoises du public. Non pas que le dialogue en soit positivement égrillard, mais, dame! il y a par ci par là des passages terriblement hasardés.

Il paraît que ces audaces d'expression sont le propre des dames de ce nom.

Nous trouvons dans un ancien feuilleton de Jules Janin la reproduction d'une lettre du marquis de Mirabeau, l'*Ami des hommes*, l'anecdote suivante; elle donne sur un ton assez vif le diapason auquel pouvait s'élever la conversation dans la bonne société de la fin du dernier siècle :

« La jeune comtesse de Mirabeau est conteuse, et rit d'un si grand cœur! Elle nous a raconté une très-plaisante histoire sur son bisaïeul de Maliverny, qui était un original et qui avait une femme plus originale encore. Ces deux figures ne sortaient qu'aux grandes occasions ; mais le cher bisaïeul était président à mortier, et à un grand repas de soixante personnes chez M. Le Bret (intendant de Provence et premier président du parlement), l'homme le plus froid qui fut oncques de Paris à Rome, le président et la présidente furent, de droit, invités à déployer chacun leur serviette. La joie gagnant les convives, la conversation s'échauffa, et l'on parla de la *colique*, qui dans ce temps était un méchant mal. Alors, mue de charité, la présidente éleva la voix.

Chacun écoute. Elle dit (et il faut entendre le jargon moitié français, moitié provençal, et le petit singe faisant la voix rauque) : *Moi, j'y sais un remède infaillible.* Le silence continue, on est dans l'attente ; elle poursuit : *Mon chat que voilà* (en montrant le barbu président qui vraiment avait l'air de revenir d'un combat sur la gouttière) *est une nuit attaqué de colique mortelle. L'inspirazioné mé vint de loui mettre mon ...* [1] *sur lé ventré, et sur-le-champ il fut guéri, et me dit :* AH ! MON AMOUR ! TU ME L'AS ÔTÉ COMME AVEC LA MAIN ! Si vous ne vous mettez à la place de la grave compagnie, certainement le conte ne vaudra pas grand'chose ; mais, en imaginant une jeune personne bien naïve, et bien à son aise, et bien jeune, qui fait ce conte-là et qui rit à en pâmer, vous comprendrez mieux qu'un autre que, si nous rions de peu de chose, ce qui est indispensable quand on est toujours ensemble les mêmes gens, pourtant nous rions de bon cœur. »

(*Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernois*, du 10 octobre 1774.)

1. Les personnes qui tiendraient à connaître le mot que nous remplaçons ici par trois points n'ont qu'à prendre le nom de *Luc* et à le lire à rebours.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 16 — 31 AOUT 1876

SOMMAIRE.

M. Dufaure. — Les Lettres inédites de Napoléon III. — Lettre inédite de Babinet. — Montalembert et le Père Hyacinthe. — Jules Janin et *Clarisse Harlowe*. — Paris qui s'en va. — La Manie des titres. — Théâtres. — Nécrologie : Wolowski, Nefftzer, le Père Moore, Ernest Bourdin, Gagne, Mme Hélène Therval, Maurice Coste, Karl Simrock.

Varia. — Le Chemin de fer *nécropolitain*. — Histoire d'une statue. — Un Sonnet d'A. de Musset. — Lettre de V. Hugo. — Musique et Patriotisme. — Une Doctoresse. — Les Journaux à Philadelphie.

M. DUFAURE. — La récente élection de M. Dufaure au Sénat en a fait le lion du jour. Quand nous disons *lion*, l'expression n'est pas bien exacte si l'on se reporte à l'allure du personnage ; mais on voudra bien n'en voir que le côté métaphorique. M. Dufaure est l'un des hommes politiques dont il est le plus facile de parler

dans un recueil non politique. Comptant des ennemis aussi bien dans ses partisans que dans ses adversaires, mais également respecté de tous, il s'est toujours tenu dans des nuances politiques qui ne se sont jamais accentuées jusqu'à être une couleur. *La Vie littéraire* lui consacre, sous la signature de « Kel-Kun », un portrait fort amusant dont nous détachons ces quelques lignes :

« Un Dupin moins laid, presque aussi spirituel, infiniment plus honnête, voilà M. Dufaure. Il possède l'extérieur rugueux, il montre les allures rogues, il a le côté mauvais coucheur, les reparties aiguës, les saillies hérissées, et cette habitude de passer ses démangeaisons sur le dos des premiers amis ou des derniers ennemis venus, qui étaient les attributs délicats et caractéristiques du célèbre président. C'est encore un député du Danube.

« Un peu plus favorisé quant à la grandeur et quant aux dimensions de toute la personne, d'une taille moyenne et qui dépasse suffisamment ce qu'on est convenu d'appeler le marbre de la tribune, M. Dufaure rachète cet avantage par de fâcheuses compensations. Jambes courtes et chancelantes, buste vacillant, cou enfoncé dans les épaules, rien de vif ni d'alerte, mais un ensemble tourmenté, en rupture continuelle d'équilibre. Quand il marche au soleil, de son pas inégalement saccadé, on croirait qu'il se dispute avec son ombre. Le visage a ce que les connaisseurs appellent la patine des

vieilles médailles, cet enduit terreux qui empâte les traits, ce coup de pouce du temps qui émousse les saillies, harmonise et fond les rugosités de la surface. »

Après l'homme, voici l'orateur :

« Voyez-le partir et se lancer dans la plaine. Comme un chien de berger hargneux et fidèle, il poursuit les vrais arguments qui s'égarent, les justes motifs qui s'écartent, les bonnes raisons que ses prédécesseurs ont disséminées aux quatre coins, il court après elles, les rallie, les pousse, et ramène toutes ces brebis au bercail non sans coups de dent, sans morsures, sans accrocs, de ci, de là, à droite et à gauche. Que voulez-vous ! Ses syllogismes ont de bonnes mâchoires.

« Ah ! le dialecticien rapide et serré, fécond et pressant ! Quel jeu facile, quelle harmonie savante ! Avec quelle souplesse et quelle discipline, quelle aisance et quelle rapidité, sa pensée court et sa phrase évolue au travers des débats les plus abstraits, des discussions les plus obscures ! Comme il saute et bondit par-dessus les obstacles pour rattraper les arguments dont il a besoin. Les voilà tous réunis ; il les range par files, il les dispose en tirailleurs, il les campe en bataillons. Le moment est venu de donner l'assaut. En avant !... »

Lettres inédites de Napoléon III. — Voici quelques curieux détails sur la volumineuse correspondance adressée par l'empereur Napoléon III à sa sœur de lait,

feu Mme Cornu, et que la Bibliothèque nationale vient de recevoir en dépôt.

Mme Cornu, filleule de la reine Hortense, était devenue la confidente la plus intime de l'empereur, qui lui écrivit, pendant une période d'environ cinquante ans, au moins une fois par semaine. Le nombre de ces lettres qui ont été conservées dépasse l'incroyable chiffre de trois mille. La première remonte au 5 juin 1819, la dernière est datée de Cambden-House (Chislehurst), décembre 1872.

Cette correspondance est, paraît-il, des plus précieuses pour l'histoire du temps auquel elle se rapporte. MM. Renan et Duruy sont chargés de la mettre en ordre et d'en préparer la publication, qui ne pourra pas avoir lieu, toutefois, selon les intentions exprimées par Mme Cornu dans son testament, avant l'année 1885. Elle sera divisée en sept parties principales : *L'Enfance*, — *l'Éducation*, — *Débuts dans la vie politique*, — *Événements de* 1848, — *la Présidence*, — *l'Empire*, — *l'Exil*.

Les lettres relatives à la vie du prince en Angleterre renferment, dit-on, des études locales et des détails de mœurs aussi piquants que curieux; celles qui ont trait à l'affaire de Boulogne sont particulièrement intéressantes : on sait, en effet, que Mme Cornu remplit, dans cette tentative, un rôle des plus actifs et même des plus dangereux. Le futur empereur lui confia alors diverses

missions qui sont détaillées dans trois lettres des plus importantes. Les papiers qui se rapportent aux événements de décembre 1851 sont aussi d'une grande valeur historique : Mme Cornu recevait, paraît-il, alors les confidences les plus secrètes au sujet du coup d'État qui se préparait.

Lettre inédite de Babinet. — Nous avons publié, au moment de la mort de Mme Colet, une lettre fort curieuse qu'elle avait écrite le lendemain de la réception du père Lacordaire à l'Académie française. Une aimable correspondante veut bien nous en communiquer une qu'elle a reçue de l'académicien Babinet, sur le même sujet. En se reportant à la note qui accompagne la publication de la lettre de Mme Colet, on retrouvera notre appréciation sur le « débraillé » de ce bon et excellent Babinet, débraillé qu'il mettait en tout et partout, même dans ses lettres :

A Madame R... D..., à Villenauxe (Aube).

Paris, le 1er février 1861.

O la plus charmante des filles d'Ève, de saint Dominique et des Sylphides, vous écrivez d'or et vous pensez de diamant ! L'impératrice a dit (on lui a fait dire) : « Aujourd'hui j'ai perdu une illusion et un préjugé, » mais non pas qu'elle a perdu *avec plaisir* une illusion, car elle le regrette autant que vous. Pour moi, je n'ai point perdu un préjugé ; c'était un rhinocéros (M. Guizot) répondant à un vautour inoffensif (le Père Lacordaire), mais c'était toujours un rhinocéros !...

Vous êtes la seule des dames qui ait pu pénétrer avec un billet de moi ; les autres, après avoir gelé de dix heures à midi ou une heure, se sont retirées *de guerre lasses ;* moi-même et d'autres académiciens nous n'avons pu pénétrer dans la salle envahie, pas plus qu'une allumette ne pourrait pénétrer dans une enclume. Le maréchal Magnan, ses dames et autres puissances, sont restées à la porte, et, ayant renvoyé leurs voitures, sont rentrées à pied avec force bénédictions pour l'Institut. On cite, à ce propos, un mot de je ne sais qui : « A l'Institut, on voit la différence entre le savoir et le savoir-vivre !... » Une dame entrant morfondue dans la salle disait : « Si j'étais obligée de faire une pareille queue pour entrer au paradis, je crois que j'y renoncerais ! »

Pour moi, j'étais heureusement avec le prince Napoléon, qui est, comme vous savez, de l'Institut, et on nous a donné (à son grand regret) une tribune princière en face de l'impératrice. J'ai veillé avec soin la sortie, et j'ai vu le moine serrer, en partant, la main du sectateur de Chauvin (en latin Calvin). J'ai craint, d'après leurs compliments réciproques, que le soir le moine n'apostasiât et que le rhinocéros ne se fît dominicain pour rebrûler Michel Servet et autres.

L'aide de camp du prince Napoléon me racontait que la princesse Clotilde, obligée d'accompagner l'impératrice, venait là avec une certaine répugnance : « Je n'ai pas envie, lui disait-elle, d'aller à l'Institut pour entendre dire du mal de mon père. — Venez, venez, ma chère, lui a dit l'impératrice ; moi, j'entendrai dire du mal de mon mari : cela ira ensemble... » Mais le papier me manque, et je vous ai parlé de tout, excepté de vous-même, et ne vous ai encore rien écrit de mon admiration pour vous et vos perfections. Puisque je ne puis vous aller visiter en un si lointain séjour, envoyez-moi au moins votre mari, pour que je puisse parler de vous comme on parle de Dieu, sans le voir. Dites-lui que malheureusement je n'ai aucune chance d'âge ou de mérite pour être son rival, sinon

platoniquement, ce qui est bien incomplet et bien froid, et permettez que, pour finir, je me mette le plus respectueusement du monde à vos pieds.

BABINET, de l'Institut.

MONTALEMBERT ET LE PÈRE HYACINTHE. — On nous communique, au sujet de l'ex-Père Hyacinthe, que son récent passage à Paris a mis de nouveau en évidence, une curieuse disposition testamentaire de M. de Montalembert, qui montre en quelle estime ce grand catholique tenait l'ancien et célèbre carme, avant sa bruyante apostasie :

Je lègue, dit le testament de M. de Montalembert, à M. l'abbé Charles Loyson, dit le Père Hyacinthe, mes dossiers de notes manuscrites, rédigées depuis 1864 sur diverses questions religieuses et politiques, spécialement ceux intitulés *Où en sommes-nous? Liberté religieuse*, etc. Je veux aussi qu'on lui remette un petit cahier in-12 de notes manuscrites intitulé *Ultima Verba;* enfin je lui donne le droit de publier, quand et comme il le voudra, ce qui lui paraîtra convenable dans ces notes et brouillons. Je le prie d'accepter et de garder, en souvenir de moi, le grand chapelet terminé par une tête de mort en ivoire, qui me vient du Père Lacordaire par l'entremise de l'abbé Perreyve. Cette précieuse relique, en passant aux mains du Père Hyacinthe, aura ainsi appartenu aux trois prêtres de mon temps qui ont le mieux servi, selon moi, la cause de la religion et le plus aimé les âmes de leurs contemporains.

Fait à Paris ce 7 mai 1869.

Le 7 octobre de la même année, M. de Montalem-

bert, en présence de l'éclatante scission survenue entre le Père Hyacinthe et l'Église romaine, révoquait de la manière suivante la clause qui précède.

Je déclare nulle et non avenue toute mention faite dans mes dispositions antérieures de M. l'abbé Charles Loyson, dit le Père Hyacinthe, des carmes déchaussés; je lui substitue M. Léopold de Gaillard, de Bollène (Vaucluse), pour tout ce qui touche l'examen et le choix des manuscrits et correspondances qui pourraient être publiés parmi les papiers que je laisserai à mon décès.

Jules Janin et *Clarisse Harlowe*. — La mort de Mme Jules Janin a donné lieu à la réédition de bon nombre d'anecdotes sur le regretté prince des critiques. Nous en trouvons une dans le *Gaulois* qui est bien amusante et bien spirituelle, en admettant même qu'elle ne soit qu'inventée :

« Le critique des *Débats* avait noué, en voyage, connaissance avec un propriétaire rural des environs d'Angoulême. Celui-ci lui ayant, à plusieurs reprises, envoyé quelques-uns des produits les plus recherchés de sa province en volailles et en pâtés, le célèbre écrivain, qui venait de publier sa traduction de *Clarisse Harlowe*, en adressa un exemplaire à ce provincial généreux, avec une lettre ainsi conçue :

Je vous expédie la belle des belles, la gracieuse, la vertueuse, la fière et toujours charmante Clarisse Harlowe. Faites-

lui bon accueil, cher Monsieur, sinon à ma considération, du moins en souvenir de son père, le grand Richardson. *Commendo tibi meos amores.* Voilà bientôt deux ans que je vis avec cette divine Anglaise, *animæ dimidium meæ.* Ah! comme la pauvre fille a été calomniée! J'abandonne Paméla à qui voudra; mais qu'on respecte Clarisse, ma Clarisse, qui sera bientôt votre Clarisse, et qui deviendra la maîtresse adorée de tous les rêveurs et de tous les poëtes comme elle a été celle de Diderot et la mienne.

Voilà l'infortuné monsieur d'Angoulême aux cent coups! Comment faire pour recevoir chez lui cette Clarisse Harlowe? Le pauvre garçon a beau être ultra-majeur, il demeure avec sa mère, une vieille matrone aux sévères habitudes, pour laquelle il n'a rien de caché et qui jette les hauts cris à la lecture de la missive de Janin :

« Un fichu polisson, ton *auteur* de Paris! Il veut que tu reçoives une *créature* qui a été sa maîtresse! Il veut qu'elle devienne la tienne! Quel tissu d'abominations!...

— Cependant, il m'avait assuré qu'il était marié à une honnête personne qu'il aimait de tout son cœur...

— C'est encore plus immoral. J'espère que tu vas lui répondre de la bonne encre... »

Et le fils obéissant de prendre la plume et d'écrire à Janin qui, sans doute, n'y comprit rien :

Je suis vraiment désolé de ne pouvoir offrir l'hospitalité à la dame que vous m'annoncez. Mais ma maison est en répara-

tion ; il ne me reste pas une chambre dont je puisse disposer. Moi-même, je loge à l'hôtel en ce moment. Croyez à tous mes regrets et faites-lui toutes mes excuses.

Paris qui s'en va. — Parmi les immeubles de la rue Saint-Dominique condamnés à disparaître pour l'achèvement du boulevard Saint-Germain, nous remarquons, juste en face Saint-Thomas d'Aquin, un vieil hôtel d'architecture sévère, mais qui, grâce à ses vastes proportions, a tout l'air d'un palais. C'est pour la jolie duchesse de Chevreuse, l'une des héroïnes de la Fronde, qu'a été bâtie cette demeure princière, qui plus tard revint aux ducs de Luynes par héritage.

Avant la Révolution, quand les curieux étaient admis à visiter les logis de renom, comme cela se fait encore en Italie ; alors que Germain Brice faisait une petite fortune en servant de guide aux étrangers, c'était une des curiosités de la capitale.

C'est que, outre son grand escalier peint par Brunetti, outre les appartements qui avaient conservé dans toute son intégrité, l'organisation du grand siècle, on y voyait une galerie de tableaux, un cabinet d'histoire naturelle, un musée ethnographique et un laboratoire de chimie.

Depuis longtemps les de Luynes étaient amis des arts, et celui qui est mort en 1869 n'avait en rien dérogé aux traditions de famille.

L'ex-abbé Grégoire demeurait dans cet hôtel en 1802.

Parmi les autres immeubles marqués du *delenda* on compte, en remontant vers la rue des Saints-Pères, les anciens hôtels d'Avrincourt, de Mortemart, de Béthune, et l'hôtel de Matignon. A l'hôtel de Mortemart habitait, en 1814, le grand industriel Williams Cockerill, qui inventa la machine à carder la laine et la mécanique à filer le lin.

Dans la rue Taranne, qui fait suite à la précédente, c'est le côté pair qui va tomber. Nous y remarquons le n° 12, qui fut habité par le baron d'Holbach, et dans le jardin duquel l'aéronaute Blanchard fit ses premières expériences de navigation aérienne; le n° 10, où Diderot occupa pendant vingt ans un petit appartement au-dessous des mansardes.

L'immeuble que l'on vient de démolir à l'angle de la rue de Choiseul et du boulevard des Capucines a également une curieuse histoire.

C'était l'ancien hôtel de Boufflers. L'emplacement, aujourd'hui découvert, faisait partie des vastes jardins de l'hôtel Ferréol, situé rue Neuve-Saint-Augustin. Cette superbe propriété, qui s'étendait jusqu'aux remparts, fut cédée à la famille des de Choiseul, qui obtint en 1776 l'autorisation d'ouvrir sur la droite une impasse (l'infecte ruelle de la Glacière, qui existe encore) et de l'autre côté, trois ans après, en 1779, la rue qui porte le nom de Choiseul.

Ceci nous donne la date de la construction de l'hôtel

élevé par l'architecte Bonnet, pour Mme Hippolyte de Camps de Saujon, veuve du marquis Édouard de Boufflers-Rouverel, sur cette partie du terrain morcelé et vendu en détail par le comte de Choiseul-Gouffier.

Ce vaste hôtel n'avait de remarquable qu'une belle terrasse avec jardins, d'où la vue s'étendait jusqu'aux villages de Clichy, de la Grange-Batelière, et aux nombreux moulins de la butte Montmartre.

Achetée le 21 floréal an IX par Christophe-Philippe Oberkampf, le célèbre manufacturier, cette résidence passa ensuite aux deux barons Mallet; et ce ne fut que bien plus tard que les galeries de fer y furent établies, en 1835, à la place d'une galerie de bois que l'incendie avait détruite.

Deux ans après, en 1837, le cercle des Arts, qui venait de se fonder, s'y installa, et il y est resté depuis.

Enfin, le Crédit lyonnais, devenu propriétaire de cet immeuble, vient de le raser pour édifier à la place des constructions plus importantes et plus appropriées à ses besoins industriels et commerciaux.

Signalons aussi, parmi les démolitions faites à la butte des Moulins, celle du n° 18 de la rue d'Argenteuil. La maison n'a rien de monumental, mais elle porte à sa façade une plaque de marbre noir portant cette inscription : *Le grand Corneille est mort dans cette maison le* 1er *octobre* 1684. On voit aussi dans la cour un buste de

Corneille, au-dessus duquel on lit, sur une couronne de lauriers : *Le Cid*, 1636.

La Manie des titres. — Ce n'est pas des titres de noblesse que nous voulons parler ici, mais des titres d'articles par lesquels les journaux s'exercent à saisir l'œil du lecteur. Il faut que ces titres soient aussi piquants que possible, mais ils sont aussi parfois bien cruels. Voici ce qu'on lisait ces jours derniers dans le *Petit Moniteur universel*.

« *Le Refrain interrompu*. Lundi, dans l'après-midi, trois peintres, tout en chantant un joyeux refrain, étaient en train de badigeonner une maison, rue Saint-Denis. L'un d'eux, avec le bras, poussa du mur l'échafaudage mobile où ils se trouvaient à hauteur du troisième étage, pour donner passage à un seau qui montait, et, perdant l'équilibre, tous trois tombèrent sur le trottoir. Transportés à la pharmacie voisine, ils ne tardèrent pas à rendre le dernier soupir ; ils avaient le crâne complétement fracassé. Le plus âgé des trois laisse une femme et trois enfants en bas âge. »

N'est-ce pas vraiment bien gracieux et bien ingénieux ? Trois hommes qui se tuent, et dont l'un laisse une famille sans ressources, cela s'appelle *le Refrain interrompu*. Aimable rédacteur du *Petit Moniteur*, bien que nous ignorions votre nom, nous ne pouvons résister

au désir de vous féliciter sur votre esprit. Mais pourquoi vous être arrêté en si belle veine? Il fallait compléter votre titre en y ajoutant : *et trois crânes rompus*. C'eût été alors tout à fait folâtre. Supposez que, d'ici à quelques jours, on lise dans une feuille aussi piquante que la vôtre :

« *Une Promenade interrompue*. M. X..., l'un des plus spirituels rédacteurs du *Petit Moniteur*, qui avait la spécialité de trouver les titres les plus gais aux événements les plus tristes, sortait l'autre jour pour faire une promenade. Au bout de quelques pas, il reçut sur la tête une persienne qui s'était détachée d'un sixième étage et qui lui fendit le crâne. La mort a été instantanée. »

A défaut de vous, qui ne seriez plus là, comment pensez-vous que votre famille et vos amis trouveraient un aussi aimable entrefilet?

Théatres. — *Le Prophète*. — L'Opéra vient de reprendre avec une grande splendeur de mise en scène, à défaut d'une exécution hors ligne, le *Prophète* de Meyerbeer, qui n'avait pas été joué depuis le 27 octobre 1873, veille de l'incendie de la rue Le Peletier.

Le Prophète passe communément pour le troisième grand ouvrage écrit par Meyerbeer pour la scène française; la vérité est que *l'Africaine*, qui ne fut cependant représentée qu'en 1866, après la mort du maître, lui est de beaucoup antérieure. Ce dernier opéra était même

depuis longtemps écrit et terminé par lui lorsque le livret du *Prophète* lui fut proposé. La première représentation eut lieu le 16 avril 1849, c'est-à-dire treize ans après celle des *Huguenots*. C'est Nestor Roqueplan qui dirigeait alors l'Opéra, et il prodigua à l'œuvre nouvelle toutes les richesses de la plus artistique mise en scène, lui donnant, en outre, une interprétation hors ligne. Tout le monde sait que Roger, dans le personnage de Jean de Leyde, et Mme Pauline Viardot, dans celui de Fidès, furent incomparables. Les moindres rôles étaient d'ailleurs admirablement distribués. Levasseur, Euzet et Gueymard représentaient les trois anabaptistes; Brémond, qui était un magnifique acteur, chantait le rôle d'Oberthal; Mme Castellan, une étoile des grands théâtres d'Italie, avait été engagée expressément pour le personnage si sympathique de Bertha, dans lequel elle ne réussit d'ailleurs qu'incomplétement. Enfin, parmi les petits rôles tout à fait accessoires, on peut encore citer ceux des deux enfants de chœur, *soli* du 4e acte interprétés, le premier soir, par Mlle Moisson, qui a fourni depuis une assez belle carrière, et Mlle Dalbert, qui est devenue Mme Charles Ponchard et a depuis longtemps quitté le théâtre. Encore une dernière curiosité de la distribution première du *Prophète* à signaler : un des rôles d'enfants de chœur de l'acte de la cathédrale était tenu par M. Léo Delibes, le spirituel compositeur de *le Roi l'a dit*, de *Coppelia*, etc.

Le personnage si complet de Fidès a été interprété à l'Opéra, depuis 1849, par beaucoup de cantatrices, et entre autres par Mmes Alboni, Wertheimber, Nantier-Didiée, Borghi-Mamo, Gueymard, Bloch, etc. Celui de Jean de Leyde, qui a été le plus grand triomphe de Roger, a été repris après lui par Gueymard, l'un des trois anabaptistes de la première distribution, lequel l'a chanté très-longtemps. C'est M. Villaret qui est aujourd'hui en possession de ce rôle, qu'il chante avec beaucoup d'habileté, mais dans lequel il est, évidemment insuffisant comme tragédien lyrique.

Nécrologie. — *Wolowski.* — Le Sénat et l'Institut viennent de faire une nouvelle perte : M. Louis-François-Michel-Raymond Wolowski est décédé, le 14 août, à Gisors, chez son gendre M. Louis Passy.

Né le 31 août 1810, à Varsovie, M. Wolowski avait été naturalisé français en 1834; il fut élu représentant du peuple en 1848, député à l'Assemblée nationale en 1871 et sénateur inamovible en 1875. C'était un économiste distingué qui prit, à toutes les époques de sa carrière, une part très-active au mouvement financier. Il fut l'un des fondateurs du Crédit foncier de France.

— *Fervacques.* — Léon Duchemin, connu en littérature sous le pseudonyme de Fervacques, est mort subitement cette semaine ; il n'avait que trente-deux ans. C'était un chroniqueur amusant et d'un esprit tout à fait parisien,

reporter attitré de toutes les réunions de courses, de jeux et de bains de mer. Il a aussi écrit quelques romans.

— *M. Nefftzer.* — M. Nefftzer, fondateur et rédacteur en chef du *Temps*, vient de mourir subitement à Bâle, succombant à une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps. Il était né à Colmar en 1820, et depuis quatre ans il vivait retiré à Bâle. Ses chagrins patriotiques, — il était Alsacien, — s'étaient ajoutés à la douleur que lui causa la perte de son fils prématurément enlevé, il y a quelques années, à son affection.

Rédacteur en chef de la *Presse* en 1851, il publia alors l'une des supercheries littéraires les plus curieuses de notre temps. On attendait, avec une anxiété que les événements expliquaient, un message du prince Napoléon, président de la République. M. Nefftzer imagina d'en confectionner un de toutes pièces, au moyen de morceaux tirés des œuvres du prince et cousus les uns aux autres avec une habileté suffisante pour faire croire à l'authenticité du pseudo-message qu'il avait ainsi composé.

Cette plaisanterie eut pour effet de provoquer une panique à la Bourse : on sait, en effet, que les œuvree de Louis-Napoléon étaient d'une couleur fort démocratique. Quant à M. Nefftzer, il paya d'un an de prison ce trait d'esprit, un peu léger cependant pour un écrivain politique qui, d'ailleurs, est devenu depuis l'un des journalistes les plus sérieux de la presse parisienne.

— *Le Père Moore.* — Tous ceux qui ont passé dans la maison de Jules Janin, — et le nombre en est grand, — connaissent le *père Moore.* Amené par le hasard à prendre demeure dans une charmante maisonnette toute voisine de celle de l'illustre critique, il n'avait pu vivre aussi près de lui sans être pris du désir de le connaître, et l'affabilité de son caractère et son inépuisable obligeance en eurent bientôt fait le plus intime ami de la famille. Obligée de rester auprès de son mari impotent, Mme Janin ne pouvait guère se donner aux affaires du dehors, et c'était M. Moore qui s'occupait de tout, qui veillait à tout. Sa bienveillance paternelle, qui s'étendait sur tout le monde, l'avait fait nommer le *père Moore;* dans la maison, et même au dehors, on ne l'appelait pas autrement, et lui, presque toujours, en vous parlant, il vous disait *mon enfant.* « Le père Moore », « mon enfant », ces mots allaient si bien avec sa figure vénérable couronnée d'une calotte de velours noir qui, avec le paletot un peu flottant qu'il portait toujours, lui donnait l'allure d'un des maîtres du pinceau ! Il était d'ailleurs très-amateur de peinture, connaissait beaucoup d'artistes, et possédait de bons tableaux.

Jules Janin, en mourant, lui recommanda sa femme, et le père Moore a veillé sur elle, pendant sa cruelle et longue maladie, avec un dévouement dont on trouverait difficilement un autre exemple. La Providence avait, paraît-il, limité la vie de cet homme si estimable à la

mission qu'il avait à remplir. Six jours après le décès de Mme Janin, il mourait subitement, en pleine santé, sans avoir pu dire à personne une parole d'adieu, mais emportant dans son cœur la suprême satisfaction d'avoir conduit jusqu'à son dernier soupir la digne femme qui avait été confiée à sa garde.

Le *père Moore* était vraiment une figure, et c'est pourquoi nous avons cru devoir lui consacrer ces quelques lignes, peut-être les premières où son nom ait été imprimé.

— *Ernest Bourdin.* — Il y a comme une fatalité qui poursuit les amis de la famille Janin. Après le père Moore, voici l'ancien éditeur Ernest Bourdin qui meurt, il y a quelques jours, d'une insolation prise aux obsèques de Mme Janin. Bourdin fut l'un des grands initiateurs de la belle édition illustrée, et l'un des principaux propagateurs des dessins de Johannot, ce grand artiste si vite démodé, qui est aujourd'hui plus vieux que les dessinateurs du XVIIIe siècle. Il édita l'*Ane mort* avec un grand luxe, et demanda à son auteur plus d'une préface pour les importantes publications dont il a doté la librairie française.

Quelque temps avant sa mort il avait formé le projet de refaire l'édition de l'*Ane mort*, avec les dessins de Johannot, pour laquelle Alexandre Dumas lui promettait une préface. Mais la publication des *Œuvres diverses* de Jules Janin, entreprise par sa veuve, et qui venait de

débuter justement par le fameux roman, fut un obstacle à ce projet, dont l'exécution n'eût pas été sans intérêt.

— *M. Gagne.* — Encore une figure qui vient de disparaître. Pendant nombre d'années, M. Gagne a bombardé de ses excentricités littéraires la presse parisienne, où on lui accordait de temps en temps l'emploi des intermèdes comiques. On sait qu'il avait la manie des compositions de mots, dans lesquelles le mot *archi* jouait le plus grand rôle ; l'*archi* était la sauce à laquelle il assaisonnait tout.

Qui de nous n'a pas rencontré M. Gagne promenant gravement dans Paris sa haute stature osseuse, dont les saillies s'accusaient en reflets blancs sur une redingote râpée? Qui n'a pas été frappé de sa tête vénérable surmontée d'un chapeau presque toujours graisseux? La silhouette de don Quichotte avec une figure d'apôtre, et l'allure d'une institutrice anglaise !

M. Gagne n'était pas un fou ; ce n'était pas non plus un mystificateur. Seulement il avait une certaine conscience de son excentricité et l'exagérait volontairement pour forcer l'attention du public.

Doué d'une bienveillance et d'une douceur à toute épreuve et honnête homme par excellence, très-intelligent et très-instruit, c'était un véritable monomane qui ne déraisonnait que sur les questions politiques et sociales. Combien d'autres, sur ce terrain-là, ont divagué tout autant que lui, mais ont sauvé les apparences !

Son dernier ouvrage, qui avait paru cette année, avait pour titre : *L'Archi-Monarquéide, ou Gagne premier archi-monarque de la France et du monde*, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, avec chœurs, joué sur tous les théâtres du monde..., par M. Gagne, avocat, archi-monarque-citoyen du peuple universel. Il était aussi l'auteur du *Suicide*, de l'*Unitéide*, poëme en douze chants et soixante actes ; du *Congrès sauveur*, poëme en vingt-quatre chants ; du *Calvaire des rois*, régi-tragédie épique en cinq actes sur la mort de Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette et Élisabeth ; de la *Monopanglotte-Oracle* des langues ; du *Véloci-tête* ; de la *Républiquéide-Empire-Royauté* ; de la *Guerriade*, poëme en douze chants sur la guerre étrangère et civile, et de bien d'autres brochures.

Il avait épousé Mme Élisa Moreau, poëtesse d'un certain talent, que Lamartine encouragea dans ses essais.

— *Mme Hélène Therval.* — La fille du biographe Eugène Jacquot de Mirecourt vient de mourir à Paris : elle avait abordé la carrière théâtrale sous le nom d'Hélène Therval, et n'avait que médiocrement réussi chez nous ; ses meilleurs succès avaient été obtenus à l'étranger, où son nom sur l'affiche était même, en ces derniers temps, devenu un motif de recettes dans certaines grandes villes, et notamment à Rome et à Turin. Cette jeune artiste venait de contracter un assez bel engagement sur une scène de genre de Paris, lorsque la mort,

une mort foudroyante, a brisé l'avenir peut-être brillant qui s'ouvrait devant elle.

— *Maurice Coste.*—L'acteur-auteur Maurice Coste, qui vient de mourir si tragiquement, — il a mis fin à ses jours, — avait eu à l'Ancien Cirque du boulevard du Temple la bonne fortune de créer avec une grande vérité historique, la légendaire figure de Bonaparte, premier consul, et de Napoléon, empereur. Il avait succédé, dans cette spécialité, au fameux Gobert, qui avait passé sa vie dramatique à représenter exclusivement le grand homme au théâtre. C'est dans le drame l'*Histoire d'un drapeau* que Maurice Coste parut, plus de deux cents fois de suite, dans ce double personnage, Bonaparte au début de la pièce, et Napoléon empereur dans sa deuxième partie.

Il en était arrivé à s'identifier si parfaitement avec son grand et illustre modèle qu'il gardait, même à la ville, la tenue, les allures et jusqu'au costume de son rôle. On le voyait alors se promener volontiers sur le boulevard, vêtu d'un pardessus gris taillé sur le patron de la célèbre redingote ; il affectait le geste bref, le ton de commandement et la démarche saccadée de l'empereur ; en un mot, pendant les six mois que dura la pièce, on peut dire que Maurice Coste fut presque toujours en scène.

Comme auteur dramatique, Maurice Coste a collaboré avec M. Dornay et a donné, sur diverses scènes de

drame, des pièces assez médiocres dont la dernière, *le Fils de Choppart,* eut même un insuccès éclatant : sa déconvenue n'aurait pas, dit-on, été étrangère à la fatale résolution qui le poussa à se retrancher lui-même du nombre des humains.

— *Karl Simrock.*—Le 18 juillet dernier est mort, dans sa 74e année, le poëte allemand Karl Simrock, professeur à l'Université de Bonn. Simrock s'est fait une réputation plus qu'européenne par ses nombreux ouvrages, tant en prose qu'en vers, et par les services qu'il a rendus à la vieille poésie allemande. Son nom reste attaché aux deux vieux poëmes des *Niebelungen* et de *Goudrûn,* dont sa traduction en poésie moderne domine jusqu'à présent toutes les tentatives faites dans le même sens. Plus que personne il a contribué à remettre en honneur tous les petits livres et les poëmes du moyen âge allemand, par des versions analogues où il a su leur conserver le caractère de naïveté primitive.

Parmi ses titres personnels comme poëte, Simrock pouvait citer avec orgueil ses compositions épiques destinées à compléter, à l'aide des traditions éparses, l'épopée germanique dans ses différents cycles. Son neveu, N. Martin, un de nos plus gracieux poëtes contemporains, a, dans ses *Contes allemands* de la *Bibliothèque rose,* imité plus d'un récit de Simrock, et il en a traduit plus d'une légende, dont nous citerons ici la plus courte :

SCEPTRE ET CHARRUE.

Un Roi, qui se sentait mourir,
Vit ses fils en pleurs accourir.

Il dit à l'aîné : « Sur le trône
Prends ma place, et ceins la couronne. »

Au second : « Saisis sans regrets
Le soc ; le roi ne vient qu'après. »

Et l'un moissonna par la guerre ;
Et l'autre féconda la terre.

Le laboureur chantait ; le roi
Tremblait et répandait l'effroi.

Du roi la trace est disparue.
On révère encor la charrue.

VARIA. — *Le Chemin de fer* NÉCROPOLITAIN. — Hâtez-vous de mourir, vous tous qui tenez à être enterrés dans Paris, car voici qu'on va s'occuper sérieusement du cimetière de Méry-sur-Oise et du chemin de fer qui doit y conduire. La commission municipale à qui vient d'être remis le dossier de cette affaire est présidée par M. *Léveillé*, un singulier nom quand on va étudier l'aménagement de la grande cité du sommeil. Mais peut-être doit-on y voir le présage que la commission ne s'endormira pas sur ses travaux.

Quatre projets sont en présence pour le tracé du chemin de fer. Ils ont tous pour point de départ le cimetière Montmartre. Deux d'entre eux emprunteraient une portion de leur trajet aux lignes existantes, tandis que

les autres seraient complétement indépendants. On se bornerait tout d'abord à une gare mortuaire, celle du cimetière Montmartre, quitte à en établir plus tard au Champs de Mars et à l'avenue de Vincennes. Dans l'hypothèse du projet le plus coûteux, l'ensemble des dépenses pour l'établissement du chemin de fer et l'appropriation du cimetière irait à près de 23 millions.

Histoire d'une statue. — La direction des musées vient de faire placer à l'extrémité de l'allée des Feuillants, aux Tuileries, un groupe de bronze, *Mercure enlevant Psyché*, par Jean de Vries, sculpteur hollandais du XVIe siècle. Ce groupe a figuré en bien des pays et en bien des endroits, avant d'arriver à sa place actuelle, qui ne sera sans doute pas encore définitive, et voici les pérégrinations nombreuses qu'il avait précédemment accomplies :

Exécuté vers 1590 par ordre de l'empereur Rodolphe II, ce groupe, avec un pendant placé aujourd'hui au musée de Stockholm, ornait la cour du palais de Prague. Tous les deux furent transportés à Stockholm, en 1648, à la suite du sac de Prague par les Suédois. Le premier groupe y resta ; le second, celui qui nous occupe aujourd'hui, fut apporté par la reine Christine en France, après son abdication, et donné par elle au ministre des affaires étrangères, Abel Servien, marquis de Sablé, qui le plaça en son château de Meudon. Ses

héritiers ayant vendu le château avec tout ce qu'il contenait au ministre Louvois, celui-ci devint à son tour propriétaire du groupe de Jean de Vries. Louvois le céda à Colbert, dont le fils, M. de Seignelay en fit hommage à Louis XIV. Placé dans les bosquets de Marly, ce fameux groupe en fut retiré en 1794 et déposé au musée des Petits-Augustins, puis placé, en 1802, dans les jardins de Saint-Cloud. Il en fut retiré en 1850 et placé au Louvre dans la salle dite de Michel-Ange, qu'il vient de quitter par suite de l'appropriation de cette salle pour l'exposition du portique Stenga, de Crémone, acquis dernièrement par l'Administration des musées.

Un Sonnet d'Alfred de Musset. — L'*Intermédiaire* signalait dernièrement sans le reproduire, un sonnet intitulé *Une Promenade au Jardin des plantes*, adressé par Alfred de Musset à Mme Louise Colet, et qu'elle a donné dans son trop fameux *Lui*. Ce sonnet, qui parut pour la première fois dans le *Monde illustré* du 9 mai 1857 avec une dédicace « à Mme Louise Colet », ne figure pas dans les œuvres complètes de Musset. Aussi nos lecteurs nous sauront-ils gré de le leur donner ici pour qu'ils puissent le lire sans avoir la corvée d'aller le chercher chez *Lui*.

Sous ces arbres chéris, où j'allais à mon tour
Pour cueillir, en passant, seul, un brin de verveine,
Sous ces arbres charmants où votre fraîche haleine
Disputait au printemps tous les parfums du jour;

Des enfants étaient là qui jouaient alentour ;
Et moi, pensant à vous, j'allais traînant ma peine;
Et si de mon chagrin vous êtes incertaine,
Vous ne pouvez pas l'être au moins de mon amour.

Mais qui saura jamais le mal qui me tourmente!
Les fleurs des bois, dit-on, jadis ont deviné !
Antilope aux yeux noirs, dis quelle est mon amante?

O lion! tu le sais, toi, mon noble enchaîné;
Toi qui m'as vu pâlir lorsque sa main charmante
Se baissa doucement sur mon front incliné.

Lettre de Victor Hugo. — Nous avons parlé, dans l'un de nos premiers numéros, de ces lettres ultra-exagérées que Victor Hugo avait toujours eu le goût d'adresser aux jeunes gens qui lui transmettaient la primeur de leurs œuvres. Nous citions une curieuse anecdote à ce sujet; en voici une nouvelle qui ne manque pas non plus d'une piquante originalité :

Un jeune poëte de province avait annoncé par lettre à Victor Hugo l'envoi d'un volume de vers de sa façon, qui venait de voir le jour; l'illustre maître répondit aussitôt à ce naïf nourrisson des Muses par une épître qui lui disait entre autres choses flatteuses :

Votre œuvre m'a causé une émotion profonde, sous l'impression de laquelle je m'empresse de vous saluer, jeune gloire radieuse, moi, pauvre gloire décroissante. C'est le salut du soir qui s'en va à l'aube qui se lève. Vous brillez et je m'éteins. Vous émergez de l'oubli, et j'y retourne.

Le cœur se bronze ou se brise. Le vôtre s'est brisé; mais de l'un de ses morceaux vous avez fait une lyre résonnante et superbe qui vous sacre poëte, tout en vous affirmant comme homme. Vous êtes donc deux fois mon frère. Permettez-moi de vous admirer autant que je vous aime.

Point n'est besoin d'insister sur l'orgueilleuse satisfaction qu'éprouva notre jeune poëte lorsqu'il reçut cette hyperbolique missive !

Hélas! le lendemain même du jour où elle lui était parvenue, le facteur lui rapportait l'exemplaire de ses poésies qu'il avait adressé au maître, et sur l'enveloppe demeurée absolument intacte, le pauvre garçon put lire ces simples mots qui lui annonçaient officiellement le genre de mystification dont il avait été victime : *Refusé par le destinataire; affranchissement insuffisant.*

Musique et Patriotisme. — On devine que nous allons parler de Richard Wagner, cet heureux homme sur lequel la presse française, divisée en deux camps, livre depuis quelques jours des combats acharnés. Ainsi, parce que Wagner est un Allemand, et que comme tel il nous déteste cordialement, on doit lui refuser le génie musical! S'il a pour nous cette antipathie brutale et féroce qu'on ne rencontre heureusement que de l'autre côté du Rhin, c'est qu'à la sottise de l'orgueil il joint celle de la haine ; mais, fût-il cent fois pire encore, que cela ne lui ferait pas perdre la plus petite parcelle de sa va-

leur artistique. Nous avons toujours passé pour être la patrie des arts, et c'est un titre qu'il ne faut pas perdre. La France hospitalière à tous les talents étrangers, n'a pas fait d'abord, il est vrai, mauvais accueil à Wagner; mais pourtant Paris a gravement manqué à son habituelle courtoisie le jour où, en sifflant le *Tannhauser* sans vouloir l'entendre, il s'est rendu coupable d'une double impolitesse envers l'auteur et envers la princesse étrangère qui le protégeait de sa présence. Faut-il tant s'étonner alors que Wagner ait gardé, de la cabale montée contre lui, une rancune qui était si bien dans son caractère, et qui n'a pu que croître et embellir sous l'influence de la dernière guerre. Abominons Wagner, puisqu'il le mérite; nous abominerons également sa musique si elle est aussi abominable que lui; mais commençons par la connaître avant de la juger. C'est bien quelque chose que, dans un pays dont l'intelligence musicale est incontestée, un compositeur obtienne de se faire bâtir un théâtre exprès pour lui, que de tous les côtés on accoure et qu'on paye des prix fabuleux pour venir se soumettre à quatre journées consécutives de sa musique, et cela doit bien donner un peu à réfléchir sur la valeur de ses œuvres.

Et comme nous ne sommes nullement ennemi du mot pour rire, signalons une trouvaille de l'*Événement*, qui a découvert à Paris l'enseigne suivante : *R. Wagner, chaudronnier*.

Une Doctoresse. — Le 13 août Mme Franceline Ribard a soutenu dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine, devant quatre sommités de la science médicale, MM. Gavarret, Gubler, Dieulafoy et Lécorché, sa thèse pour le doctorat. Mme Ribard est une jeune femme de vingt-sept ans, blonde, fort jolie, à la mine vive et éveillée, pleine de grâce et de distinction, et qui n'a rien, dans son extérieur, de la haute gravité que lui commande le grade nouveau qu'elle vient de conquérir.

Une femme doctoresse, cela ne se voit pas tous les jours! mais la vie de Mme Ribard offre encore plus d'un étonnement et d'une curiosité. Quand elle s'est présentée devant le jury médical, qui devait lui décerner le doctorat, elle était accompagnée d'un monsieur fort simple et fort modeste, portant sous son bras des papiers et des livres, et qui n'est autre que son mari, lui-même étudiant en médecine. L'histoire de leur union est romanesque. Il y a trois ans, Mme Ribard venait de soutenir brillamment sa thèse sur une question de chirurgie. Elle se mit à travailler encore, en vue d'examens futurs, attendant vainement une clientèle qui ne venait pas. Un certain soir on vint la chercher précipitamment pour un malade gravement atteint : c'était un jeune homme. Elle le soigna avec un grand dévouement; c'était son premier malade! Peu après sa guérison, ils s'épousèrent. Ils ont aujourd'hui deux enfants; le bonheur a couronné leur union, les malades arrivent et

aussi les curieux, ceux qui trouvent étrange de demander une consultation à une jolie femme qui a toujours su garder, même au milieu des opérations les plus... scabreuses, la dignité et la réserve de son sexe.

Les Journaux à Philadelphie. — Il paraît qu'une des choses les plus curieuses de l'Exposition de Philadelphie, c'est l'exposition générale de tous les journaux des États-Unis, qui a lieu dans une immense salle portant le nom de *Centennial Newspapers Building*. On y trouve les 8,129 journaux qui se publient régulièrement aux États-Unis.

Rien de plus pratique que l'agencement de cette salle, qui a une longueur de 67 pieds, une largeur de 46, et une hauteur de 33. Elle est éclairée et aérée par de longues rangées de fenêtres et par le toit en lanterne. Enfin elle prend jour sur un lac qui lui communique une constante fraîcheur.

On peut se demander, en présence de ces 8,000 feuilles et plus, parmi lesquelles certaines ont des dimensions colossales, inconnues en Europe, comment le lecteur arrive à trouver facilement celle qu'il désire. Rien n'est cependant plus simple, grâce à un classement alphabétique très-strict et à une série de catalogues admirablement tenus. Enfin, en cas de difficultés, huit surveillants, très au fait de ce classement, sont à la disposition du public pour lui donner des renseignements.

Dans cette pièce vous pouvez également faire votre correspondance en montant à deux galeries supérieures, qui font le tour du bâtiment et contiennent trente pupitres avec tout ce qu'il faut pour écrire. Enfin il y a dans ce même palais des journaux plusieurs salons de conversation. Tout cela, entrée, lecture, correspondance et papier, etc., est gratuit.

Quant à ces 8,129 journaux, voici quelques détails sur leur provenance : 6,236 d'entre eux, c'est-à-dire plus des trois quarts, sont des publications hebdomadaires ; l'État de New-York en fournit le plus grand nombre, 1,818 ; la ville seule en compte 400 ; la Pensylvanie en a 738, dont plus de 160 publiés à Philadelphie, etc., etc.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 17 — 15 SEPTEMBRE 1876

SOMMAIRE.

Bibliothèques publiques à Paris. — Les Citations latines au Sénat. — Ch. Monselet. — *L'Ami Fritz*. — Adrienne Lecouvreur. — Théâtres. — Nécrologie : Cabrera, Eug. Fromentin, Félicien David, Mme Volnys, Schey.

Varia. — Le *Crocket à Windsor*. — La Dépêche Filon. — Le Docteur Fauvel. — La Baronne de Livernière. — Le Retour des huîtres. — Quelques pseudonymes.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES A PARIS. — Voici quelques chiffres curieux extraits d'un article du *Journal officiel* sur la Bibliothèque nationale et sur celle de Sainte-Geneviève, à Paris :

1° *Bibliothèque nationale*. En 1874 le dénombrement des livres fut fait par les employés de chaque sec-

tion ; le nombre total des volumes imprimés, présents sur les rayons de la bibliothèque, se trouva être de 2,077,571 (nous disons : deux millions soixante-dix-sept mille cinq cent-soixante et onze). Ce chiffre est consigné dans un rapport de l'administrateur au ministre de l'instruction publique, rapport inséré au *Journal officiel* du 26 juillet 1874. Mais ce chiffre n'est plus exact aujourd'hui, en raison de la masse considérable de volumes dont la bibliothèque a dû s'augmenter depuis cette époque, c'est-à-dire pendant deux années entières. Les ouvrages nouveaux représentent pour cette période (du 1er août 1874 au 1er août 1876) 80,000 autres volumes qui, ajoutés à la masse déjà existante, donnent le total effrayant de 2,157,571 volumes.

2° *Bibliothèque Sainte-Geneviève*. Au commencement de cette année, cette bibliothèque possédait 1,200,000 volumes ; le nombre de ses manuscrits était de 2,500. Voici maintenant, en chiffres, le détail des ouvrages spéciaux qu'elle peut mettre à la disposition des nombreux travailleurs qui la fréquentent : livres de théologie, 19,402 ; d'histoire proprement dite, 23,146 ; d'histoire ecclésiastique, 4,365 ; livres de droit de tous genres, 299,028 ; livres de médecine, 68,483 ; livres de sciences physiques, naturelles et appliquées, 243,037 ; études linguistiques, 44,692 ; volumes de polygraphie et de philologie, 132,576.

Les autres bibliothèques de Paris sont bien moins

riches, au point de vue du nombre des ouvrages qu'elles renferment. Citons celles de l'Arsenal, 200,000 volumes; Mazarine, 165,080 volumes; de l'Institut, 100,000 volumes; et enfin celle du Corps législatif, 50,000 volumes. Les autres bibliothèques contiennent un nombre d'ouvrages qui varie de 3,000 à 40,000 volumes. En province les chiffres sont naturellement encore moins élevés : la bibliothèque de Bordeaux, qui est la plus riche, n'a que 140,000 volumes; celle de Rouen, 120,000; celle de Versailles, 65,000, etc. On peut compter en somme près de 215 villes en France possédant une bibliothèque de 10,000 à 20,000 volumes, et une infinité d'autres ayant 2, 3, 4 et 5,000 volumes. Enfin la richesse littéraire de la France, éparpillée dans toutes ses bibliothèques publiques, dépasse 6 millions de volumes.

Les Citations latines au Sénat. — Les citations des classiques latins sont en grand honneur au Parlement anglais. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons. Certains adages, certaines grandes pensées, acceptés par la tradition et le respect universels, ne peuvent être exprimés avec toute leur force que dans la langue et sous la forme qui les ont pour ainsi dire consacrés. Ils n'ont plus d'âge, il n'ont plus de pays; ils sont devenus le patrimoine et comme la voix de l'humanité tout entière, de celle du moins qui sait et qui pense. On les trouve

surtout dans le latin, la langue commune de tous les beaux, de tous les bons esprits. Les plus beaux vers de Corneille, de Schiller ou de Shakespeare, n'arriveront jamais à la popularité de certains passages de Tacite, d'Horace, de Virgile surtout, qui ont eu depuis si longtemps et qui garderont jusqu'à la fin le rare privilége d'éveiller dans tous les cœurs les mêmes battements de gloire ou de pitié, de rencontrer dans tous les esprits une adhésion si absolue et si généreuse qu'on ne songe plus à en discuter l'autorité ; on les accepte, on les répète comme le premier ou le dernier mot du grand, du juste et du vrai. En France, on n'use presque plus des citations classiques, après en avoir longtemps abusé dans la chaire, au barreau, à la tribune politique. Les orateurs de la Révolution étaient sous ce rapport plus hardis — peut-être plus savants — que ceux de notre temps. On a peur du pédantisme, ou plutôt du ridicule que la seule apparence de pédantisme peut donner aux yeux des gens frivoles. Peut-être aussi les esprits, même les plus distingués, ne sont-ils plus assez nourris de la moelle des lettres anciennes. M. Testelin, dans l'Assemblée nationale, s'était fait remarquer par un certain luxe de citations, souvent facétieuses, parfois tronquées ; on en avait ri, on ne l'avait pas imité.

Mais voilà que dans la discussion de la loi sur la collation des grades, — le sujet y prêtait, il est vrai ! — le Sénat est sorti de sa réserve, et que les citations latines

ont plu comme grêle ! Seulement ces citations ont été presque toutes tronquées dans leur texte ou leur sens. C'est peu de chance, en vérité !

Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, est, comme on sait, un virgilien consommé, et il l'a prouvé dans son discours de réception à l'Académie française. Mais ce n'est pas Virgile qu'il a cité dans la séance du 19 juillet dernier, c'est Juvénal et Tacite.

Il a fait dire à Juvénal :

Maxima debetur juveni reverentia...

Or Juvénal avait écrit :

Maxima debetur puero reverentia...
(Sat. XIV, v. 47.)

De plus, il a ainsi reproduit un passage fameux de Tacite (*Ann.*, III, 27) :

Variæ leges pessima respublica.

Le passage porte en réalité :

Corruptissima respublica, plurimæ leges.

M. le duc de Broglie, un autre académicien, et certes des plus compétents, a encore moins respecté sinon le texte, du moins la pensée du grand historien latin. Il lui a fait dire (séance du 20) que les chrétiens étaient jadis la haine du genre humain : *Odium generis humani.*

Or Tacite avait accusé les chrétiens de haïr le genre humain, ce qui est bien différent.

Haud perinde in crimine incendii quam odio humani generis convicti sunt. (*Ann.*, XV, 44.)

Et, chose remarquable, M. le duc de Broglie, dans *l'Église et l'Empire romain* (I, 153), avait cité ce même passage, et l'avait cité comme caractérisant non pas la haine du genre humain contre les chrétiens, mais la haine des chrétiens contre le genre humain, — exactement par conséquent !

De M. de Broglie nous passons à M. Bertauld, son impitoyable adversaire.

M. Bertauld a voulu montrer que lui aussi savait ses classiques, et, pour caractériser un acte qui se serait passé sous le ministère de M. de Broglie, il a ajouté : *Marco consule !*

Marco consule? Où cela se trouve-t-il, dans quel poëte ou quel prosateur, avec cet accent d'incrimination, ou même sans cet accent? Je l'ai demandé à des latinistes très-forts, très-compétents; aucun d'eux n'a pu me répondre.

Pour être juste, terminons en disant que M. Wallon, — un ancien ministre de l'instruction publique, dont le cas eût été plus grave ! — a du moins cité exactement (séance du 18) ce vers d'Horace :

.. *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

Il aurait pu en faire l'application à ses savants collègues du Sénat; mais il est trop excellent homme pour cela.

Ch. Monselet. — Il paraît que Charles Monselet va aux bains de mer, témoin le joli et spirituel rondeau qu'il adresse de Saint-Valery au journal *l'Événement*, et que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire :

Saint-Valery (août 1876).

On m'a fait un lit par terre
Dans une chambre d'hôtel.
Mon désespoir est mortel :

On m'a fait un lit par terre.

« Tout est plein dans notre hôtel!
M'a dit la propriétaire ;
Préférez-vous un voltaire ? »

Mon désespoir est mortel.

Que ne suis-je à Neufchâtel,
Ou simplement à Nanterre!
J'ai la paix du monastère

Dans cette chambre d'hôtel.

Le mobilier est austère :
Pour tableaux, *Guillaume Tell*
Et deux portraits au pastel.

On m'a fait un lit par terre.

En fumant un *grand-hôtel*,
Sur ma couche solitaire
Je vais rêver de Cythère...

J'ai vraiment bon caractère.

Au réveil, d'un geste tel
Que l'eût fait un militaire :
« Signez au livre d'hôtel, »

M'a dit la propriétaire.

Et j'ai signé : « Chaumontel,
Profession : pamphlétaire. »
Mon regard était mortel.

On m'a fait un lit par terre.

Et puisque nous parlons de Monselet, transmettons à cet aimable écrivain une réclamation quelque peu fondée, ce nous semble, que nous adresse l'un de nos lecteurs au sujet de son récent volume *les Ressuscités* (Michel Lévy, in-18). Notre correspondant, qui a acheté ce nouveau livre de Monselet sur la foi du titre et du nom estimé de son auteur, nous écrit qu'il a été en cette circonstance un peu victimé. « Je croyais, nous dit-il, avoir fait l'acquisition d'un travail inédit de Monselet, et il se trouve que ces *Ressuscités* ne sont autres que des portraits qui figurent déjà dans un ouvrage identique du même auteur, que je possède, et qui a été publié par lui, en 1866, chez le libraire Achille Faure,

23, boulevard Saint-Martin, en un volume in-18, sous le titre de *Portraits après décès* (lettres inédites et fac-simile). Je me trouve donc avoir un même ouvrage de Monselet, sous deux titres différents. »

Nous signalons, sans autres commentaires, le fait ci-dessus à M. Monselet et à son éditeur, en leur rappelant aussi qu'un précédent ouvrage de Monselet, l'un des plus originaux et des meilleurs qui soient sortis de sa plume, *les Oubliés et les Dédaignés* (figures littéraires de la fin du XVIIIe siècle), publié, en 1859, chez Poulet-Malassis et de Broise, a également reparu chez Michel Lévy, il y a quelques années, sous un titre différent. Ne serait-il pas possible à un éditeur, — et même ne serait-ce pas là son devoir quand un fait de ce genre se produit, — de donner au public, au-dessous d'un nouveau titre attribué par l'auteur à la réimpression d'un ouvrage déjà publié, une indication quelconque qui lui permette de savoir, à première vue, qu'il possède déjà le livre sous sa première incarnation?

L'Ami Fritz. — On parle beaucoup en ce moment, à propos de l'*Ami Fritz*, comédie de MM. Erckmann-Chatrian, que répète la Comédie française, d'une violente cabale qui doit éclater dans la salle le soir de la première représentation. On reproche aux deux auteurs alsaciens de n'être pas demeurés franchement Français, et même d'avoir manifesté dans l'un de leurs ouvrages,

spécialement visé par leurs contradicteurs, *Histoire du plébiscite de* 1870, des sentiments hostiles à la nationalité française ; on les accuse d'avoir voulu jeter le mépris sur l'armée, d'avoir cherché à la déconsidérer par des propos trop élogieux pour nos ennemis, et humiliants et décourageants au contraire pour nos soldats. Un journal a même raconté que la nièce de MM. Erckmann-Chatrian est la première jeune fille française de Phalsbourg qui ait épousé un Allemand depuis l'annexion douloureuse de nos provinces à la Prusse. On veut enfin faire subir à ces deux écrivains l'avanie d'une bordée de sifflets sans pitié, et on espère, par la menace seule qui en est faite, obtenir d'eux, ou même du gouvernement, le retrait de l'*Ami Fritz*.

Voilà qui rappelle la campagne menée en janvier 1862 contre la *Gaëtana* d'About. C'était alors une opposition cléricale très-prononcée, avec addition de mécontents qui reprochaient à l'auteur du *Roi des Montagnes* d'être en trop bons termes avec la cour impériale, de laquelle il s'est depuis si publiquement séparé. Avant que les bureaux de l'Odéon, où allait se jouer *Gaëtana*, eussent été ouverts, on sifflait déjà dans la rue. Est-ce cela qu'on désire voir se reproduire ?... Justice sommaire, mais bien absurde ! Qu'importe, en effet, l'opinion politique des deux écrivains de l'*Ami Fritz*,— opinion que nous n'avons pas à défendre, — si leur pièce est bonne ? Où irons-nous, grand Dieu ! si désormais il

faut montrer son drapeau, même en matière purement littéraire? Il nous a été donné de lire l'*Ami Fritz*, et, nous le déclarons, aucune allusion politique,— pas la moindre,— n'apparaît dans la pièce, qui est une œuvre sentimentale et touchante, et qui fera couler beaucoup plus de larmes qu'elle n'excitera de rires. Contentons-nous donc d'attaquer,— s'il y a lieu,—les auteurs de l'*Histoire du plébiscite* à propos de cette histoire même (et certes les journaux ne s'en privent pas); mais ne poussons pas le public à venir faire un scandale et à exécuter par avance et sans l'avoir entendue une œuvre dans laquelle, nous le répétons, la politique n'a absolument rien à voir.

Adrienne Lecouvreur. — Les artistes de la Comédie française sont en instance pour obtenir l'autorisation de faire transporter en terre sainte les restes d'Adrienne Lecouvreur, qui fut, au siècle dernier, l'une des plus grandes illustrations de leur théâtre. Voici quelques curieux détails sur les faits relatifs aux clandestines obsèques qui furent faites à cette célèbre artiste.

On sait qu'elle mourut le 20 mars 1731, entre les bras mêmes de Voltaire. Dès que la nouvelle de son trépas fut connue, on s'adressa au curé de Saint-Sulpice, auquel elle avait donné 2,000 francs pour ses pauvres, et on lui demanda l'autorisation de faire entrer le corps à son église. Le curé refusa catégoriquement. L'archevêque de

Paris approuva le refus de son subordonné, et les amis de Mlle Lecouvreur eurent beau avoir recours au cardinal de Fleury, à M. de Maurepas, au roi lui-même, ils ne purent obtenir que la décision du curé fût cassée.

Le corps fut enlevé à une heure du matin par un portefaix, porté dans un cabriolet et accompagné d'un seul ami, M. de Laubinière. On alla l'enfouir dans un chantier désert du faubourg Saint-Germain, sur lequel s'élève aujourd'hui l'hôtel du comte de Vogué. M. d'Argental, exécuteur testamentaire d'Adrienne Lecouvreur, rechercha plus tard le susdit portefaix, et, sur ses indications, il fit placer une plaque commémorative qui existe encore aujourd'hui. Elle est en marbre blanc, de 1 mètre de long sur 20 centimètres de hauteur; elle est placée dans une chambre de l'hôtel de Vogué, près de la cheminée, et cachée par une draperie de velours rouge à crépines d'or.

On y lit l'inscription suivante :

Ici l'on rend hommage à l'actrice admirable
Par l'esprit, par le cœur également aimable.
Un talent vrai, sublime en sa simplicité,
L'appelait par nos vœux à l'immortalité !
Mais le sensible effort d'une amitié sincère
Put à peine obtenir ce petit coin de terre,
Et le juste tribut des plus purs sentiments
Honore enfin ce lieu méconnu si longtemps !

Théatres. — Reprise de *Marceau*. Ce vieux drame

militaire d'Anicet Bourgeois et Michel Masson, que vient de reprendre le Théâtre-Historique, date de 1848; il est assez médiocre, et surtout médiocrement joué. La censure lui a même fait subir quelques amputations et modifications dont nous relèverons les principales, et qui portent sur des passages d'ailleurs fort anodins, ce qui prouve surabondamment que dame Censure ne perd jamais une occasion d'exercer ses fameux ciseaux. Ces modifications s'appliquent surtout aux personnages de Pascal, Chénier, Geneviève de Beaulieu, Galoubet et le général Bonaparte :

« En 1848, Pascal portait au théâtre le costume ecclésiastique. On l'appelait : Monsieur l'abbé. En 1876, Pascal déclare au premier acte qu'il est théologien; cela ne l'empêche pas de marier Marceau et Geneviève dans la prison de Nantes. Cela a l'air d'un mariage civil, voilà tout.

« En 1848, au second acte, Chénier, arrivant chez Galoubet, le petit imprimeur de la rue Honoré, lui donnait à composer le couplet ajouté par lui à la *Marseillaise* de Rouget de l'Isle. Le poëte chantait :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus...

et les assistants, Talma, Bonaparte et Galoubet, reprenaient le refrain en chœur.

« Le couplet de la *Marseillaise* a été supprimé en 1876.

« Dans le même acte, Geneviève de Beaulieu, racontant ses malheurs, disait : « Jusqu'au 10 août, mon père, « resté à Paris, m'avait gardée près de lui. » La date sanglante a été biffée.

« A la fin du quatrième tableau, les volontaires parisiens partent pour la Vendée, entonnant le *Chant du départ*. Supprimé.

« Au troisième acte, Galoubet, racontant le siége de Toulon, se vantait d'avoir fait danser les Anglais « sur « l'air de la *Carmagnole* ». On a effacé cela avec soin.

« Quant au rôle de Bonaparte, il a été singulièrement écourté. Dans le dixième tableau, quand Kléber rapporte les restes de Marceau au Panthéon, Bonaparte, en costume de général, entouré de son état-major, occupait dans la mise en scène de 1848 la première place. Kléber s'avançait jusqu'à lui et lui disait :

« Général Bonaparte, je rapporte à la France les res- « tes de Marceau. »

« Bonaparte répondait :

« Au nom de la patrie, gloire à Marceau ! »

« Tout cela a disparu dans le texte de 1876. Laisser Napoléon au premier rang, dans l'apothéose finale, cela était impossible : des ciseaux intelligents ont supprimé ce personnage peu républicain. A sa place, on a rempli une tribune de messieurs à panaches. C'est à eux que Kléber s'adresse en les appelant : « Citoyens représen- « tants. »

« Il nous a paru également curieux de rechercher combien de fois le mot « république » était prononcé dans la soirée. Eh bien, on le dit trente-huit fois !

« La représentation dure quatre heures; mais il y a bien à défalquer trois quarts d'heure d'entr'actes. Tout compte fait, il se trouve que le mot « république » est prononcé douze fois par heure, une fois toutes les cinq minutes; et il est long à débiter, ce mot-là, avec tous les *r* que les acteurs lui accolent : « Rrrrrépublique ! C'est un roulement perpétuel. »

—*Opéra-Comique.* M. Carvalho, qui vient de prendre le sceptre directorial de l'Opéra-Comique, à la grande joie des *dilettanti* et des gens de goût, est déjà assailli, avant même qu'il ait ouvert les portes de son théâtre, par des réclamations de toutes sortes de la part de ses artistes, de ses divers fonctionnaires et même de son orchestre. Les musiciens qui composent ce brillant orchestre exposent,—avec raison peut-être,—dans une note fort détaillée que nous avons sous les yeux, que la situation qui leur est faite est, au moins pour quelques-uns d'entre eux, tout à fait précaire et dérisoire.

L'orchestre se compose, en effet, de 68 musiciens, payés à raison de 89,800 fr. par an, soit une moyenne de 1,320 fr. 50 cent. par individu. Sur ce nombre de 68 exécutants, 16 touchent 75 fr. par mois, c'est-à-dire 2 fr. 50 cent. par jour !

Les musiciens de l'Opéra-Comique demandent donc une augmentation, qui grèverait de 49,200 fr. en plus le budget restreint qui leur était attribué sous la direction de M. du Locle; et encore, disent-ils, cette augmentation, — si elle leur est accordée, — ne leur ferait qu'une position médiocre comparativement à celles de leurs confrères de l'Opéra et des Italiens, car tel musicien qui actuellement touche par jour à l'Opéra 19 fr. 60 cent., aux Italiens 25 fr., ne reçevrait à l'Opéra-Comique, — toujours après l'augmentation demandée et pour un service identique, — que 10 fr. 40 cent. Enfin les musiciens appointés à 2 fr. 50 cent., dont nous parlions plus haut, seraient alors portés à la somme de 3 fr. 90 c. par jour. « Quelle est donc la profession la plus humble, ajoute la susdite note, qui aujourd'hui ne rapporte pas cette somme ? »

M. Carvalho est un grand seigneur qui a souvent jeté beaucoup d'argent par les fenêtres pour le plus grand plaisir de nos oreilles et de nos yeux. Nous voulons donc espérer qu'il fera droit à la réclamation de ses musiciens, la bonne harmonie entre l'orchestre d'un théâtre lyrique et son directeur ayant toujours été la première condition de leur commun succès.

— *Mlle Chapuy*. Un journal annonce en ces termes le mariage de Mlle Chapuy :

« Notre confrère André de Nuits vient d'enlever à

l'Opéra-Comique sa plus charmante cantatrice, Mlle Chapuy, en se l'attachant par les liens indissolubles du mariage. »

Ce que ne dit pas ce journal, c'est que M. André de Nuits, qui a publié deux brochures, *la Religion positive* et *la Philosophie de la géométrie*, avec préfaces de M. Littré, se nomme en réalité André (Louis-Joseph-Nicolas), et qu'il a simplement annexé à son nom patronymique celui de la ville de Nuits (Côte-d'Or), où il est né le 29 mars 1838. Ce même journal aurait pu dire encore que M. André est actuellement capitaine au 34e d'artillerie; qu'il date, pour ce grade, du 6 juin 1867, et qu'il est chevalier de la Légion d'honneur depuis le 24 juin 1871, pour services rendus dans l'armée de Versailles contre la Commune. Ajoutons, pour être tout à fait complet, que le capitaine André, qui sera certainement officier supérieur dans un temps peu éloigné, est, comme tant d'autres en ce pays d'heureuse égalité, un simple fils de ses œuvres : son père était en effet tonnelier à Nuits.

Nécrologie. — *Cabrera*. Le fameux général carliste Ramon Cabrera, comte de Morella, est mort le 29 août. Né à Tortosa en 1810, il avait d'abord voulu entrer dans les ordres; mais, lors de l'insurrection de 1833, il quitta le séminaire et se jeta avec ardeur dans la mêlée. Il devint bientôt l'un des plus importants gé-

néraux du prétendant don Carlos, le père du duc de Madrid actuel. Le carlisme ayant été absolument vaincu en 1840, Cabrera s'enfuit en France et fut interné pendant un an dans la citadelle de Ham. Retiré ensuite en Angleterre, il y épousa une riche dame, miss Ritchards. On sait que lors de la dernière insurrection, récemment vaincue par Alphonse XII, Cabrera s'était publiquement prononcé contre la continuation de la lutte par don Carlos.

Cabrera n'avait pas le cœur tendre; il signala souvent son commandement extraordinaire, dans les armées de don Carlos, par des actes d'une cruauté révoltante. En voici un terrible exemple que cite le capitaine anglais Alex. Ball, dans son livre, *Récit personnel d'un séjour de sept ans en Espagne* (Londres, 1848, in-8°) :

« C'était au lendemain de la prise de Morella ; un jeune officier et vingt-cinq hommes venaient d'être faits prisonniers par les partisans de Cabrera et étaient amenés entre deux rangs de carlistes, sur la place de la ville, pour être fusillés. Cabrera fumait alors sur un balcon donnant sur la place. La fille du maître de la maison monte aussitôt vers lui : la vue du jeune officier l'avait touchée ; elle supplie Cabrera de ne point le faire fusiller. « C'est bien, dit-il, on ne le fusillera pas. » Les vingt-cinq hommes subirent leur sort, et il ne fut pas question de l'officier. Mais le lendemain Cabrera le fait amener sur la place et fait appeler en même temps la jeune fille. Celle-ci arrive tout

émue, et Cabrera ordonne de passer le malheureux jeune homme par les baïonnettes. Puis, se tournant vers la pauvre enfant : « Je vous l'avais promis, lui dit-il, je ne l'ai pas fait fusiller. »

— *Eug. Fromentin.* La mort prématurée du peintre Fromentin a consterné tous les amis et tous les admirateurs de cet habile artiste, qui était en même temps un écrivain de premier ordre. Il n'avait pas encore 56 ans, et son talent était toujours en progrès ; nous parlons ici du peintre. Quant à l'écrivain, il avait du premier coup donné sa mesure par un livre, *Un Été dans le Sahara* (1857), qui est une merveille de vie et de couleur. *Une Année dans le Sahel* (1858) est le digne pendant de ce remarquable livre. *Dominique* (1863) n'est qu'un roman agréable ; mais le dernier ouvrage de Fromentin, *Trois Maîtres* (études sur l'école flamande), qui contient le recueil d'articles publiés par lui dans la *Revue des Deux Mondes*, le présente comme un critique d'art de la plus haute volée. Ajoutons que ce livre assurait à Fromentin son entrée à l'Académie française, où, d'un commun accord entre les membres de la docte assemblée, la première place lui avait été réservée.

— *Félicien David.* La mort de Félicien David est une perte irréparable pour l'art musical. Ce compositeur, si original et si distingué, avait inauguré un genre, celui de « l'orientalisme » en musique, genre où personne ne l'avait précédé et où personne non plus ne l'a suivi.

Le *Désert* (1844), la *Perle du Brésil* (1851), *Lalla-Rouck* (1862), sont ses œuvres les plus populaires et aussi les plus parfaites ; on les jouera certainement tant qu'on fera de la musique en ce bas monde.

Le *Désert* a été le point culminant et le plus lumineux de la belle carrière musicale parcourue par Félicien David. Exécutée pour la première fois, le 8 décembre 1844, au Conservatoire, cette admirable ode-symphonie excita un enthousiasme dont rien ne saurait donner une idée. Inconnu la veille, le nom de Félicien David acquit, en quelques jours, une illustration européenne. Voici comment la *Gazette musicale de Paris* annonçait alors le grand événement du *Désert* à ses lecteurs :

Place, Messieurs ! place, vous dis-je !... Ouvrez vos rangs, écartez-vous ! Place, encore une fois, et place large et belle ! car voici : un compositeur nous est né, un homme d'une singulière puissance, d'une trempe extraordinaire, un de ces talents si rares qui fascinent tout d'un coup une salle entière, qui la secouent impérieusement, qui la maîtrisent, qui lui arrachent des cris d'enthousiasme et conquièrent en moins de deux heures une étonnante popularité. Ceci n'est point de l'aveuglement, de la prévention, de l'hyperbole : c'est le récit tout simple du succès le plus spontané, le plus étourdissant auquel nous ayons jamais assisté. Nos oreilles tintent encore de l'impétueuse explosion des applaudissements ; c'était un entraînement étrange, irrésistible, unanime. C'était aussi l'expression franche, loyale, d'une émotion vraie et profonde...

La première audition du *Désert* produisit en effet une

sensation étonnante. Voici quelques détails oubliés relatifs à ses interprètes. C'est M. Tilmant, lequel a été depuis chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, qui dirigeait l'exécution de la nouvelle symphonie ; le livret était de M. A. Colin ; M. Milon, du théâtre de l'Odéon, récitait les strophes non chantées. Ce Milon a une histoire : il s'appelait en réalité Aimé Thibaudeau et il était le fils du général de ce nom ; il a fait un peu de tout : un moment directeur du Vaudeville, il a également rédigé et même dirigé quelques journaux. Les soli de ténor du *Désert* étaient chantés par Alexis Dupont ; mais la plus grande curiosité de l'interprétation s'attacha au chanteur Béford, qui disait le chant du muezzin appelant les croyants à la prière. Ce chant bizarre, qui est la reproduction arrangée des cris que poussent les prêtres musulmans du haut des minarets de leurs mosquées, produisit une vive surprise. Mais ce qui n'excita pas moins l'attention, ce fut la très-singulière voix avec laquelle ce M. Béford chanta cette étrange mélopée. M. Béford avait, en effet, une voix de contralto admirable, dont il se servait surtout avec une grande habileté. Cette voix de femme, sortant de ce corps d'homme très-bien conditionné, sembla tout à fait extraordinaire ; on parla de la chapelle Sixtine et même des harems d'Orient, auxquels on supposa que, pour mieux accentuer encore la couleur locale qui respire dans toute son œuvre, Félicien David avait emprunté son chanteur. On alla aux rensei-

gnements, et l'on apprit que M. Béfort provenait si peu des endroits sus-indiqués qu'il était très-personnellement et authentiquement père de trois enfants.

C'est à l'Opéra que nous avons entendu le *Désert* pour la dernière fois. C'était au mois de janvier 1871, en plein siége de Paris, et c'est M. Bosquin qui interprétait alors ce rôle du muezzin avec un succès très-grand, à ce point qu'on lui bissait chaque fois ce chant original. Nous nous souvenons aussi que, le dimanche 19 mars suivant, l'Opéra devait donner une fois encore le *Désert*, mais que les graves événements de la veille avaient mis ce jour-là en déroute le théâtre et les chanteurs.

L'enterrement *civil* de Félicien David a donné lieu à beaucoup d'articles qui nous ont étonné. Certes, personne plus que nous n'est éloigné des manifestations de ce genre. Mais on a oublié, ce nous semble, à propos du grand artiste qui vient de mourir, que, saint-simonien depuis 1831, il était resté fidèle aux idées qui devinrent alors sa règle de conduite en matière religieuse. Comment alors eût-il pu consentir à ce que son corps passât par une église catholique? Le seul reproche qu'on puisse lui faire est d'avoir trop insisté dans son testament sur la sorte de funérailles qu'il désirait après sa mort; mais, s'il n'eût point prévu le cas, qui sait si, en présence des opinions saint-simoniennes qu'il avait professées toute sa vie, ses amis eux-mêmes n'eussent

pas été bien embarrassés sur le genre d'obsèques qu'ils devaient lui faire ?

— *Mme Volnys.* Léontine Fay, qui vient de mourir à Nice, était née en 1811. Son père, Étienne Fay, a été l'un des bons ténors de l'Opéra-Comique, théâtre auquel il a également donné divers ouvrages estimés, notamment les *Rendez-vous espagnols* et *Clémentine ou la Belle-Mère.* Ce dernier opéra a même joui d'une grande vogue en son temps (1795). Étienne Fay est mort en 1845, à 75 ans. Il avait épousé une cantatrice du théâtre Feydeau, connue sous le nom de Mme Bachelier, et qui s'appelait en réalité Rousselois. Mme Fay débuta à l'Opéra vers la fin de l'année 1818, et elle y brilla surtout dans la *Vestale.*

Leur fille, Léontine Fay, a joué, à Paris, au Théâtre-Français et au Gymnase. C'est elle qui a créé, entre autres rôles, le personnage de Césarine de la *Camaraderie*, et celui de Florinde de *Don Juan d'Autriche*, de Casimir Delavigne. En 1840, elle quitta la Comédie française, à la suite de certaines rivalités et jalousies dont elle ne put triompher. Rentrée au théâtre du Gymnase, elle s'y montra avec une vogue considérable dans la *Grand'Mère*, comédie en 3 actes, de Scribe, que Mlle Mars avait refusé de jouer (14 mars 1840).

L'anecdote qui se rattache à ce refus de la grande comédienne est assez jolie. Mlle Mars, alors sur son déclin, s'obstinait à ne vouloir jouer quand même que

des rôles de jeune fille. Scribe imagina pour elle, en vue de l'amener à représenter des personnages plus marqués, une grand'mère idéale, c'est-à-dire encore assez jeune et assez jolie pour qu'on pût en tomber amoureux. Sa comédie faite, il se hâta de la lire à Mlle Mars, qui la trouva charmante. « Vous comprenez, lui dit Scribe, quel rôle je vous destine! — Certainement, répondit l'actrice, mais qui allez-vous prendre pour jouer celui de la grand'mère?... »

C'est ce rôle même que Léontine Fay, qui n'avait alors que vingt-neuf ans, joua avec le succès que nous venons de dire, alors que Mlle Mars, qui en avait soixante, l'avait trouvé trop âgé pour elle!...

Léontine Fay avait épousé, en 1829, Charles Joly, dit Volnys, qui a également joué à la Comédie française, mais avec moins de succès que sa femme.

— *Schey*. Le comique Schey, qui vient de mourir à l'âge de 52 ans, avait appartenu à divers théâtres de Paris, sans laisser dans aucun d'eux une trace bien durable de son passage. Il avait une perpétuelle grimace, fort désagréable par sa monotonie, et son talent était peu varié. C'est surtout à la Porte-Saint-Martin qu'il se fit remarquer dans des bouts de rôles comiques annexés aux grands drames du lieu. Il avait joué d'abord au Vaudeville, et même un moment aux Bouffes-Parisiens. Dans sa jeunesse, il avait voulu tâter de la tragédie, et il s'était attaché, sous le pseudonyme de Joseph, en

qualité de « confident », à la troupe que la grande Rachel emmenait avec elle dans ses tournées en province et à l'étranger.

VARIA. — *Le Crocket à Windsor.* Le terrible conflit Turco-serbe, qui a déjà fait verser tant d'encre, et aussi, hélas ! tant de sang, vient de présenter un détail littéraire que nous devions recueillir pour le conserver dans notre recueil anecdotique. Nous voulons parler de la fameuse pièce de vers de J. Tourgéneff, récitée avec un si grand succès, devant le czarewicz, dans une soirée donnée à Péterhof au profit des Serbes, et dont le *XIXe Siècle* a reçu de Saint-Pétersbourg la traduction littérale que voici :

LE CROCKET A WINDSOR.

« I. La reine est assise dans sa forêt de Windsor ; autour d'elle les dames de la cour jouent à un jeu assez nouvellement mis à la mode.

« Ce jeu se nomme le crocket.

« On fait rouler des boules, on les fait passer avec adresse à travers de petits cercles.

« La reine regarde et rit ; mais voilà que tout à coup elle s'arrête, son visage est devenu d'une pâleur de mort.

« II. Il lui semble qu'au lieu de boules élégantes que

chasse l'agile pelle, ce sont des centaines de têtes qui roulent toutes souillées de sang.

« Des têtes de femmes, de jeunes filles, d'enfants; sur les visages, des traces d'affreuses tortures, d'insultes bestiales, de griffes de bêtes, et toute l'horreur des souffrances de l'agonie.

« III. Et voilà que la plus jeune fille de la reine, une charmante enfant, pousse une de ces têtes toujours plus loin des autres, et la fait arriver jusqu'aux pieds de sa mère. Une tête d'enfant, aux cheveux bouclés; sa petite bouche livide murmure des reproches. La reine pousse un cri d'horreur. Une terreur indicible voile ses regards.

« IV. « Mon docteur, vite, à moi! » Et elle lui confie son effrayante vision. Mais lui, en réponse : « Je ne « m'étonne pas, la lecture des journaux vous a troublée. « C'est le *Times* qui nous explique si bien comment la « nation bulgare a mérité le courroux des Turcs. Voilà « un breuvage, prenez-le, et cela se passera. » Et la reine rentre dans son palais.

« V. Elle est seule et se met à rêver. Ses paupières s'abaissent... horreur! tout le bas de sa robe est souillé d'une trace sanglante. « Qu'on enlève cela sur-le-champ! « je veux oublier! Lavez-moi cela, fleuves de l'Angle- « terre! » Non, Majesté, jamais la robe royale d'Angleterre ne sera lavée de cette tache de sang innocent. »

— *La Dépêche Filon.* On lit à la page 52 du tome Ier des *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, publiés à Paris pendant le siége, le document suivant :

Dernière dépêche expédiée des Tuileries dans la journée du 4 (septembre 1870).

Paris, 2 h. 50 m.

Duperré, à Maubeuge.

Filons sur Belgique.

FILON.

(Cette dépêche est signée de M. Filon, précepteur du prince impérial, et qui transmettait la plupart des dépêches de l'impératrice.)

M. Augustin Filon, qui aurait écrit cette dépêche, ayant été interpellé à son sujet, ces jours derniers, par le journal *le Rappel*, lui a adressé la lettre suivante dont nous reproduisons le principal passage, et où il rétablit l'exacte vérité en ce qui concerne le jeu de mots contenu dans la susdite dépêche, sur laquelle on a tant épilogué, surtout dans les écrits hostiles au dernier gouvernement :

Montretout-Saint-Cloud, 4 septembre 1876.

Monsieur le rédacteur,

Il est fait allusion, dans votre numéro d'aujourd'hui, à la dépêche *Filons sur Belgique*, qui a paru dans les papiers « trouvés aux Tuileries », datée du 4 septembre 1870 et signée de mon nom.

Je n'ai jamais envoyé cette dépêche, ni aucune qui lui res-

semble. Le dernier télégramme que j'ai adressé des Tuileries au commandant Duperré présentait un sens tout différent ; il était en chiffres, le seul mot en clair était *Belgique*. Le reste est l'œuvre d'un homme d'esprit qui a jusqu'ici gardé l'anonyme. Ceux qui me connaissent ne m'ont pas cru un seul instant capable d'avoir réédité un inepte et énervant calembour dont on m'a fatigué depuis le collége ; mais pour le grand nombre un désaveu était nécessaire.

. . . . . .

AUGUSTIN FILON.

— *Le Docteur Fauvel.* Un médecin spécialiste très-connu à Paris, le docteur Fauvel, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur. M. Philibert Audebrand donne à ce propos, dans l'*Illustration*, de curieux détails, oubliés aujourd'hui, sur les premiers pas de ce praticien distingué dans la carrière médicale :

« Élève de Velpeau, il a commencé à se faire connaître, il y a quinze ans, par un coup de maître. En ce temps-là, un charlatan remplissait la capitale du bruit de ses prétendus miracles : c'était le docteur Noir, un nègre plus suffisant qu'un grand vizir, plus ignorant qu'une carpe. Rien qu'avec deux ou trois mômeries et une pincée d'herbes, l'homme faisait des dupes, surtout dans les hautes régions sociales. Il réussissait à se faire payer ses sortiléges au point de pouvoir braver nos célébrités en se carrant dans une voiture à quatre chevaux. Il soutenait savoir guérir ce que nos savants les plus illustres tenaient pour incurable.

« Au spectacle de tant d'impudence, un jeune interne des hôpitaux prit une plume. Mêlant le savoir indigné à la moquerie française, il improvisa une brochure de vingt pages, un pamphlet vif, spirituel, hérissé d'aiguillons. Cet étudiant n'était autre que le futur docteur Fauvel. Il fit si bien qu'il arracha son masque à l'imposteur, qui, n'ayant plus le moyen de commettre de tromperies, vendit ses chevaux pour s'en aller mourir de honte et de misère dans un coin obscur de la ville.

« Un peu plus tard, l'élève de Velpeau imagina le laryngoscope, un instrument des plus ingénieux, à l'aide duquel le malade peut voir son mal face à face. A Enghien-les-Bains, le docteur Fauvel a soigné pendant quinze ans bien des malades, mais surtout avec une prédilection évidente les artistes et les écrivains, les peintres, les musiciens, les gens de lettres et les gens de théâtre. Le nombre est grand des cantatrices et des ténors auxquels il a rendu la voix. Aussi c'est de ces groupes-là qu'est parti, l'autre jour, un concert dont nous sommes heureux de retenir ici l'écho : *Voilà une croix qui n'est pas volée.* »

— *La Baronne de Livernière.* Les tribunaux viennent de condamner à un an de prison une certaine demoiselle qui se faisait appeler, par ses dupes, baronne de Livernière, que le monde de la galanterie connaissait sous le pseudonyme poétique et paysanesque de

Mlle Fleur-des-Champs, et qui se nommait, en somme, tout bonnement Mlle Martin. Cette fille de plaisir et d'argent faisait des annonces à sensation dans les petites correspondances du *Figaro*, et, quelques bonnes âmes s'étant laissé prendre à ses promesses fallacieuses, elle les a exploitées de la belle façon !

Cette dame était encore, paraît-il, poëte à ses heures de loisir. On a lu au tribunal quelques vers d'elle qui ne sont pas trop mal tournés, et qu'il nous a semblé curieux de transmettre à la postérité la plus reculée, où ne peut manquer de parvenir le présent recueil :

LA VIE.

Végéter sur la terre
Sans pain et sans amour ;
D'une douleur amère
S'abreuver nuit et jour ;
Même au milieu du rire
Sentir son cœur brisé,
Et d'un joyeux délire
Sortir désespéré ;
Voir tomber goutte à goutte
Et se perdre les jours,
Dont on brûle et redoute
De voir finir le cours ;
Aimer, haïr la vie,
Craindre, appeler la mort...
Puis, l'épreuve accomplie,
Marcher vers le Dieu fort,
Voilà vivre, ô mon âme !...
C'est mourir tous les jours !

— *Le Retour des huîtres.* Les huîtres viennent de faire leur réapparition sur le marché de Paris. Les mois de l'année qui ont un *r* dans leur nom annoncent la reprise de cet important commerce. Voici quelques curieux détails sur la production et la consommation des huîtres en France :

« De toutes les villes du monde, c'est encore Paris qui en fait la plus considérable consommation. Le chiffre de la vente varie entre deux millions et deux millions et demi. A Calais, par exemple, il y a pendant la saison cinq bateaux huîtriers occupés à cette pêche, et ils recueillent en moyenne de 560,000 à 620,000 huîtres, se vendant de 35 à 40 fr. le grand mille (1,240). A l'île de Ré, plus de deux mille ouvriers s'occupent de cette industrie ; il existe 3,000 parcs et claires séparés, produisant de 30 à 35 millions d'huîtres ; les claires de Marennes en produisent 50 millions.

« La France consomme les huîtres de son littoral, surtout celles de la côte occidentale ; les plus estimées sont les cancales et les marennes. La Belgique a les ostendes ; l'Angleterre, les huîtres de l'île d'Hayling et de Milton. Les carlinfords d'Écosse sont considérées dans le pays comme les meilleures du monde entier. L'Allemagne estime les huîtres des îles de Sylt et de Fœhr. Enfin, l'Espagne et le Portugal ont aussi des espèces très-appréciées. »

— *Quelques pseudonymes.* On parle toujours beaucoup

de Mme Judic, la mélodieuse enchanteresse du passage Choiseul, qui vient d'émigrer aux Variétés. Sait-on que le nom véritable de cette jolie et séduisante personne est celui que portait un régicide roué et écartelé de la belle façon en place publique? Mme Judic se nomme Anna Damiens.

Auguste Villemot, le courriériste du *Figaro* et de tant d'autres feuilles, spirituelles grâce à lui, se nommait Étienne Giralt. On se souvient qu'il est mort à Paris le jour même de l'investissement prussien, le 18 septembre 1870.

Un danseur célèbre, aussi bien par lui-même que par sa femme, Saint-Léon, qui fut le mari de la Cerrito, et qui est mort à Paris le 2 septembre 1870, également au début du siége, se nommait tout simplement Arthur Michel.

Enfin Jacques Rosier, auteur du roman *la Princesse Cléo*, se nomme dans le monde Mme E. Paccini-Paton.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 18 — 30 SEPTEMBRE 1876

SOMMAIRE.

La Succession de Mme Jules Janin. — Une Lettre de Courbet. — Un Mariage de comédiens. — Mémoires de Macready. — La Mort de Louis XVI. — Les Tribunaux révolutionnaires. — Théâtres : *Fromont jeune et Risler aîné*, Henri Laube, Éphémérides théâtrales. — Nécrologie : Ernst Lubeck.

Varia. — Sonnet de M. de Bornier. — Le Véritable Oncle Tom. — Les Énigmes au XVIe siècle. — M. Prudhomme au XVIIe siècle. — Une Lettre de Monpou. — La Guerre et l'Art dramatique. — Les Loups en Russie.

LA SUCCESSION DE Mme JULES JANIN. — Le testament de Mme Jules Janin a eu le privilége de faire beaucoup parler de lui, et l'on s'est livré à son sujet à toutes sortes de conjectures. La vérité est qu'il est resté inachevé : Mme Jules Janin voulait y ajouter bon nombre de dispositions que la mort ne lui a pas laissé le temps de pren-

dre, et partant il y a eu bon nombre de mécontents, ce qui expliquerait assez le bruit qui s'est fait autour de ce testament.

Mais parlons seulement des satisfaits, et parmi eux l'on peut compter les futurs lauréats du prix triennal destiné à la meilleure traduction d'un auteur latin, pour lequel Mme Janin a légué à l'Académie une somme de 20,000 fr. Non moins content sera le destinataire de la bourse qu'elle a donnée au lycée de Saint-Étienne, et qui sera attribuée à un élève originaire du département de la Loire capable d'entrer en cinquième. Et un détail assez curieux à ce sujet, c'est que la donatrice veut que l'enfant à qui la bourse sera donnée « soit présenté par le conseil municipal ». Rappelons aussi la somme considérable laissée à la ville d'Évreux pour la fondation d'un hospice.

Mais ce qui a le plus préoccupé les lettrés dans la succession de Mme Janin, c'est la bibliothèque, bibliothèque qui est peut-être la seule en son genre, et dont le plus grand mérite est de contenir des exemplaires uniques, imprimés exprès pour Jules Janin sur des papiers et dans des formats spéciaux, et souvent enrichis de dédicaces fort curieuses signées des plus grands noms de la littérature contemporaine.

On se rappelle que Mme Janin avait d'abord légué cette bibliothèque à l'Académie, sous la condition qu'elle serait installée dans une salle portant le nom de *salle*

Jules Janin, au milieu de laquelle aurait été placé le buste du critique académicien. Mais la salle offerte ne plut pas à la donatrice : elle n'était ni assez belle ni assez claire ; elle avait, paraît-il, l'air d'une cave, et le legs fut annulé.

Les livres de Jules Janin furent alors offerts à la bibliothèque de l'Arsenal, qui présenta deux pièces assez claires, paraît-il, mais dont l'une était une ancienne cuisine. L'odeur qui s'exhalait de ce mot ne fut pas, dit-on, agréable à Mme Janin, qui ne donna pas suite à son idée, et, suspendue entre une cave et une cuisine, la bibliothèque de Janin resta sans destinataire. M. de Sacy, académicien aussi zélé que fervent bibliophile, avait bien fini par trouver une salle qui remplissait les conditions voulues; mais la mort de Mme Janin arriva trop tôt pour que sa découverte pût être mise à profit.

Que va donc devenir cette bibliothèque? Elle aura prosaïquement le sort de tous les objets qui, dans une succession, n'ont pas été l'objet de legs spéciaux : elle sera vendue. Cette collection de livres si curieux, si amoureusement formée par leur propriétaire, va voir le feu des enchères, à moins qu'un feu plus noble, animant un amateur acharné, ne le pousse à acheter en bloc une collection d'ouvrages précieux surtout parce qu'ils se trouvent réunis, et dont la valeur d'ensemble est certainement bien supérieure à leur valeur de détail.

Une Lettre de Courbet. — M. Henri d'Ideville avait publié dans le *Moniteur universel* (6 août 1876) le récit d'une visite faite par lui, en 1858, à l'atelier de Courbet, rue Hautefeuille. Dans ce récit, fort élogieux pour l'artiste, M. d'Ideville blâmait avec énergie les opinions politiques et humanitaires qui avaient poussé cet homme d'un talent si distingué à se laisser englober par les hommes de la Commune; il lui reprochait surtout d'avoir attaché son nom à la démolition de la colonne Vendôme.

Courbet, à qui cet article fut envoyé, y répondit par la lettre suivante, que divers journaux ont reproduite par extraits et dont M. d'Ideville veut bien nous communiquer une copie intégrale. Cette lettre est une curieuse et habile défense, qui tendrait, — si un nouveau débat sur un fait désormais acquis pouvait encore s'ouvrir, — à le décharger de la terrible initiative qui lui a été imputée :

A M. le comte d'Ideville, à Boulogne-sur-Seine.

De la Tour-de-Peilz (Suisse), 29 août 1876.

Monsieur,

Dans un article très-flatteur pour moi et fort bien écrit, contenant même quelques appréciations fort justes, il se trouve une erreur excessivement grave : c'est le passage relatif au *déboulonnage de la colonne Vendôme*. Contrairement à l'idée que vous émettez, j'ai été le seul homme de la Commune qui ait essayé de la conserver et d'empêcher son renversement; et c'était

pour remplir la mission qui m'avait été confiée de président des arts à Paris, et partant de *conservateur*.

A la première séance, qui eut lieu à l'École de médecine, où se trouvaient réunis les artistes de Paris et où ils me confièrent cette mission, qui fut, par parenthèse, ratifiée par le gouvernement du 4 Septembre, je fus chargé de présider cette assemblée, qui proposa, à l'unanimité moins une voix (huit cents personnes étaient présentes), de renverser la colonne de la Grande-Armée.

En conséquence, je dus prendre la parole en dernier lieu pour expliquer que mon rôle de conservateur des arts ne comportait aucunement la destruction d'aucun monument dans Paris ; que, d'un autre côté, il était en ce cas facile, en vertu d'une esthétique quelconque, de renverser tout ce qu'il y avait. Je dus proposer un amendement qui consistait à transporter la colonne aux Invalides en la *déboulonnant* avec soin. Cette proposition fut acceptée par acclamation. On me chargea de faire une pétition au gouvernement de la Défense nationale, qui ne répondit *rien*. Une autre proposition semblable, mais pour la *destruction brutale* du monument, proposition signée par MM. Jules Ferry (*ici un mot rayé*[1]) et autres, avait précédé la mienne. On voulut me faire signer cette dernière, et je refusai, déclarant que j'étais chargé par les artistes d'en faire une autre. Je parlai également de mettre au pied de la colonne un grand livre où seraient venus poser leurs noms les citoyens, comme on avait fait, place de la Concorde, devant la

1. Le journal *le Figaro*, qui a reproduit une partie de la présente lettre, suppose que le nom effacé ici pourrait bien être celui du docteur Robinet. Un fait connu de nous confirmerait assez cette assertion du *Figaro :* pendant le siége, ce même docteur Robinet vint faire composer et tirer à l'imprimerie de notre *Gazette* des pétitions ayant pour but la destruction de la colonne Vendôme, mais cependant avec cette atténuation qu'il voulait transformer en canons le bronze qui recouvre le monument.

statue de la ville de Strasbourg. Il ne fut pas donné suite à cette motion.

Poursuivant ce rôle pendant la Commune, j'ai sauvé, à mes risques et périls, les articles et objets d'art appartenant à M. Thiers, qui bombardait à ce moment la ville de Paris. M. Barthélemy Saint-Hilaire m'avait fait *une demande* en ce sens. Depuis les événements, je n'ai cessé de protester, par la voix de mon avoué, de mon avocat, Me Lachaud, de toutes les personnes qui ont quelque souci de la vérité, contre une accusation fausse, dont vous-même, innocemment, j'aime à le croire, vous vous êtes fait l'écho. Trois procès ont déjà eu lieu à ce sujet, dont un encore pendant. La question porte sur la part de frais de reconstruction qu'il me faudra payer, en un mot sur la part de responsabilité qui me reviendra si le gouvernement, par ses agissements, s'obstine à rejeter sur moi l'accusation entière. Il n'y a eu d'autre décret contre la colonne que celui voté par la Commune *onze jours avant les élections qui m'ont nommé membre de la Commune.*

Lorsqu'il a fallu mettre à exécution ce projet, je faisais déjà partie de la minorité, et, quoique séparé de cette chambre, je m'y transportai, à la nouvelle de cette décision, comme conservateur des beaux-arts. J'expliquai mes idées à ce sujet, mais je dus m'incliner devant la résolution prise par la majorité. Je demandai, comme pis-aller, de conserver au moins les bas-reliefs traitant des guerres de la République et du Consulat. On ne voulut rien entendre. Mon devoir accompli, il ne me restait plus qu'à me retirer. Voilà mon rôle dans cette affaire.

A vous, Monsieur, de faire votre devoir et de rectifier une allégation qui détruit pour l'histoire toutes les tentatives faites pour rétablir la vérité. Elle ne peut se faire qu'en publiant les faits tels qu'ils sont et tels que je vous les donne; vous aurez non-seulement rendu hommage à la vérité, mais vous aurez servi à *ma réhabilitation.*

Vous me demandez des renseignements sur mon ami Trapadoux : c'était un homme très-studieux, un esprit distingué et versé dans les études philosophiques. Il se présenta à moi, ainsi qu'à Champfleury et à Baudelaire, avec un livre qu'il avait écrit sur la vie de saint Jean de Dieu. Il venait de Lyon, où il était né. Il changea de principes dans notre fréquentation, et devint réaliste (quoique vous disiez que cette manière d'être soit inconsciente chez moi) et romantique par son passé et d'autres fréquentations. Il croyait que l'ascétisme est une ivresse et est utile à la conception. Il écrivit plusieurs articles d'art très-remarquables sur la peinture, la sculpture et la musique ; il traita également de la littérature ; il étudia tout spécialement la peinture, fit dans ce but des voyages. En Belgique, il écrivit des correspondances pour les journaux, et revint à Paris, où il mourut dans la misère il y a huit à neuf ans. C'était une nature originale, excentrique même, se livrant à des exercices extraordinaires, croyant par là augmenter et les forces du corps et celles de l'intelligence ; au demeurant, un homme honnête, dévoué. Il était connu de tout le monde artistique de Paris, et avait donné dans la bohème de Murger ; un homme dans le type de Gérard de Nerval, Privat d'Anglemont, Poterel et autres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre dévoué serviteur, avec la confiance que j'ai dans votre sincérité.

Signé : GUSTAVE COURBET.

UN MARIAGE DE COMÉDIENS. — Il n'est pas bien loin de nous encore le temps où l'Église refusait ses dernières prières aux comédiens, et où, — cela s'est vu à Saint-Roch en 1782, — un prêtre repoussait de l'autel une comédienne qui voulait contracter mariage avec un de ses pareils. Il y eut alors grand scandale, et il ne

fallut rien moins que l'autorité du roi pour obliger le clergé récalcitrant à procéder à l'union qu'il regardait comme sacrilége de consacrer. Aujourd'hui, les choses ont bien changé : le comédien a droit de cité partout, et il occupe même, s'il joint à son talent de la dignité et de la tenue, un rang tout à fait élevé dans notre société.

Ces jours derniers, deux artistes de l'Odéon, tous deux jeunes et sympathiques, M. Marais et Mlle Hélène Petit, qui se sont déjà mariés tant de fois dans les *Danicheff*, après les péripéties scabreuses que l'on sait, se sont épousés, — cette fois sérieusement, — à la mairie, puis à l'église. C'est à Saint-Vincent de Paul qu'avait lieu la cérémonie ; M. Marais avait prié le prêtre qui jadis lui avait fait faire sa première communion de venir présider à son union avec sa jeune camarade et de vouloir bien prononcer le discours d'usage. M. le curé Bonhomme, — c'est le nom de ce prêtre, — se tira de ce pas difficile avec beaucoup de bonne grâce et surtout avec une adresse et un esprit que M. Francisque Sarcey, l'un des assistants, a cru devoir signaler à ses lecteurs du *XIXe Siècle*. Voici comment il résume l'allocution du digne prêtre :

« Il n'a point affecté de dissimuler les répugnances que l'Église catholique avait longtemps témoignées contre le théâtre et surtout contre les artistes dramatiques.

« Mais il a ajouté que ces défiances s'étaient singulièrement affaiblies en ces derniers temps ; il a rappelé qu'en certains temps et en certains pays elles n'avaient jamais existé ; il a cité à propos l'exemple de l'évêque de Salzbourg présidant aux répétitions de toutes les pièces de Mozart, qui était son maître de chapelle.

« Il a ajouté qu'en beaucoup de pays, qui n'étaient pas moins catholiques que le nôtre, la coutume ne défendait point aux prêtres d'aller au spectacle, et il a paru regretter que cette tolérance n'existât pas chez nous, car elle lui aurait permis de parler en connaissance de cause des succès et des talents des deux personnes dont il allait bénir l'union.

« Il a terminé cette première partie de son petit discours en disant, non sans une pointe de malice et d'esprit, qu'il était assez naturel que le théâtre vînt à l'Église, puisque l'Église ne pouvait pas se rendre au théâtre.

« Dans la seconde partie de son allocution, l'estimable ecclésiastique a trouvé moyen de mêler aux conseils ordinaires que l'on donne aux époux l'éloge de l'art, quelques mots sur Corneille, un souhait aux deux jeunes artistes qu'ils trouvent des rôles où ils puissent soit exprimer en beaux vers les plus nobles sentiments de l'âme humaine, soit flageller les vices et les ridicules, et prêcher à leur façon l'horreur du vice et le goût de la vertu.

« Il a terminé en disant aux deux époux qu'il comptait bien que leur bon exemple servirait à dissiper le reste de préjugés défavorables qui s'attachent encore à la profession d'artiste dramatique; que dans le royaume de la Cité de Dieu, il n'y avait que des chrétiens, et que Dieu les accueillait tous, sans acception de métier. »

Mémoires de Macready. — On vient de publier à Londres une sorte de journal ou de mémoires rédigés par le grand tragédien anglais Williams-Charles Macready. Ces mémoires forment deux volumes, non traduits en français, mais que notre confrère Jules Claretie analyse, avec un certain nombre de citations curieuses, dans son feuilleton dramatique de la *Presse*.

C'était un véritable artiste que Macready, très-soucieux de son art et lui sacrifiant toutes ses pensées et tous ses instants.

« Quand j'ai un rôle comme celui d'*Hamlet* à jouer le soir, dit-il, ma journée entière est absorbée, et je ne peux laisser ma pensée à aucun autre sujet. »

Il avait naturellement la plus grande et la plus artistique passion pour l'illustre poëte dramatique de l'Angleterre, Shakespeare ; mais cela ne l'empêchait point de juger avec beaucoup d'érudition les écrivains étrangers, et en particulier les écrivains français. Il est vrai de dire aussi qu'il les juge parfois à faux, témoin ces quelques

appréciations sur Molière qui ne prouvent pas sa clairvoyance :

« J'aime le *Misanthrope* comme étude de caractère, comme langue ; mais le manque d'action en fait un chef-d'œuvre national et non universel. »

Il est plus sévère et plus injuste encore pour *Amphitryon*, qu'il traite de « vaste pantomime » :

« Le dialogue est comique assurément, mais Sosie et Mercure ressemblent bien plutôt à deux clowns d'une arlequinade qu'à autre chose. »

Il loue généralement Voltaire ; mais, en sa qualité d'artiste dramatique, c'est surtout sur son théâtre qu'il s'étend :

« La *Nanine* de Voltaire m'a beaucoup plu ; l'action est bien conduite, les sentiments sont exprimés d'une manière simple et frappante... Mon opinion sur Voltaire comme poëte dramatique s'est beaucoup élevée par les ouvrages de lui que je viens de lire dernièrement... Il y a un grand mérite dans *Oreste*. »

Dix années auparavant il avait été visiter la retraite de Voltaire à Ferney, et voici l'impression que son journal nous a transmise de cette visite :

« 1822. — Été à Ferney. La maison de Voltaire et sa chambre à coucher sont laissées exactement, à ce qu'on prétend, dans l'état où elles se trouvaient de son vivant, avec le portrait de Lekain en face de son lit. Cela ne peut manquer d'inspirer de nombreuses ré-

flexions. Si tous ses ouvrages avaient été écrits dans l'esprit de son roman de *Zadig*, quel bienfaiteur de l'humanité il fût devenu, grâce à son puissant génie! »

La partie plus moderne de ses mémoires est également curieuse. Voici quelques citations relatives à des contemporains, et d'abord une assez désillusionnée et qui, vu l'époque de la vie de Macready à laquelle elle se rapporte, semble plutôt une plainte rétrospective ou bien une allusion à des difficultés domestiques :

13 juin 1834.

« J'ai rencontré aujourd'hui Mme Malibran. Elle mit vivement la tête à la portière de sa voiture et me fit des signes d'amitié. Elle me sembla vêtue somptueusement. Quelle différence entre sa destinée et la mienne! Elle, avec sa renommée, l'admiration, l'idolâtrie de tous; moi, pauvre, luttant pour conserver une réputation douteuse que ma propre imprudence compromet constamment, et considérant comme le bien suprême d'arriver à une indépendance juste assez suffisante pour pouvoir donner à mes enfants une éducation libérale qui les mette hors du besoin; et cela même est douteux. Qu'aurais-je au monde et que serait la vie pour moi si je n'avais ma femme et mes enfants! »

En 1847, il entend Jenny Lind, dont il est tout de suite admirateur enthousiaste :

« Vu Jenny Lind dans la *Fille du régiment*. C'est bien la plus charmante actrice et la plus délicieuse chan-

teuse que j'aie jamais vue. L'énergie, la vivacité, la finesse, la passion, tout est vrai et sincère chez elle. Son visage n'est pas beau de traits, mais il est admirable d'expression. J'ai été charmé. »

Mme Ristori, — était-ce jalousie d'artiste, car ils étaient tragédiens tous deux? — obtient moins ses suffrages. Il lui reproche de trop songer au public et de ne pas être assez entraînée par son personnage. Il ne s'occupe d'ailleurs de l'éminente artiste qu'au point de vue purement plastique de ses personnages, mais il ne dit mot de la langue qu'elle parle. Il ne la juge, en somme, qu'incomplétement.

L'illustre Macready est mort seulement dans ces derniers temps, le 27 avril 1873, et son journal a été conduit par lui jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il est, nous le répétons, des plus curieux et des plus intéressants, et rempli d'anecdotes relatives au théâtre et surtout d'aperçus piquants et sérieux à la fois. Nous nous joignons donc à notre ami Jules Claretie pour exprimer le vœu que ce livre trouve chez nous le traducteur et l'éditeur nécessaires, afin que nous puissions apprécier dans leur entier les notes et mémoires du tragédien anglais, que nous ne connaissons jusqu'à présent que par extraits.

La Mort de Louis XVI. — On nous communique plusieurs lettres du célèbre médecin aliéniste Philippe Pinel, dont le neveu et le petit-neveu ont successive-

ment dirigé et dirigent encore aujourd'hui, à Neuilly, une maison de santé toujours connue sous son nom.

Nous empruntons à ces lettres, adressées par Pinel à sa famille, un passage où Pinel raconte *de visu* l'exécution de Louis XVI, à laquelle il a dû assister en armes, en qualité de garde national. C'est là un véritable document auquel la position sociale de son auteur, d'ailleurs témoin oculaire des faits qu'il expose, donne une certaine valeur historique :

Paris, 21 janvier 1793.

« Je ne doute pas que la mort du Roi ne soit racontée diversement, suivant l'esprit de parti, et qu'on ne défigure ce grand événement soit dans les journaux, soit dans les bruits publics, de manière à défigurer la vérité. Comme je suis ici à la source, et que, éloigné par principes de tout esprit de parti, j'aie trop appris le peu de cas qu'il fallait faire de ce qu'on appelle *aura popularis*, je vais te rapporter fidèlement ce qui est arrivé.

« C'est à mon grand regret que j'ai été obligé d'assister à l'exécution, en armes, avec les autres citoyens de section, et je t'écris le cœur pénétré de douleur et dans la stupeur d'une profonde consternation.

« Louis, qui a paru entièrement résigné à la mort par ses principes de religion, est sorti de sa prison du Temple vers les neuf heures du matin, et il a été conduit au lieu du supplice dans la voiture du maire avec son confesseur et deux gendarmes, les portières fermées.

Arrivé près de l'échafaud, il a regardé avec fermeté ce même échafaud, et dans l'instant le bourreau a procédé à la cérémonie d'usage, c'est-à-dire qu'il lui a coupé les cheveux, qu'il a mis dans sa poche, et aussitôt Louis est monté sur l'échafaud. Le roulement d'un grand nombre de tambours qui se faisaient entendre, et qui semblaient apostés pour empêcher le peuple de demander grâce, a été interrompu d'abord par un geste qu'il a fait lui-même, comme voulant parler au peuple assemblé; mais, à un autre signal qu'a donné l'adjudant du général de la garde nationale, les tambours ont repris leur roulement, en sorte que la voix de Louis a été étouffée, et qu'on n'a pu entendre que quelques mots confus, comme : « Je pardonne à mes ennemis, etc., » Mais, en même temps, il a fait quelques pas autour de la fatale planche, où il a été attaché, comme par un mouvement, ou plutôt par une horreur si naturelle à tout homme qui voit approcher sa dernière fin, ou bien par l'espoir que le peuple demanderait sa grâce, car quel est l'homme qui n'espère pas jusqu'aux derniers moments? L'adjudant du général a donné ordre au bourreau de faire son devoir, et dans l'instant Louis a été attaché à la fatale planche de ce qu'on appelle la guillotine, et la tête lui a été tranchée sans qu'il ait eu presque le temps de souffrir, avantage qu'on doit du moins à cette machine meurtrière, qui porte le nom d'un médecin qui l'a inventée. Le bourreau a aussitôt retiré la tête du sac,

où elle s'engage naturellement, et l'a montrée au peuple.

« Aussitôt qu'il a été exécuté, il s'est fait un changement subit dans un grand nombre de visages, c'est-à-dire que d'une sombre consternation on a passé rapidement à des cris de *Vive la nation!* du moins la cavalerie qui était présente à l'exécution, et qui a mis ses casques au bout de ses sabres.

« Quelques citoyens ont fait de même, mais un grand nombre s'est retiré le cœur navré de douleur, en venant répandre des larmes au sein de sa famille. Comme cette exécution ne pouvait se faire sans répandre du sang sur l'échafaud, plusieurs hommes se sont empressés d'y tremper, les uns l'extrémité de leur mouchoir, d'autres un morceau de papier ou toute autre chose, pour conserver le souvenir de cet événement mémorable, car il ne faut pas se livrer à des interprétations odieuses. Le corps a été transporté dans l'église Sainte-Marguerite, après que des commissaires de la municipalité, du département et du tribunal criminel, ont eu dressé le procès-verbal de l'exécution. Son fils, le ci-devant dauphin, par un trait de naïveté qui intéresse beaucoup en faveur de cet enfant, demandait avec instances, dans son dernier entretien avec son père, d'aller l'accompagner pour demander sa grâce au peuple. »

Les Tribunaux révolutionnaires. — Pendant que

nous sommes à l'époque de la Révolution, mentionnons un détail bien curieux, qui se trouve, dit l'*Intermédiaire*, dans un journal parisien datant de 26 ou 27 ans, et dont il ne se rappelle plus le titre. L'auteur de l'article auquel il est fait allusion entreprend de combattre l'opinion généralement reçue que la guillotine a surtout frappé les hautes classes. Il a pris une série d'environ douze mille condamnations relatées par Prudhomme avec tous leurs détails, et du dépouillement qu'il en a fait il résulte qu'elles se répartissent ainsi :

Paysans du Poitou et de la Bretagne condamnés à mort par les commissions révolutionnaires sous le titre général de *brigands de la Vendée*, et exécutés	3,193
Ouvriers d'état, maçons, charpentiers, charrons, tailleurs, forgerons, etc.	2,212
Bourgeois, petits propriétaires, petits rentiers.	1,273
Laboureurs, garçons de charrue	778
Prêtres, religieux	767
Soldats	715
Femmes, filles, servantes, couturières.	708
Nobles, émigrés.	639
Avocats, procureurs, notaires, huissiers.	585
Fabricants, négociants, commis-marchands.	539
Domestiques, cuisiniers, valets de chambre.	244
A reporter.	11,653

Report.	11,653
Aubergistes, cabaretiers, marchands de vin. .	156
Médecins, chirurgiens	76
Matelots.	73
Instituteurs	49
Hommes de lettres	46
Comédiens	21
Chiffonniers.	2
Total.	12,076

On voit qu'il faisait bon alors d'être chiffonnier, mais qu'il ne suffisait pas d'être du peuple pour échapper au couteau révolutionnaire : sur 12,076 victimes, 7,965, c'est-à-dire les deux tiers, appartiennent aux basses classes. Qui aime bien châtie bien, et sous ce rapport le Comité de salut public était véritablement l'ami du peuple.

Théatres. — *Fromont jeune et Risler aîné.* Le théâtre du Vaudeville vient de représenter, avec assez de succès, un drame de M. Adolphe Belot tiré du joli et populaire roman de M. Alph. Daudet : *Fromont jeune et Risler aîné.* La plupart des personnages du livre reparaissent à la scène, mais leur caractère est bien modifié, à ce point que quelques-uns, — et notamment celui du vieux comédien Delobelle, qui a tant de relief dans le livre et si peu à la scène, — ont semblé diminués et par

conséquent inférieurs. Le dénoûment est également changé, mais ici avec avantage : les auteurs ont remplacé la mort si touchante, mais si triste, de Désirée Delobelle, par son mariage avec celui qu'elle aime ; de telle sorte que le rideau tombe sur un tableau riant et agréable survenant enfin à la suite de tant de scènes et de détails fort dramatiques à coup sûr, mais parfois répugnants et en somme peu gais.

M. Belot est un fort habile arrangeur de pièces ; il est l'un des rares auteurs dramatiques actuels qui sachent tirer, adroitement et avec succès, d'un roman déjà connu une comédie ou un drame. Il paraît, en effet, que ce genre de travail est des plus compliqués, et qu'il est beaucoup plus facile d'écrire une pièce sur un canevas nouveau que de l'extraire d'un sujet déjà exploité.

Rappelons encore, à propos de *Fromont jeune et Risler aîné*, le curieux procès intenté à son auteur par Gaston Klein, ancien acteur de l'Odéon, qui s'était imaginé, sur la foi de lettres et de billets que lui avait adressés M. Daudet, qu'il avait été autorisé par lui à transformer son roman en drame. Ce procès a été, en quelque sorte, la préface du drame nouveau, puisqu'il s'est dénoué, quelques jours seulement avant sa première représentation, par un arrêt qui a débouté de ses prétentions le pauvre M. Klein. Il ne reste plus à ce dernier que la ressource de publier, — si M. Daudet l'y autorise, — la pièce qu'il avait cru devoir faire. Ce

serait là une publication curieuse et qui ne pourrait être, d'ailleurs, que favorable au succès de l'œuvre commune de MM. Belot et Daudet.

—*Henri Laube.* La ville de Vienne vient de célébrer, le 18 septembre dernier, le 70e anniversaire d'Henri Laube, directeur du *Stadttheater*. Originaire de Silésie, Henri Laube fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique ; mais il ne tarda pas à jeter le froc aux orties pour se lancer dans le mouvement politique universitaire, où il avait pour coreligionnaire Henri Heine, ce qui lui valut un an et demi d'emprisonnement dans une forteresse. Romancier et auteur dramatique en même temps, il donna à Vienne, entre autres pièces, *les Carlschüler,* dont le succès immense le fit nommer directeur du premier théâtre impérial le *Burgtheater*. Après avoir tenu brillamment cette direction de 1850 à 1868, Henri Laube se retira lors de la nomination d'un intendant général des théâtres, dont il ne voulut pas subir le contrôle, et quelque temps après il fondait son *Stadttheater,* pour lequel il traduisit presque toutes nos pièces modernes à succès et certaines de nos pièces classiques. Aussi c'est par une représentation d'*Athalie* avec les chœurs de Mendelssohn qu'il vient d'ouvrir, le 1er septembre, son année théâtrale. La ville a voulu participer à la célébration de son 70e anniversaire et lui a offert à cette occasion le brevet honoraire de citoyen de Vienne. On lira avec intérêt, dans

l'*Ordre* du 19 septembre, un article assez détaillé sur Henri Laube.

— *Éphémérides théâtrales.* Voici quelques curieuses éphémérides relevées, pour le mois de septembre, sur un almanach des théâtres :

1er sept. 1868.— Déjazet fait sa première communion à Lyon, à l'âge de 71 ans.

4 sept. 1800. — Naissance du comédien Bouffé.

5 sept. 1794. — Naissance de Meyerbeer.

7 sept. 1819. — Naissance de Mme Arnould-Plessy.

9 sept. 1668. — Première représentation de l'*Avare*, de Molière.

16 sept. 1800. — Première représentation du *Calife de Bagdad*, opéra-comique de Boieldieu.

18 sept. 1836. — Naissance de Mlle Léonide Agar, ancienne tragédienne de l'Odéon et de la Comédie française.

19 sept. 1856. — Première représentation du populaire, opéra-comique *les Dragons de Villars* (au Théâtre-Lyrique).

23 sept. 1777. — Première représentation (à l'Opéra) de l'*Armide*, de Glück.

27 sept. 1838. — Naissance de Mlle Marie Delaporte, artiste du Gymnase.

30 sept. 1791. — Première représentation (à Vienne) de la *Flûte enchantée*, opéra de Mozart.

Nécrologie. — *Ernst Lubeck.* Le pianiste Ernst-Heinrich Lubeck est mort à Paris le samedi 16 septembre. Il était pianiste de la cour du roi de Hollande, et depuis 1855 il vivait exclusivement à Paris, où il avait épousé la fille du docteur Godart du Planty, ancien maire de Saint-Ouen, mort lui-même le 5 août dernier. Lubeck donnait beaucoup de concerts publics, et il interprétait surtout la grande musique classique avec un talent consommé. Il avait aussi beaucoup de leçons. Frappé dans ces dernières années de la terrible maladie cérébrale qui vient de l'emporter, il avait dû renoncer prématurément à son art.

Nous relèverons, au sujet de Lubeck, une singulière erreur du *Dictionnaire des Contemporains.* M. Vapereau, dans la notice qu'il consacre à l'artiste distingué qui vient de mourir, annonce déjà son décès comme survenu « en mars 1865 », dans la quatrième édition de son utile et précieux recueil (1870).

Varia. — *Sonnet de M. de Bornier.* M. Henri de Bornier, qui est devenu un écrivain grave, qui aspire à l'Académie, qui fait répéter au Théâtre-Français une tragédie des plus classiques, se souvient-il que dans sa jeunesse il adressait des vers aux jeunes et jolies actrices? Nous avons retrouvé dans le *Mercure des théâtres* du 6 mai 1849 le sonnet suivant, dédié par l'auteur de la *Fille de Roland,* qui avait alors vingt-quatre ans, à Mlle Scri-

waneck, artiste des Variétés, qui en avait vingt-cinq :

SONNET

A Mademoiselle Scriwaneck.

Vivent ces jolis yeux
Que j'ai loués en prose,
Et qui rendront joyeux
Mon vers souvent morose !

Comme l'azur des cieux
Ou l'éclat de la rose,
Un souris gracieux
Nous luit et nous repose.

Et quand vous paraissez,
Il est des cœurs blessés
Ou des esprits malades,

Tout près de dépérir ;
Une de vos œillades
Suffit pour les guérir !

HENRI DE BORNIER.

— *Le Véritable Oncle Tom.* Tout le monde connaît la *Case de l'oncle Tom,* ce roman de Mme Beecher-Stowe, qui raconte d'une manière si pathétique les maux de l'esclavage. Aucun livre n'a produit dans les deux mondes une impression plus vive et n'a eu un nombre d'éditions plus considérable. En Amérique seulement il avait été tiré, la première année, à plus de 300,000 exemplaires. On l'a traduit dans toutes les langues. Le *Standard* nous ap-

prend aujourd'hui que le principal personnage de ce roman fameux, Josiah Henson, ou l'oncle Tom en personne, vit encore. Il voyage en ce moment dans le Royaume-Uni, et se propose de venir passer quelques jours à Paris avant de retourner au Canada, où il est clergyman. Il a maintenant quatre-vingt-huit ans; il a été esclave pendant quarante-deux ans; il a 11 enfants, 44 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants, qu'il réunit chaque année, dans son presbytère, aux fêtes de Noël. On vient d'ouvrir une souscription à Londres afin de lui permettre d'agrandir le collége qu'il a fondé dans la Nouvelle-Angleterre.

— *Les Énigmes au XVIe siècle.* Nous pensons, et ce n'est pas toujours sans raison, être le peuple le plus spirituel de la terre, et chaque époque est assez portée aussi à se croire, sous ce rapport, supérieure à celles qui l'ont précédée. Mais il faut parfois en rabattre et reconnaître qu'on n'a pas tout inventé. Dans un recueil d'énigmes publié à Pesth au milieu du XVIe siècle, on trouve les suivantes, qui nous ont surtout paru curieuses à citer parce que plusieurs d'entre elles ont encore cours aujourd'hui :

« Quel est l'animal le plus fort ?—Le limaçon : il porte sa maison sur son dos.

« A qui peut-on le plus sûrement confier un secret ?—Au menteur : personne ne le croit.

« Quel est le bâton le plus lourd ? — Le bâton du mendiant.

« Qui voudrait bien être borgne ? — L'aveugle.

« Que fait la cigogne quand elle se tient sur une patte ? — Elle lève l'autre.

« Que voit-on au milieu d'Ulm ? — Un L.

« Où se boit le meilleur vin ? — Sous le nez.

« Quel est l'animal le plus fidèle ? — Le pou : il se laisse pendre avec l'homme.

« Quand deux cigognes babillent dans leur nid, comment reconnaître la femelle ? — Ce sera celle qui dira le dernier mot.

« Qui a été la première femme noble ? — Ève : elle est née *de la côte*.

« Quelle distance y a-t-il du ciel à l'enfer ? — Demandez à Satan : il l'a mesurée.

« Dans quels tonneaux ne peut-on mettre de bière ? — Dans ceux qui sont pleins.

« Pourquoi place-t-on un coq plutôt qu'une poule au haut du clocher ? — Parce que les œufs de la poule se casseraient s'ils tombaient.

« Quels sont les principaux saints ? — Saint Georges et saint Martin, car ils vont à cheval lorsque les autres vont à pied. »

— *M. Prudhomme au XVIIe siècle.* On accorde généralement à Henri Monnier l'entière paternité de ce type si curieux de M. Prudhomme, « élève de Brard et de Saint-Omer, expert assermenté près les cours et tribunaux », et nous sommes loin de vouloir la lui contester. Il n'en est pas moins curieux de mentionner ici un livre que l'*Événement* nous signale dans la bibliothèque du Prytanée de la Flèche, et qui a pour titre : « Essai instructif de l'art d'escriture, où par une nouvelle méthode le mystère de l'escrivain est clairement découvert et expliqué par le nombre ternaire, et autres enseignements ; avec une ample digression sur les vérifications et comparaisons des escritures et signatures ; outre les maximes importantes de l'art ; par *R. Preud'homme, maistre escrivain-juré* à Paris. » Henri Monnier peut fort bien n'avoir pas connu ce livre, et en tout cas, s'il lui a emprunté le nom de son héros, il n'a trouvé qu'en lui-même les traits si franchement comiques dont il a composé son personnage.

— *Une Lettre de Monpou.* Si l'on ne chante plus guère *Adieu, mon beau navire*, qu'on a bien chanté pourtant, on se souvient encore de *Gastibelza.* Comme un autre et plus qu'un autre, son auteur, Monpou, a lutté longtemps pour faire sa trouée dans la grande mêlée parisienne. Voici une lettre qui en fait foi ; son appel vibrant ira droit au cœur des jeunes et de ceux qui se souviennent

de leur jeunesse. Nous ne saurions trop remercier son possesseur de nous l'avoir communiquée :

Monsieur,

J'apprends par les journaux que vous allez faire représenter sur un théâtre de Paris votre bel ouvrage du *Déluge*. Je ne doute pas qu'un grand succès ne couronne cette entreprise, et je serais on ne peut plus heureux que vous voulussiez bien m'y associer. Si je m'en souviens, à Versailles vous aviez intercalé dans votre ouvrage quelques morceaux de musique déjà faits, qui avaient aidé à son succès. Mais à Paris, Monsieur, cette musique ne pourrait sans doute plus suffire au cadre et aux grands moyens que vous emploieriez, et je viens vous prier de penser à moi, s'il en est encore temps, pour cet objet. Nourri, dès ma plus grande jeunesse, des oratorios de Hændel, Bach, Jomelli, etc., et de tous ces grands hommes dont vous avez entendu chez nous les sublimes productions, j'ai puisé dans ces auteurs des idées grandes, larges et élevées, qui (du moins, c'est là l'objet de tous mes efforts) ne sont pas celles de tous. Loin de me traîner péniblement à la suite des autres, j'ai toujours tâché de rattacher mes études à un seul principe, l'originalité, et les succès que j'ai déjà obtenus dans le monde m'ont prouvé que j'avais quelquefois pris la bonne route.

Les gens qui me connaissent assurent que j'ai ce qu'il faut pour aller très-loin; mais, vous le savez, Monsieur, ce qu'il faut de peine, de dégoût, pour arriver à trouver un poëme seulement passable. Qui pourra dire à combien de portes j'ai déjà frappé vainement pour solliciter de la charité de ces messieurs un seul petit acte? Aujourd'hui serai-je plus heureux?...

Cependant, Monsieur (excusez-moi de parler ainsi), je sens que j'ai quelque chose là de ce feu sacré, sans lequel il n'y a dans les arts que misère et platitude, et avec lequel on se sent

prêt à tout entreprendre. Je sens qu'un ouvrage qui, comme le vôtre, doit avoir des formes grandioses et une certaine exaltation biblique, serait, s'il m'était confié, tout à fait dans ma manière de sentir et de travailler. J'ai enfin le pressentiment que je réussirais ; mais qui vous donnera cette assurance, à vous, Monsieur ? Eh bien ! c'est là que je vous attends ; ayez le courage de vous fier à moi ; montrez qu'une fois un homme d'un talent éprouvé, d'une réputation faite, a su deviner dans un jeune homme... que sais-je, peut-être un grand avenir, et le hasard et ma bonne étoile vous favoriseront.

J'ai l'honneur d'être, en attendant votre réponse,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

MONPOU,

Accompagnateur de l'Institution de musique religieuse, rue du Cherche-Midi, 30.

3 août 1829.

— *La Guerre et l'Art dramatique.* Notre gazette n'est pas indifférente à l'histoire du Théâtre-Français, on a déjà pu s'en convaincre. Voici deux lettres qui pourront à ce titre passer pour des documents curieux ; elles rendent vivement l'image des obstacles rencontrés par nos artistes à ces heures funestes où le drame était dans la rue.

A Monsieur Edouard Thierry.

6 mars 1871.

Monsieur, me voici à Dijon, espérant de jour en jour pouvoir partir. L'administration prussienne du chemin de fer devait se démettre aujourd'hui de son autorité ; il n'en sera rien avant le 12, me dit-on.

Le chef de gare prussien me délivrerait bien un billet pour Paris, mais ne répond pas du voyage : on peut me laisser dans une gare et ne m'y reprendre que le lendemain; je puis être obligée de faire un certain chemin à pied, portant mes bagages; je puis voyager avec les bestiaux, les colis. Voilà ce qu'un voyageur qui a fait la route m'écrit; il me supplie d'attendre le 12, ayant, pour sa part, trop souffert pour engager une femme à entreprendre pareil voyage.

Vous le savez, j'ai quelques amis dans l'administration française. Aussitôt la première possibilité, je pars, avant le 12 si je trouve un coin avec les nôtres, sinon pas avant, puisque la chose paraît impossible.

J'espère trouver vous et les vôtres en santé, sinon heureux. Ici le cœur est serré, à chaque pas surgit un Allemand.

A bientôt.

Mes anciennes amitiés.

ÉMILIE GUYON.

Dijon, chez M. Lamarche, libraire, place Saint-Etienne (je dis place Saint-Etienne).

---

14 avril 1871.

Cher Monsieur Thierry,

Je ne sais si cette lettre vous parviendra; je vous l'écris, plongé dans le désespoir; depuis près de huit jours nous sommes au milieu d'une horrible bataille, les obus et les balles tombent comme grêle, impossible de sortir des caves; ma maison est criblée de projectiles, tout sommeil nous est interdit. En un seul mot, c'est l'enfer. Ayez pitié de cette horrible position, et ne m'en veuillez pas; vingt fois j'ai tenté d'entrer à Paris depuis samedi dernier, et vingt fois j'ai échoué. Et en admettant même le succès, pouvais-je laisser les miens aban-

donnés à une situation pareille? Ce n'est pas avec un homme comme vous qu'il faut insister, et si, comme directeur, vous devez me blâmer, je suis sûr que, comme homme et comme fils, vous m'absoudrez complétement. Quoique nous ayons encore reçu deux balles cette nuit dans la chambre de mon père, la situation, depuis ce matin, paraît se détendre de notre côté. Tout semble se concentrer sur Neuilly et Courbevoie, mais les éclaireurs de Versailles sont en vue, et, si Asnières est occupé de nouveau, nous serons probablement anéantis. Encore une fois, prenez-moi en pitié; mais croyez bien que je guette la moindre circonstance pour aller vous porter mes excuses.

Agréez l'expression de mon profond dévouement.

Votre dévoué,

GIBEAU.

— *Les Loups en Russie.* On vient de publier à Saint-Pétersbourg une très-curieuse et très-intéressante brochure, comme appendice à la feuille officielle du gouvernement, le *Pravitelstbenni Viestnik.* Il donne la statistique des ravages que les loups causent en Russie, avec des remarques sur l'habitude de ces animaux destructeurs et les moyens de les détruire. Le chiffre total des dommages causés par les loups, d'après ce document, est réellement effrayant.

Dans l'année 1873, par exemple, et dans un seul gouvernement, celui de Vologda, qui comprend une superficie de 354,000 verstes carrées, les loups ont tué 14,000 têtes de gros bétail et 35,00 têtes de menu bétail. Dans le gouvernement de Kazan, sur un espace de 56,000 verstes carrées seulement, ils en ont tué 5,000

et 26,000 d'une valeur de 254,000 roubles ; la population de ce gouvernement n'est que de 1,715,000 âmes.

Dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg, les pertes sont moins élevées ; mais, là même, pendant l'année 1873, les pertes se sont élevées à 64,000 roubles. Ces chiffres ont pour base des évaluations très-modérées ; le gros bétail n'y est porté que pour 30 roubles par tête, et le menu bétail, veaux et moutons, pour 4 roubles.

Dans 45 gouvernements russes, ne comprenant pas les provinces de la Baltique et la Pologne, 741,900 têtes de bétail ont été détruites en une année, ce qui donne pour ce pays une perte de plus de 7,500,000 roubles, ou plus de 12 ou 13 millions de francs.

Le rapport déclare que les chiffres ci-dessus sont plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité ; il contient beaucoup de détails intéressants sur l'histoire naturelle du loup. Ainsi, pour montrer la force de ces animaux, il rapporte qu'un loup tomba dans un piége et y perdit la jambe de devant ; courant sur trois jambes, il sortit du bois et se jeta sur un cochon de lait que les chasseurs avaient attaché derrière leur traîneau. Il reçut une balle dans l'autre jambe ; il courut encore jusqu'à 20 verstes plus loin, et fut tué en courant.

Ce que peut manger un loup est prodigieux : en deux ou trois heures, deux loups dévorent la moitié d'un cheval pesant 50 kilogrammes.

Le rapport évalue le nombre des loups, en Russie, à 170,000 au moins; ce qu'ils détruisent de gibier est incalculable. En 1875, 200 personnes ont été tuées par les loups.

Erratum. — Nos lecteurs ont rectifié eux-mêmes une faute d'impression dans la citation de Tacite donnée à la page 133 de notre dernier numéro : au lieu de *Corruptissima respublica*, il faut lire *republica*, qui est à l'ablatif.

Lire également (page 132) *adhésion générale* et non *généreuse*.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 19 — 15 OCTOBRE 1876

SOMMAIRE.

Une Lettre inédite de La Fayette. — La Veuve Brulon. — Alexandre Dumas cuisinier. — Une Chanson de Béranger. — Les Faux Billets de banque. — Théâtres : *Rome vaincue*, la *Belle Hélène*. — Nécrologie : Frédérick Lock, le comte d'Auesperg, Funérailles de Bellini, le Tombeau de Jules Janin.

Varia. — L'Imprimerie et Gutenberg. — Un Vainqueur de la Bastille. — La Censure à Mexico. — Les Réformes universitaires au XVIIe siècle. — Précurseurs et Concurrents de M. de Foy. — Le Sultan et le Mont-de-piété. — Le Château de Chantilly. — Le Prix des voyages en France. — Un Manuscrit de D. Papin. — Origine de divers comédiens.

UNE LETTRE INÉDITE DE LA FAYETTE. — Voici une lettre inédite et bien curieuse du général La Fayette, adressée à l'un de ses anciens frères d'armes à l'époque du Consulat. On sait que le célèbre général, qui déclare alors « qu'il ne quittera point la retraite où il s'est fixé », n'est en effet rentré dans la vie publique et politique

que treize ans plus tard, comme député à cette Chambre des représentants de 1815 qui prononça la déchéance définitive de Napoléon.

A Jean-Antoine, chevalier de Bourdès, ancien officier général, au château de Marvignol, par Castres (Tarn).

La Grange, 10 floréal an X (30 avril 1802).

Je réponds bien tard à votre aimable lettre, mon cher ancien frère d'armes; elle a été long-tems à me parvenir : je suis allé à Paris pour quelques affaires relatives au prochain mariage de mon fils avec Mlle de Tracy, fille de mon collègue à l'Assemblée constituante : mais si l'expression de ma reconnoissance a été retardée, soïés sur qu'elle est bien sincère, ainsi que le plaisir que j'ai eu à recevoir de vos nouvelles. Il a péri tant de bons citoyens dans ces tems affreux, où les violateurs de la liberté s'efforçaient de la détruire par le crime et le carnage, que j'ai regardé comme une résurrection chaque témoignage de la conservation d'un de mes amis. Je me rappelle trop bien toutes les circonstances dont vous me parlés pour ne pas m'intéresser cordialement à votre sort; mais je suis moins à portée de vous être utile que le second consul, les généraux Pérignon et Caffarelli, et les représentants que vous me cités. Leurs places et leur séjour à Paris les mettent dans le cas d'emploïer pour vous des moïens trés puissants, et les trois premiers sont plus que suffisants pour assurer le succès de votre demande. J'habite une campagne du département de Seine-et-Marne, loin de Paris, plus loin encore des affaires, et je ne quitterai point la retraite où je me suis fixé. Si cependant je puis, dans un court voïage à la capitale, trouver l'occasion d'ajouter quelque chose aux moïens bien plus efficaces qui s'emploïent pour vous, je le ferai avec autant d'empressement que de satisfaction. Je vous remercie des sentiments

que vous m'avés conservés, et c'est en vous renouvellant l'assurance des miens que je vous salüe de tout mon cœur.

LA FAYETTE.

LA VEUVE BRULON. — Les journaux ont cité dernièrement, à l'occasion du décès du vieux capitaine Duchemin, de curieux détails sur les services de sa grand'mère, Angélique Duchemin, veuve Brulon, qui a servi en qualité de soldat dans l'armée française. Voici deux pièces fort curieuses sur cet ancien militaire en jupon, qui put, pendant un temps assez long, prendre part, sous l'uniforme de nos soldats, à un certain nombre de combats, et qui trouva son dernier asile aux Invalides.

La première pièce est une déclaration dictée par la veuve Brulon elle-même, et que nous prenons sur la copie certifiée conforme par Sérurier, gouverneur des Invalides et depuis maréchal de France :

Paris, le 20 frimaire an VII (10 décembre 1798).

La veuve Brulon, sous-officier, 11e division de l'hôtel des Invalides.

Je suis née au régiment de Limousin. Après la perte de mon époux, caporal audit régiment, mort à *Jaccio* (sic) à la fin de 1791, ayant mon père et deux frères dans le même corps, j'y ai servi un mois comme fusilier.

Le régiment, partant pour l'expédition de Sardaigne, laissa à Jaccio un dépôt au détachement duquel je fus nommée caporal-fourrier. J'ai fait ce service et celui de caporal pendant neuf mois.

Après les troubles de cette ville, à l'époque où elle fut livrée aux Anglais, le détachement partit pour Calvi, commandé alors par le général de division Casabianca et le représentant Lacombe Saint-Michel, qui tous deux m'autorisèrent à continuer mon service de fourrier. Ayant été, par leur ordre, derechef reçue par l'adjudant général Couthaud, j'ai fait ce service pendant un an, joint à celui de sergent.

C'est sous les ordres de ces deux généraux qu'étant en détachement j'ai reçu, le 5 prairial an II, un coup de sabre au bras droit, et un coup de stylet au bras gauche. J'ai continué mon service. Cette ville ayant souffert un très-long siége par les Anglais, j'y ai servi comme canonnier, ayant appris du représentant Lacombe la manœuvre de chef de pièce. C'est en la faisant manœuvrer que j'ai été blessée d'un éclat de bombe à la jambe gauche, l'avant-veille de la capitulation. Après le siége, mon capitaine abandonna le détachement pour se réunir aux Anglais. Le commandement m'en fut confié; débarquant à Toulon, il me fut confirmé par le général Pierre. Je fus envoyée trois mois en cantonnement à la Valette, et de là à Nice, où je remis le détachement au commandant du dépôt, à la 83e demi-brigade, dont il faisait partie.

Toutes les pièces à l'appui sont déposées aux bureaux de la guerre.

Pour copie conforme :

SÉRURIER, *gouverneur.*

La deuxième pièce est le certificat officiel des services de la dame Brulon qui contrôle la précédente déclaration :

Le ministre de la guerre

Certifie à qui il appartiendra, que la citoyenne Angélique-Marie-Josèphe Duchemin, fille de Duchemin, veuve Brulon,

a servi au 42e régiment d'infanterie en qualité de fusilier, caporal et caporal-fourrier; qu'elle s'y est comportée avec honneur, bravoure et intelligence, et qu'elle a été blessée en combattant pour la gloire des armes de la République.

Fait à Paris, le 22 frimaire l'an VII (12 décembre 1798) de la République française, une et indivisible.

Le ministre de la guerre,

Signé : SCHÉRER.

ALEXANDRE DUMAS CUISINIER. — Vuillemot, le collaborateur culinaire d'Alexandre Dumas, ancien propriétaire du fameux cabaret de la Tête-Noire, à Saint-Cloud, vient de mourir à Paris. C'était un cuisinier de la vieille roche, très-amoureux de son art, qu'il avait étudié et cultivé sous toutes ses faces. C'est lui qui avait trouvé le secret de faire entrer deux cent quatre-vingt-dix ingrédients dans le bœuf à la mode; lui aussi qui avait inventé l'élixir de cailles en bouteilles, et je ne sais combien de recettes originales et curieuses dont la trace se retrouve, heureusement pour les gourmets, dans le *Dictionnaire de cuisine* que Vuillemot avait publié en collaboration avec Dumas.

On sait, en effet, que Dumas père avait de grandes prétentions culinaires; il excellait surtout dans la confection d'un certain plat de macaroni, qu'il faisait cuire lui-même, et de la réussite duquel il était plus fier que de celle de tout autre plat. Nous retrouvons dans une fort amusante lettre de Fiorentino — et nous ne résis-

tons pas au plaisir de la publier ici tout entière — le récit d'une préparation de ce plat fameux, « fricoté, comme dit la lettre, par les augustes mains » de l'auteur des *Mousquetaires*. Voici cette lettre, qui n'est pas inédite, mais que nous avons nous-même publiée le premier dans un recueil peu répandu et d'ailleurs depuis longtemps disparu :

A M. X...

Paris, 18 février.

Que me demandez-vous là, cher monsieur ? que je vienne dîner chez vous ? moi ? en ce temps de premières représentations, de soirées à bénéfice, de concerts quotidiens et d'auditions de toutes les sortes et de tous les genres, sur toutes les scènes, dans toutes les salles et dans tous les salons imaginables !... Moi qui n'ai même pas le plaisir de dîner tranquillement au cabaret, et qui suis obligé de manger, comme on dit dans votre pays, sur le pouce et à la vapeur, pour satisfaire aux exigences de mon atroce, de mon affreux, de mon inexorable métier ! Voyez ma dernière semaine ; comptons bien : lundi, première aux Français ; mardi, rentrée de Mario dans *Lucia ;* mercredi, concert de Sighicelli à la salle Herz ; jeudi, rentrée de Frédérick à la Porte-Saint-Martin ; vendredi, première au Théâtre-Lyrique ; samedi, trois concerts à la fois chez Pleyel, chez Herz, chez Érard, et trois concerts dont j'avais promis, que dis-je ? uré de rendre compte quand même ; si bien qu'à l'aide d'un fiacre à l'heure, j'ai dû entendre un morceau bien vite, bien vite, salle Herz, pour courir ensuite bien vite, bien vite, salle Érard, pour finir ma soirée, toujours bien vite, bien vite, salle Pleyel, de la rue du Mail à la rue Rochechouart !... Ouf !. . « Bon ! me disais-je, dimanche je serai tranquille. » Non pas, cher mon-

sieur: dimanche il m'a fallu me traîner, coûte que coûte, au concert Pasdeloup, pour entendre un solo dont j'avais aussi juré — par serment — de parler dans mon feuilleton. A tout cela, ajoutez, je vous prie, la confection de mes deux feuilletons, où je dois parler des mêmes choses sans me répéter, sans me contredire surtout, enfin de façon à avoir la même opinion sur une même œuvre et à l'exprimer différemment.

Je ne dîne donc jamais en ville que tout à fait à mon corps défendant; mais je tiens à vous prouver qu'il y a parfois de grands inconvénients pour moi à accepter une invitation quelconque, d'où qu'elle vienne.

Dans ces derniers temps, il y a une quinzaine environ, je fus prié par Dumas. Il y avait grand repas rue d'Amsterdam, et l'auteur de *Monte-Cristo* devait nous servir un plat de sa façon, sorte de macaroni fricoté par ses augustes mains. Je refusai tout d'abord; mais j'eus beau faire, on fit tant et si bien, sa fille fut si charmante et son fils si pressant, qu'il fallut bien promettre et venir. Mais voyez le destin! ce même soir, débutait dans *Don César de Bazan*, une danseuse plus ou moins espagnole, qui a nom Mariquita, et que vous avez peut-être vue jadis aux Bouffes d'Offenbach. Elle me fit supplier par quelqu'un, à qui je n'ai rien à refuser, d'assister à son début, et surtout d'en rendre compte.

« Bon! me dis-je, on dîne à sept heures chez Dumas; Mlle Mariquita dansera son pas à neuf; j'ai deux heures devant moi. »

Hélas! cher monsieur, à sept heures, tout le monde était réuni dans l'atelier du maître; le maître seul était absent. Savez-vous bien où il était? A son fourneau, tournant et retournant ses sauces pour le plus grand bonheur de notre estomac. Tout à coup, vers sept heures et demie, Dumas lui-même paraît, orné d'un pompeux tablier de cuisine dont la blancheur immaculée faisait encore mieux ressortir sa face rubiconde.

« Enfin, me dis-je, on va dîner! »

Non pas, s'il vous plaît ! Le macaroni était brûlé, et le maître venait nous annoncer qu'il fallait attendre une heure environ afin de pouvoir manger le plat nouveau qu'il venait de mettre au feu pour le remplacer. Et cependant je tirais ma montre, je la tirais et je la tirais encore. On dîna à neuf heures ; à dix, je prenais un fiacre, je courais à la Porte-Saint-Martin. Hélas ! le ballet venait de finir.

Cependant j'eus des renseignements sur la soirée, et je fis mon article quand même, louant très-fort le talent de la danseuse, qui, par le fait, avait très-sérieusement réussi.

Mais j'avais compté sans les malins petits journaux. Le *Figaro*, qui, à l'exemple du Solitaire de feu d'Arlincourt, a l'œil, le nez et la dent partout, avait rendu compte du dîner, du retard survenu, du nombre et du nom... des convives. Et quelques gamins de lettres ne manquèrent pas de faire ressortir, qui dans le *Diogène*, qui dans le *Gaulois*, que j'avais prostitué ma plume en rendant un compte aussi élogieux de débuts auxquels je n'assistais pas.

Voilà pourquoi, cher monsieur, je refuse très-positivement votre gracieuse invitation, pourquoi je prie Mme X .. de me pardonner ce refus. Mais je me souviens que depuis deux ans j'ai sur la conscience la promesse d'un autographe de moi, que votre chère et intelligente femme, qui veut bien attacher quelque importance à mes affreuses pattes de mouche, avait été assez indulgente pour me demander. Cet autographe, le voici, bien qu'il soit indigne de son album, où vraiment votre très-humble serviteur va se trouver en trop grande et trop illustre compagnie.

P. A. Fiorentino.

Une Chanson de Béranger. — L'*Intermédiaire* a découvert dans un recueil de chansons nouvelles, publié en 1805, trois chansons de Béranger qui n'ont jamais

été depuis réimprimées dans ses œuvres. Nous citerons celle de ces chansons — surtout curieuses comme étant de la jeunesse de leur auteur — qui nous a paru la mieux réussie :

LA TÊTE PRÈS DU BONNET.

Air : *Quoi, ma voisine, es-tu fâchée?*

Sans le fruit qui perdit les hommes,
Nous serions tous
Moins colères que nous ne sommes;
Mais, entre nous,
Quand pour sa pomme de reinette
Dieu nous damnait,
Convenez qu'il avait la tête
Près du bonnet.

Demain, Claude épouse Julie,
Demain, hélas !
Elle, qu'il aime à la folie,
N'en fait nul cas.
Un autre en a fait sa conquête :
Claude est au fait.
S'il gronde, c'est qu'il a la tête
Près du bonnet.

De l'enfant qui trouble la terre
On sait le goût;
Pour rien on le voit, en colère,
S'en prendre à tout.
Il veut fuir, un baiser l'arrête :
C'est là son fait.
Malheur ! quand il n'a plus la tête
Près du bonnet.

P. J. BÉRANGER.

Ligier. — On vient d'inaugurer au Grand-Théâtre de Bordeaux le buste de Ligier, l'ancien sociétaire de la Comédie française. La revue *le Tournoi* publie, au sujet de cet artiste, un étrange et bien curieux récit, signé par « un vieux bibliomane ». Ce bibliomane se promenait un jour à Rennes avec le tragédien sur un des mails ombreux qui entourent la ville.

« Tout à coup, je ne sais quelle idée — funeste idée — me traversa l'esprit.

« Ligier, dis-je à mon compagnon de promenade, « voulez-vous me permettre une demande un peu bien « hardie?

« — Allez, » dit Ligier avec son bon sourire, sourire rare chez lui, mais qui n'en avait que plus de charme.

« Eh bien! pour nous deux, rien que pour nous, « dans ce silence, dans cette ombre, dites-nous quel- « ques vers de *Louis XI*.

« — Je veux bien, » répondit-il.

« Et il entama, d'abord d'un ton contenu, quoique toujours profondément tragique, le grand monologue qui chaque jour soulevait les salles pleines à sa parole; puis, peu à peu, s'animant, se croyant en scène, cédant à l'inspiration, s'échauffant à ce feu que le véritable artiste sent en lui, qu'il soit seul ou devant « son public », il éleva la voix; et alors les échos de cette rive banale retentirent d'accents plus émouvants que n'en

avaient entendu peut-être les planches d'aucun théâtre marqué par ses succès.

« Tant qu'il parla, je fus sous le charme, et ne remarquai pas que, d'un pavillon voisin à demi masqué par les arbres d'un jardinet, une fenêtre s'était ouverte où se groupaient une bande de jeunes gens... des deux sexes.

« Le monologue finit sur cet effrayant *crescendo* qu'y mettait ce puissant organe.

« Et tout à coup des applaudissements bruyants, des cris, des battements de mains, éclatèrent dans le pavillon... Mais ces applaudissements étaient ironiques, ces bravos étaient mêlés de rires. Quelques jeunes fous, joints à autant de folles, avaient cru pouvoir prendre « en charge » l'explosion du génie !

« Ligier chancela et saisit mon bras ; je crois fermement que, sans cet appui, il serait tombé ! Quelques instants, muet et agité, il contempla la fenêtre du pavillon maudit ; puis d'une voix sourde :

« Les malheureux ! dit-il, ils m'ont fait bien du mal... « Je ne jouerai plus *Louis XI !* »

« Et, malheureusement pour l'art français, quoi que nous fissions pour le consoler, quoi que d'autres aient fait après nous, il se tint parole. »

Les Faux Billets de banque. — La Banque de France a bien voulu prendre la précaution de nous pré-

venir qu'il circulait en ce moment de faux billets de banque de 100 fr. On comprend ce soin de notre premier établissement de crédit à se défendre contre les faussaires; mais ce qu'on ignore assez généralement, ce sont les frais que nécessite leur découverte. Rue de la Vrillière sont installés de vastes laboratoires où des chimistes passent leur temps à étudier les moyens que l'on peut employer pour falsifier de vrais billets et pour en fabriquer de faux, ainsi que les procédés qui permettent à la Banque de défier la contrefaçon. Ces laboratoires sont de véritables musées où l'on voit, entre autres curiosités, la collection des faux billets remboursés par la Banque; on y trouve également le moyen de reconstituer leur histoire.

Nous ne pourrions entrer ici dans le long détail de cette histoire même, si piquante et intéressante qu'elle puisse être ; nous rappellerons seulement que l'un des plus rudes coups qui frappèrent la Banque depuis qu'elle existe ne remonte pas au delà de l'année 1853. En effet, de 1853 à 1861, la Banque fut continuellement sur la piste d'une fausse émission de billets, et ne put parvenir, malgré toutes les recherches, à découvrir l'origine des pertes qu'elle subissait par le fait d'un trop habile faussaire. Enfin, en 1861, un agent de la Banque, M. Tenaille, — un nom vraiment prédestiné, — parvint à mettre la main sur le coupable. C'était un sieur Giraud de Gâtebourse, — un autre nom également prédes-

tiné, — ancien graveur, qui était arrivé à imiter si admirablement les billets de la Banque que la Banque elle seule put constater la fraude.

Ce Gâtebourse fut condamné, le 14 avril 1862, aux travaux forcés à perpétuité, et les débats constatèrent qu'il avait mis en circulation, pendant le temps qu'avait duré sa coupable industrie, 1,603 billets de 100 fr. et 144 billets de 200 fr., que la Banque avait dû rembourser par la somme de 189,100 fr.

Ce même Gâtebourse finit d'une façon bien dramatique et bien terrible. Transporté à Cayenne, il essaya de fuir en compagnie d'un nommé Poncet, qui parvint en effet à revenir en France, où il commit un assassinat qui le conduisit à l'échafaud. Quant à Gâtebourse, moins alerte que son compagnon, il ne put sortir des terrains vaseux du rivage, où il demeura embourbé jusqu'à la moitié du corps, et où il fut finalement mangé vivant par les crabes.

Théatres. — *Rome vaincue.* On prétend que la mode de la tragédie revient parmi nous, et l'on prend pour exemple de ce regain de vogue le succès éclatant qui a accueilli l'autre soir, au Théâtre-Français (27 septembre), la *Rome vaincue* de M. Parodi. Nous croyons, pour ce qui nous concerne, que ce n'est pas positivement le goût de la tragédie qui ressuscite : la pièce de M. Parodi n'est ni pire ni meilleure que beaucoup d'autres ; elle

exprime les plus nobles et les plus patriotiques sentiments, et ses deux derniers actes sont même fort touchants et très-dramatiques; mais, sans le talent de l'artiste remarquable chargée du rôle de l'aveugle Posthumia, Mlle Sarah Bernhardt, il est plus que probable que la destinée de *Rome vaincue* eût été résolue et terminée en quelques soirées. La vérité est que nous n'aimons plus la tragédie; mais viennent un Talma, une Rachel, et même une Sarah Bernhardt, c'est-à-dire un de ces rares artistes ayant le feu sacré, et surtout sachant communiquer à la foule la flamme qui les anime, et nous voilà tout à coup transportés. Le genre tragique, lequel en somme est le plus faux et le plus fastidieux du monde, nous apparaît alors par ses quelques côtés sublimes, et la vogue de la tragédie semble renaître, tandis que c'est tout simplement à l'excellence de son interprétation qu'elle s'attache.

M. Alexandre Parodi, l'auteur de la tragédie nouvelle, est de nationalité étrangère. Il est né en Crète, d'un père Génois et d'une mère Hellène. C'est un homme fort jeune encore, d'une volonté et d'une aptitude au travail extraordinaires, et qui est parvenu à se faire jouer sur le premier théâtre littéraire du monde, après avoir longuement et courageusement combattu « le bon combat ». Marié à une Génoise, Mlle d'Aste, fille de l'auteur dramatique italien de ce nom, et dont il a eu deux enfants, M. Parodi est venu, il y a quelques années seu-

lement, chercher fortune à Paris. Il se trouva d'abord en lutte avec les premières et les plus pressantes difficultés de la vie ; il connut presque la misère, et fut même obligé de donner des leçons d'italien pour vivre. Grâce à M. Ballande, l'habile initiateur des matinées dramatiques du dimanche, il put faire jouer par les artistes de cet impresario un premier drame *Ulm le parricide*, qui commença à appeler l'attention sur lui. Quant à *Rome vaincue*, il y a quatre ans déjà que la pièce était reçue à la Comédie française, où elle devait être représentée avant *la Fille de Roland*, et les rôles en furent même distribués. C'est Mlle Rousseil qui devait jouer le rôle de la vieille aveugle et Mlle Sarah Bernhardt celui d'Opimia, la jeune vestale, par lequel vient de débuter Mlle Dudlay. Au moment où les répétitions allaient commencer, MM. Augier et Sandeau apportent leur *Jean de Thommeray*, et voilà du coup *Rome vaincue* renvoyée à des temps meilleurs. La *Fille de Roland* passe ensuite, et M. Parodi attend toujours. On reprend encore, il y a un an, le projet de jouer sa pièce et on distribue cette fois le personnage de l'aveugle à Mme Émilie Guyon ; mais ce n'est que lors de la distribution qui a prévalu définitivement que le rôle de Posthumia a été donné à Mlle Sarah Bernhardt. Voyez donc à quoi tiennent les choses, et comme nous avions raison tout à l'heure dans notre démonstration ! En effet, admettez le rôle de l'aveugle joué par toute autre artiste du Théâtre-Français qu'il vous

plaira de choisir, et la pièce n'a plus que l'honorable succès qui est dû certainement à son mérite littéraire et à l'incontestable talent de son auteur. Mais qu'il y a loin de là au triomphe qui a accueilli Mlle Sarah Bernhardt dans les deux derniers actes de *Rome vaincue* et qui pousse aujourd'hui la pièce devant lui !... On se presse au bureau de location comme si Rachel était réapparue, et la quatrième représentation de la tragédie de M. Parodi donnait une recette de 6,536 francs !

Ce succès revient donc, avant tout, à Mlle Sarah Bernhardt. Sans nous joindre cependant à certains de nos confrères qui veulent déjà la comparer à Mlle Rachel, nous pouvons dire qu'aucune comédienne de Paris n'eût joué le rôle de la vieille Posthumia avec cette vigueur, ce tact, cette mesure et en même temps ce charme communicatif et pénétrant. Quelle force, quel nerf et quelle verve dans ce corps si mince et si frêle !..... Et aussi quel chemin parcouru depuis le 24 août 1862, date des premiers débuts de Mlle Sarah Bernhardt sur la scène du Théâtre-Français, où elle apparut bien obscurément dans *Valérie !* Qui eût osé prédire, ce soir-là, à la modeste et craintive débutante, qui dut presque aussitôt quitter la rue de Richelieu pour l'Odéon, qu'elle régnerait un jour à la Comédie française en artiste souveraine, et, de l'aveu de tous, à la première place ?

— *La Belle Hélène*. Le théâtre des Variétés vient

de reprendre son ancien et éternel succès, *la Belle Hélène*, ce véritable premier opéra bouffon d'Offenbach, représenté sur une scène d'importance supérieure à celle qu'avait le petit théâtre du passage Choiseul, où jusqu'alors la verve inépuisable du célèbre compositeur s'était seulement donné carrière. Cette triomphante *Belle Hélène* date déjà du 17 décembre 1864, et ses mélodies n'ont pas vieilli; quelques-unes paraissent même plus originales encore qu'au premier jour, tant il est vrai que le maestro bouffon s'est bien souvent répété lui-même depuis. L'interprétation a bien changé, par exemple, et des artistes de la création il ne reste plus aujourd'hui sur la brèche que Dupuis, Guyon et Hamburger, qui ont reparu dans leurs fantaisistes personnages de Pâris, d'Achille et d'Ajax Ier. Combien sont morts aussi! Hélas! la Parque n'a presque épargné personne dans cette troupe si gaie et si folle des Variétés : Kopp, qui faisait Méinélas, s'est suicidé; Grenier, l'amusant Calchas, est mort prématurément; Couder, le solennel Agamemnon, a été emporté en quelques jours par une impitoyable maladie; Mlle Schneider enfin, cette inimitable Hélène, est morte aussi, — du moins pour la scène, — et il ne reste plus que le souvenir du charme et de la verve étincelante dont elle avait rempli cette originale création.

C'est Mme Judic, qui reprend aujourd'hui ce personnage égrillard et cocasse, qu'elle joue d'une manière toute différente, plus décemment peut-être aussi, mais

avec un charme égal et avec non moins de succès. C'est une belle Hélène plus bourgeoise, mais une bourgeoise du bon quartier, ayant des rentes et se livrant à la gaudriole, mais sans avoir l'air d'y toucher.

Quant à Dupuis, — le beau Pâris, — c'est toujours Dupuis, c'est-à-dire l'homme aux ahurissements continus, avec une voix de ténor aiguë des plus excentriques et des plus amusantes. Et voilà du coup les Variétés embarquées une fois encore, et pour trois mois au moins, sur la mélodieuse galère d'Offenbach.

Nécrologie. — *Frédérick Lock.* M. Frédérick Lock vient de mourir à Paris. C'était un écrivain peu répandu, bien que d'une grande érudition. On lui doit un excellent précis de l'*Histoire de la Restauration* et la continuation jusqu'à nos jours de l'*Histoire de France* de Lavallée. Il a aussi donné des articles au *Temps* et à la *Cloche.*

—*Le Comte d'Auesperg.* On annonce la mort, à Gratz, du comte Antoine-Alexandre d'Auesperg, connu dans la littérature allemande sous le pseudonyme d'Anastasius Grün. Député du Reichsrath, puis membre de la Chambre des seigneurs, Auesperg a joué un rôle politique assez marquant ; il était de toutes les commissions importantes et généralement chargé de leurs rapports. Comme publiciste, on lui doit surtout des poésies, et notamment la vulgarisation des *Chants populaires de la Carniole,* dont une excellente traduction a été donnée à Paris en 1850.

Auesperg aimait beaucoup la France, et il a passé parmi nous, à Paris même, dans l'intimité des sommités du monde littéraire et artistique, tout le temps qu'il pouvait dérober à la politique. Il s'était, paraît-il, très-vivement attaché à une comédienne du Théâtre-Français, qui ne fut certainement pas étrangère aux fréquents séjours que cet homme distingué a faits chez nous.

— *Funérailles de Bellini.* On sait que le corps de Bellini, exhumé du cimetière du Père-Lachaise, où il reposait depuis 1835, a été transporté solennellement à Catane, où de populaires funérailles viennent de lui être faites Voici deux particularités assez curieuses relatives à la cérémonie. Le char qui transporta les restes de l'illustre auteur de *Norma*, du lieu de débarquement à la cathédrale de Catane, est le même qui avait servi, en 1832, lors d'une entrée triomphale de Bellini dans cette même ville de Catane.

Enfin, devant la cathédrale où reposent les restes des souverains qui ont jadis régné sur les Deux-Siciles, on pouvait lire l'inscription suivante, qui mérite d'être conservée :

CETTE BASILIQUE
où reposent oubliés les restes
de tant de rois
devient aujourd'hui célèbre en devenant
la tombe de
VINCENZO BELLINI.

— *Le Tombeau de Jules Janin.* Nous trouvons dans le *Français,* sous la spirituelle signature de Bernadille, les détails suivants sur le tombeau de famille de Jules Janin, à Évreux :

« Le monument s'élève au fond du cimetière, à droite, dans la partie aristocratique consacrée aux concessions à perpétuité. C'est une grande pierre tombale, d'un aspect sévère, exhaussée sur un piédestal et flanquée aux quatre angles d'urnes que drapent des voiles de deuil. Le buste de Jules Janin le domine. Je crois me souvenir d'avoir aperçu jadis dans le chalet de Passy ce buste en bronze, signé Delafontaine, qui rend bien les traits, sinon la physionomie expressive et mobile du célèbre critique, et qui le représente dans le négligé de son costume intime, cravaté à la diable et boutonné de travers, — tenue qui m'a semblé peu décente sur un tombeau. Des couronnes et des bouquets de fleurs recouvrent le monument, où Mme Janin est venue depuis quelques mois rejoindre son mari. Deux inscriptions s'y lisent sur deux plaques de marbre. A l'avant : *Famille Huet;* à l'arrière, au-dessous du buste : *Jules Janin.*

« Voilà où dort son dernier sommeil, loin des théâtres, loin des boulevards, loin du bruit, dans un cimetière presque agreste, l'auteur de l'*Ane mort,* le « prince de la critique » !

Ajoutons que dans le même cimetière se trouve

encore la sépulture d'un autre rédacteur du *Journal des Débats* qui eut, lui aussi, — mais moins longtemps que Janin, — une brillante célébrité, et qui avait la plume moins étincelante peut-être, mais plus classique et plus ferme que celle de l'auteur de l'*Ane mort*. Nous avons nommé Hippolyte Rigault, mort si prématurément, à Évreux, le 21 décembre 1858, âgé d'à peine trente-sept ans.

Varia. — *L'Imprimerie et Gutenberg*. Il est question de grandes fêtes publiques qui seraient célébrées, au mois de juin 1877, en Angleterre, en l'honneur du 400e anniversaire de l'introduction de l'imprimerie dans le Royaume-Uni. Le comité qui prépare cette solennité a décidé qu'il y aurait, à cette occasion, une exposition générale d'antiquités et de curiosités se rattachant à l'art typographique, et qu'entre autres merveilles de rareté, on exhiberait dans cette exposition la plupart des ouvrages de William Caxton.

On sait que les livres de ce célèbre éditeur, qui fut l'initiateur de l'imprimerie dans la Grande-Bretagne, sont extrêmement recherchés et d'un prix inaccessible aux bourses des simples bibliophiles. Plusieurs de ces livres sont traduits du français, coloriés par Caxton lui-même, et on y trouve même des corrections de sa main, indiquées à l'encre rouge. On verra également, dans cette exposition, deux exemplaires de ces livres, prêtés

par le British Museum, et qui contiennent les premières gravures avec date qui aient été publiées en Angleterre.

A propos de cette question de l'origine de la typographie chez nos voisins, signalons une curieuse découverte que vient de faire le docteur Bockenheimer, de Mayence. On avait cru jusqu'à ce jour que Jean Gutenberg, le célèbre inventeur de l'imprimerie, avait été enterré, en 1468, dans le cimetière des franciscains de Mayence. Le savant docteur susnommé a retrouvé dans la bibliothèque publique de sa ville un ancien document qui contredit l'opinion jusqu'alors admise, en établissant que les restes de Gutenberg reposent à l'endroit même où s'élevait, il y a quelques années, le cloître des dominicains de Mayence. Ce document est un *anniversarium* ou livre mortuaire de ce couvent, sur l'emplacement duquel a été bâti le marché actuellement existant.

— *Un Vainqueur de la Bastille.* Voici un curieux certificat que nous copions sur l'original, entièrement manuscrit, et que nous reproduisons avec son orthographe :

Je sertifie que le nommée Bunoust s'est offert le 14 juillet à moy pour travailler à la prisse de la Bastille ; que cette homme n'a jamais cesser de s'être mis à porter de travailler à l'ouverture de cette forteresse, et qu'il si est occuper d'une ardeur

et d'une force sans égale, et qu'il a été très utile à la démolicion du pont, en foy de quoy je lui ai délivré le présent sertificat pour lui servir et valoir ce que de raison.

A Paris, ce 10 aoust 1789.

DECAUSSIDIÈRE, *major général.*

— *La Censure à Mexico.* On parle souvent, pour s'en plaindre amèrement, des sévérités de notre censure s'exerçant sur les pièces de théâtre avant qu'elles arrivent à la rampe. Sait-on de quelle façon ce droit d'État s'impose, dans la république mexicaine, aux auteurs dramatiques de ce lointain pays? La *Gazette d'Augsbourg* nous donne à ce sujet le curieux détail qui suit :

« L'auteur dramatique Bianchi, ayant fait jouer à Mexico un drame intitulé les *Martyrs du peuple,* dont plusieurs passages flétrissant le despotisme avaient été applaudis à outrance comme étant des allusions au gouvernement de Lerdo de Tejeda, président actuel de la république, fut arrêté le lendemain par ordre du président, qui, sans autre forme de procès, fit de sa propre autorité enfermer le malheureux auteur pour un an. Mais la cour de cassation intervint ; elle menaça de prononcer la déchéance de Lerdo, qui finit par lâcher son prisonnier. »

— *Les Réformes universitaires au XVIIe siècle.* Le bruit qui s'est fait autour de la nouvelle loi sur l'ensei-

gnement supérieur, et les réformes dont elle est déjà menacée, donnent une certaine actualité à un passage du fameux testament de Richelieu que nous voulons citer ici. Après s'être élevé contre la multiplicité des petits colléges et avoir indiqué leur réduction comme un des moyens de relever le niveau des études, il ajoute :

« Ayant ainsi pourvu à ce mal, beaucoup plus grand qu'il ne semble, il faut encore se garantir d'un autre, auquel la France tomberait indubitablement si tous les colléges qui sont établis étaient en une même main. Les universités prétendent qu'on leur fait un tort extrême de ne leur laisser pas privativement à tous autres la faculté d'enseigner la jeunesse. Les jésuites, d'autre côté, ne seraient peut-être pas fâchés d'être seuls employés à cette fonction. » La conclusion de Richelieu est « qu'il faut laisser également l'enseignement aux uns et aux autres. » — Tout cela n'est-il pas d'aujourd'hui ?

— *Précurseurs et concurrents de M. de Foy.* M. de Foy s'est vanté hautement d'être le créateur de la profession matrimoniale, et nous serions au désespoir de dissiper cette chère illusion dont il s'était bercé. Mais nous devons à la vérité historique de dire qu'une agence de mariages avait déjà voulu se former au XVIIe siècle, en pleine floraison de précieux et de précieuses. Nous en trouvons la preuve dans le prospectus d'un *Palais*

précieux, imprimé en 1655, et que M. Ch. de Beaurepaire a reproduit dernièrement dans la *Revue des Sociétés savantes*. Ce palais devait d'abord réunir tous les divertissements susceptibles de captiver la société des gens à la mode : spectacles, concerts, bals, conférences. Puis on y aurait vu des tableaux donnant les adresses de tous les fournisseurs en vogue; et sur d'autres tableaux on aurait trouvé « les noms, biens et qualités, parentés et alliances de tous ceux et celles qui sont à marier ». Nous ne sachons pas que cet étrange projet ait jamais été mis à exécution, et peut-être doit-on n'y voir qu'une pure mystification. Mais l'idée n'en a pas moins existé, et nous a toujours paru curieuse à signaler.

Après les précurseurs de M. de Foy, voici ses concurrents. L'*Événement* nous signale en Amérique une vaste entreprise matrimoniale auprès de laquelle celle de M. de Foy n'est plus que de la Saint-Jean. L'établissement, appelé *Matrimonium*, est divisé en deux salles séparées : dans l'une sont les portraits des femmes à marier, dans l'autre ceux des hommes qui aspirent à sortir du célibat. Les hommes seuls entrent dans la salle des femmes, et dans celle des hommes les femmes seules sont admises. Chaque portrait porte un numéro d'ordre correspondant à un dossier qui contient les renseignements relatifs aux individus et les papiers nécessaires aux formalités du mariage. Quand, grâce à diffé-

rentes petites négociations, on est arrivé à constater que deux numéros se conviennent, on les unit, sans qu'ils aient à se préoccuper de quoi que ce soit, l'administration se chargeant de toutes les démarches et du repas de noces. Les époux alors n'ont plus qu'à vivre heureux et à avoir beaucoup d'enfants, ce dont l'établissement ne se charge pas; mais avouez que c'est bien dommage.

— *Le Sultan et le Mont-de-piété.* Dans un des derniers numéros de notre *Gazette,* nous avions dit, d'après plusieurs journaux, que le Mont-de-piété avait prêté sur les diamants du sultan une somme de douze millions et demi. Notre confrère M. Auguste Lepage veut bien nous envoyer une note rectificative à ce sujet. Il nous apprend que les diamants du commandeur des croyants n'ont jamais été présentés aux guichets de la rue des Blancs-Manteaux, et, à ce propos, il nous communique quelques détails qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Le Mont-de-piété a deux grandes succursales : l'une rue Bonaparte, l'autre rue Servan, près de la Roquette, où les engagements se font dans les mêmes conditions qu'au bureau central, et d'où l'on retire directement le ou les objets engagés.

Le maximum des prêts est de *dix mille francs;* seulement, on peut faire plusieurs lots des bijoux. Mais vous

voyez que, pour arriver à dépasser douze millions, il y aurait à faire un travail important.

Dans les bureaux auxiliaires, le maximum du prêt est de *cinq cents francs ;* mais, comme au bureau central et dans les deux succursales, on peut diviser, si cela est possible, les objets présentés.

De plus, quand il s'agit d'un prêt important et que l'emprunteur ne veut pas se faire connaître, par exemple s'il est commerçant et qu'il craigne que sa démarche puisse avoir pour lui des inconvénients, il entre tout droit chez le directeur, qui seul saura son nom, et les employés n'ont à mettre sur leurs livres que le numéro de la reconnaissance. Donc, s'il y avait eu prêt au gouvernement turc, le prêt se serait fait dans ces conditions, et l'honorable directeur du Mont-de-piété n'en aurait donné connaissance à personne.

— *Le Château de Chantilly*. Le duc d'Aumale fait en ce moment restaurer et rétablir, autant que possible en son état primitif, le magnifique château historique de Chantilly, dont il est le propriétaire. C'est sous Louis XIV, et grâce au grand Condé, que ce château célèbre a surtout brillé d'une splendeur sans égale. La Révolution jeta par terre les grandes et vieilles tours que l'on relève actuellement. Jusqu'en 1814 Chantilly fut abandonné, et il était dans un état de déla-

brement tel, au retour des Bourbons, que le prince de Condé, qui arrivait de l'exil et qui avait l'honneur de recevoir dans la grande galerie du château l'empereur Alexandre de Russie et sa suite, dut faire mettre à la disposition des illustres visiteurs des parapluies pour leur permettre de parcourir les diverses salles du château sans qu'ils fussent transpercés par la pluie, qui ce jour-là tombait très-fort.

Les travaux entrepris par le duc d'Aumale sont menés avec une grande rapidité, si grande même que le prince, observateur fidèle et rigoureux des préceptes de l'Église, a obtenu de l'évêque de Beauvais l'autorisation pour ses ouvriers de travailler même le dimanche.

— *Le Prix des voyages en France.* L'*Économiste français* publie une fort substantielle et intéressante étude sur les moyens de transport en France et sur les variations qu'a subies chez nous le prix des voyages depuis le commencement du dernier siècle. Voici un passage fort curieux de cette étude, qui met en présence les prix actuels comparés à ceux d'autrefois pour le simple voyage de Paris à Dijon. L'article tout entier est d'ailleurs à lire et plein de détails du genre de ceux que nous citons ici, mais que leur étendue ne nous permet pas de donner intégralement :

« Au commencement du dernier siècle, deux carrosses partaient chaque semaine de Paris pour Dijon et de

Dijon pour Paris. C'était tout. Ces lourds véhicules mettaient à faire le trajet (quatre-vingts lieues) huit jours en hiver, sept jours en été, soit en moyenne dix ou onze lieues par jour, ni plus ni moins que les calèches de Mme de Sévigné. Un bon marcheur en ferait autant. Quant aux prix, les voici : 24 livres par personne, et pour les paquets ou bagages 3 sols par livre. 24 livres, au commencement du XVIIIe siècle, représentaient comme métal environ 40 francs, et constituaient, vu l'échelle générale des prix, une valeur certainement supérieure à 120 fr. de nos jours. Pour quatre-vingts lieues, c'est 1 fr. 50 par lieue, près de 40 cent. par kilomètre. Les frais d'auberge doublaient au moins la dépense. Aujourd'hui, vingt trains par jour transportent de Paris à Dijon, *et vice versa*, quelques milliers de voyageurs, les uns en six heures, les autres en dix, moyennant 38 fr. 60 en première classe, 29 fr. 05 en seconde et 21 fr. 30 en troisième, impôt compris. »

— *Un Manuscrit de D. Papin.* Voici une assez curieuse information donnée par le journal *l'Estafette*, au sujet d'un manuscrit très-précieux de Denis Papin, l'illustre savant qui constata le premier l'emploi qu'on pouvait faire de la vapeur comme force motrice, manuscrit dont la Bibliothèque nationale vient de faire l'acquisition :

« Ce manuscrit est intitulé *Traité des opérations sans*

douleur. L'auteur y examine les différents moyens qu'on pourrait employer pour endormir la sensibilité des malades, et leur éviter la douleur des opérations. Ce travail, que Papin composa à l'époque où il était professeur à l'université de Marbourg, et dans lequel son génie entrevoyait déjà la découverte réalisée de nos jours du chloroforme et de l'éther sulfurique, n'eut alors aucun succès. Ses collègues, auxquels il communiqua ses idées, ne les approuvèrent pas et l'engagèrent à ne point publier son ouvrage.

« Papin, qui comprenait la vérité des idées qu'il émettait, éprouva un profond découragement, et cette circonstance lui fit abandonner l'exercice de la médecine, qu'il avait pratiquée jusqu'à ce moment avec un grand avantage, pour se livrer exclusivement à l'étude de la physique, dans laquelle il fit, quelques années plus tard, des découvertes qui ont immortalisé son nom. Le manuscrit de Papin est de 1681. En quittant l'Allemagne pour revenir en France, il l'a donné à un vieux médecin, le docteur Bœrner, son ami, qui seul lui avait offert ses encouragements. Il appartenait en dernier lieu au pasteur Lahn, instituteur aux environs de Marbourg, qui vient de mourir, et c'est son héritier qui l'a vendu à la Bibliothèque pour un prix considérable. »

— *Origine de divers comédiens.* « Ce que seraient au-

jourd'hui divers artistes dramatiques bien connus, s'ils avaient suivi la carrière de leurs pères », tel est le titre développé d'une statistique que nous reproduisons comme curiosité documentaire :

Architecte : Fréd. Lemaître.
Aubergiste : Leroux (Comédie française).
Auteur dramatique : Léonce (Variétés).
Bijoutier : Hamburger (Variétés).
Marchand de bois : Brasseur (Palais-Royal).
Bonnetier : Thiron (Comédie française).
Boulanger : Coquelin (Comédie française).
Dentiste : Duchêne (Théâtre-Lyrique).
Douanier : Mélingue.
Épicier : Arnal.
Garde-chasse : Taillade (Porte-Saint-Martin).
Employé des finances : Luco (Folies-Dramatiques).
Jardinier : Tisserant.
Libraires : Lesueur et Barré.
Limonadier : Samson.
Lieutenant-colonel : Delannoy (Vaudeville).
Magistrat : Laferrière.
Maquignon : Ravel (Palais-Royal).
Maître de chapelle : Dupuis (Variétés).
Maître d'hôtel : Capoul.
Médecin : Battaille.
Notaire : G. Roger.

Officier d'administration : Fr. Febvre (Com. franç.).
Opticien : Crosti.
Ouvrier : Bouffé.
Quincaillier : Tamberlick.
Receveur des domaines : Valbel (Odéon).
Simple soldat : Sainte-Foy.
Vitriers : Ligier et Bussine.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 20 — 31 OCTOBRE 1876

SOMMAIRE.

Une Lettre d'Armand Marrast. — Le Buste de Jules Janin. — Le Tombeau d'Auber. — Mme Arnould-Plessy. — Théâtres : *Giralda* et le Théâtre-Lyrique. — Nécrologie : Sainte-Claire Deville, le général de Valazé, Duvert, James Lick.

Varia. — Une Chanson de Béranger. — Le Bon Titus. — Le Testament de Pierre le Grand. — Un Docteur spirite. — La Cathédrale de Rouen. — Le Cercueil de Nelson. — Bonnet rouge et Guillotine. — Correspondance de Balzac. — Le Masque de Dante.

UNE LETTRE D'ARMAND MARRAST. — L'ex-président de la Constituante de 1848 n'a laissé que peu d'écrits ; il éparpillait au jour le jour, dans les journaux, beaucoup d'articles de tout genre, qu'il est d'autant plus difficile de retrouver aujourd'hui que ces articles ne sont pas signés. On aurait même toutes les peines du monde à

composer un volume de 300 pages avec les fragments des nombreuses publications de Marrast qu'il serait possible de lui attribuer sûrement.

Nous publions une lettre qu'il écrivit de Londres à son ami Ferdinand Bascans, gérant de la *Tribune*, peu après sa fameuse évasion de la prison de Sainte-Pélagie (Voyez Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. IV, édit. de 1843), à la suite du procès d'avril 1835. On sait que le séjour de Marrast en Angleterre fut alors assez long, et qu'il s'y maria. On trouvera dans la curieuse lettre que nous reproduisons des détails assez piquants et même pleins de verve et d'humour sur les mœurs des Anglais en 1836 :

A Ferdinand Bascans.

Londres, 20 janvier 1836.

Mon cher ami, j'aurais plus tôt rempli la promesse que je t'ai faite de t'écrire. Mais tu sais : un départ ennuyeux, une arrivée triste, deux légères atteintes de spleen, puis Cavaignac survenant, puis des visites à faire, puis la colère contre la France, contre l'Angleterre, contre l'univers entier, à épancher, tout cela use le temps, dévore la vie ! Et l'on n'écrit pas, d'ailleurs, quand on a de la fumée de charbon dans le gosier, sans cracher tout noir. Alors on s'embête, et tout se termine par un monologue dont le refrain monotone est toujours : « Va te faire f... ! » En deux mots, je t'ai fait le détail de mon existence à Londres. Je me déteste à Londres, et j'exècre tellement ce pays-ci que, lorsque je suis forcé de reconnaître de grands et magnifiques éléments de prospérité, je me révolte contre ma propre admiration. Nous avons passé deux journées entières dans les docks. Il y a de quoi confondre

toutes les hardiesses de l'imagination! Le monde entier est là, il arrive chaque jour : l'orient, l'occident, le nord et le midi se rencontrent, se touchent et s'accumulent dans ces magasins. Vous ne pouvez pas nommer un produit quelconque de la nature et de l'art, d'où qu'il vienne, en quelque recoin de la terre qu'il soit caché!... on vous en montre à l'instant même en masse dans ces immenses entrepôts. C'est là véritablement que l'Angleterre apparaît dans toute sa puissance. Et moi, tout troublé intérieurement de ces miracles, je répétais tout haut : « Ah! gredins d'Anglais! canailles d'Anglais! monstres d'Anglais! » Je n'étais pas arrivé à la moitié de ma course que mon dictionnaire d'injures était épuisé, de sorte que j'ai été réduit à une admiration silencieuse tout le reste du temps. C'est incontestablement ce qu'il y a de plus étonnant à Londres, qui renferme, du reste, de bien étonnantes choses.

Je me suis aventuré plus d'une fois tout seul dans les rues, et je me suis perdu cinq ou six fois. Alors je demandais ma route, et le Saxon, avec le sang-froid qui le caractérise, me baragouinait quelques mots en son patois. Je n'en comprenais pas une syllabe, mais je répondais *very well* d'un air parfaitement intelligent, et je passais outre avec tout l'aplomb d'un homme qui est mort civilement et qui va son train sans se troubler.

Je m'amuse d'avance en pensant que toi et tous ceux qui avez là-bas la prétention de savoir quelques parcelles du jargon anglais, vous allez faire une bonne figure ici quand vous demanderez votre route au premier venu. Mon Dieu! quelle bêtise que d'apprendre l'anglais en France! Godefroy (Cavaignac) l'a étudié pendant quatre ans, et moi qui ne suis ici que depuis trois semaines, je suis obligé de lui servir d'interprète!... Du reste, nous bavardons tous les deux avec une témérité qui confond toute l'Angleterre. C'est à pouffer de rire, j'en suis sûr; mais notre audace répond à tout, et moi, d'ailleurs, j'ai pris l'habitude d'un dictionnaire de poche, et lorsqu'un mot me manque, je dis à mon interlocuteur, homme ou femme :

Stop! Alors je cherche gravement le mot qui me fuit et je le lui jette à la face... Procédé très-orgueilleux, mais enfin ce n'est pas pour rien que *la colonne a repris ses couleurs.*

Nous appliquons, du reste, imperturbablement le grand principe que nous ne sommes pas d'ici. Tu verras quand tu viendras... Je veux te prier de demander du civet de lièvre en anglais.... on t'apportera de la cassonade ou de l'indigo. C'est alors que tu bisqueras! Quel peuple, mon Dieu, que ces f... Anglais! Mais ils sont bêtes! mais ils sont stupides! mais ils ont des figures! *Do you not understand?* — *No, sir.* Ah! vieux concombre, va! J'ai eu plus d'une fois cette charmante conversation avec des garçons de restaurant. Je les insulte, c'est un bonheur!... Et, grâce à mon dictionnaire, je finis par obtenir ce que je voulais demander. Ces gens-là sont arriérés de deux cents ans pour tout ce qui est du savoir-vivre.

Quant aux femmes, c'est différent. Je n'en ai vu encore que dans les rues, dans les parcs ou dans les voitures; mais, en vérité, elles sont en général d'un beauté remarquable, mises sans goût, à la vérité, et imitant maladroitement la mode française, mais, du reste, d'une carnation admirable et belles à voir, du moins par en haut. Par en bas, je n'en sais rien, et le pied, qui est la seule chose qu'on en puisse découvrir, est bien l'indication la plus monstrueuse du monde. Il n'y a qu'une chose qui soit plus cruche que le pied d'une femme anglaise: c'est la tête de son mari. Voilà bien des bêtises que je t'envoie, et j'en aurais bien des volumes à t'écrire encore. Mais je veux les ménager. Est-ce que tu cherches toujours une femme? Est-ce que tu soupires toujours dans le fond de ton gosier? Pauvre garçon, va! C'est ici qu'il en pousse des femmes! Ça et le brouillard!... Reste à Paris, crois-moi, et sois heureux seulement d'y être!

Adieu, je te serre la main, à toi et à tous.

Ton ami,

ARMAND MARRAST.

Le Buste de Jules Janin. — Nous avons cité dans notre dernier numéro (page 212), un extrait d'article publié au journal *le Français*, et signé Bernadille, sur le tombeau de Jules Janin, à Évreux. Cette citation nous vaut une lettre rectificative de l'un de nos lecteurs. Bernadille, qui a vu de ses yeux le buste de l'auteur de l'*Ane mort*, lequel surmonte sa tombe, a affirmé que ce buste était l'œuvre d'un artiste nommé Delafontaine; notre correspondant nous dit que le buste en question est celui d'Adam Salomon qui a figuré au Salon de 1872, où il a obtenu tant de succès, et que la signature Delafontaine n'est probablement que celle de l'artiste qui a coulé le buste en bronze.

Nous sommes d'autant plus disposé à croire que notre correspondant a raison que nous avons vu bien souvent, nous-même, le beau buste d'Adam Salomon dans la demeure de Jules Janin [1]. Il figure encore aujourd'hui comme ornement extérieur de la maison que le célèbre critique avait fait bâtir rue de la Pompe, à Passy, contre son chalet, pour y loger son beau-père, M. Huet, qui mourut d'ailleurs sans l'avoir jamais occupée. Ajoutons même, à ce propos, que ce buste de Jules Janin,

1. Nous possédons la réduction de ce buste que Janin offrait volontiers à ses amis. On l'a appelé, lors de son apparition, « le buste au sifflet ». On y voit pendre, en effet, sur la poitrine du célèbre critique un petit instrument qui ressemble tout à fait à un sifflet, mais qui, en somme, n'est que l'inséparable porte-crayon en argent qu'il avait toujours suspendu à son cou.

qui est en terre cuite, fait assez mauvaise figure au milieu des deux vases bleus entre lesquels on l'a placé, sous l'H initiale qui décore la devanture de la maison. Espérons que le futur propriétaire de l'immeuble de Janin aura en même temps le bon goût de supprimer les vases et de laisser le buste à sa place actuelle, sur le fronton de cet immeuble, devenu aujourd'hui véritablement historique.

Le Tombeau d'Auber. — Le monument funéraire d'Auber est enfin terminé. La commission chargée de recueillir des souscriptions à cet effet a envoyé aux journaux une note dont voici la conclusion :

« L'emplacement choisi dans le cimetière de l'Est est situé en face des généraux Lecomte et Clément Thomas. Il occupe un espace de quatre mètres carrés.

« Le monument est des plus simples : il se compose d'un cippe en marbre noir surmontant un piédestal de granit. Sur la face qui regarde la grande allée du cimetière est placé, à hauteur d'homme, le buste en bronze d'Auber, dont Dantan est l'auteur. La tête est surmontée d'une couronne de laurier. Derrière, et gravées en relief sur le marbre noir, on voit deux palmes entre-croisées. Au-dessus, on lit en lettres d'or :

A DANIEL-FRANÇOIS-ESPRIT AUBER
NÉ A CAEN LE 29 JANVIER 1782
DÉCÉDÉ A PARIS LE 8 MAI 1871

« Sur les faces latérales sont gravés les titres de tous les opéras de l'illustre compositeur.

« Le bas du piédestal sera entouré d'une chaîne en fer doré, soutenue, à un mètre de hauteur, par six piquets en fonte.

« Aux personnes qui trouveraient ce monument trop simple, nous rappellerons que la souscription n'a produit que 16,000 fr., dont il a fallu distraire 3,000 fr. pour l'achat du terrain!... »

Il est facile de répondre au regret amer exprimé par cette note. Auber a été certainement l'un des plus glorieux compositeurs qui aient illustré la musique française; mais en revanche il avait le cœur sec, et il a toujours un peu vécu en égoïste. L'homme, en lui, n'était point sympathique; son testament n'a pas laissé une obole aux diverses institutions artistiques qu'il avait présidées ou dirigées; enfin ceux auxquels il a légué toute sa fortune n'ont pris qu'une part pécuniaire assez minime à la souscription ouverte en faveur de son tombeau. Voilà ce que la commission ci-dessus ne pouvait pas dire; mais il est bien clair que là est le secret de l'indifférence avec laquelle ont été accueillis les appels réitérés qu'elle a faits à la bourse des souscripteurs.

Mme Arnould-Plessy. — La biographie de cette célèbre artiste va prochainement paraître dans la collection des *Comédiens et Comédiennes,* rédigée par Francisque

Sarcey. Nous extrayons des épreuves qui nous sont communiquées une curieuse anecdote qui se rapporte à la tentative d'incursion faite par Mme Plessy dans le genre tragique, en novembre 1872.

« M. Perrin avait rêvé de faire de Mme Plessy une grande artiste de drame. Je crois que, s'il avait osé, il lui eût demandé de jouer ses nouveaux rôles, la tête en bas et les pieds en l'air.

« C'est à cette façon particulière de voir les choses que nous avons dû cette funeste représentation de *Britannicus* où Mme Arnould-Plessy essaya de nous rendre Agrippine.

« Pardonnez-moi de citer quelques lignes d'un feuilleton écrit *ab irato,* au lendemain de cette soirée. Si je rappelle ce feuilleton plus que sévère, c'est que Mme Arnould-Plessy y mit elle-même un point final, qui est un trait de caractère et fait le plus grand honneur à la justesse de son esprit et à la générosité de ses sentiments.

« Je ne dirai pas, écrivais-je au *Lundi* suivant, que « Mme Plessy est médiocre. Avec son intelligence, ses « dons naturels, sa grande situation, son immense au- « torité sur le public, on ne saurait être médiocre en « rien. Elle n'est donc pas médiocrement mauvaise. « Elle l'est à un point que l'on ne saurait exprimer, et « qui serait affligeant pour l'art s'il ne surnageait dans « ce grand naufrage quelques épaves des plus belles

« qualités que la nature ait jamais réparties à une « artiste... »

« Cette vive attaque souleva une sorte de polémique où je m'engageai à fond, signifiant à Mme Plessy qu'elle eût à ne point se laisser duper à de fausses apparences de succès, et renonçât à des rôles où elle n'était pas propre. A quelques jours de là, le hasard fit que je la rencontrai dans une maison tierce. Je me dissimulai de mon mieux; ce fut elle qui vint à moi, qui me tendit la main avec ce sourire engageant des héroïnes de Marivaux :

« C'est vous, me dit-elle, qui aviez raison. Vous « auriez pu dire la vérité dans un langage plus aimable, « mais c'était la vérité. Mes amis et moi, nous étions « dans notre tort, et je ne me hasarderai plus aux rôles « tragiques. Je vous remercie. »

« Elle me fit une grande révérence, et me laissa stupéfait. Je n'étais pas habitué à ces façons chez les comédiennes, et ceux qui connaissent le monde des coulisses apprécieront sans doute ce qu'il y a de rare bon sens et de singulière bonne grâce dans une semblable démarche. Pour moi, je n'ai rien vu de pareil en ma vie de critique. »

Théatres. — *Giralda et le Théâtre-Lyrique.* M. Vizentini, directeur du nouveau Théâtre-Lyrique, fait les plus louables efforts pour donner de la vie et de l'éclat à son

répertoire. *Dimitri*, le bel opéra de Joncières, qui a inauguré la nouvelle direction, et *Oberon*, qui faisait ses lendemains, ne donnant plus de recettes suffisantes, M. Vizentini, en attendant la prochaine représentation de l'opéra nouveau de Massé, *Paul et Virginie*, qui sera le grand morceau de résistance de sa saison d'hiver, nous a offert une reprise du spirituel opéra d'Ad. Adam, *Giralda, ou la Nouvelle Psyché*. Cette jolie partition, qui a déjà vingt-six années d'âge, est encore toute pleine de grâce et de jeunesse, et ses mélodies fort charmantes n'ont vraiment pas vieilli. Mlle Marimon, — une brillante élève de Mme Miolan, — Bouhy, Grivot, et, — qui l'eût cru? — Christian lui-même, composent une excellente interprétation, et telle qu'on la rencontrerait difficilement ailleurs.

Adam, qui était un maître rempli de science et de délicatesse, a été, on peut bien le dire sans manquer de respect à sa mémoire, le véritable initiateur de l'opérette en France. *Giralda* même n'est, à tout prendre, qu'un grand opéra-bouffe d'un genre plus relevé peut-être que la *Belle Hélène* ou la *Petite Mariée*, mais y confinant certainement de très-près. Le duo du premier acte de *Giralda*, entre le meunier Ginès et l'amoureux don Manoel, et le spirituel quintette du 3e acte, sans compter beaucoup d'autres morceaux que nous pourrions citer encore, feraient la fortune d'une opérette des Variétés ou de la Renaissance. Cette musique sautillante, gaie, spi-

rituelle, toujours en situation, éminemment française en un mot, est bien celle qui convient au style de l'opérette. Adam, s'il eût vécu, eût certainement composé les meilleurs ouvrages des petits théâtres de genre où règnent aujourd'hui Offenbach et Lecocq; le dernier qu'il a donné inaugurait même pour lui cette voie nouvelle. *Les Pantins de Violette,* représentés aux Bouffes du passage Choiseul le 29 avril 1856, ont précédé de quatre jours la mort d'Adolphe Adam. Quoi qu'il en soit, *Giralda* est un chef-d'œuvre du genre, aussi bien d'ailleurs comme poëme que comme musique, et sa reprise a pleinement réussi.

Et, à propos du Théâtre-Lyrique, citons le curieux travail publié dans l'*Art musical* par notre confrère Albert de Lasalle, travail dans lequel il cherche à démontrer l'indispensabilité de ce théâtre en rappelant ses origines, les vicissitudes de sa fortune et la quantité de compositeurs inconnus dont il a successivement établi la notoriété.

Le Théâtre-Lyrique date déjà du mois de novembre 1847. Depuis cette époque jusqu'à sa fermeture, en juin 1870, il n'avait pas représenté moins de 181 opéras, donnant 429 actes, et provenant de compositeurs de toutes nationalités qui se répartissent de la manière suivante :

Compositeurs anglais,	1	opéra
— hollandais,	1	—

Compositeurs belges,	9	opéras
— italiens,	15	—
— allemands,	18	—
— français,	137	—

On voit quelle part magnifique a été faite à nos nationaux dans ce concluant total. Et au nombre des compositeurs que le Théâtre-Lyrique a révélés, on peut citer aujourd'hui Barthe, Chérouvrier, Deffès, Diaz, E. Gautier, Gevaert, Joncières, de Lajarte, Poise, Semet, etc.

Les recettes du Théâtre-Lyrique, de 1847 à 1870, se chiffrent par un total de 12,981,391 fr. La gestion de M. Carvalho a été la plus brillante et la plus fructueuse. Il a eu des années qui ont donné des produits considérables : ainsi, en 1858, il a encaissé 849,214 fr.; en 1864, 969,798 fr.; en 1866, 1,448,000 fr., et en 1867, 1,396,834 fr., etc. C'est à M. Vizentini de retrouver le secret de ces grandes et glorieuses recettes, tout en évitant cependant avec soin certaines victoires à la Pyrrhus, comme celles qui ont obligé l'éminent directeur actuel de l'Opéra-Comique à quitter la direction du Théâtre-Lyrique au moment même où il y semblait le plus solidement établi.

Nécrologie. — *Charles Sainte-Claire Deville.* M. Charles Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut, est mort à Paris, le 10 octobre, à l'âge de soixante-trois ans.

La carrière de ce trop modeste savant n'a été qu'un long travail; la géométrie et la météorologie se sont partagé sa vie. Les nombreux voyages qu'il a faits aux quatre coins du monde, dans l'intérêt de la science, avaient épuisé Charles Deville avant l'âge. Il y a quelques mois à peine, un de ses collègues à l'Institut, le capitaine de vaisseau Mouchez, le rencontrait, dans le hasard singulier d'un de ses voyages, sur les côtes de la Tunisie, et il le recueillait à son bord, en proie à une dyssenterie aiguë qui a fini par le conduire au tombeau. Nous ne saurions rappeler ici les nombreux services rendus à la science par Charles Deville; c'est surtout par ses études et ses travaux sur les éruptions des volcans que ce savant distingué a mérité, — sans la chercher, tant sa modestie était grande, — la notoriété du nom que, conjointement avec son frère Henri, il a illustré dans la science.

— *Le général de Valazé.* Le général de division Charles Letellier-Valazé, sénateur, qui vient de mourir (11 octobre) à peine âgé de soixante-quatre ans, était l'homme le plus séduisant et le plus aimable du monde. Esprit fin et alerte, nature délicate, physionomie pleine de grâce, de distinction et en même temps de fermeté, le général, qu'une opération mal faite a si prématurément enlevé, avait tout ce qui charme et tout ce qui plaît; c'était, en outre, un militaire accompli, qui avait conquis tous ses grades sur les champs de bataille d'Al-

gérie, de Crimée, du Mexique, d'Italie, et, hélas! aussi dans ces plaines sanglantes où l'armée du Rhin a livré de si glorieux mais de si inutiles combats avant de s'enfermer dans Metz, en août 1870.

Tous les journaux qui ont parlé du général Valazé à l'occasion de sa mort ont répété les uns après les autres, ou, peut-être mieux, les uns d'après les autres, qu'il avait été l'un des collaborateurs de M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, pour la partie purement militaire. C'est là une grosse erreur, que nous devons à la vérité de relever. Nous avons eu l'honneur de connaître le général Valazé, et nous tenons de lui-même que jamais il n'a été appelé par M. Thiers à la glorieuse faveur de collaborer à l'ouvrage en question. Le général n'avait d'ailleurs connu M. Thiers que fort tard, et alors que sa collaboration à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* eût été sans objet.

Il est un autre point, en revanche, dont aucun journal n'a parlé : c'est de la famille et de l'origine même du général. Sa mère, Mme Letellier, qui est morte seulement en 1868, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, était la propre fille du girondin Dufriche de Valazé, qui se poignarda, en 1793, lors de la condamnation collective des Girondins. On sait que le tribunal révolutionnaire exigea que son cadavre fût guillotiné, comme s'il avait été encore en vie.

Le girondin Valazé avait eu aussi un fils, Éléonore-

Bernard Dufriche de Valazé, qui devint lieutenant général du génie et mourut le 27 mars 1838. Sa sœur, Mme Letellier, avait eu trois enfants : le général qui vient de mourir, une fille aînée qui est morte depuis longtemps, et enfin une autre fille, aujourd'hui seule survivante, et qui a épousé M. Roger-Desgenettes, descendant du célèbre médecin militaire Desgenettes, qui s'est tant illustré sous le premier Empire.

Terminons en disant que le général Valazé, justement fier du nom qu'avaient illustré son aïeul et son oncle, avait obtenu du gouvernement l'autorisation de joindre à son nom patronymique de Letellier celui de Valazé, qui vient de mourir aussi avec lui.

— *Duvert*. Le vaudevilliste Duvert, dont le nom est inséparable de celui de son gendre et collaborateur Lausanne, est mort à Paris, le 19 octobre, à l'âge de quatre-vingt-un ans. C'est à ces deux hommes d'esprit qu'Arnal dut ses meilleurs rôles, de même qu'ils lui durent aussi leurs plus grands succès. Tout le monde connaît, au moins par leur titre, ces petites pièces fantaisistes et d'un comique froid, mais toujours sûr de son effet, grâce à l'inimitable talent de leur interprète spécial : les *Cabinets particuliers*, *Renaudin de Caen*, *le Plastron*, *l'Homme blasé*, *Riche d'amour*, etc.

Les débuts de Duvert dans la carrière dramatique lui furent facilités, — le croirait-on ? — par le tragique Viennet, qui à ses heures était un brave homme. Nous

trouvons dans le *Gaulois* l'anecdote suivante, relative à ces débuts :

« L'idée d'écrire pour la scène lui vint tout spontanément. Il fréquentait les spectacles ; il se sentit né pour faire des vaudevilles, et sans plus d'embarras il en fit. Un beau matin, il acheta un cahier de papier blanc, le noircit pendant quatre ou cinq nuits consécutives, et se vit à la sixième à la tête d'un manuscrit intitulé : *les Frères de lait.* Seulement, comment ferait-il jouer la chose ? C'est à quoi il n'avait pas songé encore.

« Ma foi, confiant dans son étoile, il se souvint que M. Viennet, le futur académicien, déjà très-influent, logeait dans son voisinage. Il prit son rouleau et le déposa chez le concierge du poëte. Si le concierge eût été infidèle, de combien de temps eussent été retardés les débuts du jeune Duvert ? Mais il y a une Providence pour les fils de Molière.

« M. Viennet faisait précisément partie du comité de lecture du Gymnase. Il lut la petite pièce qu'on lui apportait, la jugea scénique, la reconnut spirituelle, et, séance tenante, l'expédia au directeur du théâtre, appuyée d'une forte recommandation : *Il y a dans ce vaudeville une superbe carrière en germe,* disait-il. Le rimeur de la *Franciade*, *d'Arbogaste* et des *Fables,* fut prophète une fois dans sa vie.

« Le lendemain, Duvert recevait par la poste le bulletin de réception des *Frères de lait.* Je vous laisse à

penser s'il courut au Gymnase chercher l'explication de ce mystère... Aussi n'est-ce pas devant lui qu'il eût jamais fallu malmener l'honnête Viennet. »

Le survivant de ces deux collaborateurs qui furent si gais en leur temps, M. Lausanne de Vaux-Roussel, a aujourd'hui soixante et onze ans. Il n'y avait que dix années de différence entre l'âge du beau-père et celui du gendre.

— *James Lick.* Nous trouvons dans les journaux américains la nouvelle de la mort du fameux James Lick, qui avait fait de son vivant, et sans se préoccuper autrement de la famille qu'il devait laisser après lui, abandon de toute sa fortune en faveur de la Californie, où il résidait. Or cette fortune, qui est presque toute en biens-fonds, représente environ dix millions de dollars (50 millions de francs). On avait, depuis la confection de cet étrange testament, fait comprendre à James Lick qu'il n'avait pas le droit de déshériter aussi complétement les siens, et il avait alors modifié l'acte déjà signé en avantageant ses héritiers naturels, mais en laissant toutefois les effets de son testament subsister pour leur plus grande partie.

Ce testament laissait, entre autres dispositions curieuses, 3,500,000 fr. pour la construction d'un observatoire; 1,250,000 fr. pour l'érection d'un monument en bronze symbolisant l'histoire de la Californie; 750,000 fr. pour l'érection d'une statue colossale au

poëte Key ; 125,000 fr. pour l'achat d'ouvrages scientifiques destinés à la bibliothèque de l'Institut ouvrier de San-Francisco, etc.

James Lick était né en 1796, et il avait commencé sa carrière dans l'industrie des pianos, qu'il abandonna bien vite pour se jeter dans des spéculations de tout genre, où il fut toujours heureux, et qui lui donnèrent l'immense fortune qu'il vient de laisser. Il existe, entre autres monuments destinés à perpétuer la mémoire de cet homme généreux, un merveilleux hôtel à San-Francisco qui porte son nom, *Lick-House*. La salle à manger de cet hôtel a coûté à elle seule des sommes fabuleuses ; elle est tout entourée de glaces encastrées dans de splendides peintures qui sont l'œuvre des premiers artistes de l'Amérique.

Cet homme si riche était cependant mis le plus simplement du monde ; il portait ses vêtements aussi longtemps que possible, non point par avarice, mais par une habitude qu'il avait gardée de ses pénibles débuts.

Varia. — *Une Chanson de Béranger*. L'*Intermédiaire* continue sa publication de chansons de Béranger empruntées au recueil de chansons nouvelles publié en 1805, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. En voici encore une de l'illustre chansonnier, extraite de ce recueil, en dehors duquel elle n'a jamais été réimprimée :

LE SIÈCLE DE LA MÉLANCOLIE.

Air : *On ne rit plus, on ne boit guère.*

Sur la scène jadis féconde
En traits joyeux, toujours sans prix,
La bienfaisance aujourd'hui fonde
Une école aux dépens des ris.
Et partout le théâtre abonde
En longs discours sentencieux,
Bien précieux,
Bien sérieux,
Bien ennuyeux,
Bien usés et bien vieux.
On en rit bien moins dans le monde,
Et le monde n'en vaut pas mieux. } *bis.*

Fidèles amis de la blonde,
Nos aïeux, près de leurs tonneaux,
En chantant, fêtaient à la ronde
Et les bons vins et les bons mots ;
Mais notre tête est plus profonde,
Et dans nos cercles merveilleux
On boit du vieux,
Et du mousseux,
D'un air piteux,
Sans dire un mot joyeux.
On craint de rire dans le monde,
Et le monde n'en vaut pas mieux. } *bis.*

Malheur au plaisant qui nous fronde !
Oui, notre siècle est de bon goût,
On met, pour qu'en pleurs chacun fonde,
De la mélancolie à tout.

Aussi de pleurs on nous inonde :
Ce n'est que pleurs religieux,
Pleurs amoureux,
Pleurs généreux !
C'est pour les yeux
Un mal contagieux.
Ah ! l'on ne rit plus dans le monde,
Et le monde n'en vaut pas mieux. } *bis.*

J. P. DE BÉRANGER.

— *Le Bon Titus.* En voici bien d'une autre ! A quoi tiennent vraiment nos convictions historiques, même les plus anciennes et les plus enracinées !... Voici M. Lucien Double, le même qui nous avait déjà restitué l'empereur romain Claude en le réhabilitant, qui vient aujourd'hui tenter de détruire la trop bonne opinion que nous nous étions faite, jusqu'à ce jour, de l'empereur Titus, ce délicieux souverain qui réputait sa journée perdue s'il ne l'avait pas signalée par une bonne action ! M. Double nous déclare tout d'abord, dans la préface de sa brillante étude, « qu'il se propose de démasquer un hypocrite ».

Nous ne pouvons suivre ici le jeune historien dans sa démonstration, qui compose un élégant et substantiel volume ; nous nous bornerons à donner quelques passages de sa conclusion, lesquels feront suffisamment connaître l'esprit et le sens de son travail :

« Pour nous, — nous dit M. Lucien Double, — s'il est permis d'exprimer son opinion après celle de tant de

maîtres, nous déclarons être intimement persuadé que Titus fut un des plus mauvais princes qu'ait pu avoir la Rome impériale... Couvert de crimes et d'infamies, formellement accusé de parricide, il a su cependant tromper la justice de l'histoire, usurper le nom d'honnête homme... Aussi avons-nous ressenti, en étudiant sa vie, une de ces vigoureuses indignations que ne manquent jamais de nous faire éprouver les hypocrisies de toute sorte, de politique ou de morale... »

Pauvre Titus!... Encore, — s'il nous en faut croire M. Double, — encore une illusion qui s'en va!...

— *Le Testament de Pierre le Grand.* On se souvient encore peut-être, — on oublie si vite en France! — de cette miss Blackford qui était devenue la trop intime amie d'un grand-duc de la famille impériale de Saint-Pétersbourg, et qui, séparée violemment de ce grand-duc par l'autorité du czar, ne le quitta qu'en emportant avec elle beaucoup de roubles, de diamants, et même aussi des papiers d'État d'une haute importance. Il paraît qu'à force d'habileté et de subterfuges des agents sont parvenus à reprendre à ladite dame la plupart de ces papiers. Le testament original de Pierre le Grand — rien que cela! — figurait, disent les journaux, au nombre des documents soustraits et si heureusement récupérés.

A propos de cette dernière assertion, un Russe est

venu protester contre l'existence d'un testament quelconque de Pierre le Grand, écrit sur papier, et il a même adressé aux journaux, à ce sujet, une lettre fort curieuse, qui devient un véritable document historique :

Monsieur,

Il y a nombre d'années que la *Gazette de Moscou* a publié le nom de l'employé de la police de Napoléon Ier qui, en 1811, a fabriqué le fameux *Testament de Pierre Ier*. C'était l'époque où l'empereur des Français ne rougissait pas de se faire faussaire et d'inonder la Russie de faux assignats russes, qui furent une des causes de la banqueroute de 1822. Il s'agissait alors de soulever l'opinion de l'Europe contre l'ambition de la Russie, et ce but a été en partie atteint.

Pierre Ier n'a eu le temps, avant de mourir, que de tracer sur une ardoise ces mots : « Reniez tout. » S'il avait fait un testament, il aurait assuré la succession au trône de manière à ne pas donner lieu aux troubles qui ont signalé l'avénement des impératrices Anne et Élisabeth.

Le style de Pierre Ier ne ressemble en rien à celui du fameux factum, et il est faux que le chevalier d'Eon ait rapporté de Saint-Pétersbourg le testament de Pierre. Fouillez les archives et l'histoire, et vous n'en trouverez pas trace avant 1811.

La politique qui a réussi aux tzars de Moscou et a réuni toutes les Russies sous leur sceptre a été inaugurée par Kalita et Ivan III.

IVAN GOLOVINE.

— *Un Docteur spirite*. Le procès des spirites, qui nous a tant amusés et surtout édifiés l'été dernier, est encore

dans toutes les mémoires. Londres a en ce moment, pour se distraire, un procès identique.

Un certain Slade, qui s'attribuait le titre de docteur, était récemment arrivé d'Amérique, et faisait des dupes en évoquant les morts pour la modeste somme d'une guinée. Un docteur anglais, le sieur Edwin Lankester, avait eu aussitôt des doutes sur la science du prétendu docteur, et il se donna pour mission de le surveiller avec le plus grand soin. Il acquit bien vite la preuve que le sieur Slade n'était qu'un imposteur et, — ce qui était plus grave pour le succès de ses exercices, — un véritable maladroit. Après le lui avoir démontré publiquement, le docteur Lankester publia dans le *Times* une relation accablante contre lui, et enfin il crut devoir, dans l'intérêt de la science, traîner son pseudo-confrère devant les tribunaux.

Les débats sont actuellement engagés, et le résultat n'en est pas douteux. Ils ont déjà donné lieu à de piquantes révélations et démontré comment Slade manœuvrait, manipulant assez gauchement, sous une table, une ardoise couverte d'avance de caractères qui reparaissaient sous un certain frottement. Ce qu'il y a eu de plus curieux, c'est que les juges ont paru reprocher à Slade beaucoup plus sa maladresse que son imposture. Cette curieuse affaire ne rappelle-t-elle pas les tentatives faites en France, il n'y a pas bien longtemps encore, par les trop fameux frères Davenport?...

— *Une Curieuse Démonstration.* Notre confrère Chapus cite, dans le *Sport,* une bien piquante anecdote pour démontrer l'inanité de certains raisonnements abstraits :

« Un professeur de philosophie dans un collége d'Angleterre s'attachait, ces jours derniers, à démontrer dans sa classe qu'une chose reste ce qu'elle est, alors même qu'il s'est fait une substitution dans une de ses parties. Un des élèves, qui avait attentivement écouté le développement de sa proposition, se leva, et, montrant son couteau de poche :

« Monsieur, dit-il, s'il m'arrivait de perdre la lame « de ce couteau et que j'en fisse remettre une autre, « serait-ce le même couteau que j'aurais en ma posses- « sion?

« — Assurément, répondit le professeur.

« — Eh bien! continua l'élève, supposons encore que « je perde le manche, de ce couteau et que j'en fasse « remettre un autre, serait-ce toujours le même?

« — Sans le moindre doute.

« — Mais, si quelqu'un venait à trouver la vieille « lame et le vieux manche, et qu'il les réunît, quel cou- « teau serait-ce donc que celui-là? »

« L'élève attend encore la réponse du professeur! »

— *La Cathédrale de Rouen.* La nouvelle flèche en fonte de la cathédrale de Rouen, à laquelle on travaillait depuis si longtemps, vient enfin d'être terminée. La

grande curiosité de ce gigantesque travail provient de la hauteur prodigieuse qu'on a pu lui donner. Il est en effet le plus élevé que la main des hommes ait jamais produit. La nouvelle flèche atteint 150 mètres de hauteur, et voici, comme point de comparaison, les monuments les plus élevés du monde après elle :

La pyramide de Chéops, 146 mètres;
La cathédrale de Strasbourg, 142;
Saint-Pierre de Rome, 138;
La cathédrale d'Amiens, 134;
La pyramide de Chéphrem, 133,
La cathédrale de Chartres, 122;
Saint-Paul, de Londres, 110;
Le dôme de Milan, 109.
L'Hôtel de ville de Bruxelles, 108 ;
La tour carrée des Asinelli (Italie), 107;
Le dôme des Invalides, 105;
Le Panthéon, 94;
Notre-Dame de Paris, 68.

On sait que cette flèche de Rouen, commencée en 1544, fut détruite par un incendie le 15 septembre 1822, alors qu'elle atteignait déjà 132 mètres. On peut assurer aussi que la flèche nouvelle a une solidité à toute épreuve, car, encore inachevée et revêtue de ses échafaudages, elle a subi victorieusement le terrible ouragan du 12 mars dernier, qui a emporté des constructions qu'on avait cru jusqu'alors inébranlables.

— *Le Cercueil de Nelson.* On nous communique la traduction d'une bien curieuse lettre du capitaine de navire anglais Benjamin Hallowell, commandant du vaisseau *le Swiftsure* à la bataille navale d'Alexandrie (1er et 2 août 1798), dans laquelle la flotte qui avait transporté Bonaparte et ses troupes en Égypte fut complétement détruite. Cette lettre est adressée à Horace Nelson, qui commandait la flotte britannique dans ces deux journées, si fatales pour notre marine. On sait que le célèbre amiral y reçut au front une grave blessure, dont il garda toujours la glorieuse cicatrice.

A l'occasion de ce triomphe inespéré, qui remplissait de joie tous les gouvernements de l'Europe, terrifiés par les victoires de Bonaparte et le prestige toujours grandissant de la Révolution française, Nelson reçut de tous les souverains de magnifiques présents. Mais le plus original, à coup sûr, — et l'idée n'en pouvait venir qu'à un Anglais, — fut celui que lui adressa le susdit capitaine Hallowell. Le vaisseau français *l'Orient* avait sauté pendant la bataille, et ses débris s'étaient répandus de toutes parts sur la mer. Par un assez singulier hasard, le grand mât de ce vaisseau était tombé intact, et même une grande quantité de marins et de soldats français s'y étaient cramponnés, dans l'espoir d'échapper ainsi à la mort. Le capitaine Hallowell, sans se préoccuper des malheureux qui entouraient le mât, le fit retirer de la mer par les hommes de son équipage;

il en fit scier ensuite la partie la mieux conservée, ordonna d'en enlever toutes les ferrures et tous les clous; puis il fit creuser dans l'intérieur du mât un cercueil auquel le couvercle fut attaché avec les mêmes clous et ferrures, et il adressa enfin — l'année suivante — son bizarre et funèbre cadeau à Nelson, en accompagnant son envoi de la lettre que nous reproduisons ci-après :

Au chevalier-baronnet Nelson, pair d'Angleterre, baron du Nil, duc de Bronte.

A bord du *Swiftsure*, le 23 mai 1799.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous envoyer un cercueil qui a été entièrement fabriqué avec le bois et les ferrements qui composaient le grand mât du vaisseau français *l'Orient*, afin que, lorsque vous quitterez cette terre, vous puissiez reposer dans un des trophées de votre victoire.

Le désir sincère de votre serviteur obéissant est que ce jour soit le plus éloigné possible de nous.

Capitaine BENJ. HALLOWELL.

Depuis ce jour, le cercueil de Nelson le suivit dans tous ses voyages et expéditions maritimes, et, lorsque ce grand homme de mer fut tué à Trafalgar (22 octobre 1805), on trouva, tout prêt à le recevoir, ce même cercueil dans lequel son corps repose encore aujourd'hui.

— *Bonnet rouge et Guillotine.* Dans un ouvrage intitulé *l'Armée et la Garde nationale*, et publié par le baron Poisson en 1858, l'*Intermédiaire* a recueilli d'intéres-

sants détails sur l'introduction du bonnet rouge en France.

Avant 1789, plusieurs des officiers qui avaient fait la guerre d'Amérique en avaient rapporté l'habitude de cacheter leurs lettres avec un sceau représentant le bonnet de la liberté entouré des treize étoiles des États-Unis. Le bonnet phrygien ne tarda pas à devenir à la mode. On le mit partout : sur les gravures et les médailles, sur les enseignes de boutiques. On en coiffait le buste de Voltaire, qu'on faisait paraître sur le Théâtre-Français quand on jouait la *Mort de César*. Au club des Jacobins, le président, les secrétaires et les orateurs adoptèrent le bonnet rouge, et lorsque Dumouriez, avec l'assentiment du roi, vint y prononcer quelques mots, le lendemain de sa nomination au ministère des affaires étrangères, il ne crut pas pouvoir se dispenser de prendre la coiffure officielle du lieu pour monter à la tribune.

La mode du bonnet rouge, comme toutes les modes, aurait passé bientôt, si un incident n'était venu la faire revivre au moment où elle allait s'éteindre. Quarante et un soldats du régiment suisse de Châteauvieux avaient été condamnés aux galères à la suite de l'insurrection de Nancy. Grâce à l'intercession des Girondins, qui en cela obéissaient à l'opinion publique, on les mit en liberté, et leur retour fut un véritable triomphe. Chaque jour les galériens, devenus pour le peuple parisien « les héroïques soldats de Châteauvieux », étaient l'objet de nouvelles

ovations. Le bonnet rouge qu'ils avaient rapporté du bagne, rappelant le fameux bonnet de la liberté, le remit complétement en honneur, et, comme la municipalité en avait récemment désapprouvé l'usage, le peuple n'en fut que plus empressé à l'adopter définitivement.

De bonnet rouge à guillotine il n'y a qu'un pas, et nous le franchissons d'autant plus volontiers qu'il ne s'agit pas ici de l'échafaud révolutionnaire. Nous sommes à Milan, et nous assistons, avec le premier Consul, à une expérience scientifique aussi horrible que curieuse.

On allait exécuter un condamné à mort. Avant de le décapiter, on mit en communication avec lui une pile voltaïque placée sur la plate-forme de la guillotine. Dès que le couteau eut fait son office, on fit jouer la pile, et à la grande stupéfaction du public on vit le corps du justicié se lever et porter ses mains à l'endroit de sa tête, comme s'il voulait la ressaisir.

On juge de l'effet qu'une semblable exhibition produisit sur les assistants. Le fait a été raconté par un général de la République qui se trouvait alors en Italie, et dont la parole passait pour être entièrement digne de foi.

— *Correspondance de Balzac.* Il y a bien longtemps déjà que les éditeurs de la volumineuse édition des œuvres complètes de Balzac nous promettaient la publication

de sa correspondance. Ils tiennent aujourd'hui cette promesse, et ils nous donnent un recueil, fort intéressant certainement, mais qui ne doit pas toutefois ajouter beaucoup d'éclat ni de lustre à la gloire de l'auteur de la *Comédie humaine*.

Sa correspondance se compose, en général, de lettres intimes qui n'offrent pas toutes un égal intérêt. Toute la série adressée à sa sœur Laure est parfois bien enfantine; mais elle est curieuse, par endroits, comme détails relatifs aux débuts de Balzac dans les lettres. Ce puissant romancier avait rêvé d'abord d'être auteur dramatique; on sait qu'il poursuivit en effet ce rêve toute sa vie, sans parvenir jamais à un vrai succès sur la scène, puisque la seule pièce de lui qui ait réussi au théâtre, *Mercadet*, n'a été représentée qu'après sa mort. Le héros de son premier drame — qui n'a d'ailleurs jamais été terminé — est le même personnage par lequel a débuté Victor Hugo comme écrivain dramatique, *Cromwell*. Ce drame, il en parle à chaque instant à cette sœur aimée, et il lui envoie même le plan de son futur chef-d'œuvre en la priant de lui donner une sorte de consultation. Il manifeste déjà cette confiance en lui-même qui ne l'abandonna jamais, et ne fit même que s'accroître avec l'âge, et il parle de « son génie » avec une emphase toute naïve et peu dissimulée.

Il nous semble, en somme, que toutes ces lettres de Balzac, dont la plupart sont adressées à des littérateurs

de son temps, et qui sont même encore du nôtre, M. et Mme de Girardin, Laurentie, Ch. Rabou, Charles de Bernard, etc., — lettres qui traitent souvent des mêmes sujets politiques ou littéraires, — eussent gagné à être publiées en moins grand nombre. Nous eussions préféré, en un mot, une correspondance choisie à une correspondance complète. Quoi qu'il en soit, nous le répétons, quelques-unes de ces lettres, si elles ne constituent pas un document bien sérieux, offrent au moins une lecture intéressante, et elles seront surtout utiles aux biographes de l'avenir pour les portraits intimes qu'ils pourront avoir à tracer de leur illustre auteur.

— *Le Masque de Dante.* Le musée de Cluny vient de recevoir un précieux cadeau, le masque de Dante, cadeau sur lequel le *Bulletin français* donne les curieux détails qui suivent :

« Il y a quelques années, le masque en plâtre moulé sur la figure du poëte mort, fut vendu à Rome. Plusieurs collectionneurs se disputèrent cette image fidèle, d'un intérêt historique capital. Le vainqueur, dans ces enchères, fut le chevalier Morgantini. Par un sentiment que l'on appréciera, le riche amateur comprit que pour la gloire des lettres italiennes, que pour l'honneur de Dante, que pour la vérité historique, un document de cette importance ne pouvait pas rester dans une galerie particulière, et il se décida à faire mouler quelques re-

productions très-soignées du masque original, qu'il offrit aux principaux musées de l'Europe.

« La figure de Dante est tourmentée comme sa vie, il semble que chacun des malheurs de la patrie ait gravé sur le visage du poëte une ride nouvelle. L'impression produite par le masque est douloureuse. On comprend mieux devant ce plâtre désolé la fiction de la Descente aux Enfers.

« Désormais, ceux de nos peintres qui seront tentés de retracer quelque épisode de la vie du chantre florentin sauront où trouver leur principale figure. Ils ne commettront plus d'hérésie ; ils ne seront plus obligés de créer un Dante de convention. Une visite au musée de Cluny, un croquis d'album, et ils pourront rendre sa grande et puissante personnalité. »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 21 — 15 NOVEMBRE 1876

SOMMAIRE.

Les Cimetières de Paris. — Mémoires de Philarète Chasles. — Les Trois Cas de la quinzaine : M. du Sommerard, Mlle Rousseil, M. Pasdeloup. — Théâtres : *Paul Forestier*, *La Forza del Destino*. — Nécrologie : Mlle Priola, Perraud, le Cardinal Antonelli.

Varia. — La Butte des Moulins. — Comment on forme un jury d'expropriation. — Notes pantagruéliques. — La Chambre aux bains froids. — La Bosse de Victor Hugo. — Le Chameau de Félicien David. — L'Homme au couteau. — Une Dédicace de Duvert à Arnal. — Un Billet de Victor Hugo. — Ce que coûte un bidet suisse. — Le poëte Wihl. — Un Wagon-imprimerie.

LES CIMETIÈRES DE PARIS. — Le Parisien, qui est léger, hableur et gouailleur, a cependant le plus grand respect pour ses morts; il est à remarquer que dans aucun autre pays, ni même dans aucune autre ville de France, le culte de ceux qui ne sont plus n'est aussi religieusement pratiqué qu'à Paris. Le 1er et le 2 novembre der-

niers, c'est par cent mille personnes à la fois qu'ont été envahis tous les cimetières de la grande ville, et sans distinction toutes les classes de la société s'étaient donné rendez-vous aux champs de repos. A Paris, on va honorer non-seulement les morts de famille, mais aussi les morts illustres dont le nom et la gloire ont survécu, et il est d'usage d'aller jeter, pendant ces deux jours funèbres, des couronnes et des fleurs sur la tombe des grands artistes, des écrivains célèbres, des personnages politiques qui se sont dévoués pour le pays, ou qui au moins en ont eu la réputation.

Divers journaux ont, à l'occasion de l'anniversaire du 1er novembre, donné à leurs lecteurs des détails sur les grands cimetières de Paris et sur les morts illustres qui y reposent. Nous résumons ici ces curieux articles.

Cimetière Montmartre. C'est dans ce cimetière que sont inhumés Godefroy Cavaignac, dont le monument est un chef-d'œuvre de sculpture de David d'Angers ; Mme de Girardin, dont la tombe se compose d'un grand marbre sur lequel sont gravés ces mots : « On mettra sur ma tombe une croix pour seul ornement » (8 août 1844) ; Marie Duplessis (la Dame aux Camélias), dont le riche sarcophage est constamment entouré de fleurs nouvelles ; la duchesse d'Abrantès, veuve de Junot, et dont la tombe est ornée d'un magnifique médaillon de David d'Angers ; Léon Gozlan ·

Théophile Gautier, dont la tombe a été tout récemment inaugurée; Henry Murger, dont le tombeau — élevé jadis par souscription — est fort négligé et même assez gravement détérioré; Horace Vernet, dont le sarcophage est émaillé d'étoiles d'or; Adolphe Adam, l'auteur de *Giralda* : on lit sur la pierre tombale qui recouvre ses restes l'inscription suivante, qui contient un détail peu connu, lequel prouve qu'Adam ne repose pas seul dans son tombeau : « Moreaux, gendre d'Ad. Adam, tué au combat de L'Hay, pour la défense de Paris, le 30 septembre 1870. » Citons encore : Paul Delaroche; Léon Foucault ; Méry, dont le médaillon, se détachant sur un fond de marbre très-brillant, a besoin d'être bronzé à neuf; le malheureux Chaudey; Baudin, dont le tombeau a donné lieu jadis à tant de troubles et d'agitations ; Lambert Thiboust, le joyeux vaudevilliste, auquel ses amis ont élevé un splendide monument où reposent également son père et sa mère, morts depuis; Rouvière, dont le tombeau sévère est orné du masque de l'artiste, surmontant un bas-relief en bronze représentant une scène d'*Hamlet*, etc...

Le Père-Lachaise. C'est le cimetière le plus fréquenté. C'est là que reposent Alfred de Musset, dont la tombe est ombragée par le poétique saule qu'il avait lui-même souhaité; Beulé; Victor Cousin; Michelet; Dorian; Lachambaudie; l'acteur Boutin; Virginie Déjazet; cette pauvre Aimée Desclée; Albert Grisar; Casi-

mir Delavigne ; Nodier; Frédéric Soulié, sur la tombe duquel un visiteur mieux intentionné qu'érudit a jeté une couronne qui porte cette inscription : « A l'auteur du *Juif Errant !* » H. de Balzac ; Enfantin ; Garnier-Pagès ; Manuel ; Béranger ; Mmes Raspail et Louis Blanc ; Ledru-Rollin, sur la tombe duquel on a jeté des couronnes portant des inscriptions politiques ; Duchemin, dit Fervacques, dont la tombe est inachevée, et enfin, dans le cimetière juif, Rachel, dont la tombe, très-fréquentée, est couverte de fleurs nouvelles et — le croirait-on ? — d'un certain nombre de cartes de visite.

Cimetière Mont-Parnasse. C'est ici que reposent le Père de Ravignan ; Ancelot ; Biot ; Monge ; de Jussieu ; Orfila ; Récamier ; de Fortoul ; Hégésippe Moreau ; Bocage ; Mme Talma ; les quatre sergents de la Rochelle, qu'on n'a point encore oubliés, car beaucoup de fleurs et de couronnes nouvelles jonchent le tertre qui recouvre leurs restes ; Pierre Leroux ; Proudhon ; Abel Hugo ; Charlet ; Bosio ; Gérard ; Drolling ; l'ancien ministre Billault, et enfin le consul Moulin, qui fut il y a quelques mois assassiné à Salonique.

Cimetières de banlieue. On trouve aussi quelques morts qui ont eu leur temps de célébrité sur la terre dans les cimetières voisins de Paris. Dans celui de Neuilly reposent notre aimable confrère Xavier Eyma ; Marie Cico, qui créa *Lalla-Roukh* à l'Opéra-Comique, et enfin Victor Noir, dont les funérailles faillirent

faire naître une révolution. Sa tombe se compose d'une grande pierre sur laquelle on lit ce seul mot : *Expectando*, et elle semble bien abandonnée; la famille seule a déposé sans doute les quelques fleurs qu'on y remarque. Que sont devenus les cent mille braillards qui suivaient le cortége de ses funérailles, au mois de janvier 1870?

Dans le cimetière d'Auteuil reposent Gavarni; Zimmermann, le célèbre pianiste, beau-père de Charles Gounod; les Goupil; les Odiot; Ternaux, l'inventeur du cachemire français, etc...

A Passy, le cimetière est maintenant fermé; on n'y enterre plus. C'est là que se trouvent Adolphe Guéroult, le fondateur de l'*Opinion nationale;* Taigny et Davesnes, tous deux acteurs, puis régisseurs de théâtres; Beauvallet, l'ancien sociétaire de la Comédie française; la famille de Mlle Page, etc., etc.

Enfin, dans le cimetière de Saint-Ouen, voici les tombes de Léo Lespès (Timothée Trimm), de l'industriel Farcot et de la comtesse du Cayla, l'héroïne de la fameuse et sanglante satire de Béranger, *Octavie*, et qui fut — tout le monde le sait — beaucoup plus l'amie que la maîtresse de Louis XVIII.

Mémoires de Philarète Chasles. — Nous doutons qu'on ait rendu un vrai service à la mémoire de Philarète Chasles en publiant le recueil posthume de ses

impressions sur ses contemporains. On a intitulé *Mémoires* cet amalgame de notes et d'articles de toutes les époques, dont le premier volume vient de paraître. Nous avons connu leur auteur dans les derniers temps de sa vie; c'était un homme d'esprit, un peu quinteux, mais en somme très-obligeant et suffisamment aimable; nous ne l'eussions jamais cru capable d'avoir aiguisé si longtemps, dans le silence du cabinet, tant de pointes acérées et méchantes, et nous regrettons que ses héritiers n'aient pas jugé convenable de supprimer une bonne partie du volume que nous avons en ce moment sous les yeux. Traiter Jules Janin de « cuistre », Musset d'homme « assez mal élevé, saluant et se coiffant comme un coiffeur », Foudras « de drôle », et enfin Custine de pis que tout cela, car le chapitre qui le concerne est impossible à reproduire, voilà quel est en somme le piment qui doit attirer des lecteurs à ce volume.

Nous ne pouvons citer ici, même par extraits, tous les portraits qui émaillent le premier tome de ces *Mémoires*, qui sont aujourd'hui l'occupation du Paris curieux et lettré. Nous recommanderons cependant, comme les plus modérées et les plus impartiales, les deux études assez détaillées qui concernent Th. Gautier et Balzac. Une partie de l'étude consacrée à Mme Récamier ne manque pas non plus de piquant ni de justesse. Fort amusant encore, quoique bien invraisemblable, est le récit d'une audience donnée par Louis-Philippe à Philarète Chasles.

Quand l'audience est finie, Chasles n'a pu encore exposer au roi l'objet de sa visite, tant le roi l'a questionné et a parlé tout seul :

« Enfin, quand il se leva, je me levai et j'osai parler ; je fis ma demande : « Adressez-vous à Molé, me dit-il. « — Sire, répliquai-je, le bon Dieu est au-dessus des « saints. — C'est moi, dit-il avec beaucoup d'esprit, « qui suis le saint ; il sont les dieux ! — Oserais-je sol- « liciter de Votre Majesté la faveur d'être recommandé « par elle à ses ministres ? » Et, son œil s'illuminant tout à coup d'une clarté caustique : « Recommandez-moi « à mes ministres !... » Et il me congédia. »

Scribe n'a été, selon Philarète Chasles, « qu'un commerçant qui a fait boutique dans la littérature ». Il ne l'aimait point et le jalousait même, car c'est la déduction qu'il faut tirer d'une visite qu'il fit un jour au fécond écrivain, en lui portant une pièce de sa façon qu'il voulait soumettre à sa haute compétence.

Après le troisième acte de sa pièce, que Chasles lui lisait, Scribe se leva, se promena dans la chambre et, se frappant le front : « J'ai en train une pièce sur le même sujet, oui, tout à fait sur le même sujet ! »

« En effet, ajoute Philarète Chasles, ma pièce a été jouée deux mois après, c'était le *Verre d'eau*. »

Le *Verre d'eau* ayant été représenté pour la première fois le 17 novembre 1840, il faut avouer que Chasles a attendu bien longtemps pour nous révéler qu'il était

l'auteur de l'une des plus jolies comédies de Scribe !...

Nous citerons enfin, et cela comme modèle du genre de critique et « d'éreintement » systématique adopté dans ses *Mémoires* par Philarète Chasles, le portrait suivant du docteur Véron :

« Ce personnage, triste héros de ce temps, était haut en couleur, figure mafflée, à peine un nez, écrouelleux, le col enfoncé dans les replis d'une étoffe qui protégeait sa maladie et la cachait ; le ventre arrondi et pointu de bonne heure ; l'œil rond, brillant, scintillant et avide ; la bouche riante, la lèvre grosse, le cheveu rare, le sourcil absent, une tenue de petit laquais singeant son maître... quelque chose aussi de l'abbé jeune qui se fera gras par trop manger ; la parole haute, élevée, pointue, hardie, sifflante, prédominante ; souple ici, impertinent là-bas, se dandinant pour avoir l'air léger ; avenant, souriant, prévenant, bas et plat quand il le fallait ; la tête renversée, les joues gonflées, la face arrogante dès qu'il n'y avait rien à gagner ou à craindre ; Scapin, Frontin et Turcaret, en y joignant le glouton, le spéculateur et le faux marquis ; Mercadet et Tuffières, et même un peu du bourgeois gentilhomme : voilà Véron !... Il était sans principes, sensuel, égoïste, doué d'un flair que je n'ai vu qu'à lui... Personne dans notre époque, et après M. de Talleyrand ou Beaumarchais, n'a eu comme Véron le nez au vent pour découvrir le profit, et la rapide course du lévrier pour l'atteindre. »

Les Trois Cas de la quinzaine. — Nous ne pouvons parler ici ni de l'armistice *accepté* par la Turquie sur les instances du czar, ni de la rentrée de la Chambre, où l'on s'est un peu regardé en députés de faïence, ni de ces propositions qui, comme la proposition Gatineau, donnent si vite la réputation à un homme que nous nous étonnons que chaque représentant ne revienne pas de vacances avec une proposition dans sa valise. Mais les petits faits, ceux qui sont de notre domaine, ont beaucoup donné depuis une quinzaine de jours, et la chronique bruyante et scandaleuse n'a pas eu à se plaindre.

Le Cas de M. du Sommerard. Les lettres apocryphes nous ont toujours fait beaucoup rêver, et, au sujet de certaines d'entre elles, nous nous sommes souvent demandé, sans pouvoir résoudre la question, comment il peut y avoir des gens assez audacieux pour les inventer, et pourquoi ceux à qui on les attribue se montrent parfois si peu soucieux de poursuivre les coupables.

Ainsi, le *Figaro* vient de publier d'après la *Deutsche Zeitung*, de Vienne, une lettre attribuée à M. du Sommerard, lettre qu'il aurait écrite à un ami, et dans laquelle il accuse les Américains d'avoir mis deux fois le feu aux bâtiments de l'Exposition à Philadelphie, et leur police de voler les objets exposés au lieu de surveiller les voleurs. Protestation, d'abord, du *Journal officiel*, qui se plaît à croire que la lettre est apocryphe.

Démenti formel envoyé au *Figaro* par M. du Sommerard. A quoi la *Deutsche Zeitung* répond que la lettre lui a été communiquée par une personne digne de toute foi. Et les choses en restent là, et paraissent devoir toujours en rester là.

Or, si la *Deutsche Zeitung* est sûre de ce qu'elle affirme, pourquoi ne nomme-t-elle pas la personne qui lui a donné la lettre, et pourquoi ne fait-elle pas photographier cette lettre ? — Pourquoi le *Journal officiel*, après avoir espéré que la lettre est apocryphe, ne prend-il pas la peine de dire que son espérance s'est transformée en certitude ? — Pourquoi M. du Sommerard n'intente-t-il pas un procès au journal qui l'a si impudemment diffamé ?

Voilà bien de la curiosité, dira-t-on. Mais ne sommes-nous pas la gazette des curieux ? Sur la question des incendies, nous n'avons pas à nous prononcer, mais nous savons pertinemment qu'il s'est commis beaucoup de vols, et que, spécialement, l'agent de la librairie française a dû prendre, à ses frais, un gardien de nuit pour sauvegarder les vitrines des exposants.

Le Cas de Mlle Rousseil. Passons à un personnage moins officiel. Mlle Rousseil, l'artiste bien connue, qui appartient actuellement au Théâtre de l'Odéon, se promenait l'autre soir, l'éventail et la lorgnette à la main, devant l'ancien théâtre Déjazet, quand elle fut accostée par un individu qui, se méprenant sur ce qu'elle était,

lui tint les propos les plus outrageants, et même la saisit violemment par le bras. Mlle Rousseil eut beau protester et se nommer à plusieurs reprises, l'agresseur persista à vouloir l'emmener, si bien qu'elle se débarrassa de lui en lui brisant son éventail sur la figure et s'enfuit au poste de police voisin. On a d'abord pensé que cet individu était un agent des mœurs beaucoup trop zélé, mais l'enquête à laquelle on a procédé a démontré qu'il n'en était rien.

Mlle Rousseil a écrit au commissaire de police une lettre racontant le fait en détail, et dans laquelle elle se plaint qu'elle ait été, et que toute autre honnête femme puisse être, comme elle, exposée à de semblables insultes. Mais cette lettre n'est pas restée chez le commissaire de police, plusieurs journaux l'ont publiée, et, sans vouloir établir de catégories dans les honnêtes femmes, nous en connaissons plus d'une qui ne se serait pas vantée de pareille aventure. Nous savons bien que la publicité est un des éléments principaux de la vie des artistes, qu'elle est comme leur air respirable; mais il y a publicité et publicité, et il faut choisir.

Le Cas de M. Pasdeloup. Nous n'étonnerons personne en disant que la musique de Wagner a fait du bruit ces jours derniers, seulement le plus grand bruit n'est pas venu d'elle, mais du public appelé à l'entendre.

M. Pasdeloup, qu'on ne peut accuser de manquer de

patriotisme, mais qui pense avec raison que la patrie de la musique se trouve partout où elle est comprise et goûtée, a voulu, après tout ce qu'on a écrit des fameuses représentations de Bayreuth, donner à son public parisien, qui n'avait pu y assister, un échantillon de la musique qu'on y avait exécutée. C'était là un acte intelligent, que les habitués de ses concerts n'ont pas voulu comprendre, et la musique de Wagner a été accueillie par des huées et des sifflets. La presse s'est mise en général du côté du public, et M. Pasdeloup a été forcé de renoncer à sa tentative. Les conseils sont faciles à donner après l'événement ; mais le directeur des Concerts populaires a manqué son coup. Il aurait dû faire jouer sous un nom supposé le fragment qu'il avait choisi, et, après l'exécution, s'adresser au public en lui disant : « Mesdames et Messieurs, le morceau de M. ***, que vous venez d'entendre et d'applaudir, est de M. Richard Wagner. »

Jugez de l'effet !

Théatres. — *Paul Forestier.* La Comédie française vient de reprendre *Paul Forestier*, comédie en quatre actes et en vers de M. Émile Augier. C'est une pièce qu'il ne faut pas discuter de trop près ; l'auteur s'est d'ailleurs arrangé de façon à mettre précisément le spectateur dans l'impossibilité de faire un raisonnement immédiat en « l'empoignant » tout d'abord par l'intérêt,

la fougue et la passion qui dominent, avant tout, dans sa pièce. M. Augier s'est peu préoccupé de la discussion du lendemain, et, à son point de vue, il a bien fait. L'héroïne de *Paul Forestier*, Léa de Clèrs, est une femme qui se perd, en un tour de main, sans que l'on sache trop pourquoi ; cependant elle nous intéresse à un point extrême, et, l'autre soir, après avoir beaucoup ri par endroits, grâce à l'excellent Coquelin, c'est dans les larmes le plus sincèrement répandues qu'on a assisté à la fin de ce drame si attachant. La critique peut bien reprendre ses droits, et discuter après cela ; qu'importe ?... La foule accourra quand même, et, lors de la création, le succès de *Paul Forestier* fut vraiment considérable.

La pièce fut représentée pour la première fois le 25 janvier 1868; Got, Delaunay, Coquelin, Mmes Favart et Victoria Lafontaine créèrent les principaux rôles; ce sont ces excellents artistes qui les jouent encore aujourd'hui, à l'exception cependant de Mme Victoria Lafontaine, que remplace Mlle Baretta dans le rôle de Camille. Nous avons dit que le succès fut considérable; les recettes dépassèrent, pendant les vingt-cinq premières soirées, presque constamment 6,000 fr. ; on faisait 6,122 fr. à la quatrième, le 31 janvier, et 6,016 à la sixième, le 4 février, en présence de la Cour impériale.

Rappelons une particularité de la première représentation. Lorsque M. Got, à la chute du rideau, vint proclamer le nom de l'auteur, il supprima le « monsieur »

qui doit toujours accompagner le nom d'un vivant, soit verbalement, soit sur une affiche, et il dit tout simplement :

« La pièce est d'Émile Augier. »

« Ce « monsieur » supprimé donna lieu alors à des discussions sans fin, qu'on peut relire dans tous les journaux du temps. Les uns trouvaient bien outrecuidant ce brevet d'immortalité donné par avance à M. Ém. Augier ; les autres déclarèrent qu'il le méritait haut la main et ne regardèrent point comme excessive la licence que s'était permise M. Got. Quoi qu'il en soit, lorsque, l'année suivante, M. Augier donna sa nouvelle comédie, le *Post-Scriptum* (1er mai 1869), M. Bressant, qui venait de créer l'unique rôle d'homme de la pièce, — soit qu'on lui eût fait la leçon à ce sujet, ou bien peut-être encore sans aucune intention, — M. Bressant donna cette fois du « monsieur » à l'auteur, en proclamant son nom à la chute du rideau.

— *La Forza del Destino*. M. Escudier tente, avec un zèle des plus louables, de nous rendre les belles soirées de l'ancien Théâtre--Italien. Jusqu'à ce jour c'est Verdi qui a fait tous les frais, et nous avons eu successivement le bel opéra d'*Aïda*, qui a obtenu un grand succès, et, ces derniers jours, la *Forza del Destino*, œuvre de moindre valeur et dont le livret est surtout incompréhensible et insupportable. Il a été tiré, par le librettiste

italien Piave, d'un drame romantique espagnol du duc de Rivas, représenté avec une grande vogue, en 1835, sur le théâtre de Madrid. C'est à Saint-Pétersbourg que fut joué pour la première fois, le 11 novembre 1862, la *Forza del Destino*, et le succès en fut alors — comme aujourd'hui — très-sérieusement contesté. Le nouvel ouvrage de Verdi avait cependant pour interprètes des artistes dont Paris avait depuis longtemps consacré la réputation : Tamberlick, Graziani, Angelini, Mme Nantier-Didiée, etc. L'interprétation actuelle est de beaucoup inférieure; Mlle Borghi-Mamo, fille de l'ancienne et célèbre cantatrice de ce nom, a seule fait véritablement impression sur le public, et encore est-ce un talent que le temps — elle n'a que vingt ans — et le travail doivent fortifier et compléter.

Il est bien clair que ce n'est pas avec le nom seul de Verdi que M. Escudier doit espérer faire une campagne entière; ce n'est pas surtout avec la troupe médiocre dont il nous a montré, l'autre soir, les principaux sujets, qu'il peut attirer la foule. Le répertoire a donc, selon nous, besoin d'être varié le plus possible, et il sera surtout nécessaire de renforcer la troupe.

Nécrologie. — *Mlle Priola*. On sait comment s'effectuent, sur les théâtres de province, les débuts des artistes qui veulent être reçus par un public difficile, prononçant sans appel sur leur admission ou leur rejet, et motivant le

plus souvent son verdict — quand il est négatif — par des sifflets et même des invectives à l'adresse des malheureux qui n'ont pas eu le don de lui plaire. C'est là un usage aussi monstrueux qu'absurde : la masse des braillards finit toujours par avoir le dessus et fait la loi en dépit de la partie plus sage et plus modérée de ce même public, à laquelle il répugne de protester de la même façon. Il est arrivé, dans ces circonstances, que des artistes que Paris avait accueillis avec faveur, et même acclamés, n'ont pu trouver grâce devant le public de province, et ont dû résilier des engagements conclus pour ne pas subir l'outrage de sifflets immérités.

Il vient de se passer à Marseille un fait bien triste, qui a même donné lieu à une campagne, ouverte par divers journaux, contre les abus que nous venons de signaler. Une artiste de l'Opéra-Comique, où elle a remporté de brillants succès, Mlle Priola, ayant fait ses débuts dans *Mignon* sur le théâtre de la grande cité phocéenne, s'est vue l'objet d'une telle malveillance de la part du public qu'une indisposition, dont elle souffrait déjà avant d'entrer en scène, est devenue subitement, par suite de l'émotion qu'elle éprouva, une maladie très-grave, et qu'après quelques jours d'alitement, la malheureuse cantatrice a succombé, âgée d'à peine vingt-six ans. Il s'est produit alors, dans Marseille même, à la suite de ce douloureux événement, comme une réaction générale, et les obsèques de la pauvre comédienne

ont été célébrées au milieu d'une affluence considérable.

C'est au Théâtre-Lyrique, dans un petit rôle de *Rienzi*, le bruyant opéra de Wagner, que Mlle Poliart, *dite* Priola, s'était fait d'abord remarquer. Elle créa ensuite l'*Ombre* à l'Opéra-Comique, et parut également avec succès dans divers rôles du répertoire.

— *Perraud.* Jean-Joseph Perraud, qui vient de mourir à l'âge de cinquante-cinq ans, était le plus classique de nos sculpteurs. Il ne sacrifiait rien à la fantaisie et ne voulait faire que du grand art. C'était un artiste « académique », dans toute la force du terme. Sa belle statue d'*Adam*, son *Enfance de Bacchus*, sa *Sainte Geneviève*, etc., témoignent de la pureté de son goût. Lorsqu'il exécuta, pour le nouvel Opéra, son groupe du *Drame lyrique*, qui est d'un travail si correct et d'une composition si savamment étudiée, on ne rendit pas tout d'abord à cette belle œuvre la justice qui lui était due. Le succès bruyant du groupe beaucoup plus réaliste et par trop modernisé des fameuses danseuses de Carpeaux nuisit à l'effet que devait produire l'œuvre de Perraud, mieux appréciée aujourd'hui.

Perraud appartenait depuis 1865 à l'Académie des beaux-arts, où il avait remplacé le sculpteur Nanteuil.

— *Le Cardinal Antonelli.* Giacomo Antonelli, le doyen des cardinaux-diacres du Sacré-Collége, secrétaire d'État du Saint-Siége, vient de mourir à Rome, à l'âge de

soixante-dix ans. C'est un homme qu'on a bien discuté et souvent bien calomnié, comme il est toujours advenu pour ceux qui ont occupé pendant de longues années une haute et même situation. Fils d'un bûcheron de Sonnino, près Terracine, Antonelli avait déjà obtenu du pape Grégoire XVI de précieuses marques de son amitié. et, bien jeune encore, à trente-cinq ans, en 1841, il était nommé sous-secrétaire d'État. Pie IX le créa cardinal le 12 juin 1847, et depuis ce jour jusqu'à sa mort Antonelli ne cessa d'occuper auprès du Saint-Père les postes les plus élevés du Saint-Siége. Véritable directeur de la politique des États romains, il a été successivement ministre des finances, président de la consulte d'État, secrétaire d'État des affaires étrangères, et enfin, depuis la chute du pouvoir temporel, secrétaire d'État du Saint-Siége. Pendant ce temps, que d'injures furent prodiguées à cet homme dont la fermeté était proverbiale! Qu'on appelle « entêtement », si l'on veut, ce trait bien personnel du caractère d'Antonelli, on ne saurait cependant refuser à ce personnage, vraiment illustre, les qualités les plus éminentes de l'homme d'État. Il souleva donc contre lui, par l'outrance même de son système, des haines violentes qui se manifestèrent par tous les moyens possibles; on alla même jusqu'à l'assassinat pour se débarrasser de ce ministre dont l'impopularité était arrivée à son comble, et, le 12 juin 1855, un attentat commis sur sa personne mit un moment ses jours en danger.

M. Louis Veuillot a publié dans l'*Univers,* à l'occasion de la mort du cardinal Antonelli, un portrait de lui qui est certainement partial et dans lequel le publiciste ne considère son personnage que par certains côtés qui lui sont trop exclusivement favorables. Nous ne saurions cependant nous empêcher de citer quelques traits de cette page vraiment inspirée et sentie, et, malgré tout, d'une touche qui sent la conviction et la vérité :

« Il occupait une place que l'on peut dire la première du monde, puisque le suprême pontificat n'est pas une place humaine... Ce serait s'aventurer un peu que de dire qu'il estimait beaucoup les hommes. En général il se taisait sur ce chapitre, et, sans révéler ses sentiments intimes, fidèle et silencieux, il donnait des ordres et il allait son chemin. Il savait obéir, commander, et s'éviter les paroles superflues... Il a pu lutter, et sa mort à lui-même ne lui a pas paru le dernier coup... Il a eu le terrible honneur d'être l'un de ces hommes que les grandes catastrophes écrasent de tout leur poids et de tous leurs pieds, parmi lesquels il y en a tant de méchants et tant de sales... Contre lui, tour à tour et tous ensemble, se sont conjurés les adroits, les subtils, les puissants, les pervers et les sots... J'eus une fois à lui demander quelques détails à propos d'un misérable pamphlet qu'un insulteur venait de lancer contre lui. Il venait justement de lire cet écrit purement ignoble : « Ah ! me dit-il, le livre de ce journa- « liste !... » Il tourna la tête et regarda par terre, au pied

de sa chaise : le livre gisait là. Le cardinal haussa les épaules et n'ajouta rien.

« Il est mort en paix, et il peut attendre que l'histoire impartiale instruise son histoire devant l'impartiale postérité.

« Louis Veuillot. »

Varia. — *La Butte des Moulins*. Les démolitions entreprises pour le nivellement de la butte des Moulins et le percement de l'avenue de l'Opéra sont depuis un mois la *great attraction* des badauds parisiens, qui viennent voir tomber des pans de mur, et reçoivent parfois d'assez sérieuses éclaboussures, qui ne doivent pas entrer précisément dans le programme de leur journée.

Les démolitions ont été pour les vrais curieux, ceux qui ne flânent pas dans la rue, l'occasion d'aller rechercher les détails historiques relatifs à cette portion du vieux Paris, et nous croyons devoir noter ici quelques-uns des plus intéressants.

La butte des Moulins, appelée aussi la butte Saint-Roch, se composait, au XVIe siècle, de deux monticules séparés l'un de l'autre par un sentier, et sur chacun desquels se trouvait un moulin pour toute construction. Sous Charles VII, elle s'appela la butte aux Pourceaux, et c'est là que Jeanne d'Arc fut blessée, au moment où elle cherchait à mesurer avec sa lance la profondeur du fossé de Paris.

Dans la première moitié du siècle suivant, l'aspect de la butte des Moulins changea complétement; des habitations s'y construisirent, et successivement sont venus se fixer dans ses parages plusieurs de nos hommes célèbres, parmi lesquels on peut citer les deux Corneille, Lulli, l'abbé de l'Épée, Piron, Jean-Jacques Rousseau.

— *Comment on forme un jury d'exposition.* La liste des membres du jury d'admission à l'Exposition universelle de 1878 a paru il y a quelques jours, et l'on a été frappé, dans le monde des livres, de la couleur un peu trop polytechnique donnée à la section de l'imprimerie et de la librairie. On y voit quatre maisons de librairie scientifique, une de librairie classique, et deux imprimeries administratives travaillant spécialement pour les chemins de fer. Quant aux publications littéraires et artistiques, qui sont, sans conteste, la branche de la librairie par laquelle notre pays a toujours brillé le plus dans les expositions, on paraît les avoir totalement oubliées. Nous ne savons qui a désigné les membres du jury, si c'est un haut personnage, ou si c'est une commission. Mais, quel qu'il soit, individu ou être moral, il s'est montré peu tendre pour les lettres et les arts, et peu soucieux de ceux qui les représentent :

Ils sont tous devant lui comme s'ils n'étaient pas.

Mais ce qu'on ne trouverait peut-être pas dans un

autre jury que celui qui vient d'être constitué, c'est la nomination d'une personne morte depuis deux ans, et d'un directeur de papeterie qui ne dirige plus rien depuis plusieurs années. Voilà ce que nous avons découvert dans la partie qui nous intéresse ; peut-être le reste est-il à l'avenant : *Ab uno disce omnes.*

— *Notes pantagruéliques.* Aujourd'hui qu'on s'occupe plus que jamais de Rabelais, et au moment où la charmante édition ornée des eaux-fortes de M. Boilvin vient encore de raviver le zèle de ses admirateurs, il n'est pas sans intérêt de recueillir, tant dans le XVIe siècle que dans notre temps, certains détails qui ne sont pas du domaine du roman, et qui prouvent que l'imagination de l'auteur de *Pantagruel* n'a pas dépassé autant qu'on est habitué à le penser les limites du réel.

Commençons par les contemporains de Rabelais, au milieu desquels M. Baudrillart, dans ses intéressantes études sur les somptuosités de la table au moyen âge, nous transportait dernièrement en nous introduisant à la cour de François Ier. Le roi-chevalier y déployait un luxe inouï, qui se portait surtout sur le service de la table. Les maîtres d'hôtel étaient au nombre de 17 ; il avait 33 panetiers et 20 échansons. Joignez à cela 15 valets tranchants, 14 sommeliers tant de paneterie que d'échansonnerie, les bariliers, les sauciers, les potagiers, et vous serez encore loin d'avoir au complet tout

ce personnel, qui vient absorber une grande partie du budget de la cour de François Ier, estimé à trois millions de la monnaie d'alors, soit environ quinze millions de notre monnaie d'aujourd'hui.

Non moins surprenant est de nos jours le train de l'hôtel *Great-Union*, de Saratoga, la ville d'eau en vogue de l'Amérique, dont le *Siècle* nous a donné récemment la description. Pendant la saison des eaux, cet établissement monstre a reçu par jour jusqu'à 1,800 personnes, au service desquelles se trouvaient employés 450 individus. Le chef de cuisine, ayant 26 aides sous sa direction, fait passer quotidiennement sur ses broches et dans ses casseroles environ 1,000 poulets et 4,000 livres de viande. La consommation de l'eau dans l'hôtel est de 400,000 litres par jour. La blanchisserie n'est pas la moindre merveille de cet établissement féerique. Grâce à un système perfectionné, une chemise d'homme est lavée et repassée en 15 minutes; et quant aux jupons des dames, on peut aussi leur faire subir la même cérémonie dans un espace de temps égal, mais il en coûte la somme de 45 francs, ce qui diminue un peu le charme d'un procédé aussi extraordinaire.

— *La Chambre aux bains froids*. Parmi les arguments invoqués en faveur du maintien de la Chambre des députés à Versailles, il en est un auquel n'ont certes pas songé les partisans de cette idée, et que

leur fournit un fait emprunté aux œuvres posthumes de Doudan.

Il raconte qu'un jour, en juin 1846, la Chambre ne se trouvant pas en nombre au moment du vote, le président prit le parti héroïque de dépêcher un huissier à l'école de natation établie près du palais législatif. Après des efforts inouïs pour reconnaître dans le nombre des nageurs les honorables qu'il était habitué à voir en tout autre costume à la tribune, le malheureux huissier, en désespoir de cause, s'écria : « Que ceux de messieurs les députés qui sont sous l'eau veuillent bien lever la tête et venir voter. » Un grand mouvement se fit alors dans le bain, des portes de cabinets s'ouvrirent et se fermèrent précipitamment, et quelques instants après l'infortuné président pouvait compléter, par un appoint de voix encore tout humides, une majorité qui avait failli lui échapper.

Pareil incident aurait peu de chances de se produire à Versailles, où l'école de natation se réduit à un petit carré d'eau stagnante, assez peu séduisant, et dont le nom, *Bain des Jambettes,* souvent écrit en deux mots par de mauvais plaisants, effaroucherait sans doute la respectabilité de nos honorables représentants.

— *La Bosse de Victor Hugo.* On sait que Henri Heine a écrit autrefois dans la *Gazette d'Augsbourg* que Victor Hugo était bossu, qu'il le tenait de l'éditeur Renduel,

qui avait vu le poëte changer de chemise[1]. La même assertion vient de se renouveler dans les *Mémoires de Philarète Chasles*[2] à propos de notre illustre contemporain. Un habitué de la maison de Victor Hugo a cru, pour que la postérité ne soit pas induite en erreur, devoir répondre aux deux délateurs par les vers suivants :

LA BOSSE DE VICTOR HUGO.

Est-il bien vrai que Hugo soit bossu ?
Par deux écrivains on l'a su,
Deux écrivains connus dans la critique.
Heine et Chasles l'ont dit : ça paraît sans réplique;
Cependant mainte et mainte fois,
Pour constater ce défaut d'harmonie,
J'ai regardé son dos, et, pour ma part, je crois,
Qu'il a tout simplement la bosse du génie.

Pas mal !

— *Le Chameau de Félicien David.* On va reprendre *Lalla-Roukh*, ce délicieux opéra-comique de l'auteur du *Désert*. Personne n'a mieux compris la nature orientale que Félicien David. On eût dit que ce compositeur était né des amours du rossignol et de la rose. Auber, après la première représentation de *Lalla-Roukh*, ne put dissimuler sa satisfaction et s'écria : *Voilà donc Félicien*

1. Voir *Lutèce*, Michel Lévy frères, 1855.
2. *Mémoires* de Philarète Chasles, 2 vol., Charpentier.

David remonté sur son chameau ! Le mot d'Auber avait fait le tour des journaux ; il n'était question que du chameau de Félicien David, à ce point qu'un Anglais qui avait une lettre d'introduction pour le maestro et qui avait pris le mot d'Auber au sérieux, s'étant présenté rue La Rochefoucauld pendant l'absence du compositeur, demanda à voir le chameau. On lui rit au nez. Il s'en alla, offusqué et maugréant, retrouver le fiacre qui l'avait amené. Le cocher, voyant son mécontentement et craignant pour le pourboire, se fit expliquer l'affaire. « *Moa* aurais donné beaucoup, beaucoup, pour voir au moins le chameau, ne cessait de répéter l'Anglais.

— Oh! dit le cocher, si mylord y tient tant que ça, je sais où il est logé, le chameau ; je puis le faire voir à mylord. » L'Anglais accepta la proposition, et le cocher conduisit son bourgeois au Jardin des Plantes, où, après avoir fait garder sa voiture à la porte par un gavroche, il entra dans les grandes allées et désigna au visiteur étranger un chameau sur lequel Félicien David, assurait-il, était venu se bercer tous les matins en composant *Lalla-Roukh*. Tout Paris savait cela. L'Anglais récompensa généreusement le cocher, et se retira très-heureux.

— *L'Homme au couteau*. Lorsque s'est produit, il y a peu de temps encore, l'événement connu sous le titre de l'*Homme à la fourchette* (il s'agissait d'un commis des

magasins du *Printemps* qui avait, par mégarde, avalé une fourchette), on déclara, dans beaucoup d'articles de journaux, que c'était là un fait sans précédents. Lorsque, plusieurs mois après, un célèbre chirurgien, le docteur Labbé, eut extrait ladite fourchette, après une terrible opération à laquelle survécut — et survit encore aujourd'hui — le malheureux qui avait avalé ce vulgaire ustensile, on cria encore au miracle, et on déclara de plus en plus qu'en aucun temps une opération de ce genre n'avait réussi.

Or, voici ce que nous lisons dans un vieux livre intitulé *Délices des Pays-Bas ou description géographique et historique des XVII provinces de Belgique*, publié chez Spanoghe, à Anvers, en 1786 (tome V, page 23) :

« Le jardin botanique d'Anvers, commencé l'an 1593, mérite la vue des étrangers, ainsi que la salle d'anatomie. On y voit quantité de squelettes, grands et petits, tant d'hommes que d'animaux. Entre les choses de remarque que l'on voit dans cette salle, il y a le portrait d'un paysan de Prusse, nommé André Grunheim, qui, à l'âge de vingt-deux ans, avala un fort grand couteau comme il s'en servait pour enfoncer une grosse arête qu'il avait dans la gorge et qui l'étouffait. On fut contraint de lui ouvrir l'estomac pour en tirer le couteau, après quoi il vécut encore huit ans. Cette histoire, qui arriva l'an 1635, est circonstanciée dans une inscription que tout le monde peut lire au théâtre (*sic*) anatomique. »

— *Une Dédicace de Duvert à Arnal.* Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la grande part qui revint à Arnal dans les succès dramatiques du vaudevilliste Duvert, dont nous signalions en même temps le récent décès. Un de nos lecteurs, qui habite Genève, où est mort Arnal, nous envoie à ce propos une assez jolie dédicace écrite par Duvert au-dessous d'un portrait de lui placé dans la chambre de l'amusant comédien, et qu'il avait encore au moment de son décès :

A Arnal.

A toi, mon cher Arnal, le joyeux interprète
De mes dramatiques méfaits,
J'offre cette image parfaite
D'un auteur des plus imparfaits !
A voir nos noms unis le public s'habitue ;
Nos succès, à ses yeux, me font monumental ;
Mais c'est toi, cher Arnal, qui formes la statue :
Je n'en suis que le piédestal.

— *Un Billet de Victor Hugo.* Nous avons déjà maintes fois parlé des billets adressés par Victor Hugo à de jeunes poëtes qui lui envoyaient leurs productions. Le grand homme ne les lit, certes, jamais ; mais il croit toujours devoir répondre à ces envois par d'hyperboliques éloges que les auteurs novices prennent facilement pour argent comptant. Notre confrère P. Ristelhuber nous envoie de Strasbourg la copie autographiée d'un billet de ce genre adressé par Victor Hugo à un

poëte de Mulhouse qui lui avait fait parvenir une publication intitulée *le Mois terrible*. Voici ce billet, qui ne le cède en rien à ses aînés comme emphatique exagération :

Paris, le 11 janvier 1875.

Monsieur,

J'ai lu avec émotion votre *Mois terrible*. Vous m'adressez de beaux et nobles vers; il y a en vous le souffle du poëte et l'âme du citoyen. Votre espérance est la mienne, votre foi est la mienne. Échangeons nos vœux, unissons nos efforts et serrons-nous la main.

VICTOR HUGO.

— *Ce que coûte un bidet suisse*. A chaque retour d'excursions on dit que la Suisse est de plus en plus inaccessible comme prix. Si nous en jugeons par la note ci-après, ces bruits de renchérissement ne sont pas d'une vérité absolue. On peut encore vivre en montagnes à 23 francs par jour, et si une tasse de lait revient à 50 centimes dans le pays des vaches, il faut reconnaître qu'un bidet ne coûte pas plus cher, ce qui est réellement pour rien, à moins toutefois que le bidet en question n'ait pas besoin de fourrage.

Nous laissons au lecteur le soin d'éclaircir le document :

Hôtel Clerc, à Martigny.

Deux dîners.	10	»
Un neufchâtel.	3	»
A reporter. . . .	13	»

Report. . . .	13	»
Demie moulin-à-vent . . .	2	»
Un *bidet*.	»	50
Deux déjeuners fourchette.	7	»
Une moulin-à-vent	3	50
Deux cafés noirs	1	»
Un cognac.	»	25
Une voiture au Trient. . .	6	»
Un munich.	1	50
Un lait.	»	50
Appartements.	8	»
Éclairage.	1	»
Service.	2	»
Total.	46	25

— *Le poëte Wihl.* Nous avons tous plus ou moins connu — au moins de nom et par quelque anecdote le concernant — le poëte allemand Louis Wihl. Malgré sa nationalité, il est resté un très-fidèle ami de la France, où, à la suite des événements de 1848, qui l'avaient exilé de son pays, il a longtemps professé sa propre langue. Louis Wihl était devenu en peu de temps ce qu'on nomme un boulevardier. Il fréquentait beaucoup les gens de lettres français de tous les étages, et il était en bonnes relations avec tous.

Après une longue absence, le voilà encore de retour à Paris, où il vient surveiller, paraît-il, de nouvelles éditions de ses recueils de poésie *les Hirondelles* et *le*

Pays bleu. Wilh, qui a aujourd'hui soixante et onze ans, n'a rien perdu de sa gaieté ni de sa belle humeur; il a toujours sa mise bien connue d'avant la guerre : on le voyait alors constamment porteur d'une houppelande à brandebourgs, d'une toque ornée de fourrures, et surtout d'une barbe grise en broussailles, ce qui lui donnait tout à fait l'air d'un étudiant de vingtième année d'une université quelconque d'outre-Rhin.

Une des prétentions de cet aimable poëte, c'est de savoir admirablement notre langue, bien qu'il la parle avec un accent tout spécial qui le rend, la plupart du temps, incompréhensible. C'est lui qui disait un jour à Victor Hugo : *Fous êdes une grande boîte!*

Le maître est resté, assure-t-on, plusieurs jours avant de comprendre que cela voulait dire : *Vous êtes un grand poëte!.* .

— *Un Wagon-Imprimerie.* Et qu'on vienne dire encore que nous ne sommes pas distancés en bien des choses qui sont souvent de l'usage le plus fréquent et de la mise en pratique la plus simple ! Les Américains, qui ont déjà dans leurs convois de chemins de fer des wagons-tables d'hôte, des wagons-cuisines et même des wagons-glacières, lesquels fournissent à la première réquisition du voyageur les meilleurs rafraîchissements du monde ; les Américains viennent encore d'inventer le wagon-imprimerie.

Le railway du Grand-Pacifique possède, en effet, un wagon spécialement affecté au journal *le Transcontinental*, qui se pique, avec raison, d'être la feuille la plus rapidement informée des États-Unis. Elle se compose pendant le trajet de New-York à San-Francisco, et *vice versa*, et elle donne aux deux villes, à l'arrivée du train, toutes les nouvelles qu'elle a recueillies sur son parcours. Elle a, à cet effet, une imprimerie installée dans son wagon, et un bureau de rédaction permanent qui récolte, à chaque gare d'arrêt, les notes que viennent y déposer d'innombrables reporters. Ladite feuille s'imprime au fur et à mesure, et elle est même distribuée dans les grandes gares durant le trajet du train, c'est-à-dire jetée par les conducteurs aux porteurs du journal, qui attendent à heures fixes « la pâture » qu'ils doivent transmettre à leurs lecteurs. Le journal renouvelle ainsi plusieurs fois sa rédaction pendant la durée du voyage, et elle compose souvent entre deux stations un numéro tout entier qui est distribué à la station suivante !...

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 22 — 30 NOVEMBRE 1876

SOMMAIRE.

Une Lettre inédite de Chateaubriand. — Les Valazé et les Desgenettes. — Mérimée et un Dialogue sur *Don Quichotte*. — Le Prince Gortschakoff. — Théâtres : *Paul et Virginie*, *la Comtesse Romani*. — Nécrologie : Diaz, Mme Pradher, Ed. Batiste, Ed. Plouvier, de Gondrecourt, duchesse d'Aoste, Tamburini, Brididi, comte de Chevigné.

Varia. Philarète Chasles. — *Les Confessions de Fréron*. — Le Palais de l'Institut. — Un Sonnet oublié. — Rien de nouveau. — Le Livre de la Morgue. — Un Quiproquo. — Un peu trop Faure. — Un Bouquet de violettes. — Paris qui s'en va. — Origine de divers personnages. — Les Reines collectionneuses.

UNE LETTRE INÉDITE DE CHATEAUBRIAND. — La lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer dans notre *Gazette*, et que l'on s'empressera de reproduire, est comme un testament politique et religieux du grand écrivain. Elle nous est communiquée par le poëte N. Martin,

à qui elle avait été adressée en réponse à une pièce de vers dont nous détachons les trois dernières strophes :

Cependant réponds-moi : de leur terme à leur source,
Que vois-tu dans les jours qu'a parcourus ta course ?
Comprends-tu mieux enfin le mot de notre sort ?
Connais-tu plus à fond notre âme et son mystère ?
Peux-tu voir au delà des ombres de la terre
Poindre la lumière du port ?

Et la foi, ce flambeau qui brille entre deux vies,
Dans les afflictions que ton âme a taries,
Est-il toujours resté brûlant au fond de toi ?
Dans tes grands désespoirs et tes grands sacrifices,
Dans les dégoûts amers de tes nombreux calices,
Ne laissas-tu rien de ta foi ?

Dis : si l'arrêt fatal te commandait encore
De reprendre ta vie à sa naissante aurore,
Avec la liberté de changer ton destin,
Reniant ton passé par une heure de doute,
Et te tournant ailleurs, choisirais-tu ta route
Par un plus facile chemin ?

Réponse de Chateaubriand

... Je veux répondre, Monsieur, aux questions de vos dernières strophes : si j'en étais à recommencer ma vie, je n'écrirais pas un seul mot, et je voudrais mourir complétement ignoré ; mais je serais toujours chrétien comme je l'ai été, et plus que je ne l'ai été. Tout compté, il ne reste dans la vie qu'une chose, la religion : c'est elle qui donne l'ordre et la liberté au monde, et, après cette vie, une vie meilleure. Sans doute j'ai eu, dans les chagrins de mon existence, des moments

d'incertitude et de langueur ; mais en avançant vers le terme où j'arriverai bientôt, mes pas se sont affermis, et j'ai d'autant plus de foi dans cet accroissement de mes forces que mon esprit n'a rien perdu de la vigueur de la jeunesse ; je suis resté tel que j'ai toujours été. J'ai cru, avant tout, dans la politique, à la liberté. Je l'ai voulue par les rois, parce qu'il me semblait que, venant du principe du pouvoir, elle effrayerait moins et serait mieux ordonnée. Si les rois n'en ont pas voulu, ce n'est pas ma faute, et je leur ai assez souvent prédit leur sort quand ils ont pris une fausse route. Maintenant les rois tombent ; je leur reste fidèle par honneur plutôt que par goût : la vie n'a quelque dignité que dans son unité et sa droiture. Voilà, Monsieur, où j'en suis ; je me prépare à mourir citoyen libre, royaliste fidèle, et chrétien persuadé. L'avenir du monde est dans le christianisme, et c'est dans le christianisme que renaîtra, après un ou deux siècles, la vieille société qui se décompose à présent....

Les Valaze et les Desgenettes. — M. L. de la Sicotière nous adresse les détails suivants, qui viennent compléter et rectifier la notice que nous avons publiée ici même sur le général de Valazé :

« J'ai été heureux de lire, dans la *Gazette anecdotique* du 31 octobre, le touchant hommage que vous avez rendu à la mémoire de notre cher et excellent général-sénateur Letellier de Valazé. Je lui avais, de mon côté, consacré dans le *Journal d'Alençon* une courte notice dans laquelle je me suis, moi aussi, élevé contre la légende qui le transformait en collaborateur de M. Thiers pour l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, moins étrange

pourtant que celle qui en faisait un sous-secrétaire d'État du ministère de la guerre avant trente ans et avec les épaulettes de simple capitaine! Mais tout se dit, tout se répète, et tout se croit en ce temps-ci!

« Voulez-vous me permettre, maintenant, quelques additions et quelques rectifications à vos notes sur le général?

« Vous dites que « le tribunal révolutionnaire exigea « que le cadavre de son aïeul, le courageux girondin Du- « friche-Valazé, fût guillotiné comme s'il avait été encore « en vie ». Le tribunal révolutionnaire se borna à ordonner que le cadavre du suicidé fût conduit au lieu du supplice dans une charrette. C'était déjà beaucoup trop. Mais il n'en prescrivit pas la décapitation, et en fait cette monstrueuse, cette infâme mutilation n'eut pas lieu. L'époque est assez riche en horreurs sans qu'on lui prête celle-là.

« Il n'est pas non plus exact que M. Roger-Desgenettes, beau-frère du général de Valazé, soit le descendant du célèbre médecin militaire. Le docteur Desgenettes avait laissé deux enfants, Mme la comtesse de Sordevalle, décédée depuis longtemps, et un fils qui mourut jeune, de mort volontaire, n'ayant rien fait pour soutenir l'illustration de son nom.

« M. Roger-Desgenettes est le neveu *à la mode de Bretagne* (autrement dit fils de cousin germain) de l'illustre médecin, et le propre neveu de l'abbé Dufriche-

Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires. Il a été autorisé, par décret impérial de 1861, à ajouter à son nom celui de Desgenettes, que portait sa mère.

« Il y aurait un petit volume à écrire rien qu'avec la biographie et la bibliographie de ceux des membres de cette famille qui ont marqué dans toutes les carrières, de ceux surtout qui ont écrit. C'est une famille tout à fait exceptionnelle sous ce rapport, et devant occuper une place à part dans l'histoire de la curiosité littéraire. »

Mérimée. — Nous ne saurions dire si Mérimée, en se montrant si sobre d'écrire, a entendu prendre soin de sa gloire littéraire. Mais il est certain que le petit nombre de ses œuvres, joint à leur incontestable supériorité, aura pour effet d'en mieux assurer la durée. Jamais on ne s'est tant occupé de Mérimée que depuis que l'on sait qu'il n'y a plus rien à attendre de cette plume élégante et correcte, qui a su joindre à une grande originalité un profond respect de la langue française. On se prend à regretter que l'auteur de *Colomba* n'ait pas écrit davantage, et l'on s'attache ou à remettre ses œuvres en plus grande lumière, ou à découvrir quelques fragments inconnus qui viennent augmenter les richesses qu'il nous a laissées.

Dernièrement une société d'amateurs publiait avec un grand luxe d'impression et de gravures une édition de la *Vision de Charles IX* destinée à quelques privilégiés.

Peut-être serait-il téméraire d'affirmer que cette publication ait été complétement réussie ; mais l'intention s'y trouvait, et l'intention était excellente. Voici maintenant que le marquis de Queux de Saint-Hilaire a trouvé le manuscrit original de *Matteo Falcone*, et il en fait une édition tirée à très-petit nombre, qui à la curiosité, un peu discutable d'ailleurs, de quelques variantes sans importance, joint l'attrait d'une planche coloriée reproduisant exactement un portrait de Mérimée encore jeune, lequel se trouvait joint à ce manuscrit.

Une page bien curieuse s'est rencontrée dans cette chasse aux pièces inédites entreprise par les fervents admirateurs de Mérimée. Elle nous donne son opinion sur le roman de *Don Quichotte*. Nous la reproduisons d'après la *Vie littéraire*, qui l'a donnée il y a quelques mois :

DIALOGUE

LA COMTESSE. — LE CHEVALIER.

La Comtesse. C'est être malavisé, il faut en convenir, que de publier à la fin de janvier un livre d'étrennes pour les enfants : une nouvelle édition de *Don Quichotte !*

Le Chevalier. Ainsi, vous regardez *Don Quichotte* comme bon seulement pour les enfants ?

La Comtesse. Sans doute. Le lit-on jamais hors de sa pension ?

Le Chevalier. Cela veut dire, Madame, que vous l'avez

lu en pension, que vous ne l'avez pas relu depuis, et que vous l'avez oublié.

La Comtesse. Mon Dieu, non! Les moulins à vent, les lions, les fromages, et cent autres aventures aussi ridicules, m'ont bien fait rire quand j'avais dix ans.

Le Chevalier. Voilà qui témoigne en faveur du livre. A vingt ans, vous vous rappelez ce que vous avez lu à dix. Et dites-moi, de grâce, de la plupart des livres que vous avez lus depuis, que vous en est-il resté? Par exemple, des romans de M. A., des tragédies de M. B., des poésies de M. C.?

La Comtesse. Il est vrai qu'il serait difficile d'en rendre compte. Mais que voulez-vous en conclure pour *Don Quichotte?*

Le Chevalier. Qu'il y a dans ces plaisanteries, qui se sont si bien gravées dans votre mémoire, quelque chose d'original qu'on ne trouve pas dans les autres livres. Ensuite, permettez-moi de vous demander, Madame, quelles sont les qualités que vous aimez dans un livre?

La Comtesse. Mais... il y en a tant qu'il est difficile de les dire toutes. D'abord, il faut être amusant.

Le Chevalier. Eh bien! connaissez-vous quelqu'un qui trouve *Don Quichotte* ennuyeux? Non. Où trouverez-vous les mœurs espagnoles mieux peintes que dans le roman de Cervantes? Où trouverez-vous le caractère original d'une nation plus fidèlement reproduit? Mais

quand vous aviez dix ans, vous n'avez pas fait attention à tout le mérite du livre.

La Comtesse. Pardonnez-moi, je me rappelle que *Gonsalve de Cordoue*, que j'avais admiré avant votre roman de prédilection, me parut bien fade après. Dans le fait, je serais curieuse de relire *Don Quichotte* pour y chercher un tableau de mœurs.

Le Chevalier. Vous admirez aussi les caractères originaux, plaisants et naturels?

La Comtesse. C'est là le principal mérite d'un roman.

Le Chevalier. Eh bien! Sancho, le Curé, le Bachelier, la duègne Rodrigue?...

La Comtesse. Oh! la duègne Rodrigue! Que je vous remercie de m'y faire penser! Nous avions une maîtresse de pension qui ressemblait tellement à la duègne Rodrigue!...

Le Chevalier. Vous voyez que Cervantes savait faire des portraits. Quant au mélange de ton et de style, tantôt badins, tantôt sérieux, vous n'en serez pas scandalisée : car vous n'êtes pas comme messieurs de l'Académie ou comme ce monsieur qui, allant à la chasse aux lapins, n'aurait pas tiré un lièvre.

La Comtesse. Non, sans doute... Je ne suis point classique.

Le Chevalier. Si vous l'étiez, je vous dirais : « Admirez *Don Quichotte.* » M. de La Harpe l'ordonne, mais je vous

dis, à vous : « Lisez-le, et jugez-le maintenant que vous avez vingt-six ans. »

Mérimée n'a pas borné à ces quelques lignes ses réflexions sur *Don Quichotte*. Il existe de lui une très-longue préface, faite pour une traduction nouvelle du roman de Cervantes due à Biard. Préface et traduction sont encore inédites, mais se trouvent aux mains d'un éditeur parisien qui se propose de les faire prochainement apprécier au public.

Le prince Gortschakoff. — Les graves événements politiques qui préoccupent en ce moment le monde entier appellent l'attention sur la Russie, sur son empereur et enfin sur son premier ministre, le prince Alexandre Gortschakoff, actuellement âgé de 78 ans. Nous ne voulons citer à propos de cet illustre personnage, dont il ne nous appartient pas d'apprécier ici la conduite politique, qu'un fait curieux et sans doute oublié qui se rapporte à sa jeunesse. Le prince Gortschakoff fit ses études au célèbre lycée de Tzarkoë-Sélo ; les professeurs de ce lycée étaient alors presque tous des étrangers ; on y comptait notamment beaucoup de français réfugiés, par haine de la Révolution ou de l'Empire. L'un des principaux professeurs, celui qui enseignait la littérature française et qui fut le répétiteur particulier, pour notre langue, du futur prince Gortschakoff, était un Suisse (de Neufchâtel) qui se nommait de Boudry. Or, ce nom n'était qu'un pseudonyme

que l'impératrice Catherine II avait obligé ledit professeur à substituer à son nom véritable, qu'elle avait trouvé par trop effrayant. Le professeur en question était, en effet, le propre frère de Marat, dont il partageait d'ailleurs toutes les opinions. Cela ne l'empêcha point de faire de bons élèves, dont le prince Gortschakoff est certainement aujourd'hui l'un des rares survivants.

C'est également à Tzarkoë-Sélo que Laharpe, l'auteur du célèbre *Cours de littérature*, donna des leçons au futur czar Nicolas et à ses frères. Enfin la magnifique résidence impériale de la même ville a été décorée par une française, l'illustre peintre Mme Vigée-Lebrun, dont on a publié, il y a peu d'années seulement, les curieux mémoires. Une partie de ces mémoires est précisément relative au long séjour qu'elle fit, alors, en Russie.

Théâtres. — *Paul et Virginie.* Le Théâtre-Lyrique vient de remporter, avec *Paul et Virginie*, opéra en 3 actes de Jules Barbier, Michel Carré et Victor Massé, un succès de première représentation qu'on ne saurait contester (15 novembre). On connaissait l'existence de la pièce depuis un certain nombre d'années déjà; ajoutez à cela tout le bruit que, depuis plusieurs mois, ont fait les journaux autour de l'œuvre nouvelle, et il est facile de comprendre combien la curiosité publique s'est trouvée surexcitée. Au lendemain d'une répétition générale « entre amis », qui a eu lieu cependant devant une salle archi-

comble, on avait déjà déclaré chef-d'œuvre l'opéra nouveau de M. Massé.

L'opéra de *Paul et Virginie* avait déjà été reçu, en 1871, par M. Boulet, alors directeur de la Gaîté, qui n'était cependant pas un Théâtre-Lyrique. Le succès de la féerie *Le Roi Carotte*, où la partie musicale, traitée par Offenbach, avait obtenu un certain succès, avait sans doute mis M. Boulet en goût de mélodie, et, s'il avait eu à monter, en fin de compte, *Paul et Virginie*, il est probable qu'il en eût fait une pièce spécialement à grand spectacle. Il confia toutefois à son *alter ego*, M. Koning, aujourd'hui directeur du Théâtre de la Renaissance, le soin de lui trouver des interprètes d'opéra. M. Koning rencontra heureusement le ténor Capoul sur son chemin; c'était certainement un Paul excellent; quant à Virginie, elle fut longtemps introuvable. On alla jusqu'à demander à Mme Patti, puis à Mme Nilsson, de créer le rôle; elles le refusèrent toutes deux. Mlle Chapuy, encore inconnue, fut alors proposée, mais on ne lui trouva pas une notoriété suffisante. Lorsqu'un an plus tard, cette jeune cantatrice eut fait applaudir à l'Opéra-Comique son talent si fin et si distingué, M. Boulet lui demanda de créer Virginie; ses engagements avec M. du Locle l'empêchèrent d'accepter la proposition. Sur ces entrefaites, Offenbach devint directeur de la Gaîté; il pensa alors à monter *Paul et Virginie* avec la première distribution projetée, c'est-à-dire avec Capoul et la Patti; puis, l'affaire traînant en

longueur, il rendit sa pièce à Victor Massé, et celui-ci la porta aussitôt à l'Opéra-Comique, où M. du Locle la reçut à son tour mais sans se presser pour cela de la représenter. Enfin, l'année dernière, M. Vizentini étant devenu directeur du Théâtre-Lyrique, Massé reprit son ouvrage à la salle Favart, et le reporta de nouveau à celle des Arts et Métiers. On se mit encore cette fois en campagne pour trouver l'introuvable Virginie, et enfin M. Vizentini parvint à engager pour le rôle Mlle Heilbronn, alors disponible. Un traité fut signé, et la cantatrice reçut même en main la partie qu'elle devait chanter. Mais il paraît que Mlle Heilbronn avait oublié qu'un engagement antérieur l'appelait en Russie, et elle fut obligée de résilier son traité et de rendre le rôle. C'est alors que fut engagée Mlle Cécile Ritter, sœur du célèbre pianiste de ce nom.

Et maintenant, la vérité est que le succès de *Paul et Virginie* a été certes très-grand, mais n'a pas eu cependant les proportions triomphales qu'on avait prédites. La pièce est longue, monotone, et, — ayons le courage de le dire, — parfois ennuyeuse. Quant à la partition, elle est certainement la plus complète et la mieux réussie que nous ait jusqu'à ce jour donnée M. Victor Massé. L'interprétation est aussi parfaite que possible, et la troupe du Théâtre-Lyrique offre un ensemble excellent, supérieur peut-être à celui de l'Opéra-Comique. Mais une particularité assez curieuse de la distribution même de *Paul et Virginie*, c'est que ce ne sont pas les deux artistes-étoiles

qui ont remporté le plus vif succès. C'est M. Bouhy et Mme Engalli[1] qui, selon nous, ont été dans des rôles épisodiques les véritables triomphateurs.

En somme, œuvre de grand mérite un peu trop surfaite à l'avance, mais qui n'en reste pas moins, — musicalement parlant, — l'un des plus remarquables opéras qu'on nous ait donnés depuis longtemps.

— *La Comtesse Romani.* Deux hommes d'esprit, dont l'un est un auteur dramatique éminent, se sont associés pour nous faire entendre sur la scène du Gymnase, et sous le titre de *La Comtesse Romani,* un plaidoyer en trois actes, assez vif, mais, en somme, assez peu concluant, contre la possibilité, pour les femmes de théâtre, de rester honnêtes dans le mariage en demeurant sur les planches. Ces deux auteurs, que tout le monde connaît, malgré le pseudonyme de Gustave de Jalin, dont ils ont signé leur pièce, sont MM. Alex. Dumas fils et Gustave Fould.

La *Comtesse Romani,* qui s'appelait d'abord *le Mari d'une étoile*, a donc soulevé de graves objections. On s'est beaucoup amusé, certainement, des détails qu'elle donne sur la vie et les mœurs des coulisses, détails gais, charmants et pris sur le vif, mais on s'est élevé très-fortement contre la moralité finale de l'œuvre elle-même.

1. Née princesse Engallitcheff, rien que cela! Mariée à un gentilhomme russe, M. Alexéeff, elle a débuté au Théâtre-Lyrique dans *Dimitri*, opéra de Joncières.

On a d'abord trouvé étrange que la scène où Mme Rose Chéri, cette admirable comédienne, morte si prématurément victime du devoir maternel, avait tant brillé, ait pu accueillir une pièce qui développait une thèse aussi radicalement exclusive. On a cité je ne sais combien de noms de dames artistes mariées, et qui sont les femmes les plus sages et les mères les plus respectées. Le fils de l'une des plus célèbres interprètes de drame de ce temps, M. Laurent, est même venu protester publiquement, par une lettre insérée dans le journal *Le Gaulois*, contre la prétention émise d'une manière si absolue par MM. Gustave Fould et Alex. Dumas. Enfin on a cité l'un des deux auteurs, M. Gustave Fould, celui-là même qui avait apporté le scenario de la pièce, qui lui avait donné son premier titre, *Le Mari d'une étoile*, et qui se trouve être précisément l'époux d'une ancienne et charmante comédienne, Mlle Valérie, qui n'a pas été tout à fait une étoile, il est vrai, mais que son mariage, qui la retirait du théâtre, a peut-être empêchée de le devenir. En effet, on ne plaide ordinairement que *pro domo sua !...*

La conclusion de toutes ces objections, c'est que, heureusement, la thèse des auteurs de la *Comtesse Romani* n'est pas aussi généralement applicable qu'ils ont bien voulu tenter de nous le démontrer, et qu'il est encore des honnêtes femmes, — de très-honnêtes même, — dans le nombre de nos comédiennes.

Nécrologie. — Les morts ont été bien vite pendant la dernière quinzaine ; nous remplirions tout ce numéro, si nous donnions à chacun d'eux l'importance qu'il mérite. Nous devrons donc nous borner à d'assez courtes mentions :

— *Diaz*. Le peintre Diaz est mort, le 18, à Menton, à l'âge de 57 ans. Ses toiles, d'une couleur si riche, si exubérante même, se font remarquer par une absence presque systématique du dessin. Elles n'ont pas eu pour cela moins de vogue, et elles atteignent — et surtout elles atteindront désormais — un prix très-élevé dans les ventes.

— *Mme Pradher*, née More (Félicité). Elle a été l'une des gloires de l'Opéra-Comique, et vient de mourir le 12, à Gray, à l'âge de 79 ans. Elle a créé la *Neige*, la *Fiancée*, *Marie*, *Fra Diavolo*, le *Chalet*, l'*Éclair*, le *Cheval de bronze*, etc. Pradher, son mari, était professeur de piano au Conservatoire, et il a été le fondateur du Conservatoire de Toulouse.

— *Édouard Batiste*. L'organiste si connu de Saint-Eustache vient de mourir à 55 ans. Il était professeur au Conservatoire. C'est lui qui a entrepris la publication de tous les solféges du Conservatoire, publication à laquelle il dut, quoique non exposant, une récompense supérieure, lors de l'Exposition universelle de 1867.

— *Édouard Plouvier*. Il vient de succomber à une maladie cérébrale. C'était un travailleur acharné ; il avait

donné beaucoup de drames à nos principaux théâtres, mais nulle part il n'était parvenu à remporter un succès vraiment populaire. L'*Outrage*, le *Comte de Saulles*, le *Mangeur de fer*, *Trop beau pour rien faire*, sont ses pièces les plus connues. Il avait aussi écrit de jolis contes et des poésies pleines de sentiment et de cœur. Veuf de l'actrice Lucie Mabire, il s'était remarié, et il laisse une nombreuse famille.

— *Le général de Gondrecourt.* Une curieuse personnalité, à la fois militaire et littéraire, vient de disparaître ; le général Henri-Ange-Aristide de Gondrecourt vient de mourir le 11 de ce mois, à l'âge de 60 ans. Ce fut aussi un de nos plus féconds romanciers, et les volumes qu'il a publiés sous le nom d'Alfred de Gondrecourt se comptent par centaines.

Il débuta dans les lettres, en 1844, par un roman intitulé *Les Derniers Kerven*. Les plus connues, parmi ses nombreuses publications, soit en feuilletons, soit en volumes, sont le *Bout de l'oreille*, le *Baron la Gazette* et *Un ami diabolique*. Alfred de Gondrecourt était, en somme, un écrivain d'imagination, mais d'un style lâché et prolixe ; aussi la critique lui a-t-elle été souvent sévère, mais il n'avait jamais pu se faire à ses remontrances, témoin l'anecdote suivante :

Alors que le général n'était encore que colonel, Charles Monselet publia sur un de ses romans un article assez défavorable qu'il terminait de la manière suivante :

« M. de Gondrecourt peut être colonel dans l'armée de la guerre, il ne sera jamais que caporal dans l'armée des lettres. » Le mot était fort joli à coup sûr, mais il faillit coûter cher à son auteur, que l'irascible colonel provoqua en duel. C'est dans ce duel fameux que Monselet, au moment de se mettre en garde, demanda avec le plus grand sang-froid du monde au colonel s'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'il conservât ses lunettes, bien que lui-même n'en portât point. Le colonel sourit, et, s'il ne fut pas désarmé par l'esprit de son adversaire, il eut du moins le bon goût de ne lui faire qu'une légère égratignure.

— *La duchesse d'Aoste.* La belle-fille du roi Victor-Emmanuel, qui a été un moment reine d'Espagne, alors que son mari, le duc d'Aoste, avait été proclamé roi de la Péninsule ibérique par le maréchal Prim, vient de mourir à San Remo (7 novembre), à l'âge de 29 ans. Elle était fille du prince del Pozzo della Cisterna et de Luigia de Mérode, nièce du cardinal de ce nom, ancien ministre de la guerre de Pie IX. Voici une particularité assez peu connue sur cette princesse ; elle était certainement l'une des femmes les plus instruites du monde, et elle était la seule, de tout le royaume d'Italie, qui eût reçu, en concours publics, le grade de docteur ès sciences. Elle parlait admirablement le grec, mais elle n'était point pédante et s'occupait avec le soin le plus simple et le plus maternel de l'éducation de ses trois

enfants. On évalue à environ 80 millions la fortune personnelle qu'elle leur a laissée.

— *Tamburini.* L'illustre baryton de l'ancien Théâtre-Italien vient de mourir à l'âge de 76 ans. Il avait appartenu aux diverses troupes qui ont si brillamment initié le public parisien aux opéras étrangers, dans la salle Ventadour, de 1832 à 1854. C'est lui qu'on avait surnommé le Rubini des basses-tailles.

— *Brididi.* Annonçons encore le décès du célèbre Brididi, l'ancien danseur émérite du cancan parisien à Mabille et au Château-des-Fleurs, sous le règne de Louis-Philippe. Il se nommait, de son vrai nom, La Coursonnais. On sait qu'il eut l'honneur d'être mis en scène par Rochefort dans un vaudeville des Variétés, *La Vieillesse de Brididi*, dont ce pauvre et regretté Couder fit le grand succès par sa jovialité et sa haute fantaisie.

— *Le comte de Chevigné.* L'auteur des *Contes Rémois* vient de mourir, en son château de Boursault (Marne), à l'âge de 83 ans. Il a été toute sa vie un homme gai et heureux. Ses vers faciles et joliment tournés lui ont fait une réputation. Les jeunes filles ne liront jamais les *Contes Rémois*, pas plus d'ailleurs qu'elles ne lisent ceux de La Fontaine, mais les lettrés les garderont toujours, sous clef, dans leur bibliothèque.

M. de Chevigné avait une passion toute paternelle pour ses *Contes*, dont la première édition a été illustrée par Meissonier lui-même. On sait qu'elle est aujourd'hui

introuvable. Depuis, l'auteur a encore donné dix éditions de ces contes égrillards et fameux. Il y en a eu dans tous les formats et sur tous les papiers !

Au moment où la mort est venue le surprendre, il allait recevoir les épreuves de la douzième édition, qui doit paraître avec six ravissants dessins de Jules Worms, gravés à l'eau-forte par Rajon. Il y a un mois, il venait rendre visite à son éditeur en passant par Paris, et lui disait : « Dépêchez-vous, dépêchez-vous, je suis plus qu'octogénaire ; le lendemain ne m'appartient pas, et je pourrais bien ne pas voir l'édition qui doit compléter ma douzaine. » L'aimable vieillard n'avait été que trop bon prophète.

M. de Chevigné avait épousé la fille de Mme veuve Clicquot; il a donc été un des rares Français qui ont bu du vrai Champagne ! Il a marié sa fille au marquis de Mortemart, et enfin il a pu voir, avant de mourir, sa petite-fille épouser le duc de Crussol d'Uzès. Belles alliances, n'est-ce pas, pour les descendantes d'une simple marchande de vin de Champagne ?

VARIA. — *Philarète Chasles et ses mémoires* continuent à faire parler d'eux. On a longtemps d'avance donné des extraits du second volume afin de mieux affriander le public, mais il paraît que les choses les plus fortes sont réservées pour le troisième. Dès le premier, les amateurs de scandale auraient trouvé plus ample pâture

encore, si des conseils prudents n'avaient retenu l'éditeur.

Au début, la famille de l'auteur s'était opposée à la publication. Il paraît qu'on a triomphé de ses scrupules, et, pour la mémoire de Chasles, nous ne croyons pas qu'on ait sagement agi. Elle avait jusqu'ici bénéficié de l'indulgence exagérée qu'on a pour les morts ; une réaction sera d'autant plus à craindre pour l'avenir qu'elle aura été provoquée par de vraies agressions.

En d'autres termes, Chasles était trop attaquable pour attaquer ; à l'exemple de Talleyrand, il eût dû prescrire quarante ans de délai pour l'impression de son œuvre, et il ne serait pas resté de contemporains capables de la contrôler, c'eût été une bonne précaution. Mais aujourd'hui, malheureusement pour lui, les témoins de sa vie et de ses actes abondent encore. On assure que l'un d'eux attend la fin des mémoires pour en donner la contre-partie avec pièces à l'appui. On dit ce supplément des plus instructifs.

Il est probable qu'il en paraîtra d'autres à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue britannique* et au *Journal des Débats*, quittés par Chasles, dit-il, parce qu'il s'est refusé à partager les façons d'être vénales de ses confrères.

— *Les Confessions de Fréron.* M. Charles Barthélemy vient de publier sous ce titre un volume dans lequel il

cherche, avec un peu trop de partialité peut-être, à réhabiliter la mémoire si compromise de Fréron. Il a choisi à cet effet, dans les œuvres du critique, et notamment dans les vingt-trois années de son recueil fameux si connu sous le titre de *L'Année littéraire*, tous les passages, fragments, notes et extraits, qui pouvaient lui être favorables. Il est résulté de ce travail, très-minutieusement fait d'ailleurs, un livre à coup sûr intéressant, mais qui ne nous semble pas atteindre cependant le but que s'était proposé M. Barthélemy.

La partie la plus curieuse du volume est celle qui est consacrée aux querelles de Fréron avec ses contemporains, notamment avec La Morlière et surtout avec Voltaire. On sait que le grand écrivain haïssait Fréron, et qu'il poussa même si loin son animosité contre lui qu'il alla jusqu'à le bafouer publiquement sur la scène. Au fond, il connaissait bien la valeur de son terrible et malin adversaire, et l'on a raconté, à ce sujet, une curieuse anecdote qui prouve, — si elle est vraie,— que la haine de Voltaire n'était peut-être pas aussi aveugle que M. Barthélemy veut bien nous le dire :

Un seigneur étranger ayant demandé à Voltaire un correspondant littéraire à Paris : « Adressez-vous à ce coquin de Fréron, aurait répondu Voltaire, il n'y a que lui qui soit capable de faire le genre de travail que vous désirez. » Et comme l'étranger s'étonnait du choix indiqué par Voltaire, en raison de ses démêlés bien connus

avec Fréron : « Ma foi! oui, aurait répliqué le philosophe, c'est le seul homme d'aujourd'hui qui ait véritablement du goût, et je suis bien forcé d'en convenir, quoique je le déteste! »

— *Le Palais de l'Institut.* On répare en ce moment le dôme qui abrite la salle des séances publiques au palais de l'Institut. Sait-on, à ce propos, que cette salle fut d'abord une église, dont l'entrée actuelle, entourée des lions si connus, était le portail? Rappelons encore que ce classique palais et toutes ses dépendances ont été édifiés sur l'emplacement de divers hôtels parmi lesquels se trouvait l'hôtel de Nesle, avec sa fameuse tour que la légende a peuplée de tant de souvenirs plus ou moins historiques. Ce n'est que depuis 1806 que l'église susdite est devenue la salle des séances de l'Institut de France. Le tombeau de son fondateur, le cardinal de Mazarin, œuvre de Coysevox, se trouvait dans cette église avant la Révolution; il a été transporté depuis au Musée de Versailles.

— *Un Sonnet oublié.* Nous avons trouvé sur les quais, dans une modeste boîte à prix fixe, un recueil de sonnets de M. Émile Péhant, qui est mort récemment conservateur de la bibliothèque de Nantes. Le titre et les premières pages de l'exemplaire, que nous avons acquis moyennant un prix extra-minime, ont été déchirés.

L'édition doit remonter, si nos souvenirs nous servent bien, à l'année 1835, époque à laquelle Alfred de Vigny s'intéressa assez vivement aux débuts d'Émile Péhant dans les lettres pour patronner son premier ouvrage et pour faire obtenir en même temps à son auteur une place de professeur au collége de Vienne (Isère). C'est dans ce recueil, devenu, pensons-nous, fort rare aujourd'hui, que se trouve le sonnet sur « la faim », qui avait alors appelé l'attention sur le poëte, et que nous reproduisons ici.

LA FAIM.

Vous qui m'avez connu dans ma jeunesse heureuse,
Le visage si plein et le teint si fleuri,
Et qui voulez savoir pourquoi ma joue est creuse,
Pourquoi mon front est pâle et mon corps amaigri,

Peut-être vous croirez qu'une femme amoureuse,
En me brûlant le sang, l'a seule ainsi tari,
Ou que c'est du travail la lampe douloureuse
Qui, troublant mon sommeil, à ce point m'a flétri.

Ah ! ce n'est point cela qui me tue et qui m'use...
Que m'importent l'amour, et la gloire, et la muse !
Ce n'est pas pour si peu que je serais changé.

Oh ! non... Si vous voyez ma figure si hâve,
Ma lèvre si livide et mon regard si cave,
C'est que voilà trois jours que je n'ai pas mangé !...

— *Rien de nouveau sous le soleil.* Tout le monde se souvient encore de la brochure célèbre dans laquelle

l'auteur du *Demi-Monde* qualifia du titre de « capital » l'état heureux de la jeune fille que la débauche ou le mariage n'ont point encore déflorée. Ce mot fit alors fortune; on le trouva original et surtout plein de justesse, et M. Alex. Dumas fils passa pour avoir inventé un vocable nouveau.

Or, vers l'année 1864, un prêtre français, l'abbé Postel, traduisit et publia une brochure d'un R. P. jésuite italien nommé Charles Paterniani, et qui avait pour titre : *La Sainte Virginité, ou les Grands Biens du trésor caché*. Voici un passage de cette brochure qui prouve surabondamment deux choses : la première, c'est que M. Alex. Dumas fils n'a pas inventé le spirituel vocable dont on lui a attribué la paternité; la seconde, c'est que, décidément, on a de plus en plus raison de dire « qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil » :

« Tant de saintes, afin de conserver leur virginité, ont volontiers sacrifié tout le sang de leurs veines, et une jeune fille sacrifiera pour rien *un si riche capital* qui, une fois aliéné, ne se récupère jamais!... »

— *Le Livre de la Morgue*. Tout Paris a été vivement préoccupé, pendant la dernière quinzaine, par un crime aussi horrible que mystérieux. Une femme a été coupée en morceaux, jetée à la Seine, puis repêchée, portée à la Morgue, et enfin exposée publiquement pendant plus de

dix jours sans qu'une seule des deux cent mille personnes qui sont venues visiter son cadavre ait pu sûrement la reconnaître. Aujourd'hui le corps décomposé et méconnaissable a été porté en terre, et le mystère reste toujours aussi impénétrable !

On a cité, à propos de ce crime affreux, le registre curieux qui constate les entrées et les sorties de la Morgue, registre que le peuple, dans son langage imagé, a baptisé du nom de *registre des machabées!* Sa lecture pourrait fournir des milliers de sujets de drame à l'imagination de nos écrivains. En trois lignes il formule quelquefois tout un roman. On peut notamment suivre pas à pas sur ce funèbre registre l'histoire de nos discordes civiles. Ces jours-là, l'écriture du greffier est rapide : il est en effet surchargé de besogne. Ainsi, le 27 juillet 1830, vous trouverez l'enregistrement de trois corps, dont deux noyés; le 28, il y en eut 18; le surlendemain, 101, tous suivis de l'indication : « Coups de feu. » En février 1848, le 23, il y en a 110; le 24, on en compte 43, et 16 le 25. Lors de l'insurrection de juin, la seule journée du 26 en donne 101.

L'année le plus tristement féconde est celle de 1867 où l'on a compté 744 entrées, tandis que l'année 1871, qui a vu la fin du siége et toute la Commune, n'en a donné que 711.

— *Un Quiproquo.* Voici une bien piquante et curieuse

histoire. Le journal *L'Union*, qui défend à outrance, comme chacun sait, le trône et l'autel, s'imprime dans la même maison que le *Bien public*, feuille qui a, — comme chacun sait encore, — des opinions tout à fait opposées. Or, un de ces derniers jours, l'*Union* — *proh pudor!* — publia dans l'une de ses colonnes un éreintement complet, rempli d'aménités plus que désagréables à l'adresse des professeurs de la faculté de droit catholique d'Angers, qui venait d'ouvrir ses portes. Je laisse à penser quelle fut la stupéfaction, non-seulement des lecteurs, mais surtout des rédacteurs du vénérable et pieux journal! On alla bien vite aux informations, et l'on constata que, par suite de la confusion qui survient journellement dans le transport des « paquets » de chaque journal, — car il s'en imprime une dizaine dans ce même endroit, — un des paquets, destiné au *Bien public*, avait été porté par erreur à l'*Union* où il avait passé de confiance!... On ne dit pas, par exemple, si le *Bien public* avait, par contre, inséré l'article rédigé pour l'*Union*!... Quoi qu'il en soit, la feuille religieuse dut faire amende honorable, et jurer, — mais un peu tard, — qu'on ne l'y prendrait plus, et déclarer, en outre, que désormais on lirait une fois de plus les épreuves du journal avant son tirage définitif!...

— *Un peu trop Faure.* Notre célèbre baryton était, il y a quelques jours, en tournée à Toulouse, où il a

fait placarder l'affiche suivante, qui nous est signalée par le *Gaulois*. Elle mérite certainement d'être conservée pour occuper une place d'honneur dans les annales de la réclame :

CONCERT FAURE.

—

Télégrammes adressés à la maison Martin et Cie, *marchands de musique, à Toulouse.*

Bordeaux. — *Concert Faure.* — Très-grand succès. Plus de trois cents personnes sur scène et dans les coulisses. Faure rappelé dix fois avec frénésie. Sérénade donnée à minuit, sous ses fenêtres, par la Fanfare bordelaise. Obligé de donner un second concert.

Bayonne. — *Concert Faure.* — Succès des artistes sans précédent. Foule immense envahissant la salle, la scène, les coulisses, les couloirs, se contentant de l'audition sans la vue. Le regard se promenait avec ravissement du fond de la scène jusqu'au paradis. Sa Majesté le roi de Hanovre, les princesses ses filles ; Sa Majesté la reine de Hollande, et leur suite, accompagnées d'un brillant cortége de notabilités espagnoles venues pour cette soirée, aidaient aux applaudissements enthousiastes et frénétiques du public, bissant et rappelant Faure après chaque morceau.

Cette foule qui se contente de l'audition sans la vue! tout le monde n'aurait pas trouvé cela. Espérons que, pour ne pas faire de jaloux, M. Faure, avant de partir, aura envoyé sa photographie à ceux des Toulousains qui ont été privés du plaisir de le *voir* chanter.

— *Un Bouquet de violettes.* Un magnifique bouquet

de violettes de Parme, avec une bordure où se lisait le nom de *Lalla-Roukh*, a été envoyé au directeur de l'Opéra-Comique par une main inconnue, le lendemain de la reprise du chef-d'œuvre de Félicien David. M. Carvalho, avec une touchante attention, l'a fait porter sur la tombe du divin compositeur. On a remarqué à cette reprise de *Lalla-Roukh* que Mme Carvalho avait beaucoup applaudi Mme Brunet-Lafleur, qui s'est acquittée si brillamment du rôle de la princesse de Delhy. Mme Carvalho, accompagnée de Gounod et de plusieurs autres célébrités musicales, était placée dans une loge d'avant-scène, où l'on a fêté également l'heureux début du nouveau ténor, M. Furst.

— *Paris qui s'en va.* L'ouverture de l'avenue Benjamin-Delessert, qui va de la base du Trocadéro à la grande rue de Passy, nécessite le remblai d'une rue basse où se trouvaient les derniers vestiges du couvent des Bons-Hommes, religieux qui étaient venus d'Italie sous Louis XI. Ils habitaient l'ancien manoir de Nigeon, auquel ils avaient réuni un hôtel voisin avec ses dépendances, ce qui leur constituait un magnifique établissement. Ils avaient, entre autres curiosités, des jardins à trois étages de terrasses aussi vastes que pittoresques.

C'est sur la terrasse du milieu, où s'ouvrait le caveau funéraire des religieux, qu'on a pratiqué la rampe qui grimpe du quai de Billy à la rue Vineuse. Le caveau fu-

néraire sert aujourd'hui de cave. Quant aux bâtiments principaux, il en existait encore une notable partie en 1867, et c'est l'installation de l'Exposition universelle de cette époque qui les a fait totalement disparaître. Rappelons encore que notre première filature de coton fut établie, en 1797, dans ce manoir, que la Révolution avait fait vide des religieux qui l'occupaient depuis si longtemps.

A propos des démolitions que va nécessiter le prolongement du boulevard Saint-Germain, notons aussi quelques maisons historiques de la rue Taranne qui vont disparaître :

Le n° 2, à l'angle de la rue Saint-Benoît, a été habité par Diderot ; c'est là que l'impératrice Catherine II de Russie lui a fait acheter sa bibliothèque ; c'est au n° 6 que demeurait l'avocat-poëte Gagne, mort au mois d'août dernier ; Xavier de Maistre habitait le n° 10, quand il a écrit le *Voyage autour de ma chambre ;* enfin c'est au n° 12 que se trouve l'hôtel où résidait le fameux baron d'Holbach.

— *Origine de divers personnages.* Nous avons donné, dans l'un de nos derniers numéros, une nomenclature montrant ce que seraient devenus certains artistes dramatiques bien connus s'ils avaient suivi la carrière paternelle ; nous reproduisons aujourd'hui, également comme curiosité documentaire, une liste du même genre,

mais relative cette fois à des artistes et à des gens de lettres :

Aubergiste : G. Verdi.
Bijoutier : Gérôme (de l'Institut).
Charcutier : Pailleron.
Chaudronnier : Le sculpteur Préault.
Cloutier : Victor Massé.
Colporteurs : Michel et Calmann Lévy.
Concierge : Henry Murger.
Courtier d'affaires : A. Thiers.
Drapier : Jules Simon.
Épiciers : Ed. About, E. Renan.
Encadreur : Clésinger.
Faïencier : L'architecte Duban.
Joaillier : Victor Cousin.
Laboureur : Gevaert.
Libraire : Ch. Monselet.
Maçon : Le sculpteur Carpeaux.
Marchand d'estampes : Auber.
Mégissier : Feuillet de Conches.
Menuisier : Belmontet.
Meunier : Ars. Houssaye.
Papetier : Le Dr Véron.
Peintre en bâtiments : Daubigny.
Perruquier : Darimon.
Porcelainier : Jules Claretie.
Revendeur d'habits : Dennery.

Sabotier : Paul Baudry.
Serruriers : Mignet, Ed. Fournier.
Tailleur : Louis Ulbach.
Tanneur : Pasteur (de l'Institut).
Tapissiers : Duruy, Nélaton.
Tonnelier : Louis Veuillot.

— *Les Reines collectionneuses.* Les simples particuliers ne sont pas les seuls, paraît-il, qui aient le goût des collections d'objets rares, riches et précieux. La *Liberté* nous signale deux grandes reines de notre temps — l'une déchue, il est vrai, mais encore assez favorisée de la fortune — qui ont pour certains objets de toilette une passion que des princesses, placées sur le trône, peuvent seules satisfaire avec une aussi magnifique abondance. Ces deux princesses sont l'ex-reine d'Espagne Isabelle et la reine Victoria, impératrice des Indes.

Il n'existe pas en Europe de femme possédant une collection de dentelles comparables à celles de la reine Isabelle. Tous les temps et tous les pays ont fourni leur contigent. Telle robe d'Alençon vaut plus de 100,000 fr.; telle garniture en vieux point représente une fortune. On estime les dentelles de la reine à plusieurs millions. Depuis qu'elle est descendue du trône, elle trouve moins rarement des occasions qui lui permettent de les exhiber sur elle, mais elle se plaît encore à les

étaler de temps à autre sous les yeux de ses intimes et de ses fidèles.

Quant à la reine Victoria, elle collectionne depuis sa plus tendre jeunesse les châles de cachemire; et comme elle a dans ses innombrables États le pays où précisément se fabriquent les plus riches et les plus rares, sa collection a une valeur considérable et qui dépasse, dit-on, 400,000 livres sterling (10 millions de francs). Dans le nombre de ces châles merveilleux, il en est qu'on ne pourrait plus refaire aujourd'hui : car, dans l'art spécial qui consiste à tisser et à mélanger l'or, la soie et aussi les pierres précieuses, l'habileté baisse, comme dans toutes les choses où un art quelconque domine, et peu à peu les ouvriers perdent les grands secrets de leur métier.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 23 — 15 DÉCEMBRE 1876

SOMMAIRE.

Académie Française : réception de M. Ch. Blanc. — Lettre inédite d'Armand Marrast. — Encore Philarète Chasles. — Les Concerts du Conservatoire. — Théâtres : *L'Ami Fritz*, reprise de *Robert le Diable*. Nécrologie : Kime, Mlle Hisson, Veyre, Ritschl.

Varia. — Les Cafés en France. — A propos des *Huguenots*. — Le Ténor Nicolini. — Notre-Dame de Lourdes et le *Grand Cyrus*. — Le Renom littéraire. — Lapérouse amoureux. — Une Fausse Paternité. — Le Palais du quai d'Orsay. — Amsterdam et Venise. — La Ville aux deux profils. — *Marthe*. — Les Écrivains au jury. — Le Coiffeur Lespez.

ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Réception de M. Charles Blanc*. C'est le jeudi 30 novembre dernier que M. Auguste-Alexandre-Philippe-Charles Blanc a prononcé son discours de réception à l'Académie française, où il remplaçait M. de Carné dans le vingt et unième fauteuil. Cette séance, qui avait attiré une foule considérable, fera

époque dans les annales de la docte assemblée. On avait, en effet, cru jusqu'à ce jour, que le nouvel élu devait prononcer surtout, dans son discours, l'éloge et l'apologie de son prédécesseur. Mais M. Charles Blanc, au lieu de louer M. de Carné, s'est attaché, au contraire, à critiquer aussi bien ses idées politiques que ses ouvrages. De son côté, M. Camille Rousset, qui était chargé de lui répondre, l'a fait avec une aigreur qui ne laissait pas que d'être spirituelle, et a cru devoir venger la mémoire de l'académicien défunt, que son successeur venait de malmener de si belle façon! On ne se souvient point d'une séance semblable!

Malgré les violents coups de férule que le *vétéran* Camille Rousset a appliqués au *nouveau* Charles Blanc, celui-ci n'en reste pas moins l'un de nos critiques d'art les plus autorisés et les mieux appréciés.

On sait sans doute qu'il n'a pas commencé sa carrière en écrivant des articles d'art; il s'est pris d'abord à vouloir devenir graveur; il a même publié quelques planches fort recherchées aujourd'hui, et dont voici l'exact catalogue:

Copie du *Janus Lutma*, célèbre eau-forte de Rembrandt;

Copie du portrait de Guizot, de Paul Delaroche, laquelle se trouve dans l'*Histoire de dix ans* de son frère, Louis Blanc, ainsi que dans l'édition illustrée du *Livre des Orateurs*, de M. de Cormenin (Timon);

Une copie du portrait de Rembrandt (eau-forte pour la *Gazette des Beaux-Arts*) ;

Enfin les portraits de Musard père, l'ancien chef d'orchestre des bals de l'Opéra ; du docteur Broussais, sur son lit de mort, et du docteur Duval.

Comme graveur, M. Charles Blanc avait été l'élève de Calamatta et de Mercuri.

Lettre inédite d'Armand Marrast. — Voici une fort curieuse lettre dans laquelle Armand Marrast raconte à son ami Ferdinand Bascans — qu'il n'a tutoyé que plus tard — comment il fut reçu licencié. Cette lettre, qui date de 1826, donne de piquants détails sur les mœurs et usages intimes des concours universitaires pour l'époque à laquelle elle se rapporte :

Paris, le 31 août 1826.

Mon cher ami,

Vous vous faites un monstre de la licence, vous vous en exagérez les difficultés ; ce n'est pas que ce soit extrêmement facile et qu'il ne faille, pour l'obtenir, du travail et des inquiétudes ; mais ce n'est pas aussi pénible que vous l'imaginez, et je vous engage sérieusement à venir vous faire recevoir l'année prochaine. Voici, en détail, les formalités à remplir et la marche de la cérémonie :

On se fait inscrire au secrétariat de la Faculté des lettres en présentant : 1° son diplôme de bachelier ; 2° la dispense des inscriptions accordée par le ministre et l'autorisation de passer à Paris ; 3° le payement desdites inscriptions, plus les droits de présence et de diplôme, en tout 122 francs. Après

ces préliminaires, on vous fixe un jour et, à dix heures sonnantes, un professeur, suivi d'un huissier, vient décacheter, en votre présence, un papier contenant le sujet de la composition latine. Le nôtre était celui-ci : *Nihil honestum est quod vacat justitia.* Quand cela est écrit, on vous lit une note ainsi conçue :

« MM. les candidats sont prévenus qu'aux termes du règlement, ils ne doivent pas s'absenter pendant le temps de la composition, communiquer entre eux ou avec autrui, sous peine d'être exclus du concours. La durée de la composition est de cinq heures. M. (un professeur) est chargé de la surveillance ; il empêchera l'usage de tout autre livre qu'un dictionnaire, sous la peine portée plus haut.

« *Le doyen de la Faculté :* LEMAIRE. »

Cela dit, on se place à six pieds les uns des autres, et là, bien à son aise, sur des fauteuils et vis-à-vis une jolie table ronde, on travaille, non pas jusqu'à trois heures seulement, d'après les règlements, mais quelquefois jusqu'à quatre heures et demie. Le professeur va et vient, vous enferme dans la salle, en laissant l'appariteur ; il revient bientôt encore, s'impatiente, vous menace de fermer le concours ; on le supplie, il se laisse attendrir. Voilà pour le premier jour. On avait le droit de faire de six à douze pages *ad libitum.*

Le lendemain à la même heure, une nouvelle figure vient recommencer l'opération de la veille, et on lit le sujet de composition française. Voici le nôtre : *Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.* Mêmes observations que le jour précédent. J'ai fait sur ce sujet près de sept petites pages qu'on a eu la bonté de qualifier « éloquentes ». — Enfin le troisième jour, — jour cruel !... — on vous apporte, avec les formalités accoutumées, une énorme version grecque d'une page et demie au moins, et in-8°. Ce grec est presque toujours écrit par M. Boissonnade, personnage fort capable dans cette partie,

mais qui, se persuadant que des licenciés doivent être familiers avec cette langue, écrit presque tout par abréviations, de telle sorte que c'est un horrible travail pour le déchiffrer. Ajoutez à ce premier ennui que, ce jour-là, on ne vous donne pas une minute de répit et qu'il faut avoir fini au coup de cloche de trois heures. On nous avait donné une lettre de saint Grégoire de Nazianze dans laquelle se trouvaient citées deux strophes de Pindare, sur le feu. Dieu vous préserve d'une poésie si embrouillée! Heureusement, le professeur s'absenta ; nous envoyâmes l'appariteur, moyennant cinq francs, nous chercher de la limonade, et, en attendant, nous communiquâmes pour le sens, et chacun traduisit à sa manière. *Sic nos servavit Apollo!*

Huit jours après, le secrétaire me dit : « Monsieur, vous avez été reçu avec distinction, et la Faculté a décidé qu'on tiendrait dépôt de votre dissertation française, qui a été trouvée éloquente. Vous êtes reçu avec le numéro I. »

Voilà ce que c'est, mon cher, que de concourir avec des médiocrités. Il n'y a vraiment que chance, dans tout cela, car sur sept quatre ont été exclus ; mais je vous assure qu'ils le méritaient assez. Vous voyez donc que ce n'est pas la mer à boire, et je vous engage à persévérer dans vos études préparatoires en vue de cette entreprise, dont le bon résultat est nécessaire pour devenir professeur des hautes classes dans un collége royal et même pour concourir afin d'être agrégé...

« Armand Marrast. »

Encore Philarète Chasles. — M. N. Martin, l'un de nos plus dévoués correspondants, nous communique une lettre inédite de Philarète Chasles, qu'il fait précéder des réflexions suivantes :

« Les *Mémoires* de Philarète Chasles, quoi qu'on

en puisse dire, sont incontestablement une lecture très-intéressante, malgré — et je pourrais ajouter *à cause de* — l'acrimonie souvent injuste et blessante de certains jugements relatifs à des contemporains célèbres. Il est à prévoir, comme l'indique une note insérée dans le dernier numéro de la *Gazette anecdotique*, que les réfutations aiguës ne se feront guère attendre ; et le lecteur ne s'en plaindra pas. — N'oublions pas d'ailleurs que de ces exagérations réciproques se dégage toujours à la fin une opinion moyenne qui est plus près de la vérité.

« N'est-il pas non plus équitable de rappeler, comme atténuation des vivacités de Philarète Chasles, qu'il avait, au déclin de sa vie, subi des déceptions dont il ne pouvait surmonter l'amertume? On avait été jusqu'à lui contester son talent, assurément très-multiple et réel ; et, ce qui lui fut une blessure de plus en plus saignante, sa candidature à l'Académie française ne fut jamais acceptée. En bonne justice, reconnaissons cependant qu'au point de vue des œuvres littéraires, cette candidature en valait bien d'autres. La lettre ci-jointe, que je vous autorise à reproduire, est pleine de l'agitation fiévreuse qu'un tel état de choses entretenait en lui. Il me l'écrivit sous le coup d'attaques excessives de la *Gazette de Cologne*, et, comme à cette époque je m'occupais encore beaucoup de l'Allemagne, il me demandait d'intervenir pour réfuter ces assertions. »

A Nicolas Martin.

« Il y a, ce me semble, mon cher ami, des preuves assez graves que je ne subis aucune fantasmagorie, et qu'en appelant mes amis à la rescousse, avec un calme très-parfait, mais avec le ressentiment de l'injustice, je ne suis que le défenseur légitime de ma laborieuse moisson, bien conquise, et non pas un *poëte nerveux*. Qui donc me porte à l'Académie française ? Comment pouvez-vous nommer *un monstre forgé* l'article de la *Gazette de Cœln*, où j'étais déclaré, en trois lignes, indigne même de la critique ? Il faut que vous viviez dans le doux sein de la famille et dans la plus complète ignorance du mouvement littéraire pour que l'écrasement dont je prie mes amis, et surtout les talents jeunes et forts, de me venger, vous semble le *bout du nez* d'une apparence. On refait tous mes livres ; on ne se donne pas même la peine de me nommer en les refaisant. Mon *Allemagne* (t. II), que je vends très-bien, n'a pas été annoncée ou analysée dans un journal. Faites-la prendre chez *Amyot*, qui, par cette lettre, vous la remettra, et au lieu de me répondre par de spirituelles sornettes et en vous moquant de moi ; au lieu de me parler de *déférence* et de railler une prétendue susceptibilité que je n'ai pas, prenez tout bonnement votre casque et votre épée. On ne dit pas à l'ami frappé dans l'ombre : « Vous rêvez ! » On le défend ! Faites-moi faire par vos amis d'Allemagne

une sérieuse critique, et que votre plume douce et vigoureuse en fasse autant ici. Je vous serre cordialement la main, et j'attends votre livre, mon vieil ami.

« Votre dévoué,

« PHILARÈTE CHASLES. »

5 août 1862, Aix-les-Bains.

LES CONCERTS DU CONSERVATOIRE. — La Société des concerts du Conservatoire a célébré ses noces d'or, le 27 novembre dernier. Elle inaugurait en effet, ce jour-là, la cinquantième session de ses séances.

On sait que c'est Habeneck qui eut l'initiative de ces concerts dont le premier essai date du 22 novembre 1826. Voici la curieuse et authentique histoire de leur point de départ :

Habeneck aîné, chef d'orchestre de l'Opéra, songeait depuis longtemps à fonder une société de concerts permanents dans laquelle on exécuterait, avec le concours d'artistes de premier ordre, tous les grands chefs-d'œuvre de la musique symphonique et vocale, profane et religieuse. Le 23 novembre 1826, jour de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, il invite à déjeuner chez lui un grand nombre d'exécutants de ses amis, appartenant pour la plupart, à l'orchestre de l'Opéra. Quand ils furent arrivés, il leur fit distribuer de la musique, les plaça chacun à son rang, d'après leurs instruments respectifs, et donna le signal de la *Symphonie héroïque* de

Beethoven qui était alors parfaitement inconnue à Paris. Ils se passionnèrent tellement tous pour l'exécution de ce bel ouvrage qu'ils en oublièrent le repas et que, vers le soir seulement, Mme Habeneck crut devoir les interrompre pour leur dire que « le dîner » — et non plus le déjeuner, — venait d'être servi.

Cette première tentative ne fut pas stérile ; plusieurs séances rassemblèrent encore Habeneck et ses amis. Enfin Cherubini, directeur du Conservatoire, intervint pour offrir son appui à la société naissante; M. Sosthène de La Rochefoucauld, ministre de la maison de Charles X, spécialement chargé des beaux-arts, comprit bien vite la grande utilité de l'entreprise, et le 15 février 1828, la Société des concerts du Conservatoire fut définitivement autorisée.

Quand on jette un coup d'œil sur la liste des artistes qui composaient la Société, à ses débuts, on comprend l'éclatant succès qui accueillit cette création. On trouve en effet dans le personnel vocal des noms comme ceux de Mnes Cinti-Damoreau, Dabadie, Dorus; MM. Ponchard, Ad. Nourrit, Wartel, Massol, Levasseur, Baroilhet, etc., et il ne faut pas oublier que tous ces artistes faisaient leur partie dans les chœurs, et sans aucune rétribution. Les instrumentistes étaient également de premier ordre : on compte dans le nombre Tilmant, Girard, Tolbecque, Norblin, Artot, Franchomme, Tulou, etc... On sait que, depuis, l'orchestre admirable de la Société s'est toujours

recruté de la même manière, et que c'est à juste titre qu'il passe pour le premier orchestre du monde.

Les chefs d'orchestre de la Société des concerts qui ont précédé M. Deldevez, le titulaire actuellement en exercice, sont MM. Habeneck (1828-1848), Girard (1849-1859), Tilmant (1860-1864), et George Hainl (1865-1871).

Théatres. — L'*Ami Fritz*. Eh bien ! la première représentation de l'*Ami Fritz* — cette première représentation depuis si longtemps annoncée comme devant être la plus tumultueuse, dans les fastes du scandale au théâtre — s'est passée le plus simplement du monde et n'a donné lieu à aucun trouble. C'est le lundi 4 décembre 1876 que la nouvelle pièce de MM. Erckmann et Chatrian a vu, pour la première fois, le feu de la rampe, ainsi qu'on dit en style consacré. Elle ne vaut certes pas — dramatiquement parlant — tout le bruit qu'on a fait par avance autour d'elle.

Le roman qu'elle met en scène a dans le livre beaucoup de grâce et de fraîcheur, mais il manquait déjà de vivacité et surtout d'incidents : il était donc insuffisant pour être — tel quel — transformé en œuvre de théâtre. Ses auteurs en ont jugé autrement, et nous avons le regret de constater qu'ils n'ont pas complétement réussi, non, certes, que leur pièce manque de valeur littéraire, mais parce que son intérêt est trop vite épuisé, et enfin

parce qu'elle n'est pas scénique. Trois actes étaient de trop pour le mince sujet de l'*Ami Fritz*, qui pouvait être bien facilement resserré en deux actes. Le grand succès de la soirée — car il y a eu vraiment grand succès — a été pour l'interprétation d'abord, et pour la mise en scène ensuite. MM. Got, Febvre, Barré, Coquelin cadet et Mlle Reichemberg se sont surpassés. M. Got a trouvé dans le rôle du vieux pasteur Sichel une création des plus originales, qui est le digne pendant de son fameux abbé de *Il ne faut jurer de rien*. Quant au tapage qu'on avait annoncé, il s'est borné, au moment où M. Got est venu pour proclamer le nom des auteurs, à quelques sifflets qui ont sans doute agacé l'éminent comédien, car il a cru devoir accentuer d'une façon peut-être un peu vive, en nommant MM. Erckmann et Chatrian, « l'honneur » qui rejaillissait sur ses camarades et sur lui-même pour avoir représenté leur comédie.

Quant à la mise en scène de l'*Ami Fritz*, c'est la plus curieuse et la plus intelligente que nous ayons vue depuis bien longtemps au théâtre. On n'a jamais poussé plus loin la recherche de la couleur locale. Nous nous sommes vraiment trouvés comme transportés pendant deux heures, ce soir-là, dans un coin de cette vieille Alsace disparue, hélas ! de la carte de France; et ce tableau, si exact et si vivant, n'a pas été l'une des causes les moins réelles de l'émotion produite par certaines parties plus particulièrement touchantes de la pièce.

— *Opéra*. Reprise de *Robert le Diable* (8 décembre). On vient de reprendre pour la première fois, sur la scène du nouvel Opéra, le célèbre ouvrage de Meyerbeer, avec Mme Miolan-Carvalho (Isabelle), Mlle Krauss (Alice) et M. Salomon (Robert). Les décors sont nouveaux et d'un grand effet, surtout celui du troisième acte qui reproduit le fameux cloître où résident les non moins fameuses nonnes, dans le cercle effréné desquelles Robert se trouve un moment enlacé.

Nous ne rééditerons pas ici toutes les histoires qui se rapportent aux premières représentations de *Robert le Diable;* elles ont été cent fois ressassées, et tout le monde les connaît de reste. Rappelons seulement que *Robert le Diable* fut représenté pour la première fois le 21 novembre 1831, et créé par Ad. Nourrit, Levasseur, Lafont, Mmes Cinti-Damoreau et Dorus. Rappelons encore que c'est dans cet immortel ouvrage que Mlle Falcon parut pour la première fois sur la scène de l'Opéra, lors de la reprise qui en fut faite le 20 juillet 1832. Ce jour-là, Mlle Dorus, qui avait créé Alice, reprit le rôle d'Isabelle, et c'est dans le personnage d'Alice que Mlle Falcon effectua, à côté d'elle, son si brillant début.

Nécrologie. — *Kime*. Louis-Alphonse de Blonde, dit Kime, pensionnaire de la Comédie française, est mort le 28 novembre, à l'âge de soixante-dix ans. Ancien acteur des Variétés, où il jouait sous le pseudonyme

d'Apline, il végéta longtemps, ignoré, sur les petits théâtres, et ne fut connu qu'assez tard, après ses débuts à l'Odéon (5 septembre 1852). C'est là qu'il a créé, entre autres nombreuses pièces, l'*Honneur et l'Argent* et le *Testament de César Girodot*. Il était dès lors en pleine notoriété, et il débuta enfin à la Comédie française le 6 octobre 1867, dans ce même rôle de Mercier, de la pièce de Ponsard. Le 20 du même mois, il effectuait son deuxième début dans Orgon de *Tartuffe*, et, le 10 novembre suivant, il jouait, pour son troisième et dernier début, Harpagon de l'*Avare*. Le 22 juin de l'année suivante, il reprit Chicaneau des *Plaideurs* avec un grand succès, et ce fut même son meilleur rôle à la Comédie française, après toutefois celui d'Isidore du *Testament de César Girodot*, qu'il y joua pour la première fois le 26 juin 1873.

Toute la Comédie française a rendu les derniers devoirs à cet excellent comédien, qui était aussi un excellent homme, très-estimé, très-aimé de tous ses camarades, et sur la tombe duquel M. Got, au nom de la Société du Théâtre-Français, est venu dire un suprême adieu.

— *Mlle Hisson*. Une cantatrice de l'Opéra, Mlle Julia Hisson vient de mourir, à l'âge de vingt-sept ans, des suites d'une longue maladie de poitrine. Elle était entrée fort jeune au Conservatoire ; on avait déjà remarqué la puissance de sa belle voix au Théâtre-Français, où elle parut dans les chœurs d'*Esther*, de Jules Cohen, et aux

Tuileries, où elle chanta dans les messes de la chapelle impériale. Elle avait eu pour professeurs au Conservatoire, MM. Battaille et Wartel. Le 15 novembre 1867, elle fut engagée à l'Opéra, où elle débuta, le 15 juillet suivant, dans le *Trouvère*. Depuis, elle a chanté avec succès, sur notre première scène lyrique, *Don Juan* (dona Anna), l'*Africaine* (Sélika) et les *Huguenots* (Valentine). La dernière fois qu'elle parut à l'Opéra, le 13 avril 1873, Mlle Hisson chanta Léonore du *Trouvère*, et, déjà en proie au mal qui devait l'emporter, elle s'évanouit en scène et ne put achever son rôle. Elle n'a compté qu'une seule création à l'Opéra, dans ce malencontreux *Érostrate*, de Reyer, qui n'a pas dépassé la seconde représentation.

Mlle Hisson était de bonne famille; son frère était officier dans la marine impériale, et il est mort pendant la campagne de Crimée.

— *Veyre*. Un poëte auvergnat, qui a fait un certain bruit il y a une trentaine d'années, l'instituteur Veyre. surnommé le « Jasmin de l'Auvergne », vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. Il était membre correspondant de l'Académie de Clermont et officier d'académie. Ses poésies ont été imprimées en 1860, à la suite d'une souscription publique. Elles forment un volume ayant pour titre : *les Piaulats d'un reipetit*.

— *Ritschl*. L'un des principaux philologues de l'Allemagne, Frédéric-Guillaume Ritschl, est mort le 9 no-

vembre, à Leipsick, à l'âge de soixante-dix ans. Il était depuis 1865 professeur à l'Université de cette ville. Ritschl a dû sa notoriété, en Europe, au travail critique qu'il a donné sur Plaute dans son édition des œuvres du célèbre comique latin (3 vol. 1848-53). Ce travail et beaucoup d'autres moins connus en France ont mérité à Ritschl son élection, en 1867, à notre Académie des inscriptions et belles-lettres, en qualité de membre étranger.

VARIA. — *Les Cafés en France.* On vient de tenter le recensement général des cafés qui existent dans toute la France. Leur chiffre dépasse 115,000! Or, il y a deux cents ans, il n'en existait pas un seul. Le premier qui fut ouvert en France date de 1672. Un Arménien, qui était venu vendre des objets exotiques à la foire de Saint-Germain, débitait en plein air du café à l'eau, et il eut une telle vogue qu'il transporta son commerce à Paris, sur le quai de l'École, où il ouvrit une salle de café comme celles qui existaient depuis assez longtemps à Constantinople.

Le café coûtait alors fort cher; un arrêt du conseil n'en permettait l'entrée que par le port de Marseille, et la livre s'en vendait jusqu'à 40 écus, qui feraient plus de 300 francs de notre monnaie actuelle. Le premier café célèbre de Paris fut celui que fonda l'Italien Procope, rue de Tournon. Il le transporta peu après en face

de la Comédie-Française, dans la rue qui était alors la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, et qui est devenue depuis la rue de l'Ancienne-Comédie. Ce café fut, comme on sait, le plus fréquenté de son temps et le rendez-vous de tous les gens de lettres. Il y a seulement une dizaine d'années qu'il a disparu. Sous le règne de Louis XV, on compta jusqu'à six cents cafés à Paris ; leur nombre avait triplé en 1782. Il y en a aujourd'hui plusieurs milliers en exploitation.

Les cafés proprement dits ont engendré les cafés-concerts, que nous ne voyons chez nous que depuis une trentaine d'années, mais qui existaient depuis bien longtemps en Allemagne. C'est sous le second Empire qu'ils ont commencé à prendre le grand développement auquel ils ont atteint aujourd'hui, le décret sur la liberté des théâtres leur ayant permis alors de donner des opérettes, des vaudevilles et des comédies à plusieurs personnages, et même des ballets, toutes choses qui leur étaient antérieurement interdites.

— *A propos des Huguenots.* Notre confrère Ernest Hamm nous fait part d'une assez curieuse trouvaille qu'il a faite dans la *Correspondance de Grimm* à propos des *Huguenots*, ce puissant opéra de Meyerbeer dans lequel Mlle Krauss vient d'opérer sa rentrée. Voici la note qu'il nous adresse à ce sujet :

« Dans un volume supplémentaire de la *Correspon-*

dance de Grimm qui a paru à la fin de l'édition complète, nous découvrons que le critique allemand a tout à fait eu l'idée première qui sert de canevas au livret des *Huguenots*.

« Il s'agit des ballets au théâtre.

« Les ballets, dit d'abord Grimm, ne sont si agréables « et si désirés à l'Opéra que parce que le poëme des « grands ouvrages est insipide et froid et qu'il ennuie ; « mais, dans une pièce véritablement intéressante, je « défie le poëte le plus habile, quelque art qu'il puisse « avoir, d'amener un ballet sans arrêter l'action, et par « conséquent sans détruire à chaque fois l'effet de toute « la représentation. Remarquez que la danse peut être « historique, dans une pièce, comme la narration. »

« Après ce préambule, le critique passe à l'exposition de la pièce qu'il rêverait.

« Qu'on lui donne, s'écrie-t-il, un génie sublime, et il « nous montrera *la fière et astucieuse Catherine de M « dicis faisant les préparatifs du carnage de la Saint- « Barthélemy, au milieu des fêtes et des danses de la noce « du roi de Navarre.*

« Le contraste entre cette tranquillité apparente et les « épouvantables forfaits qui vont éclore, *ce mélange de « galanterie raffinée et de froide cruauté*, si l'auteur con- « naît les règles de l'art d'émouvoir, peuvent faire frisson- « ner un public impressionnable jusque dans la moelle « des os.

« Mais je ne crains pas, ajoute-t-il, que vous puissiez « avoir jamais rien vu de semblable sur le théâtre de « de l'Opéra, ni qu'aucun de ceux qui s'en mêlent soit « en état d'en concevoir seulement l'effet. On ne nous « donne sur nos théâtres que des jeux d'enfants, parce « que l'on sait bien que nous ne sommes pas des « hommes, et que jusque dans les amusements on re- « doute une certaine dignité et une certaine énergie! »

« Telle est l'exclamation de mauvaise humeur que laisse échapper Grimm pour terminer le plan de l'œuvre qu'il rêve.

« Si l'on se souvient que dans le plan qui avait été primitivement tracé de l'opéra la reine Catherine de Médicis figurait elle-même sur la scène, et qu'elle n'a été remplacée que longtemps après par l'imaginaire Saint-Bris, on verra que Scribe, en l'ignorant probablement, a tout à fait mis en œuvre la pensée du critique allemand. »

— *Le Ténor Nicolini.* Ce célèbre chanteur vient de faire parler de lui à la fois au théâtre et au palais : au théâtre, par le succès considérable qu'il a obtenu, à la salle Ventadour, dans l'*Aïda*, de Verdi ; au palais, par la séparation de corps que le tribunal a prononcée entre lui et sa femme. Voici quelques détails biographiques relatifs à ce charmant artiste.

Nicolini se nomme en réalité Nicolas, et il est Français

aussi bien que vous et moi. Son père était aubergiste à Dinard, et sa mère était fille et sœur des Dejean père et fils, qui ont dirigé le Cirque des Champs-Élysées. Avant d'aborder la scène italienne, Nicolini a chanté, sous son nom réel, à l'Opéra-Comique de Paris et dans beaucoup de salons. Son grand succès lui valut de fructueux engagements à Londres et en Russie, où il a toujours fait fureur. M. Escudier l'avait engagé, pour les quelques soirées dont il pouvait encore disposer avant son départ pour l'étranger, moyennant 1,500 francs par représentation. C'était beaucoup, mais il faut constater que, grâce à ce sacrifice intelligent, et grâce aussi au début simultané d'une cantatrice espagnole de grand talent, M^le^ Sanz, les recettes d'*Aïda*, qui avaient fléchi, ont remonté au maximum.

Quant au procès que nous signalons plus haut, nous n'avons guère à nous y arrêter que pour compléter cette petite notice. Il nous révèle en effet que Nicolini s'est marié, en 1859, avec une Italienne, Maria-Carolina Amato, dont il a eu plusieurs enfants.

— *Notre-Dame de Lourdes et le Grand Cyrus.* Le plus grand profit que depuis longtemps on ait retiré de l'impression d'un seul volume est assurément celui qui échoit actuellement à M. Lasserre, auteur d'un livre sur Notre-Dame de Lourdes. Il touche un franc net par volume, et l'on en a tiré à l'heure qu'il est *trois cent cin-*

quante mille exemplaires... Comptez, ami lecteur, et, si incrédule que vous soyez, avouez que Lourdes est une source miraculeuse... de bénéfices.

Le livre de *Notre-Dame de Lourdes* nous rappelle, sinon par le sujet, du moins par son produit, le fameux roman de Mlle de Scudéry, *Artamène* ou *le Grand Cyrus*. Cet ouvrage eut un succès tel qu'il fit gagner à son éditeur plus de cent mille écus, et, si l'on compare la valeur de la monnaie d'alors à celle de la monnaie d'aujourd'hui, on se demande si la palme financière restera définitivement à M. Lasserre ou à l'illustre vierge du Marais.

— *Le Renom littéraire*. Ce rameau d'or, vers qui tant de mains sont tendues, et auquel si peu peuvent atteindre, a été conquis rapidement et de haute lutte par un homme qui n'était entré qu'en fantaisiste dans la carrière des lettres. Nous voulons parler du comte de Chevigné, le spirituel auteur de ces fameux *Contes Rémois*, qui ont aujourd'hui leur place définitivement marquée dans notre littérature contemporaine.

On peut dire, en effet, de cet aimable conteur, qu'il a gagné le rameau d'or, car il lui en a coûté pour se faire connaître. On sait que tout auteur nouveau doit commencer par faire la guerre à ses dépens ; or le comte de Chevigné avait en mains ce qui est le nerf de la guerre. En se donnant le luxe de demander à Meisso-

nier des dessins pour orner ses contes, il a forcé le public à les lire, et, comme l'œuvre valait la peine d'être lue, le succès ne s'est pas fait attendre.

Car il ne faut pas s'imaginer qu'une œuvre médiocre, quels que soient le luxe et le bruit dont on l'environne, puisse jamais parvenir en quelque estime chez les gens éclairés ; mais aux choses les meilleures il faut la lumière pour qu'elles soient vues, et combien de jeunes talents, sans doute pleins d'avenir, ont été étouffés dans leur germe, faute du fatal billet de cinq cents ou de mille francs qu'il faut sacrifier pour dire seulement que l'on existe !

—*La Pérouse amoureux.* On est naturellement porté à se figurer La Pérouse comme un véritable loup de mer, endurci par les fatigues et les périls de sa rude carrière, et l'on s'imagine difficilement que dans cette âme si complétement vouée à l'héroïsme il y ait eu quelque place pour de tendres sentiments. Et pourtant La Pérouse a été véritablement amoureux. Nous trouvons, dans les *Chroniques du Languedoc*, la lettre par laquelle, à l'âge de quarante-trois ans, il demandait Mlle de Vésian en mariage à sa mère. C'est un morceau d'une exquise sensibilité :

Si, depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, Madame, vous aviez pu lire dans mon cœur, vous y auriez trouvé tous les sentiments que vous pouvez désirer dans votre gendre : c'est toujours sur votre modèle que je me suis formé l'idée de

celle qui doit faire mon bonheur. Votre fille, élevée par vous, formée par vos leçons, doit vous ressembler. Je ne la connais que pour l'avoir vue enfant, et je vous jure que si j'étais l'homme le plus parfait de la terre, avec tous les autres avantages possibles, je la préférerais à toutes les femmes. L'idée que je me suis faite du bonheur ne peut exister qu'avec les vertus dont vous avez donné l'exemple dans votre famille.

Né extrêmement sensible, je serais l'être le plus malheureux si je n'étais pas aimé de ma femme, si je n'avais pas sa confiance intime comme son meilleur ami, si son existence, dans ma famille et la sienne, au milieu de ses enfants (si nous en avons), ne la rendait pas parfaitement heureuse ; si enfin les plaisirs purs de la nature et de l'honnêteté n'étaient pas les seuls qui fissent impression sur son âme. Je désire un jour vous regarder comme ma mère, et, dès aujourd'hui, comme ma meilleure amie. Je vous ouvre mon cœur ; consultez votre fille : c'est à vous de voir si nous nous convenons. Aimez-nous assez l'un et l'autre pour nous dire non, si c'est votre opinion, et permettez-moi, dès à présent, de vous regarder comme la meilleure amie que j'aie au monde. Je vous dois ma confiance intime : aussi j'autorise ma mère à vous faire l'histoire de mes anciennes amours. Je n'avais alors que trente ans ; mon cœur a toujours été un *roman :* plus je sacrifiais de convenance à celle que j'aimais, plus j'étais heureux ; mais je n'ai jamais oublié le respect que je devais à mes parents et à leur volonté : c'est eux qui m'ont arrêté, et je sens aujourd'hui que c'est un de leurs plus grands bienfaits. J'espère que dans peu de temps je serai libre ; si alors j'ai votre réponse, et plus encore, si je puis faire le bonheur de votre fille et que mon caractère lui convienne, je vole à Alby, je vous embrasse mille fois ; je ne vous distingue plus de ma mère et de mes sœurs ; je suis votre enfant, votre meilleur ami, et je bénis le Ciel de m'avoir ramené au seul genre de vie qui peut me rendre heureux.

— *Une Fausse Paternité.* Tout le monde a attribué à Henri Rochefort l'invention de ce fameux décret imaginaire qui était la solution de toutes les difficultés politiques et sociales. Il se composait de deux articles :

« ART. 1. — Il n'y a plus rien.

« ART. 2. — Personne n'est chargé de l'exécution du présent décret. »

Le journal *le Tournoi* nous a appris dernièrement que Rochefort n'avait dû être là qu'un copiste. On lit, en effet, dans la *Carmagnole*, journal de 1848, à propos de notre situation politique au 1er juin de cette sanglante année, le projet de décret suivant :

« Au nom du peuple français,

« ART. 1er. — Il n'y a plus rien.

« ART. 2. — La commission du pouvoir exécutif rendra une loi pour assurer l'exécution du présent article.

« Fait en conseil... »

— *Le Palais du quai d'Orsay.* On va décidément démolir les restes du palais où siégeaient, avant son incendie par la Commune, le Conseil d'État et la Cour des Comptes. On vendra le terrain aux enchères, et on y bâtira tout simplement des maisons, attendu qu'il a été constaté que la réédification de ce monument, dont l'architecture est, en somme, lourde et disgracieuse, ne coûterait pas moins de 8 millions. Or la Cour des

Comptes et le Conseil d'État ont une installation nouvelle, et la revente des terrains et des matériaux du palais du quai d'Orsay va rapporter une somme presque égale à celle qu'il aurait fallu dépenser pour le reconstruire.

Le palais du quai d'Orsay est d'origine toute moderne; il a été commencé en 1810 par l'architecte Bonnard, et il était alors destiné au Ministère des affaires étrangères. Inachevé à la chute de l'Empire, on y travailla lentement sous la Restauration. En 1830, on voulut l'affecter aux expositions de l'industrie; mais, par un nouveau changement, il dut recevoir, en 1833, le Ministère du commerce et des travaux publics. Ce n'est qu'en 1842 qu'il fut définitivement donné comme lieu de résidence à la Cour des Comptes et au Conseil d'État.

— *Amsterdam et Venise.* M. Henri Havard vient de publier sous ce titre un livre dont le point de départ est bien original et bien curieux. Il a imaginé de nous donner un voyage simultané dans les deux grandes cités maritimes les plus pittoresques de l'Europe, et il nous conduit en même temps à Amsterdam et à Venise. On sait qu'Amsterdam est depuis longtemps surnommée la « Venise du Nord ». L'auteur de ce piquant voyage nous initie à la vie publique, aux mœurs aussi bien qu'à l'histoire des deux villes, en nous présentant successivement chacune sous un même côté de sa longue et

glorieuse existence. On n'avait jamais voyagé de la sorte, ni sauté aussi vite du Nord au Midi avec un plus charmant conteur. Nous signalons pour les amateurs les belles eaux-fortes de Flameng et de Gaucherel qui ornent le volume, et aussi les grands bois qui reproduisent les principaux tableaux des écoles vénitienne et hollandaise.

— *La Ville aux deux profils*. Nous avions appris au collége, — mais pas en classe, — que le port de Marseille avait deux fonds : l'un de sable, comme tous les ports, et l'autre beaucoup plus mouvant que le sable. Il paraît que tout est double dans la cité phocéenne ; après le double fond, voici le double profil. Lisez plutôt ces lignes adressées par Victor Hugo au fondateur d'un nouveau journal paraissant à Marseille sous le titre de *la Jeune République* :

« Mon cher et vaillant poëte,

« Vous fondez un journal; vous y mettez votre âme, votre cœur, votre talent: le peuple y ajoutera le succès.

« Marseille est une noble ville : elle a deux profils, le profil de Grèce et le profil de France; sous ces deux aspects, elle exprime la république.

« Où est la liberté est la poésie.

« Vous le prouvez.

« Je vous serre la main.

« VICTOR HUGO. »

Comprends, si tu le peux, et dis-le, si tu l'oses.

— *Marthe*, de J. K. Huysmans. Il nous tombe sous la main un étrange et curiosissime petit volume, imprimé et publié à Bruxelles il y a quelques jours à peine, et dont la censure a interdit l'entrée en France. C'est donc à titre de curiosité seulement que nous le signalons à nos lecteurs. Ce petit livre a pour titre : *Marthe, histoire d'une fille*, et pour auteur M. J. K. Huysmans, qui avait déjà publié un premier volume, *le Drageoir aux épices*, lequel était en effet suffisamment « épicé » et était bien loin de faire mentir son titre.

Du talent, M. Huysmans en a, certes, et beaucoup même; mais c'est un talent dévoyé. Il est un réaliste de l'école d'E. Zola, celui-ci un maître en son genre, mais un maître à qui l'on regrette de voir des élèves. Ce livre interdit de M. Huysmans ne saurait se raconter. C'est l'histoire d'une fille, voilà tout!... « Les filles comme Marthe, nous dit l'auteur, ont cela de bon qu'elles font aimer celles qui ne leur ressemblent pas ; elles servent de repoussoir à l'honnêteté... » Et là-dessus voilà M. Huysmans qui nous conduit en de tels lieux, en de telles sociétés et en de tels bouges enfin, qu'un lecteur — si peu pudibond que vous puissiez le supposer — ne l'y vou-

drait pas suivre. Le résultat, pour l'auteur, se borne donc à ceci : son livre se vend très-cher sous le manteau, mais le grand public continuera à ignorer le nom de M. Huysmans s'il ne se décide à nous donner quelque jour, avec le réel talent qu'il possède, un volume que tout le monde puisse lire.

Voici, pour les curieux, un spécimen, avec points suppressifs, du style de ce récent adepte du réalisme, extrait du volume dont nous parlons; c'est la description d'une maison de bas étage où les héros du roman viennent réfugier leur misère :

« ... Cette maison avait toutes les allures d'un bouge : porte rouilleuse, zébrée de sang de bœuf et d'ocre, long corridor obscur dont les murs suintent des gouttes noires comme du café, escalier étrange criant à chaque pesée de bottes, imprégné des immondes senteurs des éviers... Ce fut au troisième étage de ce logis qu'ils choisirent une chambre tapissée de papier à fleurs, éraillé par endroits, laissant couler par d'autres une pluie fine de plâtre. Il n'y avait même plus dans cet habitacle les vases d'albâtre et de porcelaine peinte, la pendule sans aiguilles, la glace piquée par les..... mouches; il n'y avait même plus ce dernier luxe des hôtels garnis, la gravure coloriée de Napoléon blessé au pied et remontant à cheval .....; le carreau, avec ses plaques de vernis écarlate, semblait une peau malade marbrée

d'érosions rouges. Pour tout mobilier, un lit en bois sale, une table sans tiroirs, des rideaux de perse bituminés et roidis par la crasse, une chaise sans fond et un vieux fauteuil qui se rigolait seul, près de la cheminée, riant par toutes ses crevasses, tirant, comme pour les narguer, ses langues de crin noir par toutes les fentes de ses gueules de velours. »

— *Les Écrivains au jury.* On a pu lire dans la dernière liste des membres du jury que le sort vient d'appeler en fonctions le nom du vaudevilliste Eugène Labiche, ce maître en l'art « de désopiler la rate », à qui le théâtre contemporain doit notamment la folle odyssée du *Chapeau de paille d'Italie*, devenue le point de départ de tant de pièces du même genre. Nous trouvons, à propos des délicates fonctions que va temporairement remplir le spirituel amuseur, deux anecdotes publiées par le *Monde illustré*, et qui rentrent trop dans le cadre de notre *Gazette* pour que nous ne nous empressions pas de les y publier.

La première se rapporte à Charles de Bernard et à son dramatique roman de *Gerfaut*.

« Peu de personnes savent que le beau roman de *Gerfaut*, le chef-d'œuvre de Charles de Bernard, est dû au jury.

« Charles de Bernard, ayant été désigné par le sort

comme juré, vit juger une affaire qui, à peu de détails près, était tout à fait l'histoire qu'il a depuis racontée d'une si tragique façon. Dès le premier abord, il fut vivement frappé. Quelques jours après, il se mettait à la besogne et écrivait *Gerfaut*, dont le succès fut immense.

« Notez qu'à cette époque les journaux ne publiaient pas, comme ils le font aujourd'hui, de chronique judiciaire, ce qui explique comment le sujet ne fut pas défloré par une publicité préventive. »

La seconde anecdote se rapporte à Scribe.

« Lui aussi avait été appelé à faire partie du jury. Il s'agissait d'une tentative d'empoisonnement, compliquée de détournement de mineure.

« Le prévenu se débattait et niait avec énergie. Il avait un système de défense, ma foi, très-ingénieux et enchevêtré avec une habileté rare. Scribe l'écoutait avec une visible stupéfaction. La fable que l'auteur récitait avec aplomb était la reproduction presque textuelle d'une intrigue romanesque dont Scribe avait fait lui-même une nouvelle parue peu de temps auparavant.

« Il fit prévenir le procureur du roi pendant la suspension d'audience. Celui-ci, averti, pressa l'inculpé de questions qui finirent par lui arracher l'aveu de sa culpabilité, qu'il avait eu l'idée de déguiser en pastichant le

scenario de Scribe, qui s'appliquait justement à son affaire. »

Ce qui tendrait à prouver que les gens experts dans le maniement des intrigues et des ficelles dramatiques peuvent être parfois bien utiles, lorsqu'il s'agit de débrouiller une affaire de cour d'assises compliquée et mystérieuse.

— *Le Coiffeur Lespez.* Il vient d'arriver au coiffeur Lespez, de qui nous avons une fois déjà entretenu nos lecteurs, une bien curieuse et piquante aventure, dont la trace mérite d'être conservée.

Lespez est, comme chacun sait, l'un des coiffeurs les plus connus de Paris; il a même inventé une certaine eau capillaire, dite de Portugal, qui a obtenu un vif succès en France et, paraît-il aussi, en d'autres lieux, car elle a valu à son inventeur, il y a deux ans environ, l'octroi d'un brevet de chevalier de l'ordre du Christ de Portugal. On raconte que ce brevet était depuis de longues années l'objet des ambitieux désirs de Lespez, qui s'empressa, aussitôt qu'il l'eut reçu, de faire fabriquer 20,000 cartes commerciales sur lesquelles il fit graver une croix du Christ, avec le titre de chevalier de cet ordre, placé bien en évidence à la suite de son nom; puis il se mit en instance auprès du gouvernement français pour obtenir l'autorisation nécessaire à l'effet de porter sa susdite croix. En même temps, dans l'effusion

de sa joie et de sa reconnaissance, il envoyait à la reine de Portugal deux splendides vases, de grande valeur, renfermant je ne sais combien de litres de l'eau précieuse qui lui a donné sa notoriété.

Or il arriva que non-seulement l'autorisation sollicitée par Lespez ne lui fut pas accordée, mais qu'en plus, un beau matin, le nouveau chevalier fut informé que le décret qui l'avait nommé venait d'être rapporté. On dit que le gouvernement de Portugal, croyant décorer un grand négociant français, et ayant appris qu'il n'avait, en somme, décoré qu'un simple coiffeur, s'était empressé d'annuler son décret. Il n'y aurait encore eu que demi-mal dans tout cela, si Lespez n'avait pas publié cette nomination *urbi et orbi*, en Allemagne, en Russie, en Espagne, où il avait expédié les 20,000 fameuses cartes ci-dessus mentionnées. Le parquet du procureur de la république vit dans ce fait une tentative de port illégal de décoration, d'autant mieux que Lespez, se croyant sûr de son affaire, ne s'était pas gêné pour porter quelque peu son ruban sur la plage de Biarritz, à Fontarabie, etc. ; et, pour surcroît d'ennuis, ce digne descendant du barbier de Beaumarchais se vit bel et bien traduit en police correctionnelle. Il eut, en outre, le désagrément de s'entendre habiller de belle façon — au point de vue, s'entend, de l'illégalité reprochée — par l'organe du ministère public, et enfin il fut condamné, pour comble de déboires, à une amende de 500 francs !...

Mais ne reste-t-il pas encore à M. Lespez la suprême ressource d'actionner la reine de Portugal en restitution des fameux vases dont il avait si généreusement payé son précieux mais inutile parchemin?...

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 24 — 31 DÉCEMBRE 1876

SOMMAIRE.

Académie Française : réception de M. Boissier. — Nécrologie : Chaix d'Est-Ange, l'amiral de Tinan.

Varia. — Entre deux ministères. — Le Grand Scandale de la quinzaine. — Table analytique de la première année.

ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Réception de M. Boissier.* M. Gaston Boissier, qui a été élu académicien en remplacement de M. Patin, a été reçu par la docte assemblée dans sa séance du 21 de ce mois. M. Boissier, qui n'est pas très-connu du gros public, est un savant de la *Revue des Deux Mondes*, qui s'est spécialement adonné à l'étude des hautes questions historiques. Ses livres sont peu nombreux, mais ils sont très-estimés par les érudits. En voici la nomenclature :

Cicéron et ses amis; le Poëte Assius (étude sur la tra-

gédie latine pendant la République), 1857; *Recherche sur la publication des lettres de Cicéron*, 1863; *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, 1874; *l'Opposition sous les Césars*, 1875.

Le discours de réception de M. Boissier n'a rien offert de bien particulièrement curieux; mais celui de M. Legouvé, qui lui répondait, est l'un des plus spirituels, des plus piquants et, disons même le mot, des plus amusants de son auteur. M. Legouvé a la spécialité de ces allocutions fines et délicates. Tout serait à citer dans son discours d'hier, mais la place nous manque. Nous ne résistons pas cependant au plaisir d'en donner ici le passage le plus applaudi, et qui a trait à Horace et à ses traducteurs.

« Le goût et, si j'ose le dire, la manie de traduire Horace, est une maladie qui sévit aujourd'hui sur les hommes de toutes les professions, vers l'âge de cinquante à soixante ans. Au dix-septième siècle, on se retirait dans un couvent; aujourd'hui, on se retire en Horace. Un magistrat quitte sa toge, il traduit Horace; un avocat abandonne le barreau, il traduit Horace.

« Un ministre perd son portefeuille sans espoir de retour, il traduit Horace... pour se persuader qu'il est philosophe.

« Un négociant renonce à son commerce, il traduit Horace pour se persuader qu'il est latiniste. Puis, la traduction faite et imprimée, on la présente aux concours

de l'Académie ; c'est la seconde phase de la maladie, et la troisième, c'est que l'Académie ne se lasse pas plus de récompenser les traducteurs d'Horace que ceux-ci de de traduire. J'en ai déjà vu concourir plus de vingt et couronner plus de quatre.

« Vous en verrez aussi, Monsieur ; et s'il vous arrive d'objecter aux candidats le nombre des traductions précédentes, ils vous répondront tout bas ce qui m'a toujours été répondu, à moi : « Elles sont si mauvaises, « Monsieur, pleines de contre-sens ! » Sur quoi je me récrie en disant : « Il y en a pourtant une, Monsieur, « qui fait exception ! — Laquelle donc ? — Celle de « M. Patin. » Vous voyez d'ici leur embarras, et avec quel empressement ils me répliquent : « Oh ! je ne par- « lais pas de M. Patin. Certainement, celle de M. Pa- « tin... — Alors, Monsieur, je vous demande la per- « mission de m'y tenir, car elle réunit, selon moi, les « deux qualités fondamentales de toute bonne traduc- « tion : la fidélité et l'élégance. »

Nécrologie. — *Chaix d'Est-Ange*. Le célèbre avocat Chaix d'Est-Ange, qui vient de mourir le 14 de ce mois, à l'âge de soixante-seize ans, a appartenu au barreau de Paris jusqu'à l'année 1858 seulement. C'est pendant cette première partie de sa vie publique qu'il a conquis sa grande réputation en plaidant une foule d'affaires dont plusieurs, telles que les procès Cauchois-Lemaire,

Benoît, Donon-Cadot, La Roncière, Pescatore, etc..., sont encore présentes à toutes les mémoires. A partir de 1858, M. Chaix d'Est-Ange, entre dans la magistrature et, du même coup, dans la politique. Il devient successivement procureur général à Paris, sénateur, vice-président du Conseil d'État, etc. En 1864, il avait été nommé membre du conseil municipal. Enfin, il était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1861.

— *L'amiral de Tinan.* Le vice-amiral Le Barbier de Tinan est mort le 18 décembre, à l'âge de soixante-treize ans. Il occupait son haut grade dans la marine depuis le 7 juin 1855; il était l'un des soixante et onze grands-croix de la Légion d'honneur. Il n'y a plus aujourd'hui dans la marine que cinq officiers supérieurs qui soient revêtus de la même dignité; ce sont MM. les vice-amiraux Chopart, comte de Gueydon, prince de Joinville, Jurien de la Gravière et Touchard.

Varia. — *Entre deux ministères.* C'est ainsi que nous avons vécu pendant une dizaine de jours. Le président du conseil des ministres, M. Dufaure, ayant eu un côté de son portefeuille pris dans la gauche de la Chambre des députés, et l'autre dans la droite du Sénat, force lui a été de le laisser tomber. On s'en est bien un peu mordu les pouces de côté et d'autre, et l'on aurait voulu que M. Dufaure ramassât son portefeuille. Mais celui-ci a trouvé que, si « un dîner réchauffé n'a jamais rien valu »,

il en est de même d'un ministère, et il a décliné les avances qui lui étaient faites. Après bien des négociations, M. Jules Simon a été nommé du même coup ministre de l'intérieur et président du conseil, et la crise a pris fin.

M. Jules Simon peut se vanter d'avoir vécu cette année sous une heureuse étoile. Il n'y a pas bien longtemps qu'il était nommé le même jour sénateur à vie et académicien pour l'éternité. Le sort s'habitue aux coups doubles. Le nouveau ministre n'en est pas encore arrivé pourtant à la fortune du fils de Giboyer, qui avait été tout, même roi, même dieu. Mais il est peu probable que M. Jules Simon devienne l'un et l'autre, ou même l'un ou l'autre, dans un pays où l'on paraît ne plus vouloir de rois, et où l'on ne veut peut-être plus assez de Dieu.

On compte beaucoup sur l'habileté politique du nouveau ministre pour ramener la bonace sur la mer parlementaire. Ainsi soit-il.

— *Le Grand Scandale de la quinzaine.* Nous aurions bien voulu, pourtant, n'en pas parler; mais la *Gazette anecdotique* peut-elle ne pas mentionner au moins une aussi grosse aventure? Un personnage des mieux placés et des plus estimés, M. de G..., avait, paraît-il, un bien vilain défaut, à qui l'on a donné un beaucoup trop joli nom, puisque ce nom, qui nous est venu des Grecs, — avec la chose, — est synonyme d'amour de l'enfance. Ce monsieur donc, par une nuit sans lune, mais éclairée

de l'œil de la police, a été arrêté dans les Champs-Élysées à une heure où l'on ne tire plus de macarons et où l'on n'a plus le moindre cheval de bois à s'offrir. Mais ni les macarons, ni les chevaux de bois, ni même le théâtre de Guignol, n'étaient l'objet de ses vœux. Donnant une trop large interprétation à ce précepte, « qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, » il se trouvait là, dans une situation des plus critiques, en compagnie d'un personnage dont l'honorabilité n'était certes pas faite pour lui rendre ce qu'il perdait ainsi de la sienne, car ce triste partenaire n'était autre qu'un repris de justice.

Telle est du moins l'histoire qui a circulé dans la plupart des journaux. On en parlera plus encore, et c'est là le pire ! La morale générale ne peut rien gagner à la divulgation de ces infamies, et quoiqu'il faille justice égale pour tous, il y aurait surtout intérêt, ce nous semble, à étouffer des affaires de ce genre lorsque des personnages aussi en évidence s'y trouvent compromis.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Abbema (Mlle L.), I, 260.

About (Edm.), II, 72, 73 ; la pièce de *Gaëtana*, 138.

Académie française. Réception de John Lemoinne, I, 129 ; de J. B. Dumas, 321 ; de J. Simon, 353 ; — de Ch. Blanc, II, 321; de G. Boissier, 353.

Aclocque (Paul), I, 258.

Adam (Ad.), II, 234,

Agoult (Csse d'), I, 147.

Allart (L. F.), II, 68, 70.

Amérique. Dates historiques la concernant, I, 319. — Un vagon-imprimerie, II, 287.

Amour du crime (L'), I, 284.

Andral (G,), I, 110.

Aneries célèbres, I, 369.

Anglemont (D'), I, 300, 343.

Antonelli (Cardinal), II, 273 ; jugé par Veuillot, 275.

Aoste (Duchesse d'), II, 305.

Arago (J.), I, 194.

Archives nationales, II, 1.

Arène (P.), II, 64.

Arnal. Sa sépulture, I, 57. — Dédicace de Duvert, II, 284.

Arnould (Auguste), I, 233.

Arnould-Plessy (Mme), I, 19, 207 ; sa fuite en 1845, 229 ; liste de ses rôles au Théâtre-Français, 236 ; sa représentation de retraite 269. — Sa biographie, II, 231.

Asse, I, 281.

Assézat (Jules), II, 15.

Auber, I, 83. — II, 230.

Auesperg (Comte d'), II, 210.
Augier (Émile), I, 264. — II, 268.
Aumale (Duc d'), I, 253. — II, 219.
Autographes de divers, I, 213.
Avare (L') de Molière mis en vers, II, 68.
Avenel (Georges), II, 12.

Babinet, I, 167. — II, 101.
Balard, I, 205.
Ballande, II, 207.
Balzac. Une réclame personnelle, II, 61; sa correspondance, 253.
Banque (La) de France. Faux billets, II, 203.
Banquets de Bordeaux en 1874. Poëme à ce sujet, I, 348.
Banville (Th. de). Son intérieur, I, 141.
Barba, I, 262.
Barré, sociétaire du Théâtre-Français, I, 328.
Barretta (Mlle), sociétaire du Théâtre-Français, I, 328.
Barthélemy (Charles), II, 308.
Barthélemy Saint-Hilaire, I, 295.
Barye. Sa vente, I, 112.
Bastille (La). Certificat d'un « vainqueur », II, 214.
Bataille (Le général), I, 43.
Batiste (Ed.), II, 303.
Baudrillart. Ses études sur la table, II, 278.
Baudry (Paul), I, 259.
Bayreuth. Le théâtre de Wagner, II, 81.
Beecher-Stowe (Mme), II, 183.
Béford, II, 149.
Bellini. Ses funérailles, II, 211.
Belot (Ad.), I, 86. — II, 178.
Béranger, I, 278, 302. — Chansons retrouvées, II, 200, 242.
Bergerat (Ém.), I, 15.
Bernadille, II, 212.
Bernard (Ch. de), II, 348.
Bernhardt (Sarah), I, 81, 207, 260. — II, 206.
Berryer, I, 302.
Bertauld, II, 134.
Berthoud (Henri), II, 26.
Bertin, I, 130.
Besson (Faustin), I, 276.
Bibliographie. Tome I : Le *Voyage sentimental*, 24; La *Vie hors de chez soi*, 25; *Imitation de Jésus-Christ*, 26; *Œuvres diverses de Jules Janin*, 28; *Registre de La Grange*, 44; *L'Ane mort*, 49; *Louis XIII et Richelieu*, 53; *Comédiens et Comé-*

diennes, 54, 81; L'*Empereur Claude*, 185; Nouvelles Pièces sur Molière, 211; *Bibliographie moliéresque*, 212, 251; *Isola*, 215; *Un Roman vrai*, 215; *Etienne Moret*, 249; *Souvenir d'Orient*, 250; *Tartuffe*, 250; Les *Cahiers de Sainte-Beuve*, 277; *Lettres de Mlle de Lespinasse*, 281; *Histoire vraie d'une candidature*, 287; *Marie Stuart*, son procès et son exécution, 288; *Chroniques parisiennes* de Sainte-Beuve, 301; *La Matinée du faune*, 372; *Romanciers contemporains*, 373.—Tome II: *La Vraie Marie-Antoinette*, 13; *Le Marquis de Chasseloup-Laubat*, 50; *l'Avare*, de Molière, mis en vers, 68; Une brochure du coiffeur Lespès, 71; *Chronique du Languedoc*, 84; Biographie de Madeleine Brohan, 90; *Les Ressuscités*, 136; *Les Oubliés et les Dédaignés*, 137; *Mémoires de Macready*, 170; Biographie de Mme A.-Plessy, 231; *Le Bon Titus*, 244; Correspondance de Balzac, 253; Mémoires de Ph. Chasles, 261, 307; Lettres de Doudan, 280; *Confessions de Fréron*, 308; *Notre-Dame de Lourdes*, 339; *Amsterdam et Venise*, 344; *Marthe*, de Huysmans, 346.

Bibliothèques (Les). La Bibliothèque nationale, I, 113; ce qu'elles deviennent, 252; celles de Didot et de J. Janin, 253. — Diverses bibliothèques publiques, II, 129; dispersion de celle de J. Janin, 161.

Bidet (Un) suisse, II, 285.

Blanc (Ch.). Reçu à l'Académie, II, 321; graveur, 322.

Blanchard (Général), I, 109.

Blücher, II, 37.

Bockenheimer (Dr), II, 214.

Boisseaux, I, 276.

Boissier (Gaston), II, 353.

Boissy (Marquis de). Documents sur sa personne et sur sa famille, II, 39.

Bonaparte (Louis), II, 69.

Bonhomme (L'abbé), II, 168.

Bonnat (Léon), I, 259.

Bonnet rouge et guillotine, II, 251.

Bonnier (Elzéar), I, 216.

Bordier (H.), II, 49.

Bornier (H. de), I, 301. — Sonnet à Mlle Scriwaneck, II, 182.

Bosio, II, 12.

Bossuet. Un de ses manuscrits retrouvé, II, 56.

Boudry (De), frère de Marat, II, 297.

Bouffé, I, 56.

Bouguereau (A. W.), I, 29.
Bourdin (Ernest), I, 25. — II, 115.
Bourgeois gentilhomme (Le), avec la musique de Lulli, I, 61.
Bréal (Michel), II, 19, 57.
Brididi, II, 306.
Brisse (Baron), I, 301. — II, 47.
Broglie (Duc de), II, 133.
Brohan (Madeleine), II, 90.
Brongniart (A.), I, 110.
Brulon (Veuve). Ses services militaires, II, 195.
Butte (La) des Moulins, II, 276

Cabrera, II, 145.
Cafés (Les), II, 335.
Cailleux (A. de), I, 340.
Calino. Son origine, I, 30. — II, 20.
Campardon (E.), I, 211.
Capoul, II, 299.
Carné (De), I, 108. — II, 321.
Carvalho, II, 72.
Casimir Périer, II, 10.
Cassagnac (Paul de), II, 72.
Castiglione (Comte de), I, 279.
Catalogues de Liseux, I, 346.
Cellarius, I 336.
Censure (La) à Mexico, II, 215.
Centenaire (Le) américain, II, 4.
Chabrillan (Mme de), I, 337.
Chaix d'Est-Ange, II, 355.
Cham, I, 332.
Chambre (La) aux bains froids, II, 280.
Champfleury, I, 279.
Champseix (Mme), I, 52.
Chantelauze, I, 288.
Chantilly. Le château, II, 219.
Chapus, II, 248.
Chapuy (Mlle), II, 144, 299.
Chasles (Philarète). Ses mémoires, II, 261, 307; lettre à N. Martin, 325.
Chasseloup-Laubat (Marquis de), II, 3, 50.
Chateaubriand. Lettre à N. Martin, II, 290.
Chatrian, II, 330.
Chauvinisme (Sur le), I, 313.
Chavette (Eug.), I, 374.
Chemin de fer nécropolitain, II, 120.
Chéron (Paul), I, 113.
Cherté de la vie à Paris, I, 31.

Chevigné (Comte de), II, 306, 340.
Chopin, I, 357.
Christophe. Sa statue *Le Masque*, I, 369.
Cimetières (Les) de Paris. Principales tombes, II, 257.
Clairin (G.), I, 260.
Claretie (Jules), I, 283. — II, 37, 170, 173.
Colet (Mme Louise), I, 148, 161, 183, 184, 245, 302.
Colet (Hipp.), I, 162.
Collas (Mlle Stella), I, 18.
Combalot (L'abbé), I, 302.
Comédiens et Comédiennes, I, 54, 82, 90. — II, 231.
Conservatoire (Le). Ses concerts, II, 328.
Copies de tableaux, II, 89.
Coppée, I, 101 ; parodie de ses poésies, 283.
Coquelin (Cadet), I, 329;— II, 331.
Corday (Charlotte de), I, 145.
Corneille. Ses anniversaires, I, 36, 330.
Cornu (Mme), II, 100.
Coste (Maurice), II, 118.
Cot (P. A.), I, 259.
Courbet. Lettre sur le déboulonnage de la colonne, II, 164.
Courier (Paul-Louis). Son monument funéraire, II, 54.
Cousin (V.), I, 165, 184, 247, 248, 277.
Couturier (Mme Cornélie), I, 244.
Cremer (C.), I, 206.
Crevat, I, 80.
Crime (Le). Sa publicité, II, 21.
Crocket (Le) à Windsor, II, 153.
Croizette (Mlle), I, 54.
Cuvillier-Fleury, I, 129.

Dante. Son masque, II, 255.
Daubigny, I, 259.
Daudet (Alph.), I, 15. 374. — II, 178.
Daumier, I, 332.
David (Félicien). Détails sur le *Désert*, II, 148; son enterrement civil, 150; son chameau, 281.
Degorce, I, 262.
Déjazet (Mlle), I, 3, 325.
Delacroix (H. E.), I, 258.
Delarbre (J.), II, 51.
Delavigne (Cas.), I, 302.— II, 6.
Delibes (Léo), II, 111.
Delprat (anonyme), I, 90.
Delvau (A.), I, 312, 376, 384.
Déroulède (P.), I, 265.

Des Essarts (Emm.), I, 81.
Desgenettes (Les), II, 239, 291.
Desnoyers (Charles), I, 230.
Desnoyers (Louis), I, 213.
Desrieux, I, 341.
Detournière. Épouse Mlle Jouassain, I, 329.
Diaz, II, 303.
Didot (Amb.-Firmin), I, 111, 133; sa bibliothèque, 253.
Dîner des timides, I, 217.
Divorce (Le), I, 84.
Donizetti, I, 334.
Double (Lucien), I, 185. — II, 244.
Doucet (Camille), I, 208.
Doudan, II, 280.
Duchêne (Georges), II, 46.
Dufaure. Son portrait, II, 98, 356.
Du Locle (C.), I, 150.
Dumas (Adolphe), I, 303.
Dumas (père), I, 69, 101, 303, 345, 346. — II, 92, 197.
Dumas (fils), I, 18, 27, 101. — II, 301, 311.
Dumont, écrivain public, II, 15.
Dupanloup (Mgr), II, 133.
Dupin, I, 303.
Dupuis, des Variétés, II, 209, 210.
Durand (Carolus), I, 259.
Duranty, II, 16.
Du Sommerard, II, 265.
Duvert. Sa mort, II, 239; dédicace à Arnal, 284.

Elections du 20 février, et Comités électoraux, I, 97.
Élysée (Palais de l'), I, 106.
Enault (Mme Louis), I 258.
Énigmes du XVIe siècle, II, 184.
Ephémérides théâtrales, II, 181.
Erckmann-Chatrian. Leur pièce *l'Ami Fritz*, II, 137, 330.
Escudier, II, 270.
Esnault (Benj.), II, 69.
Esquiros (Alph.), I, 297.
Eugénie (l'Impératrice), I, 168.
Exposition (L') de 1878 et les précédentes, I, 225. — Le jury, II, 277.
Eyma (X.), I, 205.

Fabre (Ferd.), I, 374.
Fantaisies Oller (Les), I, 105.
Faure. Ses concerts en province, II, 314.
Fauvel (Dr). Notice à propos de sa décoration, II, 156.
Febvre (Fréd.), II, 73, 331.
Fechter, I, 55.
Félix (Mlle Dinah), I, 216.
Ferrier (Paul), II, 43.

Fervacques, II, 112.
Filon (Aug.), II, 155.
Finances (Les) européennes, II. 85.
Fix (Mlle D.) II, 14.
Foucher (Paul), I, 327.
Fould (Gust.), I, 261. — II, 301.
Fould (Mme G.), I, 260.— II, 302.
Foy (De). Précurseurs et concurrents, II, 216.
France et Russie, I, 63.
Frères (*Les*) *d'armes* (feuilleton rétrospectif), I, 90, 123, 155, 188, 220.
Fréron, II, 308.

Gaboriau, I, 374.
Gagne. Sa pétition à la Chambre, II, 86; son décès, 116.
Gailhard, I, 198.
Gambetta, II, 17.
Garcin, I, 205.
Garibaldi, I, 78.
Garnier (Charles), II, 77.
Gautier (Th.), I, 282, 303. — Son article de l'*Utilité de la poésie*, II, 27.
Gavarni, I, 331.
Gavini, I, 279.
Gérome. Son tableau *le Santon*, I, 310.
Gibeau, II, 189.
Gill (André), I, 331.
Girardin (Mme de), I, 303.
Giraud de Gatebourse, II, 204.
Golovine (Ivan), II, 246.
Gondrecourt (Général de), II, 304.
Gortschakoff (Prince), II. 297.
Got (E.), I, 170, 196.— II, 269, 331, 333.
Gozlan (L.), I, 303.
Grammairiens (Les), II, 18, 57.
Grévin, I, 331.
Grimm et l'opéra *Les Huguenots*, II, 336.
Guiard, I, 265.
Guigniaut, I, 181.
Guizot, I, 168, 277, 303; loué par J. B. Dumas, 322; sa maison au Val-Richer et à Paris, 361. — Déclarations religieuses, II, 66; reçoit le P. Lacordaire, 101.
Gutenberg, II, 214.
Guyho (Corentin), II, 58.
Guyon (Mme Emilie), II, 188.

Habeneck, II, 328.
Hallowell (Capitaine), II, 251.
Hamm (Ernest), II, 336.
Havard (Henri), II, 344.

Henson (Josiah), le véritable Oncle Tom, II, 183.
Hirsch (Alph.), I, 258.
Hisson (Mlle J.), II, 333.
Homme (L') à la fourchette, I, 268. — L'homme au couteau, II, 282.
Homme (L') femme, I, 318.
Homme (Un) timide, I, 346.
Houssaye (Arsène). I, 25.
Hugo (V.). Son intérieur, I, 38; son discours aux funérailles de F. Lemaître, 72; vers sur sa candidature au Sénat, 75, 76, 101, 277, 304. — II, 123; sa bosse, 280; billet à un poëte, 284; lettre sur Marseille, 345.
Huguenots (*Les*) pressentis par Grimm, II, 336.
Huîtres. Leur consommation, II, 159.
Humboldt. Diverses pensées, I, 254.
Huysmans (J. K.). Son roman de *Marthe*, II, 346.
Hyacinthe (Le Père), II, 103.

Ideville (H. d'), I, 141. — II, 164.
Imitation de Jésus-Christ (L') et ses différentes éditions, I, 26.
Imprimerie (L'), II, 2.3.
Industrie de la réclame et procès y relatif, I, 265.
Institut (Le Palais de l'), II, 310.
Isambert, I, 281.

Jaluzot (Jules), I, 268.
Janin (Jules) traducteur du *Voyage sentimental*, I 25; ses œuvres diverses, 28, 49; remplacé à l'Académie par J. Lemoinne, 130; sa bibliothèque, 253; jugé par Sainte-Beuve, 304. — Conversation avec Mlle Mars, II, 24; sa traduction de Clarisse Harlowe, 104; ses relations avec M. Moore, 114; dispersion de ses livres, 161; son tombeau, 212, 229.
Janin (Mme Jules), II, 83, 114; sa succession, 161.
Jeanne d'Arc. Différents opéras dont elle a fourni le sujet, I, 200.
Joliet (Aug.), I, 260.
Jouassain (Mlle). Son mariage, I, 329.
Journaux nouveaux en 1875, I, 11. — Titre de certains articles, II, 109; à Philadelphie, II, 127; un quiproquo (l'*Union* et le *Bien public*), 313.
Judic (Mme), II, 209.

Juigné (De), I, 317.
Jury (Le), II, 348.

Karr (Alph.), I, 149, 246.
Kime (du Théâtre-Français), II, 332.
Klein (Gaston). Son procès avec Daudet, II, 178.

Laboulaye, I, 294.
Lacordaire. Sa réception à l'Académie, I, 168. — II, 101.
Lacroix (Paul), I, 212, 251.
Lafayette, II, 194.
Laferrière, I, 86.
Laffitte (Charles), I, 10.
Lagnier, I, 251.
La Guéronnière (Vte de), I, 7, 64.
Lahalle, I, 258.
Lamartine, I, 101, 277, 304.
Lamennais, I, 304.
Lankester (Dr E.), II, 247.
La Pérouse amoureux, II, 341.
La Pijardière (De), II, 84.
Laprade, I, 278, 305.
Larchey (L.), I, 172, 183.
Larivière (Ph. de), I, 147.
Lasalle (Albert de), II, 235.
La Sicotière (L. de), I, 245. — II, 291.
Lasserre. Son livre sur Lourdes, II, 339.
Latouche (De), I, 305.
La Tour de Saint-Léon (Mlle de). Sa prise de voile, II, 18.
Latte (Bernard), I, 333.
Laube (Henri). Son anniversaire, II, 181.
Laurens (J. P.), I, 27, 259.
Laurent (Mme Marie), I, 341.
Laurentie, I, 110.
Lebreton (Général), I, 148.
Lebrun (Pierre), II, 33.
Lecouvreur (Adrienne). Ses obsèques et son tombeau, II, 140.
Légion d'honneur (La), à propos du cas de M. Senard, II, 51.
Legouvé (E.), II, 354.
Lemaître (Charles), I, 69.
Lemaître (Fréd.), I, 66, 325.
Lemoinne (John). Reçu à l'Académie française, I. 129; ses ouvrages, 132; une distraction, 371.
Léo (André), I, 52.
Lepage (Aug.), II, 218.
Lescure (M. de), II, 41.
Lespez (Le coiffeur), II, 71; l'affaire de sa décoration, 350.

Lesueur, I, 269.

LETTRES. Tome I : Déjazet à un éditeur, 4 ; Rochefort à Barbieux, 13 ; Maratuech sur le Napoléon de Seurre, 47 ; V. Hugo à de jeunes poëtes, 76 ; Mme Michelet, sur la guerre, 80 ; A. Belot, sur Laferrière, 86 ; Mme Paradol à Mme Menjaud, 116 ; Mme Colet, sur la réception de Lacordaire, 167 ; la même, sur *les Effrontés*, 170 ; la même, sur sa fille, 171 ; Ponroy, envoyant deux places de théâtre, 182 ; Balzac à H. Lucas, 209 ; Mme Plessy à Ch. Desnoyers, 230 ; Verteuil à Mme Plessy, 231 ; Regnier à Mme Plessy, 233 ; Mme Plessy aux sociétaires du Théâtre-Français, 234 ; Verdi à M. Halanzier, 242 ; Léon de La Sicotière, sur Mme Colet, 245 ; Mme Michelet, sur les obsèques de son mari, 289 ; Soulary à Delvau, 312 ; Ch. Nodier à Dumas, 345 ; G. Sand, sur sa fille, 358, 360. — Tome II : G. Avenel à un critique, 13 ; général Blücher, 37 ; Mlle Nilsson à Wartel, 44 ; Touroude, sur le *Bâtard*, 75 ; Malesherbes, 84 ; marquis de Mirabeau, 95 ; Babinet, sur la réception du père Lacordaire, 101 ; Victor Hugo à un jeune poëte, 123 ; A. Filon au *Rappel*, 155 ; Courbet, sur la colonne, 164 ; Pinel, sur la mort de Louis XVI, 173 ; Monpou, 186 ; Mme E. Guyon, 188 ; Gibeau, 189 ; Lafayette, 194 ; Fiorentino, 198 ; Armand Marrast, 226 ; Golovine, sur Pierre le Grand, 246 ; capitaine Hallowell à Nelson, 251 ; Chateaubriand, 290 ; L. de La Sicotière, sur le général Valazé, 291 : Armand Marrast, 323 ; Philarète Chasles, 325 ; La Pérouse, 341 ; V. Hugo, sur Marseille, 345.

Lévy (Henri), I, 27.

Lhéritier. Un triolet de lui, I, 252.

Lick (James), II, 241.

Liebermann (Ad.), I, 327.

Ligier, II, 6, 202.

Lind (Jenny), II, 172.

Liseux, 346.

Lit (Le) de Mme de P..., I, 314.

Livernière (Baronne de). Quelques-uns de ses vers, II, 157.

Lock (Fréd.), II, 210.

Lolo, I, 284.

Londres. Sa nouvelle salle d'Opéra, II, 80.

Louis-Philippe, I, 305. — II, 262.
Loups (Les). Leur nombre en Russie, II, 199.
Lourdes. Le volume de M. Lasserre, II, 330.
Lubeck (Ernst), II, 182.
Lucas (H.), I, 208, 251.
Luce (Mlle), I, 245.
Luguet (René), I, 342.
Macready. Ses mémoires, II, 170.
Malesherbes (De), II, 84.
Malibran (Mme), II, 172.
Mallyol, II, 69.
Malouin, II, 70.
Manuel (Eug.), I, 258.
Marais, de l'Odéon. Son mariage, II, 167.
Marat. Sa maison, I, 144. — Son frère, II, 297.
Maratuech (Capitaine J. B.), I, 47.
Mariages d'artistes, I, 375. — II, 167.
Mariquita (Mlle), II, 199.
Marrast (Armand), II, 225, 323.
Mars (Mlle), II, 24, 151.
Martin (N.), I, 254. — II, 119, 289, 325.
Massé (Victor), II, 298.
Matagrin, I, 204.
Maury (Alfred), II, 1.
Meilhac (Henri), I, 332.
Mélingue (Lucien) I, 260.
Ménard (Louis), II, 56.
Menjaud (Mme), I, 119.
Mérimée, I, 278, 305. — Dialogue sur *Don Quichotte*, II, 294.
Mermet, I, 197.
Méry, I, 305.
Michelet. Procès au sujet de ses funérailles, I, 79; ses obsèques, 289; son héritage littéraire, 295.
Michelet (Mme), I, 79, 289, 295.
Mignet, I, 291.
Millaud (Albert), II, 73.
Mirabeau (Mme de), II, 43, 94.
Modes, I, 272; robes à cuirasses, 316.
Molière. Ses anniversaires, I, 33. — Son *Avare*, traduit en vers, II, 68; jugé par Macready, 171.
Monbelli (Mme), I, 44.
Monnier (Henri), II, 186.
Monpou (H.), II, 186.
Monselet, II, 73; un rondeau de lui, 135; à propos de son livre *les Ressuscités*, 136. — Son duel avec le général de Gondrecourt, II, 304.
Mont-de-piété (Le), II, 218.
Montalembert (Ch. de), I,

305. — Son testament, II, 103.

Monuments (Élévation de divers), II, 248.

Moore, II 114.

Moreau (Eug.). Son discours aux funérailles de F. Lemaitre, I, 73.

Morgue (Livre de la), II, 312.

Moriac (Ed.), I, 205, 326.

Musées. Le danger des rideaux, II, 88.

Musique (La) au théâtre en 1875, I, 22.

Musset (A. de), I, 101, 305. — Un sonnet de lui, II, 122.

Musset (P. de), I, 149.

Napoléon (Le) de M. Seurre, I, 47.

Napoléon III. Carte à payer d'une de ses réceptions à Lyon, I, 351. — Sa correspondance, II, 99.

Naquet, I, 15.

Nathalie (Mlle). Sa représentation de retraite, I, 192.

NÉCROLOGIE. Tome I : Déjazet, 3 ; de La Guéronnière, 7 ; Charles Laffitte, 10 ; Fréd. Lemaitre, 66 ; Crevat, 8. ; comte de Carné, 108 ; Patin, 109 ; général Blanchard, 109 ; baron Séguier, 109 ; docteur Andral, 110 ; Laurentie, 110 ; Ad. Brongniart, 110 ; Ch. d'Orbigny, 111 ; Amb.-F. Didot, 111 ; Larivière, 147 ; comtesse d'Agoult, 147 ; général Lebreton, 148 ; Mme Colet, 148, 161 ; Guigniaut, 181 ; Ponroy, 182 ; Matagrin, 204 ; Garcin, 205 ; Moriac, 205 ; Eyma, 205 ; Pillon (Alex.), 205 ; Balard, 205 ; Rosellen, 205 ; Cremer, 206 ; Mme Cornélie Couturier, 244 ; Lesueur, 269 ; Esquiros, 297 ; Anglemont (E. d'), 300, 343 ; B. Latte, 333 ; Cellarius, 336 ; G. Sand, 338 ; duchesse de Vicence, 340 ; de Cailleux, 341 ; Desrieux, 341 ; Abdul-Aziz-Khan, 342 ; Th. Silvestre, 366. — Tome II : Cas. Périer, 11 ; Bosio, 12 ; G. Avenel, 12 ; Salvador, 14 ; Dumont, 15 ; G. Assézat, 15 ; Sauzet, 45 ; G. Duchêne, 46 ; baron Brisse, 47 ; Augustin Thierry, 49 ; Mlle Noblet, 59 ; Mme Jules Janin, 83 ; Wolowski, 112 ; Fervacques, 112 ; Neffitzer 113 ; Moore, 114 ; Bourdin (Ernest), 115 ; Gagne, 116 ; Therval (Mlle), 117 ; Coste (Maurice), 118 ; Simrock (Karl), 119 ;

Cabrera, 145; Eug. Fromentin, 147; Félic. David, 147; Mme Volnys, 151; Schey, 152; Lubeck (Ernst), 182; Vuillemot, 197; Fr. Lock, 210; comte d'Auesperg, 210; Bellini, 211; Ch. Sainte-Claire-Deville, 236; général Valazé, 237; Duvert, 239; J. Lick, 241; Mlle Priola, 271; J. J. Perraud, 273; Cardinal Antonelli, 273; Diaz, 303; Mme Pradher, 303; Ed. Batiste, 303; Ed. Plouvier, 303; général de Gondrecourt, 304; duchesse d'Aoste, 305; Tamburini, 306; Brididi, 306; comte de Chevigné, 306; Kime, 332; Mlle Hisson, 333; Veyre, 334; Ritschl, 334; Chaix d'Est-Ange, 355; Amiral de Tinan, 356.

Nefftzer, II, 113.

Nelson. Son cercueil, II, 250.

Newski (Pierre), I, 18.

Nicolini, II, 338.

Nilsson (Mme), II, 44, 299

Nisard, I, 306.

Noblet (Mlle), II, 59.

Nodier (Ch.), I, 50, 278, 345, 370.

Noriac (Jules), II, 72.

Offenbach, II, 299.

Opéra (L'). Trop d'or! Réponse de Ch. Garnier, II, 77; Nouvelle salle à Londres, 80.

Opéra-Comique (L'), I, 150. — M. Carvalho, directeur, et ses musiciens, II, 143.

Orbigny (Ch. D. d'), I, 111.

Origine de divers personnages, II, 222, 317.

Ostrowski (Ch.), II, 69.

Palais (Le) du quai d'Orsay, II, 343.

Papin (D.), II, 221.

Parfums. Leur abus, I, 217.

Paris qui s'en va, II, 106, 316.

Parnassiculet (Le) contemporain (feuilleton rétrospectif), I, 377.

Parnassiens (Les) et leur école, I, 372.

Parodi, II, 205.

Pasdeloup, II, 267.

Passages (Question des), I, 317.

Paté (L.), I, 33, 330.

Patin, I, 109, 306.—II, 355.

Péhant (Émile), Sonnet oublié, II, 310.

Pennarum (David de), I, 275.

Perraud (J. J.), II, 273.

Perrin (Émile), I, 151.

Petit (Mlle Hélène), II, 167.
Pigault-Lebrun, I, 262.
Pillon (Alex.), I, 205.
Pils. Son exposition, I, 40.
Pinel (Ph.). Sa lettre sur la mort de Louis XVI, II, 173.
Platel (Ignotus), I, 183.
Plouvier (Ed.), II, 303.
Pomereu (A. de). Son hôtel, I, 274.
Ponroy, I, 182.
Ponsard, I, 278, 306.
Pradher (Mme), II, 303.
Prevost-Paradol, I, 118.
Priola (Mlle), II, 271.
Prix (Le) de Rome, I, 42.
Prudhomme, type social, II, 186.
Pseudonymes, I, 215. — II, 159.
Pyat (F.), I, 306.

Quinet, I, 306.

Rachel (Mlle), I, 37.
Racine. Ses anniversaires, I, 36.
Ralliement (*Le*), journal de Rochefort, I, 12.
Rancy (E. de), I, 287.
Raspail père, I, 172.
Rastoul (Antonin), II, 69.
Récamier (Mme), I, 163, 245.
Recettes théâtrales, I, 308. — II, 9, 76.
Réclames de l'industrie, I, 268.
Registre de La Grange, I, 44.
Regnier, I, 233.
Reines collectionneuses, II, 319.
Rémusat (Ch. de). Son éloge par J. Simon, I, 354.
Représentations de retraite au Théâtre-Français, I, 193. 196, 207, 269.
Ribard (Mme Franceline), doctoresse en médecine, II. 126.
Richelieu. Passage de son testament, II, 215.
Richepin. Vers à Fréd. Lemaitre, I, 73.
Rigault (Hippolyte), II, 213.
Ristori (Mme), jugée par Macready, II, 173.
Ritschl, II, 334.
Robinet (Dr), II, 165.
Rochefort, I, 13. — II, 343.
Rosellen (H.), I, 205.
Rossi (E.), I, 38.
Rouen. Sa cathédrale, II. 248.
Rouget de l'Isle. Ses opinions politiques, II, 60.
Rousseil (Mlle), II, 266.

Rousset (Camille), I, 120. — II, 322.
Rouvier. Son procès, II, 63.

Sacy (De), I, 51, 129. — II, 163.
Saint-Marc Girardin, I, 184, 278, 307.
Sainte-Beuve, I, 277, 278.
Sainte-Claire Deville (Ch.), II, 236.
Salin (Patrice), II, 68.
Salon (Le) de peinture, I, 257, 367, 369.
Salvador (C.), I, 14. — II, 92.
Sand (G.), I, 149; sa mort, 338; sa généalogie et sa famille, 356; lettres sur sa fille, 358. — Pièces de théâtre posthumes, II, 10.
Sand (Maurice), I, 357.
Santon (Le), I, 310.
Sarcey (F.), I, 54, 82, 104, 248. — II, 20, 55, 90, 168.
Sardou, I, 7. — II, 72.
Sauzet (Paul), II, 45.
Scandale (Un), II, 357.
Schey, II, 152.
Schneider, I, 202.
Schneider (Mlle), I, 20.
Scribe, II, 263, 349.
Scriwaneck (Mlle), II, 182.
Séguier (Baron), I, 109.
Seine (La). Ses crues, I, 177.
Senard. Sa décoration, II, 51.
Sénat (Citations latines au), II, 131.
Serpette, I, 42.
Sigaux (Jean), I, 250.
Silvestre (Th.), I, 366. — II, 17.
Simon (Jules), I, 353. — II, 357.
Simrock (Karl), II, 119.
Skating-Ring (Le), I, 279.
Slade, spirite, II, 246.
Soulary, I, 312.
Soulas (Bonav.), I, 279.
Soulié (Fréd.), I, 307.
Soumet, I, 307.
Stop, I, 332.
Sully Prudhomme, I, 270.
Sultans (Quelques), I, 342.

Taillade, II, 7.
Tambours (Les). Projet de leur suppression dans l'armée, II, 53; le tambour japonais, 87.
Tamburini, II, 306.
Tartuffe et les Tartuffes, I, 250.
Testaments : du marquis de Chasseloup-Laubat, II, 3, 50; de Lebrun, 33; de Guizot, 66; de Montalembert, 103; de Ri-

chelieu, 216; de Pierre le Grand, 245.

Théâtre (Le) Lyrique, II, 233.

Théâtres. Pièces nouvelles. Tome I : *les Danicheff*, 17; *la Belle-Poule*, 20; *Madame Caverlet*, 84; *l'Etrangère* 101; *Jeanne-d'Arc*, 197; *Aïda*, 242; *la Corde au cou*, 331. — Tome II : *Quand il n'y a plus de foin*, 42; *Chateaufort*, 43; *la Partie d'échecs*, 43; *les Cinq Filles de Castillon*, 42; *les Niebelungen*, 81; *Fromont jeune et Risler aîné*, 178; *Rome vaincue*, 205; *la Forza del destino*, 270; *Paul et Virginie*, 298; *la Comtesse Romani*, 301; *l'Ami Fritz*, 330.

Reprises. Tome I : *la Jeunesse des Mousquetaires*, 16; *le Bourgeois gentilhomme*, 61; *Miss Multon*, 86; *La joie fait peur*, 196. — Tome II : *Louis XI*, 6; *le Bâtard*, 74; *le Prophète*, 110; *Marceau*, 140; *la Belle Hélène*, 208; *Giralda*, 233; *Paul Forestier*, 268; *Lalla-Roukh*, 316; *Robert le Diable*, 332; *les Huguenots*, 336.

Thermes de Belleville, I, 374.

Therval (Mme H.), II, 117.

Theuriet (A.), I, 374.

Thévenot, I, 247.

Thierry (Augustin), II, 49.

Thierry (Edouard), I, 46, 211, 213

Thiers, I, 277.

Thulié (Dr), II, 16.

Timbres-poste, II. 53.

Tinan (amiral de), II, 356.

Tochon, II, 43.

Topin (Marius), I, 53, 311, 374.

Tourneux (Maurice), I, 282.

Touroude (Alfred), II, 74; lettre sur *le Bâtard*, 75.

Tribunaux (Les) révolutionnaires, II, 176.

Trois (Les) Mousquetaires et leurs différentes éditions, I, 16.

Troubat, I, 278.

Valazé (Général), II, 237, 291.

Valentin (Edmond), I, 136.

Valérie (Mlle), I, 261.

Valtesse (Mlle), I, 215.

Vatout, I, 307.

Vendredi (Le) et son préjugé, I, 318.

Vengeances de femmes (Les), I, 286.

Ventes : de Barye, I, 112; de M. Schneider, 202; d'autographes, 213; 327; de tableaux français, 271; de Fréd. Le-

maitre, 325; de Déjazet, 325; de Moriac, 326; de P. Foucher, 326;
Verdi (G.), II, 270.
Véron (Dr), I, 307. — Jugé par Ph. Chasles, II, 264.
Véron (Pierre), I, 331.
Verteuil, I, 231.
Veuillot (L.), I, 27, 307. — II, 275.
Veyne (Dr), I, 279.
Veyre, II, 334.
Vicence (Duchesse de), I, 340.
Viel-Castel (De), I, 355.
Viennet, I, 277. — II, 240.
Vigny (A. de), I, 101.
Villemain, I, 278, 307.
Villemessant (H. de), II, 72.
Vizentini, I, 58. — II, 44, 233, 300.
Volet (Maria), I, 337.
Voleuses de magasins, II, 22.
Volnys (Mme), II, 151.
Voltaire jugé par Macready, II, 171; querelles avec Fréron, 309.
Voyage sentimental (Le), I, 24.
Voyages (Les) en France, II, 220.
Voyer (Le Capitaine), pianiste, I, 23.
Vries (Jean de). Sa statue de *Mercure*, II, 121.
Vuillemot, II, 197.

Wagner, II, 81; musique et patriotisme, 124.
Wald (Fréd.), I, 24.
Wallon (H.), II, 134.
Wihl (Le poëte Louis), II, 286.
Wolowski, II, 112.

Zola, I, 14, 374. — II, 346.

A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338

AP
20
G25
année 1
t.2

Gazette anecdotique,
littéraire, artistique
et bibliographique

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY